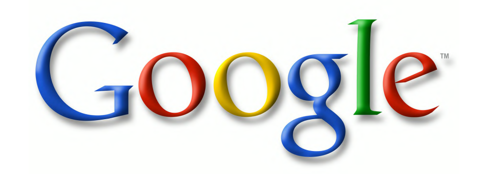
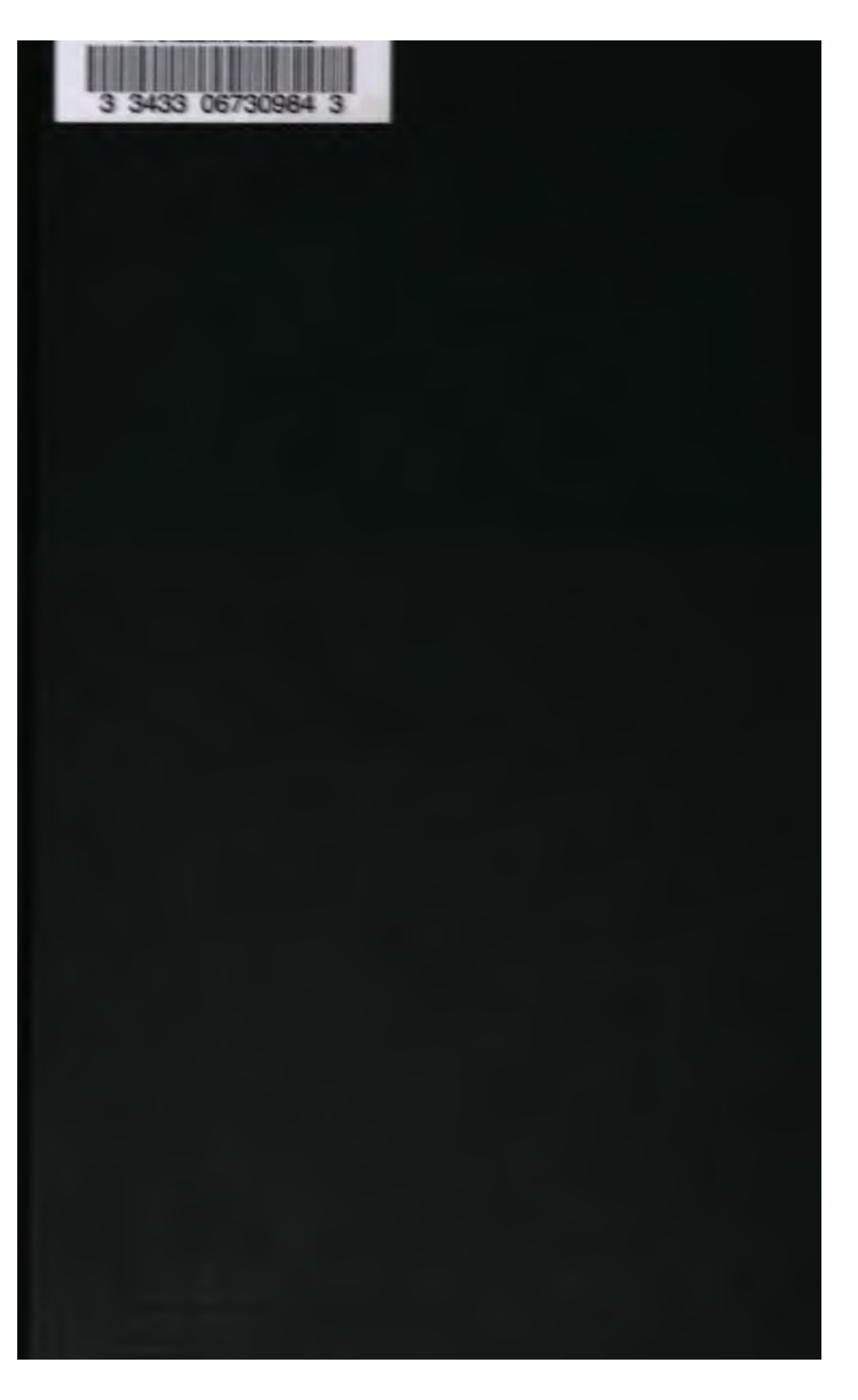
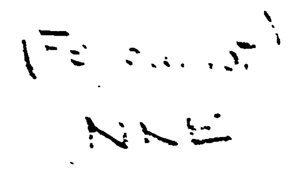


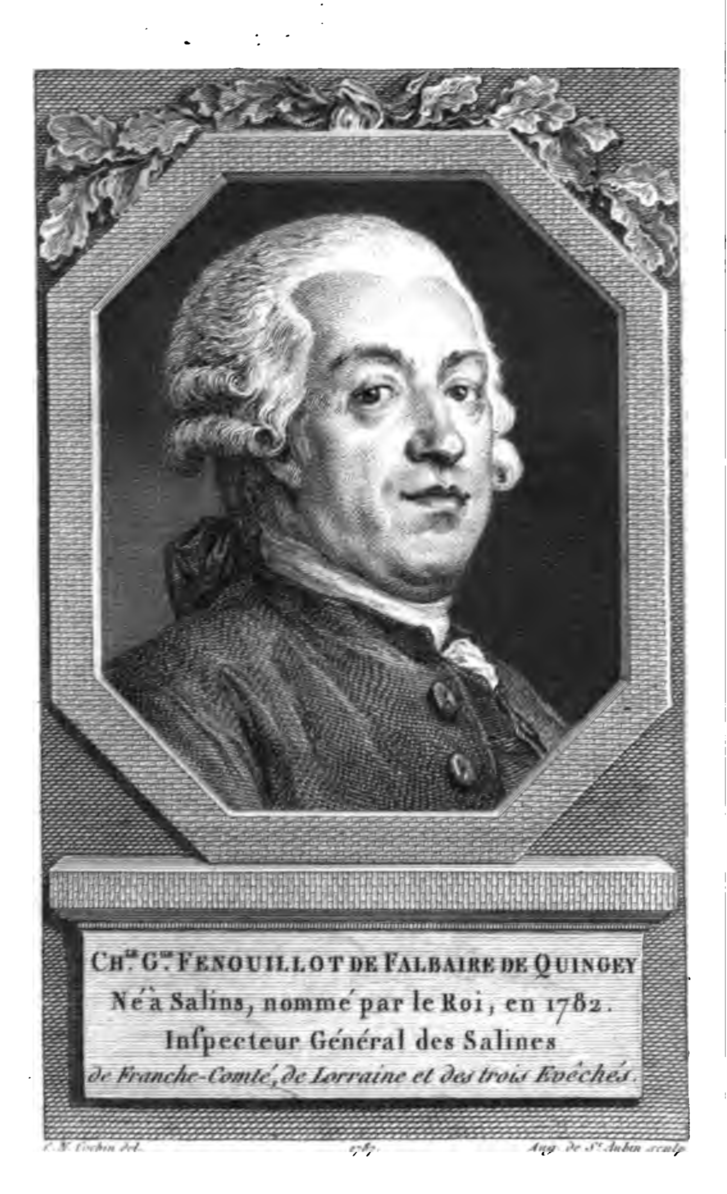

3 3433 06730984 3

ŒUVRES

DE

M. DE FALBAIRE DE QUINGEY.




CH.^{ES} G.^{ME} FENOUILLOT DE FALBAIRE DE QUINGEY
Né à Salins, nommé par le Roi, en 1782.
Inspecteur Général des Salines
de Franche-Comté, de Lorraine et des trois Evêchés.
C. N. Cochin del.
Aug. de St. Aubin sculp.

ŒUVRES

DE

M. DE FALBAIRE DE QUINGEY,

Inspecteur général, pour le Roi, des Salines de Franche-Comté, de Lorraine & des Trois-Évêchés.

TOME PREMIER.

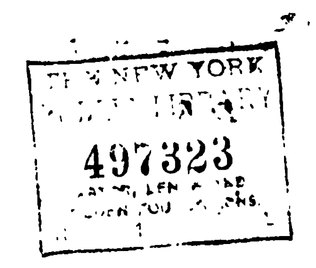


A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la Fontaine Saint-Benoît, au Temple du Goût.

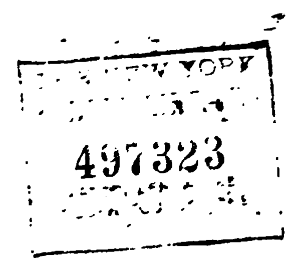
M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



TABLE

Des Pieces contenues dans ce premier Volume.



TABLE

Des Pieces contenues dans ce premier Volume.

TABLE.

PIECES FUGITIVES.

L'HONNÊTE

L'HONNÊTE CRIMINEL,

OU

L'AMOUR FILIAL,

DRAME

EN CINQ ACTES ET EN VERS.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Tome I. A



A MONSIEUR
DE TRUDAINE,

Conſeiller d'État, Intendant des Finances, & Honoraire de l'Académie des Sciences.

MONSIEUR,

Vous ne ſerez point ſurpris qu'en entrant dans la carriere des Lettres, je deſire y faire le premier pas ſous vos auſpices. J'oſe vous demander pour l'Ouvrage du fils les mêmes bontés dont vous, & celui qui ſe voit ſi dignement revivre en vous, daignez honorer le pere depuis ſi long-tems; & l'hommage que je vous fais de ce Drame, eſt moins encore un effet de mon amour-propre, qu'un acte de ma reconnoiſſance.

C'eſt dans le ſein des Arts que vous vous délaſſez, MONSIEUR, des travaux d'une ad-

ministration importante. Après avoir donné vos soins à l'établissement d'une Manufacture, prévenu la décadence d'une autre, redressé quelque branche de Commerce, réglé quelque opération de finance, vous prenez Gessner *ou* Milton. *Enchanté de voir dans le premier la nature vous sourire à chaque page sous mille aspects différens, vous admirez le style & les graces de cet Auteur, qui seul eût mérité que vous eussiez appris sa langue. Vous lisez le Poëte Anglois avec la compagne qui, associée à vos goûts, partageant vos connoissances, étoit destinée à en augmenter le charme, & à en devenir la récompense. Enfin,* Monsieur, *vous consacrez vos journées à l'État; & donnez ensuite aux Lettres des instans que d'autres trouveroient même trop courts pour les plaisirs. Puisse donc ce Drame, d'un genre que vous aimez, occuper quelques-uns de vos momens! Puisse-t-il être digne de vous intéresser & de vous attendrir! Daignez du moins le recevoir comme un gage de la reconnoissance & du respect avec lesquels je suis, &c.*

Paris, le 10 Octobre 1767.



PRÉFACE.

« COMBIEN de traits, dit M. Marmontel, » plus courageux, plus honorables, plus tou» chans que ceux que consacre l'histoire, » demeurent plongés dans l'oubli! & quel » trésor pour la Poésie, si elle avoit soin de » les recueillir! »

C'est un de ces traits touchans, celui-là même qui est rapporté à la suite de cette réflexion judicieuse, que j'ai pris pour en faire le sujet de mon Drame (1). S'il est peu d'ac-

(1) Voici ce que l'on lit dans la Poétique Françoise, tome 2, page 243. « Un vieillard, par ce zele de religion » qui fait des Martyrs à l'erreur comme à la vérité, avoit » encouru la peine des galeres. (Je dis le fait dans sa simpli» cité). Comme on l'y conduisoit, son fils se présente, & » s'adressant à celui qui conduisoit la chaine: *Je suis*, lui » dit-il, *le fils de ce vieillard: il est foible, infirme, au bord du* » *tombeau; je suis jeune & je suis robuste; je puis soutenir des* » *travaux auxquels mon pere succomberoit; je viens vous con*» *jurer de me prendre à sa place: vous le pouvez sans risque à* » *la faveur du nom qui nous est commun, & le secret vous sera* » *gardé*. On le refuse, il insiste, il met tout en usage; enfin

tions aussi héroïques, il ne se trouva jamais de moment où il fût plus important de consacrer celle-ci à la vénération publique. A côté des échafauds dressés par le fanatisme pour deux peres innocens, tâchons d'élever un monument à la gloire d'un fils qui, engagé dans les erreurs de la même secte, n'en a pas moins été le héros de la nature, & l'honneur de l'humanité.

J'écris pour tous les François, mais sur-tout pour mes compatriotes qui ne pensent pas comme moi. Ce sont eux qui, membres du même État, ne le sont pas de la même Église; & qui, comme nous, fideles Sujets de Louis XV, ont, comme les Calas & les Sirven, le malheur d'être encore trop attachés à la pre-

» l'échange est accepté. Il délivre son pere; il se met à sa » place, & ce vertueux jeune homme est huit ans parmi » les forçats, sans qu'il lui échappe une plainte, jusqu'au » moment que le Ciel permet qu'on le découvre, & qu'on » le délivre ».

C'est là-dessus que l'Auteur a composé sa piece, & ce n'est qu'après qu'elle a été publiée, qu'ayant appris par différentes lettres de Languedoc que son Héros vivoit encore, il s'est adressé à lui-même, & a reçu, tant de sa part que des Officiers municipaux de sa ville, tous les détails de son histoire.

miere croyance de Henri IV ; ce ſont eux que j'ai eu principalement en vue dans cet Ouvrage. Ma patrie & mon ſiecle auroient eu à rougir éternellement du ſupplice de Calas, ſi les larmes verſées ſur ſa mort ne les avoient lavés de la tache de ſon ſang. Mais la juſtice rendue à ſes cendres par un Prince également le pere de tous ſes Sujets, les bienfaits que ſa main auguſte, ainſi que celle de pluſieurs autres Souverains (2), a répandus ſur la famille de cet infortuné, & l'intérêt que l'Europe entiere a pris à ſon malheur, en ont repouſſé tout l'opprobre ſur le front d'un miſérable inſcrit dans la liſte des fanatiques célebres, pour y demeurer à jamais la terreur de l'innocence : l'on dit même que l'égarement de ſon eſprit (3), ſes cris, ſes hurlemens affreux ont ſemblé, peu de tems après ſon crime, nous retracer quelques traits de cet Oreſte livré aux Furies par les Dieux ven-

(2) L'Impératrice de Ruſſie, le Roi de Pruſſe & le Roi de Danemarck.

(3) Les Nouvelles publiques en ont fait mention dans le tems.

geurs de la nature. Si cela n'eſt pas, cela doit être.

Il y a deux cents ans que Calas eût péri de même, mais il n'eût pas de même été pleuré ni vengé. C'eſt une telle barbarie qui fait frémir dans un ſiecle éclairé comme le nôtre; ce n'eſt que la réparation du forfait qui eût dû étonner dans des tems ſi barbares. Si nous n'y ſommes plus dans ces tems de ténebres, d'enthouſiaſme & d'horreurs, c'eſt aux Lettres que nous le devons. L'Art Dramatique ſurtout a eu beaucoup de part à cette grande révolution; car le plaiſir ſera toujours le meilleur maître du genre humain. Les hommes, enfans à tout âge, veulent qu'on les amuſe pour avoir le droit de les inſtruire. Ce n'eſt qu'en jouant avec leurs précepteurs, qu'ils écoutent leurs leçons & qu'ils en profitent.

Le Théâtre, tel qu'il fut chez nous dès ſa naiſſance ſous Corneille & Moliere, une école de vertus & de mœurs, eſt donc l'inſtruction publique la plus utile, parce que c'eſt la plus agréable. Mais ſon utilité augmentera à proportion que les ſujets qui y ſeront traités auront un rapport plus direct à l'intérêt préſent

de la société, aux passions ou aux préjugés des hommes qui la composent, aux événemens dont ils ont été les moteurs ou les témoins.

Au milieu d'un siecle caractérisé par l'esprit philosophique, qui porte toujours avec soi l'esprit d'*humanité*, nous venons d'être épouvantés par une scene atroce & sanglante. Dans le moment même où la sagesse d'un Souverain (4) éteignoit dans sa Capitale les flammes des *Auto-da-fé*, celles d'un bûcher allumé par le fanatisme dans la plus belle de nos Provinces, nous ont appris que ce monstre y respiroit encore. On a outragé la nature, en lui imputant un crime exécrable; on a calomnié une Communion chrétienne, en l'accusant d'autoriser les peres à assassiner leurs enfans, quand ils vouloient se convertir; nous avons vu une fête horrible, un anniversaire de meurtre & de carnage, achever de répandre la fureur dans des esprits déjà trop échauffés, & contribuer à faire égorger l'innocence avec le glaive des loix. C'est dans de telles conjonctures que j'ai cru de quelque utilité un Drame

---

(4) le Roi de Portugal.

où feroient peints enfemble des Catholiques & des Proteftans divifés fur le dogme, réunis pour la morale, intéreffans par leur malheur, refpectables par leur vertu, & liés diverfement les uns aux autres par la nature, l'amour & les bienfaits.

Voilà le but que je me fuis propofé, le plan que j'ai tâché de remplir dans cet Ouvrage fondé tout entier fur une action vraie, arrivée de nos jours, & qui méritoit fans doute une plume plus habile que la mienne. Mais l'importance du fujet fuppléera à la foibleffe de mes talens ; j'efpere du moins qu'en blâmant les défauts de l'exécution, l'on me faura gré de l'entreprife, & qu'on rendra juftice à mes vues.

J'ignore fi cette piece fera jamais jouée (5) : cependant, quelque médiocre qu'elle puiffe être, je crois que fa repréfentation ne feroit point fans avantages. La juftice du Gouvernement veut que les Sectateurs d'une Reli-

(5) Elle l'a été fur tous les Théâtres de l'Europe, & l'eft fréquemment depuis 1778 fur celui de la ville de Verfailles, où la Reine l'a honorée plufieurs fois de fes larmes. (*Note de l'Editeur.*)

gion, dont il a profcrit l'exercice, jouiffent chez nous de la protection des loix, de la tranquillité civile, & ne foient point l'objet de la haine & de la perfécution des autres Citoyens. Or, on remporte toujours du Spectacle quelques *traces* des *impreffions* qu'on y a reçues, & qui, fe répétant & fe fortifiant fucceffivement, operent enfin, fans qu'on s'en apperçoive, un changement confidérable dans les affections de l'ame, comme dans la difpofition des efprits. On s'accoutume à vivre en paix dans la fociété avec ceux que l'on voit familiérement fur la fcene. L'on va rarement tourmenter dans le monde les mêmes perfonnes dont on vient de pleurer les malheurs au Théâtre: en un mot, je ne puis m'empêcher de le penfer & de le dire; fi, au lieu des Sermons féditieux & fanatiques dont les Chaires retentiffoient à Paris fous Charles IX; fi, à la place de la fête abominable qui fe célebre encore tous les ans à Touloufe, on eût repréfenté habituellement l'*Honnête-Criminel*, ou quelque Drame dans le même genre, je doute que beaucoup de gens, en fortant de la Comédie, euffent couru prendre

les poignards de la Saint-Barthelemi, ou préparer l'échafaud de l'infortuné Calas.

Voilà les observations que j'avois à faire sur le choix de mon sujet : quant au genre même de la piece, il n'est plus besoin de le défendre. L'*Honnête-Criminel* est entre la Comédie sérieuse & la Tragédie, ou plutôt c'est une vraie Tragédie bourgeoise, dont le dénouement est heureux.

Ce nouveau genre apperçu par un homme de génie (6), & tourné en ridicule par des critiques qui n'imaginent rien au-delà de ce qui est, commence à n'avoir pas moins de partisans qu'il a eu d'adversaires. Les ames déchirées par la lecture du *Joueur Anglois* se sont fermées aux railleries des plaisans ; & si l'Académicien estimable qui s'est emparé chez nous de ce sujet terrible, fait représenter son Drame (7), je pense que la mort du *Joueur*, s'empoisonnant dans la prison, fera répandre

(6) *Voyez* le Disc. sur la Poés. Dram. à la suite du *Pere de Famille.*

(7) L'événement a justifié l'opinion de l'Auteur, & tout le monde a vu l'effet terrible du cinquieme acte de Beverley. (*Note de l'Éditeur.*)

autant de pleurs que celle d'aucun Prince ou d'aucun Héros.

N'étoit-ce pas en effet bien avilir la nature humaine, que de croire l'infortune d'un homme, quel qu'il soit, au-dessous de la dignité de la Tragédie? Malheur à l'ame petite & vaine qui ne sait s'attendrir que pour des Grands! Celui qui rira du bonnet rouge de mon Galérien, au lieu de pleurer sur sa vertu & sur ses chaînes; celui qu'on ne peut toucher sans le secours d'une couronne ou d'un panache, n'est pas digne de sentir les tendres émotions de la nature, ni de verser les larmes de la pitié.

HISTOIRE du Héros de la Piece, tirée d'une édition de 1768.

QUAND j'ai composé ce Drame, la beauté du trait qui en est la base, & que j'avois puisé dans la Poétique de M. Marmontel, m'a soutenu dans mon travail. Je savois que l'action étoit vraie, qu'elle s'étoit passée de nos jours, chez nous-mêmes; & c'en étoit assez pour croire qu'elle intéresseroit mes Concitoyens.

Mais je ne savois pas que celui qui l'avoit faite existoit encore ; que c'étoit la vertu vivante que je tirois de l'obscurité d'un Attelier pour la mettre sur le Théâtre, & que cet Ouvrage, après avoir attendri toutes les ames sensibles, procureroit aux ames bienfaisantes la douceur d'en pouvoir récompenser le Héros. Voici son Histoire, plus importante sans doute à l'humanité qu'elle honore, que l'Histoire de tant de Conquérans qui n'en ont été que la terreur & le fléau.

Jean Fabre est né à Nîmes de parens Protestans, honnêtes & vertueux. Son pere, que l'âge commençoit à affoiblir, quitta dès l'an 1743 le commerce de Draperie, pour vivre sur le fond modique qu'il s'étoit fait par son travail. Le jeune Fabre à peine âgé de quatorze ans, ne put alors soutenir le commerce de son pere : mais en 1752 s'étant associé avec un ami, il établit une Fabrique de bas de soie, à laquelle il travailla pendant quatre ans avec succès. Son industrie lui promettoit, & lui eût assuré les moyens de faire à ses parens un sort plus doux dans leur vieillesse ; & l'amour, qui partageoit avec la nature cette

ame ſenſible, alloit achever ſon bonheur, lorſque l'héroïſme de la piété filiale le précipita dans un abîme où toutes ſes eſpérances ſemblerent ſe perdre pour jamais.

Le premier Janvier 1756, une aſſemblée de Religionnaires devoit ſe tenir aux environs de Nîmes, & Fabre le pere s'y rendit avec ſon fils. Mais l'aſſemblée ſe diſſipa à la vue d'un détachement qui s'avançoit. Le jeune Fabre qui, avant le péril, s'étoit éloigné de ſon pere, quitta ſes amis pour aller le rejoindre. Il le trouva ſur le grand chemin avec le ſieur Turge, & s'étant apperçu qu'on les pourſuivoit, il prit la fuite à travers la campagne, en les exhortant à le ſuivre. Il étoit déjà lui-même hors de danger, quand il vit que l'âge, la frayeur, la difficulté des chemins avoient mis ſon pere dans l'impuiſſance de s'échapper, & qu'il étoit tombé avec ſon compagnon entre les mains du détachement. Revenant alors ſur ſes pas, il s'élance au milieu des Soldats, & les conjure de le recevoir à la place de ſon pere. Celui-ci s'oppoſoit à cette action généreuſe, & s'écrioit qu'il ne vouloit point ſacrifier les plus belles années de ſon fils aux foi-

bles restes de la vie d'un vieillard prêt à mourir. Ce combat touchant de l'amour paternel & de la piété filiale avoit jetté les Soldats dans un étonnement mêlé d'admiration & de respect : ils s'attendrirent ; ils auroient voulu les dégager tous les deux ; mais l'ordre qu'ils avoient reçu ne leur permettant pas de le faire, les instances du fils déciderent leur choix. Ils l'emmenerent ; & le pere qui, se précipitant plusieurs fois dans leurs rangs, en avoit toujours été repoussé par son fils, fut enfin laissé en arriere, au désespoir d'être vaincu dans un combat où l'opprobre & l'esclavage devoient être le prix du vainqueur.

Le jeune Fabre en effet, après avoir langui plus de deux mois dans les prisons, fut condamné avec le sieur Turge aux Galeres perpétuelles, par Jugement du 12 Mars 1756, & ils y furent menés ensemble. Qu'on se représente tout ce qui se passa dans l'ame du malheureux jeune homme, lorsqu'arrivé à Toulon, il fallut entrer dans le fatal vaisseau, & prendre l'ignominieux uniforme des scélérats qui l'habitent. Le souvenir d'un pere, d'une mere accablés par le poids de l'infortune,

& de qui la vieilleſſe demeuroit ſans appui, l'image d'une amante adorée & perdue pour jamais, la miſere, l'opprobre mille fois plus horrible que la miſere : telle fut pendant ſept ans la ſituation de mon Héros.

Cependant l'état de ſes parens étoit auſſi déplorable. Ces infortunés vieillards abîmés dans la douleur, forcés de ſe retrancher une partie de leur propre ſubſiſtance, pour ſubvenir aux beſoins du malheureux qui languiſſoit dans les fers, tomberent l'un & l'autre dans une maladie qui les mit au bord du tombeau. Leur fils fut un long eſpace de tems ſans recevoir de leurs nouvelles; & ſon incertitude ſur leur ſort, plus cruelle encore que tous ſes maux, acheva d'y mettre le comble.

Ce ne fut qu'en 1762 que le Miniſtre bienfaiſant, qui étoit chargé alors du Département de la Marine (8), fut inſtruit du malheur de Fabre, & qu'il en apprit la cauſe honorable. Son ame, faite pour ſentir & pour apprécier les grandes actions, fut vivement frappée de celle-ci. Il ſe hâta de briſer des fers qui ne

(8) M. le Duc de Choiſeul.

Piece. J'ai les preuves authentiques de tous les faits que je viens de rapporter ; & le certificat même du Sergent qui consentit à recevoir le fils à la place du pere, est dans les mains d'une personne aussi distinguée par son esprit que par son rang (9), qui a bien voulu s'occuper du soin de procurer ce témoignage à la vertu. Le Public sera sans doute aussi surpris que je l'ai été moi-même, de voir que les circonstances que je croyois imaginer pour rendre l'action de ma Piece le plus intéressante qu'il étoit possible, se trouvent presque toutes conformes à la vérité. C'est-là sur-tout qu'on s'applaudit d'avoir deviné la nature, & de n'avoir fait que la peindre en s'efforçant de l'embellir.

---

(9) Madame la Maréchale de B**.

toujours demeurée fidelle : elle avoit long-tems refusé tous les partis qui s'étoient offerts ; enfin la volonté de ses parens venoit de la déterminer à un engagement avantageux, quand Fabre fut mis en liberté. Elle tressaillit à cette nouvelle, & son cœur revola vers ses premiers liens. Elle eut le courage d'aller ouvrir son ame à celui qu'elle étoit prête d'épouser ; & cet homme généreux devint le protecteur de son rival préféré. Depuis quatre ans, Fabre s'est uni avec cette vertueuse compagne, & elle lui a déjà donné deux enfans : quel présent, s'ils sont dignes de leur pere ! Il est actuellement établi à Gange, où il s'est formé de nouveau une petite Fabrique de bas de soie. Son pere, dont les jours sembloient n'avoir été prolongés que pour le voir dégagé de ses fers, est mort quelque tems après, âgé de plus de quatre-vingts ans, & sa mere est vivante. Puisse-t-elle, à la lecture de ce récit, presser encore contre son sein le fils généreux qui en est l'objet, &, le baignant de larmes de joie, se glorifier long-tems dans ses bras de lui avoir donné le jour !

Voilà l'Histoire exacte du Héros de ma

AUTRE LETTRE DU MÊME.

A Nîmes, le 13 Mai 1768.

MONSIEUR,

JE ſuis plus ſenſible que je ne ſaurois vous le dire, à la bonté que vous avez eue de m'annoncer que mon brevet de grace & de réhabilitation étoit ſigné. Je viens de recevoir en effet ce brevet, qui a porté dans le ſein de ma famille la joie la plus pure, par la nouvelle exiſtence qu'il me donne. Ma joie & mon bonheur ſeroient bien plus parfaits, ſi j'avois des expreſſions aſſez fortes pour vous témoigner toute ma gratitude; mais elles me manquent. Je vous prie, Monſieur, très-inſtamment d'agréer mes très-ſinceres remercîmens, & de me rendre juſtice, en croyant que je porte gravées ſur mon cœur toutes les obligations que je vous ai, & qui ne s'en effaceront jamais. Mon épouſe eſt auſſi ſenſible que moi, Monſieur, aux preuves réitérées de bonté que vous nous faites la grace de nous donner : nous vous prions de vouloir bien nous les continuer. Vous avez daigné célébrer la généroſité d'un fils pour un pere malheureux, & nous ne ceſſerons d'admirer & de célébrer du fond de nos cœurs la générosité de votre ame bienfaiſante pour une famille naguere la plus malheureuſe. Nous

nous estimons les personnes les plus heureuses du monde, si nous pouvons vivre assez long-tems pour inspirer à nos enfans nos sentimens de reconnoissance. Je demandois, Monsieur, qu'il me fût permis de leur transmettre les foibles restes de mon industrie : on me l'accorde ; à présent je demande, avec toute la véhémence possible, à l'Être Suprême de verser à pleines mains sur votre personne, & sur tout ce qui vous est cher, ses dons & ses faveurs les plus grandes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De Mademoiselle ELIZABETH CAMINER, A M. DE QUINGEY.

A Venise, le 23 Juin 1770.

MONSIEUR,

JE ne crois pas pouvoir vous mieux prouver mon estime, qu'en vous envoyant une marque de celle que je fais des productions de votre plume. Vous ne trouverez sans doute pas étrange qu'après avoir osé traduire votre *Honnête-Criminel*, cette piece admirable qui a ému mon cœur jusqu'aux larmes, & où la vertu & le sentiment brillent sous les couleurs les

plus recommandables, j'ose aussi vous en faire présent; car rien n'est plus naturel que le desir de faire paroître un sentiment qu'on croit juste, & dont on a lieu de s'applaudir.

Vous ne sauriez vous imaginer, Monsieur, combien mon cœur a été pénétré de joie, lorsque j'ai entendu le Théâtre retentir des applaudissemens qu'on donnoit à cette piece; je vous savois si bon gré d'avoir excité l'admiration de notre public, d'ailleurs peu fait pour le pathétique. J'ai veillé à la représentation, comme si c'eût été un Ouvrage de ma façon; j'ai tremblé comme si l'on alloit me faire une injustice à moi-même: mais enfin la piece a réussi. Je ne saurois m'empêcher de vous en remercier, & je ne puis vous dire combien elle reçoit à présent d'éloges sur tous les Théâtres d'Italie où on la joue. Quel enthousiasme, sur-tout à Vicence, & quel accueil vous m'avez fait recevoir, lorsque je suis allée dans cette ville!

Daignez agréer un exemplaire de ma traduction, que j'ai tâché de rendre aussi fidelle & en même tems aussi italienne qu'il étoit possible, & comptez que je serai toujours avec autant d'estime pour vous que de plaisir pour moi, Monsieur, votre, &c.

L'HONNÊTE
CRIMINEL,
OU
L'AMOUR FILIAL.

ACTEURS.

Le Comte d'ANPLACE, Commandant des Galeres.

CÉCILE, veuve de M. d'Orfeuil, riche Négociant.

ANDRÉ, galérien.

M. d'OLBAN.

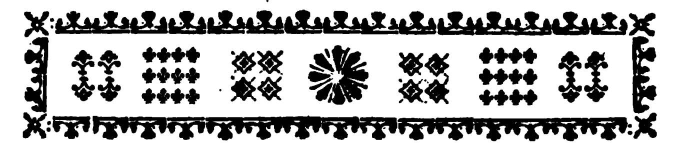
AMÉLIE, amie de Cécile.

LISIMON, vieillard.

PICARD, laquais de Cécile.

LABRIE, laquais du Comte.

La Scene est à Toulon sur le bord de la mer.



L'HONNETE CRIMINEL.



ACTE PREMIER.

Le Théâtre représente la mer dans le fond, avec la partie d'une galere dont le reste est caché. On voit à droite la maison où logent Cécile & Amélie, & à gauche celle du Commandant.

SCENE PREMIERE.

ANDRÉ *seul sur le rivage.*

LA mer paroît tranquille, & le ciel sans nuage
Promet aux matelots un jour exempt d'orage.....
Pour moi seul sur la terre il n'est plus de beaux jours!
Que sert le calme, hélas! quand on a fait naufrage?
J'ai tout perdu; l'espoir m'est ravi pour toujours.
Dieu qui vois mes tourmens, tu sais si j'en murmure!

Si cette chaîne pese à mon cœur innocent !
J'aime à sentir son poids. La vertu, la nature
Répandent sur mes maux un charme consolant.
Non, ce n'est pas sur moi, c'est sur vous que je pleure,
O pere infortuné ! vous dont jusqu'à cette heure
J'ignore le destin...... sans doute il est affreux.
Pauvre, errant, fugitif, mon pere malheureux
Traîne en quelque désert sa languissante vie......
Ou bien dans l'amertume il l'a déjà finie.
Oui, depuis que je suis enchaîné sur ce bord,
S'il n'eût pas succombé sous ses peines cruelles,
Sans doute j'aurois eu de lui quelques nouvelles :
Mais mon pere n'est plus, mon pauvre pere est mort !
Que fait donc à présent ma déplorable mere ?
Assise sur sa tombe, emplissant l'air de cris,
Sans appui, sans secours, au sein de la misere,
Peut-être en ce moment elle appelle son fils.
Elle l'appelle en vain !.... ô regrets ! ô tendresse !
Quelle main prendra soin de sa triste vieillesse ?
Si je pouvois du moins lui faire parvenir
Le peu d'argent qu'ici, depuis mon esclavage,
J'ai par un long travail gagné sur ce rivage !...
A qui m'adresserai-je, & comment découvrir ?...
En la compassion les malheureux esperent,
Mais au bruit de nos fers la pitié semble fuir ;
A notre approche, hélas ! tous les cœurs se resserrent,
Et se font un devoir de ne pas s'attendrir !
Essayons cependant si quelques mains fidelles
Daigneront.....

SCENE II.

LE COMTE D'ANPLACE, LABRIE, ANDRÉ.

LE COMTE *à son laquais.*

AUSSI-TÔT qu'il fera jour chez elles,
Viens m'avertir.

(*A André.*)

Et toi retourne ſur ton bord,
Tu ne peux aujourd'hui travailler ſur le port :
De la marine ici j'attends les commiſſaires.

ANDRÉ *à Labrie, à part.*

J'aurois un mot à dire.

LABRIE *à André, à part.*

Il a beaucoup d'affaires.

LE COMTE.

Quoi ! Madame d'Orfeuil ! j'en reſte confondu.
Elle, avec Amélie !.... As-tu bien entendu,
Labrie, & ſe peut-il ?

LABRIE *au Comte.*

Oui, c'eſt bien elle-même,
Arrivant de Paris.

LE COMTE

Bonheur inattendu !
Jour fortuné ! je vais revoir tout ce que j'aime.

ANDRÉ *à part.*

S'ils respirent encor, ce peu d'argent, hélas!
Pourra les soulager dans leur misere extrême.
Approchons.

LABRIE *à André.*

Tu vois bien qu'il se parle tout bas.
Attends.

LE COMTE *à part.*

Oncle inhumain! c'est son orgueil barbare
Qui seul, tant qu'il vivra, nous retient, nous sépare!

LABRIE *à André.*

Dans un autre moment il t'auroit écouté.

LE COMTE *à part.*

Et qu'importent des noms au bonheur de la vie?
Quoi! l'on me soutiendra que je me mésallie
En épousant les mœurs, la vertu, la beauté!
Ah! l'orgueil n'inventa la vaine qualité
Que pour y suppléer & la mettre à leur place!

LABRIE *au Comte.*

Monsieur, le pauvre André vous demande une grace;
Il voudroit vous parler, mais il ne l'ose pas.

LE COMTE *à André.*

Pourquoi donc, mon ami? Parle avec confiance.
Tu sais, malgré ton sort, que de toi je fais cas;

J'aime à te l'adoucir, & ta crainte m'offenſe.
Il eſt vrai qu'à préſent je ſuis fort occupé.
(*A Labrie.*)
Mais à leurs gens, dis-moi, n'eſt-il rien échappé ?
Font-elles à Toulon quelque ſéjour ?

LABRIE *au Comte.*

On doute
Qu'elles y ſoient long-tems. Elles vont dans l'Aunis.

ANDRÉ *à part.*

O Dieu ! s'il étoit vrai !

LABRIE *au Comte.*

C'eſt, dit-on, le pays
De Madame d'Orfeuil.

ANDRÉ *à part.*

Et c'eſt le mien.

LE COMTE *à Labrie.*

Écoute,
Il n'eſt plus trop matin, va voir.... mais les voici.
Dieu ! comment modérer les tranſports de mon ame ?

ANDRÉ *à part.*

Eh bien ! je les prierai, je viendrai ....

LE COMTE *à André.*

Mon ami,
(*A Labrie & à André.*)
Demain, un autre jour. Laiſſez-nous.

SCENE III.

LE COMTE, CÉCILE, AMÉLIE.

LE COMTE *à Cécile, en lui baisant la main.*

AH ! Madame,
Que ne vous dois-je point, & quels remercîmens
Pourront.... l'expreſſion manque à mes ſentimens.
C'eſt donc vous que je vois, c'eſt vous, belle Amélie !
A vos genoux enfin je puis....

AMÉLIE *ſe jettant au cou de Cécile.*

O mon amie !
Cachez dans votre ſein mon trouble & ma rougeur.

CÉCILE.

Pourquoi voudriez-vous lui cacher ſon bonheur ?
De tous les ſentimens qu'inſpire la nature,
L'amour eſt le plus beau, quand la vertu l'épure.

AMÉLIE.

Puiſque vous l'approuvez, qu'il liſe dans mon cœur.
Vous faites plus pour moi qu'une ſœur, qu'une mere.
Indulgente, attentive à tous mes vœux, hélas !
Vos généreuſes mains.....

CÉCILE.

Y penſez-vous, ma chere ?
Eh

Eh quoi! vous me louez! ne nous aimons-nous pas?
(*Au Comte.*)
Tout est dit. C'est pour vous que j'ai fait ce voyage.

AMÉLIE.

Qui, moi? qu'avec le Comte à présent je m'engage?
Sans fortune, sans nom, par d'imprudens liens
Je le ferois encor déshériter des siens?
Moi! je voudrois....

LE COMTE.

Madame, il n'est point d'avantage
Que je ne sacrifie au bonheur d'être à vous.
Mais sans bien vous ferai-je un destin assez doux?
Pardonnez cette crainte à l'amour le plus tendre!
Mon oncle est vieux, peut-être il vaudroit mieux attendre.

CÉCILE.

Parens durs & cruels qui nous tyrannisez,
Vous en voyez le prix! Trouvez-vous donc des charmes
A sécher par avance, à prévenir les larmes
Dont vos tombeaux un jour devoient être arrosés!
(*Au Comte.*)
Monsieur, vous n'attendrez le trépas de personne.
Je dote mon amie, & s'il faut dire plus,
Je dote ma fille.
(*Au Comte.*)
Oui, mes droits vous sont connus;

Mon cœur en est jaloux, & le sien me les donne.

AMÉLIE.

Que faire pour répondre à de si grands bienfaits ?

CÉCILE.

Rien que les accepter, & n'en parler jamais.

AMÉLIE.

Non, l'honneur, le devoir me défend l'un & l'autre.
C'est à mon amitié de modérer la vôtre;
D'en arrêter l'excès, sans jamais l'oublier,
De refuser vos dons & de les publier.
Je ne recevrai point.....

CÉCILE.

Arrêtez, Amélie;
Vos refus blesseroient le cœur de votre amie.
Hâtons-nous d'assurer votre félicité.
(*A part.*)
Vous savez que bientôt... Hélas! trop-tôt peut-être!
Il faudra que j'engage aussi ma liberté.
Mais avant de la perdre entre les bras d'un maître,
Je veux, selon mon cœur, en jouir une fois,
Et la faire servir au bonheur de tous trois.

AMÉLIE.

Trop généreuse amie!

LE COMTE.

O femme incomparable!

Sexe toujours charmant, & ſouvent adorable !

(Ils prennent chacun une main de Cécile & la baiſent avec tranſport.)

CÉCILE.

Modérez ces tranſports, vous ne me devez rien !
On travaille pour ſoi lorſque l'on fait le bien.
Aimez-vous, aimez-moi ; c'eſt le prix qu'oſe attendre...

SCENE IV.

LE COMTE, CÉCILE, AMÉLIE, LABRIE.

LABRIE.

ILS arrivent, Monſieur ; ils viennent de deſcendre
Au logis que pour eux on a fait préparer.

LE COMTE *à Cécile & à Amélie.*

De vous quelques momens il faut me ſéparer ;
Vous me le permettez. Ce ſont des Commiſſaires
Envoyés par la Cour. Je ne tarderai gueres.

(A Cécile en baiſant la main d'Amélie.)

Adieu, belle Amélie. Ah ! Madame, croyez
Qu'à jamais tous les deux nous ſommes à vos pieds.

SCENE V.

CÉCILE, AMÉLIE.

AMÉLIE.

EH quoi! vous soupirez? toujours triste, rêveuse,
Vous faites mon bonheur, & n'êtes pas heureuse?
Vous avez des chagrins que vous voulez cacher.
Et pourquoi dans mon sein ne les pas épancher?
N'est-ce que par des dons qu'on prouve sa tendresse?
Ah! c'est votre douleur, & non votre richesse,
Que ma vive amitié demande à partager.

CÉCILE.

Quand le cœur s'attendrit, il paroît s'affliger.
Témoin de votre amour, ma chere, à cette vue,
(Pour le cacher, hélas! j'ai fait de vains efforts.)
Mes sens se sont troublés, mon ame s'est émue.
Ah! je ne goûterai jamais ces doux transports.
Par des devoirs cruels en tout tems entraînée,
Je fus à l'infortune en naissant condamnée.

AMÉLIE.

Mais si Monsieur d'Olban n'est pas de votre goût,
Si vous ne l'aimez point, qui vous force après tout
A l'épouser? De vous n'êtes-vous pas maîtresse?

CÉCILE.

Je ne sais: je voudrois remplir les derniers vœux



[illegible]

D'un époux qui pour moi montra tant de tendresse.
Au moment où sa mort alloit briser nos nœuds,
« De mes biens, me dit-il, je vous fais héritiere :
» J'ai pourtant un neveu ; mais, Cécile, j'espere
» Que peut-être à son sort unissant vos destins,
» Vous lui rendrez ces biens que je laisse en vos mains.
» Puisse mon cher d'Olban vous aimer & vous plaire!

AMÉLIE.

Mais à vous plaire enfin s'il n'est point parvenu,
Si pour lui votre cœur ne se sent prévenu,
Vous n'êtes obligée à rien, la chose est claire.
Il est riche d'ailleurs.

CÉCILE.

Riche ? il est en procès.
Sa fortune est douteuse, & dépend du succès.
Il a des ennemis.

AMÉLIE.

Oui, sa vertu sévere
A révolté souvent en ne ménageant rien.
Souvent il ne paroît qu'un misantrope austere.

CÉCILE.

Je ne hais pourtant pas en lui ce caractere;
S'il n'est homme du monde, il est homme de bien.
Je l'estime, & peut-être un sentiment plus tendre
M'eût-il enfin sans peine engagée à l'entendre,
Si mon cœur eût été libre comme le sien.

AMÉLIE.

Quoi! vous tenez encore à ce premier lien?
Et la mort d'un époux....

CÉCILE.

Cesse de t'y méprendre,
Amélie, & connois l'objet de ma douleur.
Quand j'épousai d'Orfeuil, la volonté d'un pere
Me fit de cet hymen un malheur nécessaire:
On ne donna ma main qu'en déchirant mon cœur.

AMÉLIE.

Voilà donc le sujet de la mélancolie
Dont le sombre nuage obscurcit vos beaux jours.
Peut-être d'autres feux votre ame alors remplie.....

CÉCILE.

Ils ne sont pas éteints, & j'en brûle toujours.
Quand on aime une fois, n'est-ce pas pour la vie?
Je ne suis point coupable. Hélas! par mes parens
Cet amour malheureux fut approuvé long-tems.
Une Religion proscrite par le Prince
En deux partis encor divise ma province.
De la secte un Ministre, appellé Lisimon,
Demeuroit avec nous dans la même maison.
C'étoit un homme droit, simple, aimant sa patrie,
Zélé pour son parti, l'avouant sans détour.
Le soin de rendre heureuse une épouse chérie,
Et d'élever un fils, seul fruit de leur amour,

Lui faisoit auprès d'eux, dans sa retraite obscure,
Goûter ce charme doux qu'a toujours la nature :
Seulement de leurs bras s'arrachant quelquefois,
En des lieux écartés il alloit à ses freres
Prêcher la patience, & réunir leurs voix
Pour faire ensemble au Ciel d'innocentes prieres.
S'il n'eût eu des vertus, hélas ! qu'aurions-nous fait ?
Un homme fastueux qui, dans notre patrie,
De mon pere long-tems occupa l'industrie,
Lui fit perdre en mourant tout ce qu'il lui devoit.
J'étois bien jeune alors. Réduite à la misere
Ma mere étoit en pleurs. J'étois sur ses genoux,
Et je pleurois aussi de voir pleurer ma mere.
Mon pere seul, debout, l'œil attaché sur nous,
Gardoit, en nous fixant, un silence farouche.
Pas un mot, un soupir n'échappoit de sa bouche :
On eût dit qu'il avoit perdu le sentiment,
Quand Lisimon entra. « J'apprends en ce moment
» Vos malheurs, lui dit-il, consolez-vous, mon frere ;
» Car, pour honorer Dieu de diverses façons,
» Nous n'en sommes pas moins enfans du même pere,
» Et ce pere commun veut que nous nous aimions.
» Je viens pour vous offrir ce que la Providence
» A mis en mon pouvoir, un asyle & des soins :
» Venez chez moi. Mon sort est loin de l'opulence,
» Mais je peux quelque tems fournir à vos besoins,
» Et nous partagerons le peu que je possede,
» Jusqu'à ce qu'à vos maux trouvant quelque remede,

SCENE VI.

CÉCILE, AMÉLIE, PICARD.

PICARD *à Cécile.*

MADAME,
Monſieur d'Olban arrive, & je viens en ces lieux
De voir un de ſes gens qui précede ſon maître.

CÉCILE *à Picard.*

Que dis-tu ?

PICARD.

Dans Toulon il eſt déjà peut-être.

CÉCILE.

Quoi ! d'Olban? Quoi ! ſitôt ? Son procès eſt fini ;
Voici l'inſtant fatal, il faut prendre un parti ;
Le tems preſſe, il le faut. Rentrons, je ſuis tremblante,
Je ne ſais que réſoudre, & mon ſort m'épouvante.

Fin du premier Acte.



ACTE II.

SCENE PREMIERE.

M. d'OLBAN *seul.*

ENFIN, graces au Ciel, contre la race humaine
Le sort a pleinement justifié ma haine.
Qu'on vienne maintenant blâmer mes noirs chagrins;
Et, prenant le parti d'un siecle abominable,
Me demander en quoi je le trouve haïssable,
Quel outrage il m'a fait, & pourquoi je m'en plains.
Ah! la perversité qui règne sur la terre
Est plus grande cent fois que je ne l'avois cru:
Le désordre est au comble, & tout est corrompu.
L'équité n'est qu'un nom, l'honneur qu'une chimere,
Et la société qu'un amas de brigands,
D'effrontés scélérats & de fourbes rampans;
Des vertus qu'il a seul, l'honnête homme est victime,
Et succombe toujours sous les efforts du crime.

SCENE II.

M. d'OLBAN, le Comte d'ANPLACE.

LE COMTE *allant pour l'embrasser.*

OUI, le voilà lui-même... Ah! c'est de tout mon cœur,
Mon cher & digne ami...

D'OLBAN *se reculant.*

Votre ami? moi, Monsieur?
Non, je n'ai plus d'amis.

LE COMTE.

Que dis-tu? Quel vertige?
Ne reconnois-tu pas?...

D'OLBAN.

Je n'en ai plus, vous dis-je.
Je suis ruiné.

LE COMTE.

Vous?

D'OLBAN.

Ruiné tout-à-fait.
Il ne me reste rien, mon désastre est complet.

LE COMTE.

Quoi! vous êtes jugé? Votre affaire...

D'OLBAN.

Est au diable.

LE COMTE.

Vous deviez en attendre un plus heureux succès.
Pour vous de ce procès le droit indubitable....

D'OLBAN.

Et l'aurois-je perdu s'il eût été mauvais ?
Malheur à l'innocent qui sur son droit se fonde !
L'injustice à présent est la reine du monde ;
L'intrigue, l'intérêt en sont le seul ressort,
Le méchant prête à l'autre un infâme support ;
Et dans ce coupe-gorge, où le vice s'accorde,
Qui n'est fripon, morbleu ! court risque de la corde.

LE COMTE *en l'embrassant.*

Embrassons-nous, mon cher ; va, crois-moi, ne dis plus
Qu'en ce triste univers il n'est point de vertus.
Si du reste du monde elles sont exilées,
Au cœur de ton amante on les voit rassemblées.
Ah ! ne plains pas ton sort qui doit s'unir au sien ;
Elle a fait mon bonheur, peux-tu douter du tien ?

D'OLBAN.

Comment ?

LE COMTE *vivement.*

A mon amour elle donne Amélie ;
La dote richement ; de Paris n'est partie
Qu'afin de m'amener son amie en ces lieux,
De hâter un hymen où tendoient tous nos vœux ;

De répandre sur nous...

D'OLBAN.

Grace au Ciel ! sur la terre
Il se fait donc encor quelque bonne action !
Je ne le croyois pas.

LE COMTE.

Ah ! pour tous deux prospere,
Ce jour verra sans-doute une double union ;
& tu dois espérer...

D'OLBAN.

O Cécile ! Cécile !
Vous seule me restez. Votre cœur est l'asyle
Où, fuyant des humains le commerce fatal,
Je trouverai le Ciel sur ce globe infernal.
Vous me pouvez encor faire chérir la vie.
Mais qui sait après tout ? Je suis si malheureux...
Peut-être qu'elle-même... On vient, c'est Amélie ;
Je vous quitte.

LE COMTE.

Et pourquoi ? quel motif à ses yeux
Te fait..?

D'OLBAN.

De mon malheur gardez de lui rien dire.
Il faut que son amie apprenne tout de moi ;
Jusqu'au fond de son ame alors je saurai lire,
Je veux voir quel effet...

LE COMTE.

Eh bien, éloigne-toi.
Elle viendra bientôt; chez moi tu peux m'attendre,
Et j'irai t'avertir.

SCENE III.

LE COMTE, AMÉLIE.

LE COMTE.

A l'ardeur de mes feux
Rien ne s'oppose plus, & l'amant le plus tendre
Va donc aussi, Madame, être le plus heureux.
Un noeud saint doit bientôt nous unir l'un à l'autre,
Et mon bonheur aura sa source dans le vôtre.

AMÉLIE.

Ah! Monsieur, ce bonheur que nous nous promettons,
Sera toujours pour moi bien mêlé d'amertume,
Tant que je verrai celle à qui nous le devons,
En proie à des chagrins dont l'excès la consume.

LE COMTE.

Et quel peut donc, Madame, en être le sujet?
Je vois que la fortune, ainsi que la nature,
Des plus rares bienfaits la comble sans mesure.

AMÉLIE.

Le sort sur tant de dons verse un poison secret.

Cécile de ſon cœur m'a confié la peine ;
Votre ami s'eſt flatté d'une eſpérance vaine.

LE COMTE

D'Olban ?

AMÉLIE.

N'eſt point aimé. Dites lui franchement.
Qu'il ne doit plus ſonger à cet engagement.
L'honnête-homme jamais ne peut trouver de charmes
A des nœuds qu'une femme arroſe de ſes larmes.
Dites-lui...

LE COMTE.

Moi, Madame ? Y penſez-vous, hélas !
Qu'au ſein de mon ami je porte le trépas ?
Que dans le déſeſpoir je plonge un miſérable...
Que peut-être déja trop d'infortune accable.
Ah ! que m'apprenez-vous ? elle ne l'aime pas !
Ciel ! voilà le ſeul coup qui lui reſtoit à craindre.
O malheureux ami !

AMÉLIE.

Cécile eſt plus à plaindre.
Je la vois ; laiſſez-nous, & courez la ſervir.

LE COMTE *en s'en allant, tandis qu'Amélie va au-devant de Cécile.*

Non, cet ordre eſt cruel, je ne puis le remplir.

SCENE IV.

SCENE IV.

AMÉLIE, CÉCILE.

CÉCILE.

Je le dois, je le veux, j'y ſuis déterminée.
Qui, je le ſuis enfin. Contre cet hyménée
Je ſens plus que jamais mon cœur ſe révolter.
Je ne puis : ſur ma main qu'il ceſſe de compter.
Je lui découvrirai les ſecrets de mon ame.
Il verra qu'attachée à ſa premiere flamme,
Par un charme plus fort que le tems & que moi,
Elle eſt, mon cher André, toujours pleine de toi !

AMÉLIE.

Qui put vous déſunir ? Par quel malheur, Cécile ?...

CÉCILE.

On craignit qu'à l'erreur mon cœur ne fût docile,
Et ma mere en mourant exigea d'un époux
Qu'il s'oppoſât lui-même à des liens ſi doux.
Hélas ! que pour tous trois cette loi fût cruelle !
Mais mon pere en pleurant y demeura fidele.
Il fallut nous quitter ; juge de nos adieux.
Voulant nous ſéparer, nous embraſſant encore...
Ce ſpectacle toujours eſt préſent à mes yeux,
Et nourrit dans mon cœur l'ennui qui le dévore.

AMÉLIE.

Que devinrent enfin ces hôtes ſi chéris ?

En quels lieux...

CÉCILE.

Lisimon, son épouse & leur fils
Dans un hameau voisin d'abord se retirerent,
Et du pays bientôt tout-à-fait s'éloignerent.
Vers ce tems-là d'Orfeuil, revenant de Cadix,
Passa par la Rochelle, & s'en vint chez mon pere
Commander quelque ouvrage. Il m'y vit; je lui plus,
Quoique je fusse alors loin de songer à plaire.
On conclut mon hymen; & je m'y résolus,
Parce que je voyois toucher à la vieillesse
Mon pere dont le sort allarmoit ma tendresse.
Mais de mon sacrifice, hélas! il jouit peu.
A peine il m'avoit vu former ce triste nœud,
Qu'allant dans le tombeau se rejoindre à ma mere,
Sans regrets dans mes bras il finit sa carriere.
Heureuse! si plutôt la mort tranchant mes jours,
De mes longues douleurs eût abrégé le cours!

AMÉLIE.

O femme vertueuse autant qu'infortunée!
Quel modele accompli le Ciel nous offre en vous!
Toujours à votre sort soumise & résignée,
Vous n'en fites pas moins le bonheur de l'époux
A qui vous gémissiez de vous voir enchaînée.

CÉCILE.

Ah! tu ne conçois pas quels tourmens j'ai soufferts,
Que l'hymen est affreux, quand détestant nos fers,

Martyres d'une chaîne, à des amans si douce,
Dans les bras d'un mari que notre cœur repousse,
Son amour nous accable, & qu'il faut par devoir
Feindre des sentimens que l'on ne peut avoir !
Oui, je puis l'attester, d'une femme sensible,
En des liens pareils, le destin est horrible ;
Et tout ce que pour nous la vertu fait alors,
C'est que dans cet enfer nous sommes sans remords.

AMÉLIE.

Et n'avez-vous depuis jamais eu de nouvelle
Du malheureux André, de ses dignes parens ?

CÉCILE.

Non. Puisse, hélas ! de Dieu la bonté paternelle
Avoir versé sur eux ses bienfaits les plus grands !
Puisses-tu, cher amant, moins tendre & plus tranquile,
Ne te plus souvenir de ta triste Cécile,
Et loin d'elle goûter ce repos, ce bonheur
Que jamais loin de toi ne trouvera mon cœur !

AMÉLIE.

Comment ? Vous ignorez....

CÉCILE.

Ils ont changé d'asyle.
Quand mon époux vivoit, il ne convenoit pas
Que j'en fusse occupée, & depuis son trépas
Mes recherches, mes soins, tout devient inutile.
Non, je n'espere pas de jamais le revoir.

A de nouveaux liens si ma main se refuse,
Ne crois pas que ce soit dans ce frivole espoir,
Ni qu'à ce point, hélas! je me flatte & m'abuse.
Mais libre maintenant, n'obéissant qu'à moi,
Sans un crime réel puis-je engager ma foi,
Lorsqu'aux pieds des autels je sentirois mon ame
Démentant mes sermens, brûler d'une autre flamme?
Non, d'Olban, c'en est fait, il n'y faut plus songer.
Par vertu, par devoir, par égard pour vous-même,
Je ne peux... le voici. Qu'il vienne me juger,
Qu'il voie & qu'il prononce. Ah! s'il est vrai qu'il m'aime,
Répondre à ses desirs, ce seroit l'outrager.

SCENE V.

CÉCILE, AMÉLIE, M. D'OLBAN.

D'OLBAN *à Cécile.*

Je crois que mon aspect doit ici vous surprendre,
Madame, & j'avouerai que je ne comptois pas
Moi-même de si près suivre à Toulon vos pas.
Dans ce siecle pourtant à tout il faut s'attendre.

CÉCILE.

On a donc à la fin jugé votre procès,
Et vous nous en venez annoncer le succès.
Il est gagné sans doute.

D'OLBAN.

Il eſt perdu, Madame.

CÉCILE.

Perdu? Ciel! Qu'entends-je!

D'OLBAN.

Oui, vous ne l'auriez pas cru?
C'eſt bien peut-être auſſi l'Arrêt le plus infâme,
Le plus impertinent qu'on ait jamais rendu.
Des fripons qu'on devoit pendre en bonne Juſtice,
Dont je n'ai pas voulu devenir le complice,
Que l'on connoît par-tout pour de francs ſcélérats,
Eh bien, ils ſont abſous, & c'eſt moi qu'on condamne.
Tout ce qu'ont de reſſort l'intrigue, la chicane,
Ce que peut la faveur, (& l'on n'en manque pas
Quand on a de l'argent; les protecteurs s'achetent,
Et ſans honte à préſent à l'enchere ſe mettent):
J'ai tout eu contre moi. Je me vois ruiné,
Je ſuis indignement opprimé, condamné:
Pourquoi? pour avoir fait ma charge avec courage;
Pour m'être ſoulevé contre le brigandage
De coquins ſur leſquels je dus avoir les yeux,
On ne m'eût pas puni ſi j'avois fait comme eux.

AMÉLIE.

Quoi! Monſieur? tous vos biens, cette fortune immenſe...

D'OLBAN.

En d'autres mains, Madame, elle paſſe à préſent.

CÉCILE.

Le Jugement du moins n'a rien de flétriffant ?

D'OLBAN.

Non, & je l'avouerai, c'eft une inconféquence.
Mais ils vouloient mon bien, les fcélérats l'ont pris,
Et m'ont laiffé l'honneur, dont ils n'avoient que faire.
Que m'importe, après tout, cette vaine chimere,
Ce renom dont on eft fi follement épris ?
L'honneur réfide en nous, & non dans ce que penfe
Un monde fot, méchant, dont toujours l'ignorance,
Le caprice ou l'erreur guident l'opinion;
Qui loue aveuglément & blâme fans raifon.
Ah ! l'homme vertueux, le fage véritable,
Qui connoît une fois ce public méprifable,
Apprend à fe paffer de réputation,
Ou dans fon propre cœur il établit la fienne.
Après ce que j'éprouve, après ce que je voi,
Il me fuffit d'avoir votre eftime & la mienne;
Le refte des humains n'exifte plus pour moi.

CÉCILE.

N'en doutez pas, Monfieur; je vous rends la juftice
Qu'on vous devoit ailleurs. Quelquefois l'artifice
Aux yeux des Magiftrats cache la vérité;
Ils jugent mal fouvent avec de l'équité.

D'OLBAN.

Eh non, il n'en eft plus dans le fiecle où nous fommes;
Madame, vous jugez trop bien de tous les hommes.

Les cruels m'ont appris à penſer autrement.
Ils ſont tous faux, pervers, faits de la même fange;
On les connoît ſur-tout alors que le ſort change.
Mes amis m'entouroient, quand de ce Jugement
On m'eſt venu porter la fatale nouvelle:
Auſſi-tôt chacun d'eux m'embraſſe triſtement,
M'aſſure de nouveau d'une amitié fidelle,
Crie à l'iniquité, plaint mon ſort & s'enfuit.
Je retourne chez eux, leur portier m'éconduit;
Je les vois dans la rue, ils détournent la tête,
Et redoublent le pas, quand près d'eux je m'arrête.
C'eſt ainſi qu'eſt le monde: ah! je le connois bien!
L'on offre tout à ceux qui n'ont beſoin de rien:
Mais pour les malheureux, ils ne trouvent perſonne,
Une pitié ſtérile eſt tout ce qu'on leur donne;
On les plaint froidément, encore eſt-ce de loin;
De leurs maux qu'on néglige on craint d'être témoin;
Enfin, la ſolitude autour d'eux eſt affreuſe,
Comme ſi leur approche étoit contagieuſe.

CÉCILE.

Cette inhumanité n'eſt pas dans tous les cœurs.
Non, Monſieur; ſi l'on voit des gens durs, inflexibles,
Il eſt pourtant encor quelques ames ſenſibles,
Qui, des infortunés partageant les douleurs,
Recueillent leurs ſoupirs & tariſſent leurs pleurs.
Vous avez des amis, peut-être plus ſolides,
Qui ſe croiront heureux, ſi vous leur permettez...

D'OLBAN.

Madame, il eſt trop vrai, vous ſeule me reſtez.
Environné par-tout de méchans, de perfides,
Vous êtes mon réfuge & mon dernier recours,
Vous allez décider du deſtin de mes jours,
Et finir pour jamais ou combler ma miſere.
Je ne vous dirai plus combien vous m'êtes chere;
Vous le ſavez aſſez. Avant ce coup fatal,
Tandis qu'à votre ſort le mien étoit égal,
Brûlant à vos genoux de l'amour le plus tendre,
Je briguois une main, à laquelle en mourant
Votre mari daigna m'ordonner de prétendre.
Ma fortune eſt changée, & je ſuis maintenant
Par un revers affreux réduit à l'indigence:
Mais le ſort ne m'a point fait changer avec lui.
Comme autrefois je fus riche ſans inſolence,
Je ſaurai ſans baſſeſſe être pauvre aujourd'hui.
Je viens vous déclarer qu'ici mon infortune
Ne doit auprès de vous rien faire en ma faveur;
Car votre ame n'eſt pas de la trempe commune,
Et je ne vous veux point devoir à mon malheur.
Oubliez qu'un époux, dont vous étiez chérie,
Souhaita cet hymen en terminant ſa vie;
Oubliez que ſans vous je devois hériter
Des biens dont ſon amour vous a ſeule enrichie:
Ce n'eſt que votre cœur qu'il vous faut conſulter.
Gardez que la pitié ſur-tout s'y faſſe entendre,
Je n'en ai pas beſoin. Si vous ne trouvez point

Dans le fond de votre ame un ſentiment plus tendre ;
Si l'amour à l'eſtime en effet ne s'y joint,
A vous, à votre main, Madame, je renonce.
Je reviendrai bientôt ſavoir votre réponſe ;
Adieu, conſultez-vous, je vous laiſſe y ſonger.

SCENE VI.

CÉCILE, AMÉLIE.

CÉCILE.

Eh bien, ma chere, eh bien, ſuis-je aſſez malheureuſe ?
Vois l'abîme où le ſort vient de me replonger.

AMÉLIE.

A vous perſécuter ſa conſtance eſt affreuſe ;
Mais...

CÉCILE.

Il eſt ruiné !

AMÉLIE.

Dans ſon adverſité
On peut le ſecourir, ſans qu'il faille....

CÉCILE.

Que faire ?
Il n'a plus rien ; je ſuis ſa reſſource derniere !

AMÉLIE.

J'apperçois un forçat qui vient de ce côté ;
Retirons-nous, Madame.

CÉCILE.

O ma chere Amélie!
Pense, pense à d'Olban : le voilà ruiné.
Veux-tu qu'en cet état il soit abandonné ?

AMÉLIE.

Non, il est des moyens.... mais rentrons, je vous prie.
Voyez, cet homme approche, il a quelque dessein.
Nos gens sont éloignés. Pardonnez ma foiblesse ;
De ma frayeur ici je ne suis pas maîtresse.

CÉCILE.

Oui, rentrons. Ah ! quel coup ! quel étrange destin !
O Ciel ! est-ce donc peu du malheur qui m'opprime !
Et des malheurs d'autrui dois-je être encor victime ?

SCENE VII.

ANDRÉ *seul.*

Les voilà qui s'en vont ! Elles semblent me fuir !
L'épouvante à ma vue a paru les saisir,
Et mon abord ici fait qu'elles se retirent.
Je ne puis les blâmer : leur crainte est juste, hélas !
Enchaîné, confondu parmi des scélérats,
Je partage l'horreur & l'effroi qu'ils inspirent.
Ah ! je m'y suis mal pris. Près d'elles je devois
Par quelqu'un de leurs gens, tâcher d'avoir accès.



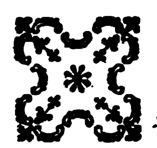
[illegible] parmi des [illegible]
[illegible] qu'ils [illegible]

T. II

Leur pays eſt le mien. Cette raiſon peut-être
Les intéreſſera pour moi plus vivement.
Les femmes ont le cœur tendre, compatiſſant;
Pour les ſentimens doux ce ſexe paroît naître,
Et formé pour aimer, s'attendrit aiſément.
O digne & triſte objet d'une funeſte flamme!
Vous, dont le ſouvenir vit toujours dans mon ame!
Pour qui je brûle encor de cette même ardeur,
De ce feu qui jadis nous charmoit l'un & l'autre,
Quand nous penſions toucher au comble du bonheur;
Que ne puis-je en ces lieux trouver dans quelque cœur
La ſenſibilité qui régnoit dans le vôtre,
Sa bonté généreuſe & ſon humanité!
L'auriez-vous dit, hélas! vertueuſe Cécile!
(Pardonnez, ſi ce nom ſi cher, ſi reſpecté
M'échappe dans un lieu par l'opprobre habité.)
L'auriez-vous dit, qu'un jour la chaîne la plus vile?...
Sort injuſte & barbare, avois-je mérité?...
Mais que dis-je? à préſent ſur ce même rivage
Mon pere gémiroit, ſi pour lui mon amour
Ne m'eût fait librement demander l'eſclavage.
C'eſt pour lui qu'enchaîné dans ce triſte ſéjour...
Hélas! en mes malheurs j'aurois plus de conſtance,
Si le Ciel ſur moi ſeul épuiſoit ſa vengeance.
Peut-être l'infortune accable mes parens.
Soulagez-les, mon Dieu!... s'ils ſont encor vivans.
Je mouille en vain ces bords de mes larmes ameres,
Et l'heure me rappelle au vaiſſeau déteſté,

A ce séjour de honte & de calamité.
Allons : mais si je vois sortir ces étrangeres,
J'irai prier alors quelqu'un de leurs valets,
De vouloir à leurs pieds conduire un misérable :
J'y mettrai ma douleur, mes peines, mes souhaits ;
Elles auront pitié du destin qui m'accable.

Fin du second Acte.



ACTE III.

SCENE PREMIERE.

CÉCILE, AMÉLIE.

CÉCILE.

VIENS me féliciter du triomphe pénible
Que je remporte enfin ſur ce cœur trop ſenſible.
J'épouſerai d'Olban. Je l'ai fait avertir ;
Pour avoir ma réponſe il doit bientôt venir :
Oui, qu'il vienne, je vais lui donner ma parole.
Une ſeconde fois, ma chere, je m'immole.

AMÉLIE.

Hélas ! qu'un tel parti doit vous avoir coûté !

CÉCILE.

J'ai combattu beaucoup, j'ai long-tems réſiſté.
J'étois au déſeſpoir, & d'un effort ſemblable
Je n'aurois jamais cru que mon cœur fût capable.
Je ſens de la vertu l'enthouſiaſme heureux.
Suivons, puiſqu'il le faut, un devoir rigoureux.
Nous n'avons qu'un inſtant à reſter ſur la terre,
Dans cet inſtant du moins au Ciel tâchons de plaire.
Qu'une ſi courte vie a pourtant de douleurs !
Et qu'elle paroît longue à paſſer dans les pleurs !

AMÉLIE.

Vous n'en verserez plus. Non, ma chere Cécile,
Et le Ciel...

CÉCILE.

Je ne sais, mais je l'ose espérer.
Il me semble déja que je suis plus tranquille.
Mon cœur moins agité commence à respirer;
De ce calme imprévu moi-même je m'étonne.

AMÉLIE.

Tel est de la vertu le favorable effet.
Au plus grand sacrifice, alors qu'elle l'ordonne;
Elle attache toujours un charme, un prix secret.
Vous avez triomphé d'une inutile flamme:
Libre enfin...

CÉCILE.

Que dis-tu? moi? je n'ai plus d'amour?
André ne m'est plus cher? Ah, peut-être mon ame
Jamais de tant de feux n'a brûlé qu'en ce jour.
Avec le même excès je l'aime, je l'adore.
Je trouve du plaisir, en me sacrifiant,
A penser que de lui je suis plus digne encore.
A ma place, me dis-je, il en feroit autant,
Et cette douce idée en secret m'encourage,
Console mon esprit, l'affermit davantage.
Tu ne l'as pas connu, cet amant généreux,
Tu ne sais pas combien il étoit vertueux.
Jamais....

AMÉLIE.

Voici d'Olban. Cécile, je vous quitte.
Souffrez que ſans tarder le Comte apprenne auſſi
Que vous allez enfin rendre heureux ſon ami.
Je cours l'en informer.

SCENE II.

CÉCILE, M. D'OLBAN.

CÉCILE.

QUOI! je ſuis interdite!
En le voyant déjà je commence à trembler!...
Remettons-nous, il n'eſt plus tems de reculer.

D'OLBAN.

A vos ordres, Madame, empreſſé de me rendre,
Plein de crainte & d'eſpoir, de vous je viens apprendre
Ce que vous daignerez ordonner de mon ſort.

CÉCILE.

Si ma main... en effet peut le rendre propice...
Elle eſt à vous, Monſieur; que l'hymen nous uniſſe.

D'OLBAN *lui baiſant la main avec tranſport.*

Ah! que je la reçois, Madame, avec tranſport!
De ma félicité mon ame eſt enyvrée.
Mes deſtins ſont changés. Cette main adorée
Efface tous les maux que les hommes m'ont faits.

Je leur pardonne tout. Qu'importe désormais
Que le crime à mes yeux couvre par-tout la terre?
A la vertu du moins il reste un sanctuaire,
Votre cœur est son temple, & je vais l'habiter.

CÉCILE.

Vous savez l'amitié que j'ai pour Amélie.
D'une part de mes biens j'ai voulu la doter,
Afin qu'avec le Comte elle pût être unie.
Mais il m'en reste assez...

D'OLBAN.

Eh! que me parlez-vous
De fortune, de biens? Je les méprise tous.
Par ce don généreux en faveur d'une amie,
A mes regards encor vous êtes enrichie.
Le Comte aussi m'est cher, & sans-doute il m'est doux
De voir que nous allons tous être heureux ensemble.
Ah! puisqu'ici du Ciel la bonté nous rassemble,
Daignez céder, Madame, à notre empressement,
Et qu'à jamais béni par les uns & les autres,
Ce jour fixe à la fois leurs destins & les nôtres!

CÉCILE.

Vous avez ma parole; il faut dès ce moment
Que je regle mes vœux, mes desirs sur les vôtres.

D'OLBAN.

Je vais pourvoir à tout, & reviens à l'instant.

(*A part, en s'en allant.*)

Voyons de mon malheur si ce jour me délivre,
Si le sort dans ses bras osera me poursuivre.

SCENE III.

SCENE III.

CÉCILE *seule.*

DANS mes bras ! ... Quoi ! pour lui ces bras vont donc
s'ouvrir !
Un nœud indissoluble avec lui va m'unir !
On a pu m'arracher cette promesse affreuse !
Qu'ai-je fait ? qu'ai-je dit ? est-il vrai, malheureuse... ?
Eh bien, oui, cher amant, il recevra ma foi ;
Mais l'amour, mais le cœur seront toujours à toi.
Je vais dans les regrets finir ma triste vie :
Me punisse le Ciel, si jamais je t'oublie !
Ma consolation, mon unique plaisir,
Mon emploi le plus doux, jusqu'à ce que je meure,
Seront de conserver ton tendre souvenir,
De m'occuper de toi, d'y songer à toute heure,
De gémir en secret sur la fatalité
Qui, ne permettant pas qu'on trouvât ta retraite,
Rendit vaine par-tout ma recherche inquiete.
Sur quels bords inconnus le sort t'a-t-il porté ?
Dans quels bois, quels déserts te caches-tu, barbare ?
Quel pays, quelle mer maintenant nous sépare ?
Que ne viens-tu ? . . . Mais non, non, reste désormais ;
En quel lieu que tu sois, ah ! ne reviens jamais,
Tu reviendrois trop tard ! . . . Où donc est Amélie ?
D'où vient que . . . mais c'est elle.

SCENE IV.

CÉCILE, AMÉLIE.

CÉCILE *courant se jetter dans les bras d'Amélie.*

Il est fait, mon amie,
Ce cruel sacrifice ! il est fait, j'ai promis.
Peux-tu m'abandonner dans l'état où je suis ?

AMÉLIE.

Eh ! quoi ? je vous retrouve affligée, abattue ?
Cécile, en vous quittant me serois-je attendue
A ce prompt changement ? Tout-à-l'heure à vous voir
On eût dit....

CÉCILE.

Je tâchois de m'aveugler moi-même.
J'espérois (fol espoir d'une douleur extrême !)
Me donner de la force, en feignant d'en avoir.
Je m'étois étourdie, & ce moment d'yvresse
M'a mieux livrée ensuite à toute ma foiblesse.
Je l'épouse ce soir !... Nous irons toutes deux
Former en même tems ces redoutables nœuds.
Mais quelle différence, hélas !

AMÉLIE.

O mon amie !
Que ne puis-je pour vous, aux dépens de ma vie....

CÉCILE.

Je ſerai près de toi. L'aſpect de ton bonheur,
Quand je tendrai mes mains à cette chaîne affreuſe,
De ce moment peut-être affoiblira l'horreur.

AMÉLIE.

Eſpérez plus; le Ciel vous fit trop vertueuſe
Pour ne pas à la fin devoir vous rendre heureuſe.
Vous eſtimez d'Olban. L'habitude, le tems
Feront naître pour lui de plus doux ſentimens,
Et l'on vient quelquefois à trouver mille charmes
Aux ſuites d'un hymen commencé dans les larmes.
Peut-être pourrez-vous oublier....

CÉCILE.

Non, jamais.
De cet amant chéri je vois toujours les traits,
Je ne peux un moment écarter ſon image.
Veux-tu que je te diſe encore davantage?
A préſent même, hélas! il me ſemble le voir,
Me reprochant déjà mon nouveau mariage,
Mettre à mes pieds ici ſes pleurs, ſon déſeſpoir.
Je ne ſais quelle voix dans le fond de mon ame
Semble crier, « arrête, il vient, il eſt tout près.
» L'éclat de la vertu releve ſes attraits,
» Garde-toi d'achever & de trahir ſa flamme! »
Oui, tu peux me blâmer, mais ce preſſentiment
Me tourmente avec force, il me trouble & m'accable.
Je crois qu'il ſera vrai. Tu verras ſûrement,

Dès que j'aurai formé ce lien déplorable,
Tu verras le destin me ramener André;
Je le retrouverai, te dis-je, & j'en mourrai.

AMÉLIE.

Eh! pourquoi voulez-vous accroître ainsi vos peines
Par des illusions si tristes & si vaines?

SCENE V.

CÉCILE, AMÉLIE, PICARD.

PICARD à *Cécile*.

MADAME, un des forçats qui sont là sur ce bord,
Demande à vous parler. Il m'a vu près du port,
Et m'est venu prier d'une façon touchante
De tâcher d'obtenir cette grace de vous.
Il a dans son malheur l'air honnête & bien doux.
Je m'en suis informé, tout le monde le vante;
On dit que dans la ville il est considéré,
Et, si vous permettez, je vous l'amenerai.
C'est un galérien d'une espece nouvelle.

CÉCILE.

Qu'il vienne.

AMÉLIE *au laquais*.

Cependant tenez-vous près d'ici,
Ne vous éloignez point, au cas qu'on vous appelle.

SCENE VI.

CÉCILE, AMÉLIE, ANDRÉ.

AMÉLIE.

Que veut donc ce forçat! Quel eſt... mais le voici.
C'eſt lui qui ce matin...

CÉCILE.

Sa démarche eſt timide,
Il s'avance à pas lents.

ANDRÉ *s'arrêtant dans le fond du théâtre.*

A l'eſpoir qui me guide
Quelle frayeur ſe mêle! Ah! que je ſuis troublé!
Non, la honte jamais ne m'a tant accablé,
Et jamais la fierté, qu'inſpire l'innocence,
Pour ſoutenir mon cœur n'eut ſi peu de puiſſance.

CÉCILE *tirant ſa bourſe & y prenant de l'argent.*

C'eſt un infortuné. Faut-il être inhumains
Parce qu'il fut coupable? Il n'eſt que plus à plaindre,
Et je veux l'aſſiſter.

AMÉLIE *à André qui ſe tient éloigné.*

Approchez ſans rien craindre.

CÉCILE *lui préſentant de l'argent.*

Tenez; que ce ſecours ſoulage vos deſtins!

ANDRÉ *se reculant sans prendre l'argent, & levant les mains au Ciel.*

Vous m'exaucez, mon Dieu! je trouve enfin une ame
Sensible à mes douleurs.

(Puis s'avançant vers Cécile, les yeux baissés & dans une posture suppliante.)

Oui, sans doute, Madame,
Vous les pouvez finir... Je suis trop malheureux
Pour qu'à mes maux ici l'argent puisse rien faire.
Ce sont d'autres bontés, Madame, que j'espere;
Et je viens implorer des soins plus généreux.

CÉCILE *à part, fixant le galérien avec un mouvement de surprise.*

Quel son de voix! quels traits!

ANDRÉ.

J'eus un pere... une mere....
Hélas! les ai-je encore?... Un silence profond
Me laisse dès long-tems ignorer ce qu'ils font.

CÉCILE *à part.*

O Dieu!

ANDRÉ.

S'ils sont vivans, leur misere est extrême.
Vous êtes, m'a-t-on dit, de la Province même
Ou, depuis mon malheur, ils ont pu retourner.
Madame, daignez prendre & leur faire donner
Cet argent amassé par un travail pénible.
Faites leur dire...

CÉCILE *prenant la bourſe que lui préſente André.*

Quoi ?

ANDRÉ.

Qu'à ſon ſort peu ſenſible
Leur fils ne pleure ici, ne gémit que ſur eux,
Et qu'au milieu des fers...

CÉCILE *à part.*

Si j'en croyois mes yeux...
J'en rougis.

AMÉLIE.

Il me touche.

CÉCILE *ſe retournant vers Amelie.*

O Ciel ! ô mon amie !

AMÉLIE.

Comment concilier des ſentimens ſi grands
Avec ces fers honteux, ces marques d'infamie !

CÉCILE.

(*A part*) (*A André.*)
Non, il n'eſt pas poſſible... Eh bien donc, vos parens ?
En quels lieux étoient-ils, lorſque vous les quittâtes ?
Dites-moi dans quel tems vous vous en ſéparâtes ?
Si je peux vous ſervir, je m'en applaudirai.
Depuis quand n'avez-vous reçu de leurs nouvelles ?

ANDRÉ *toujours les yeux baiſſés.*

Depuis plus de ſept ans que des chaînes cruelles
Me retiennent.

CÉCILE.

Sept ans !

ANDRÉ *toujours les yeux baissés.*

Quand je m'en séparai
Pour venir habiter ce rivage funeste,
A peine en Languedoc nous établissions-nous.
Nous quittions la Rochelle, où la Bonté Céleste
Nous avoit fait long-tems jouir d'un sort plus doux.

CÉCILE *vivement.*

Que dis-tu ? La Rochelle ?... Et c'est votre patrie ?

ANDRÉ.

Oui, Madame.

CÉCILE.

Achevez. Que mon ame est saisie !
Vos parens ?...

ANDRÉ.

Sont sans nom, dans un rang ignoré.

CÉCILE.

Chaque mot qu'il me dit est un trait de lumiere.
Connois-tu Lisimon ?

ANDRÉ *levant alors les yeux sur Cécile avec étonnement.*

Lisimon ? C'est mon pere,
Madame.

CÉCILE *en se reculant & poussant un grand cri.*

C'est ton pere !... Ah ! malheureux André !
(*Elle tombe évanouie entre les bras d'Amélie.*)

ANDRÉ *avec saisissement.*

Ciel ! quel nom m'a frappé ? Que vois-je ? Est-ce bien
elle ?

AMÉLIE *soutenant Cécile.*

Elle est sans connoissance... Hola ! Picard, Lucelle,
Accourez, venez tous. Dieu ! quel événement !

ANDRÉ *fixant Cécile & tout hors de lui-même.*

Quel coup de foudre, ô Ciel ! Ah ! Cécile ! Cécile !

AMÉLIE *aux laquais qui arrivent avec précipitation.*

Venez donc, hâtez-vous. Il la faut promptement
Emporter au logis. Il sera plus facile
De lui donner alors tous les secours qu'il faut.
(*Puis collant sa bouche sur celle de Cécile.*)
O malheureuse amie !

CÉCILE *revenant de son évanouissement, & regardant autour d'elle avec inquiétude.*

Est-il loin ? Quoi ! sitôt !
Où donc est-il allé ? Quelle raison soudaine...
Ah !... je le vois enfin !... En quel état, mon Dieu !...
Mais que veulent ces gens ?

AMÉLIE.

Souffrez qu'on vous emmene.

CÉCILE.

Moi ?

AMÉLIE.

Vous avez besoin de vous remettre un peu.

Votre saisissement vient d'être tout-à-l'heure
Si violent, qu'il faut...

CÉCILE.

Il faut que je demeure.
Oui, je veux lui parler. Qu'ils se retirent tous.
Éloignez-vous, vous dis-je? Allez.

(Les laquais se retirent.)

ANDRÉ.

Est-ce donc vous,
Est-ce vous, ma Cécile? Amante toujours chere!
Permettez qu'à vos pieds...

(Il s'avance vivement pour se jetter aux pieds de Cécile; mais à peine a-t-il mis un genou à terre, que se relevant soudain, il se détourne avec effroi.)

Que fais-tu, malheureux?
Où t'alloit emporter une ardeur téméraire?
Ah! j'oubliois... Voici, voici l'instant affreux
Où je sens tout le poids du destin qui m'accable!

(Il va s'appuyer contre un mur, dans l'attitude d'un homme accablé de douleur, & en poussant de longs sanglots.)

AMÉLIE.

C'est donc là cet André!.. Rencontre épouvantable!
Puisqu'il étoit ainsi, falloit-il le revoir?

CÉCILE *regardant tristement André.*

Il paroît agité d'un sombre désespoir.
Allons à lui... Mais Dieu! que pourrai-je lui dire?



[illegible] [illegible] brillant [illegible]

O[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le poids du destin [illegible]

[illegible]

(*Elle s'avance vers André.*)

Malheureux, devant qui mon ame se déchire,
Modère ta douleur; reconnois une voix
Qui sut, en d'autres tems, la calmer tant de fois.
Ah! que ces tems sont loin! Quel changement terrible
Leur a pu succéder!... Hélas! comment mes yeux
L'auroient-ils reconnu dans ces indignes lieux,
Sous cet infâme habit, en cet état horrible!

ANDRÉ.

Que dire? où me cacher? O terre, entrouvre-toi!
A sa vue, à ses pleurs, terre, dérobe-moi!

CÉCILE.

Le fils de Lisimon!... d'un si vertueux pere!...
Celui dans qui j'adis j'eus un amant, un frere!...

ANDRÉ *ayant quitté sa premiere attitude, & levant les yeux au Ciel.*

Vous entendez, mon Dieu! ce reproche accablant;
J'en dévore à vos yeux l'amertume effroyable,
Et pourtant vous savez de quoi je suis coupable!

CÉCILE *paroissant rêver profondément.*

Plus je songe au passé, moins je conçois comment...

AMÉLIE.

Quelque écart... une faute... un oubli d'un moment.
Lorsque de son malheur nous apprendrons la cause,
Peut-être dirons-nous qu'on eût dû le punir
Avec moins de rigueur.

CÉCILE *à André.*

Je voudrois, & je n'ose
T'interroger... Je crains de te faire rougir.

ANDRÉ.

Rougir? Ah! ma Cécile! Il eſt donc véritable?
A vos regards enfin je parois mépriſable!
Vous croyez en effet que c'eſt le crime...

CÉCILE.

Hélas!
Si j'en pouvois douter, que je ſerois heureuſe!

ANDRÉ.

Votre ame a pu s'ouvrir à cette idée affreuſe!
Qu'un autre l'eût penſé, je ne m'en plaindrois pas:
Mais vous?

CÉCILE.

Eh! malheureux! que veux-tu que je penſe?

ANDRÉ.

J'avois crû qu'on devoit davantage eſtimer
Un cœur qui, ſans vertu, n'eût oſé vous aimer,
Qui vous adore encor.

CÉCILE *en treſſaillant.*

Quoi! malgré l'apparence!...
Ah! j'en mourrois de joie, & tous mes ſens d'avance...
Mais ces chaînes? ces fers? ce ſéjour plein d'horreur?

ANDRÉ.

Je n'ai point de remords. Plût à Dieu que mon cœur

Ne me tourmentât pas plus que ma conſcience !

CÉCILE *avec tranſport.*

Le mien avidement reçoit cette eſpérance.
Parle donc, hâte-toi de me tirer d'erreur.
De quoi t'accuſoit-on ? Quel complot déteſtable
T'a pu faire traiter comme un vil criminel ?
Explique ce myſtere horrible, inconcevable.

ANDRÉ.

Je ne le puis.

CÉCILE.

Comment ? Tu ne le peux, cruel !
Te juſtifier ?

ANDRÉ.

Non, ſans me rendre coupable.

CÉCILE *en pleurant.*

Va, tu ne l'es que trop. Laiſſe-moi, malheureux.
Tu te tais, mais j'entends ce ſilence odieux.
Toi ! des ſecrets pour moi ! des ſecrets !..Ah ! parjure !
En avois-tu jadis, quand ton ame étoit pure ?

ANDRÉ.

J'en ai ſi peu pour vous, que ſur ces triſtes bords
Si le crime en effet eût conduit ma jeuneſſe,
Dans votre ſein moi-même, en pleurant ma foibleſſe,
J'en aurois dépoſé la honte & les remords.
Mais je ſuis innocent. C'eſt un ſecret terrible,
Un ſecret que m'impoſe un devoir inflexible.

Il ne m'appartient pas, & vous le trahiriez.

CÉCILE.

Moi ?

ANDRÉ.

Plus je vous suis cher, moins vous le garderiez.
Vous céderiez, Cécile, au malheur qui m'accable ;
Je serois libre alors, & je serois coupable.
Vous pleurez, chere amante ?..... Ah ! si je vous disois....
Pleurez mon infortune, & non pas mes forfaits.
Je sais que tout m'accuse.... Eh bien, tout vous égare.
La vertu nous unit, le malheur nous sépare.
Ne demandez plus rien. Adieu, Cécile, adieu.
Pour ne me voir jamais quittez ce triste lieu,
Tâchez de m'oublier ; mais, je vous en conjure,
Pensez à mes parens.

SCENE VII.

CÉCILE, AMÉLIE, M. D'OLBAN, LE COMTE.

D'OLBAN *à Cécile.*

MADAME, on a fini ;
Les contrats sont dressés, & pour la signature
Nous venons.... Me trompé-je ? O Ciel ! que vois-je ici ?
Cécile, vous pleurez ?

LE COMTE *à Amélie.*

Et vous, Madame, aussi ?

AMÉLIE.

Eh ! qui ne pleureroit ?

CÉCILE *portant la main à son front.*

Ma tête s'embarrasse.

(*A Amélie.*)

Ma chere, allons-nous-en ; viens, donne-moi ton bras.

D'OLBAN.

Que vient-il d'arriver ?

LE COMTE.

Apprenez-nous, de grace...

AMÉLIE.

Respectez sa douleur, & ne nous suivez pas.

D'OLBAN.

Ma surprise est extrême.

CÉCILE *en s'en allant.*

O quelle destinée !

Qu'ai-je donc fait au sort, & pourquoi suis-je née ?

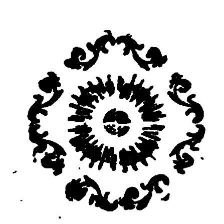
SCENE VIII.

M. D'OLBAN, LE COMTE.

D'OLBAN.

QUEL retour ! je m'y perds, & je n'y conçois rien.
Elle se plaint du sort, elle pleure, soupire :
Qu'a-t-elle ? Qui l'afflige ? & que veut-elle dire ?
Quel accident soudain ? ... Quoi ! se pourroit-il bien
Que ce fût encor moi ? .. Viens ; quoi qu'il en puisse
être,
Quel que soit mon malheur, je prétends le connoître.

Fin du troisieme Acte.



ACTE IV.



ACTE IV.

SCENE PREMIERE.

M. D'OLBAN *seul.*

Je reconnois bien là mon étoile maudite!
Vainement je la fuis, jamais je ne l'évite;
Elle me suit par-tout. Son ascendant fatal
Vient parmi des forçats me chercher un rival!
Mais suis-je ici le seul & le plus misérable!
Quoi! je connois Cécile, & c'est moi que je plains!
Plaignons, plaignons plutôt cette femme adorable!
Méritoit-elle, ô Ciel! d'aussi cruels destins?
Quels sentiments! quelle ame, & noble & généreuse!
Elle alloit s'immoler pour finir mes malheurs,
Me taisoit ses combats, & me cachoit ses pleurs.
Hélas! que je la perde, & qu'elle soit heureuse!
Mais non, le même coup nous écrase tous deux.
La voici. Sa démarche incertaine, égarée,
Montre le désespoir où son ame est livrée.
On entend ses sanglots, la mort est dans ses yeux;
Quel cœur ne se fendroit à ce spectacle affreux?
Oui, la vie à présent est un poids qui m'accable:
Je ne sais comme on peut se souffrir ici bas.

Ah ! la terre est vraiment un séjour effroyable,
Puisque tant de vertu, de mérite & d'appas
N'y sont pas à l'abri d'un sort si déplorable.

SCENE II.

M. D'OLBAN, CÉCILE.

(*Cécile, l'air abattu, les yeux humides, & tenant un mouchoir à la main, s'avance à pas lents, s'arrête souvent, & n'apperçoit point d'Olban qui se retire un peu à l'écart, en la regardant tristement.*)

CÉCILE.

Où vais-je ?...Quel désordre agite tous mes sens ?...
Où porté-je mon trouble & mes pas chancelans ?...
Une pente secrette . . . une force invincible
Malgré moi me ramene à ce rivage horrible ! . . .
Quel espoir m'y conduit, & qu'y viens-je chercher ?
C'est dans ces lieux cruels que j'ai trouvé ma perte,
C'est ici que tantôt ma tombe s'est ouverte.
Ah ! pourquoi donc encor ne m'en puis-je arracher ?
Quel pouvoir étonnant, quel charme enfin m'attire ?
O cœur foible & sanglant, tu ne fais sur ce bord
Qu'enfoncer plus avant le trait qui te déchire !
Tu reviens sur le coup qui t'a donné la mort !
(*Appercevant d'Olban qui s'avance vers elle.*)
Mais que vois-je ? d'Olban ?

(Elle se détourne d'abord, en se couvrant le visage de son mouchoir ; puis elle leve enfin les yeux sur lui, le regarde en pleurant, & ils restent quelques moments l'un & l'autre en silence.)

D'OLBAN.

Je vous entends, Madame ;
Oui, c'est m'en dire assez, & je lis dans votre ame.
Mais j'en ai su trop tard les secrets sentiments.
Croyez que, si plutôt j'avois pu les connoître,
Je vous eusse épargné quelques larmes peut-être :
Ce n'est pas pour vouloir, en ces affreux moments,
M'armer de vos bontés pour croître vos tourments.
Non, Madame, je viens vous rendre une promesse,
Dont je ne me pourrois prévaloir sans bassesse.
Instruit & pénétré de ce que je vous doi,
Sur votre exemple ici je regle ma conduite :
Par un sublime effort vous vous donniez à moi,
En renonçant à vous il faut que je l'imite,
Et je ne peux, hélas ! m'acquitter qu'à ce prix.
Que dis-je ? y renoncer ? Nous resterons unis
Par un lien moins doux, mais aussi respectable.
Le sort fût-il pour moi cent fois plus implacable,
Malgré mon infortune & le sort ennemi,
N'étant point votre époux, je serai votre ami.

CÉCILE.

Si d'adoucir mes maux quelque chose est capable,
C'est vraiment la pitié, la générosité

Que vous daignez montrer pour une infortunée...
Par quels forfaits, mon Dieu, puis-je avoir mérité
Qu'à de ſi rudes coups vous m'ayiez condamnée ?...
Ah ! d'Olban, voyez donc quelle eſt ma deſtinée !
Ce n'eſt qu'après huit ans que je le trouve, hélas !
Et je le trouve... Non, je n'y ſurvivrai pas.

(*Elle porte ſon mouchoir ſur ſes yeux.*)

D'OLBAN.

Ne cachez point vos pleurs, ils ſont trop légitimes.
J'en mêlerai moi-même à ceux que vous verſez ;
Mes malheurs m'aigriſſoient, & vous m'attendriſſez.

CÉCILE.

Ô Dieu !

D'OLBAN.

Vous n'avez pu ſavoir encor quels crimes...

CÉCILE.

Il affirme, il ſoutient qu'il n'eſt pas criminel ;
Je ne ſais rien de plus. Il ſe taît ſur le reſte,
Et s'obſtine à garder un ſilence funeſte.
Qu'imaginer ? que croire en cet état cruel ?
Maintenant Amélie eſt à preſſer le Comte
De faire là-deſſus une recherche prompte.
Nous nous éclaircirons, je crois, par ce moyen.

D'OLBAN.

Vous allez être inſtruite, ils reviennent enſemble.

CÉCILE.

Ah ! que m'apprendront-ils ? Je desire & je tremble.
Peut-être il valoit mieux tout ignorer....

SCENE III.

CÉCILE, M. D'OLBAN, AMÉLIE, LE COMTE.

CÉCILE *regardant le Comte avec embarras.*

Eh bien ?
Que venez-vous enfin m'annoncer ?

LE COMTE.

J'ai moi-même
Cherché par-tout, Madame, avec un soin extrême ;
Mais mon zele, mes soins ont été sans succès.
Il faut que l'on n'ait point apporté son procès.
Voyant de ce côté mon espérance vaine,
J'ai demandé celui qui conduisoit la chaîne
A l'époque où je sais qu'André vint sur ce bord.
En effet, c'étoit là ma ressource derniere,
Et sans doute on en eût tiré quelque lumiere ;
Mais depuis l'an passé ce conducteur est mort.
Ainsi c'est d'André seul, ce n'est que de sa bouche
Que l'on peut aujourd'hui savoir ce qui le touche.
Nous devons nous résoudre à toujours l'ignorer,
S'il persiste à vouloir ne le point déclarer.

CÉCILE.

Il se dit innocent.

LE COMTE.

Cela n'est pas croyable ;
Son état le dément, & prouve contre lui.
Est-ce que dans les fers il seroit aujourd'hui ?
L'auroit-on condamné ?...

D'OLBAN.

Je te trouve admirable ;
Comme si, dans un monde où tout va de travers,
L'homme n'étoit jamais foible, aveugle ou pervers.

AMÉLIE.

Pourquoi donc ce silence ?

D'OLBAN.

Oh ! voilà le mystere.

LE COMTE.

Avouons cependant qu'il n'est pas ordinaire
Que des Juges ainsi....

D'OLBAN.

Jugent mal, n'est-ce pas ?
Tu crois que leurs arrêts sont toujours des oracles.
Si tu plaides jamais, peut-être tu verras
Que quelquefois à gauche ils donnent sans miracles.
En attendant, tu peux t'en rapporter à moi ;
Va, j'en sais, Dieu merci, quelque nouvelle.

CÉCILE.

Eh ! quoi !
Il n'eſt plus vertueux.... il eſt encor ſenſible !
Je n'imaginois pas que cela fût poſſible.
Eſt-ce qu'en y verſant ſes poiſons corrupteurs,
Le crime en même tems n'endurcit pas les cœurs ?
J'avois cru que le vice étouffoit la nature,
Que toujours l'ame tendre étoit honnête & pure.

LE COMTE.

Ah ! Madame, il ne faut qu'un inſtant malheureux ;
Et pour nous l'innocence eſt un dépôt des Cieux,
Qui dans nos foibles mains facilement s'altere.

CÉCILE.

Encor pour ſes parens plein d'un tendre intérêt,
Il cherchoit les moyens d'adoucir leur miſere ;
Il venoit m'implorer pour ſon pere & ſa mere,
Et ce ſoin généreux près de nous l'attiroit !

LE COMTE.

Pour moi, je l'avoûrai, l'équité le demande,
Depuis près de deux ans qu'en ces lieux je commande,
Il s'eſt toujours conduit comme un homme de bien.

AMÉLIE.

Quel contraſte inoui !

D'OLBAN.

Moi, je n'y comprends rien.

LE COMTE.

Du reſte des forçats on le diſtingue, on l'aime ;

Chacun veut l'employer. Je lui donne moi-même
Toute la liberté que ſon état permet,
Et rends ſon eſclavage auſſi doux qu'il peut l'être.

D'OLBAN.

J'entrevois là-deſſous quelque étonnant ſecret
Qu'il faut abſolument parvenir à connoître.
Mon ami, fais venir cet homme ſingulier.
Je veux le voir. S'il garde avec moi le ſilence,
Au défaut de la voix, l'air & la contenance
Diſent la vérité.

LE COMTE.

Je vais vous l'envoyer.

SCENE IV.

CÉCILE, AMÉLIE, M. D'OLBAN.

D'OLBAN *à Cécile.*

Sur tout ce que j'entends, je gagerois d'avance
Qu'il n'eſt pas criminel. Je le ſouhaite au moins ;
Laiſſez-moi débrouiller ce cahos.

CÉCILE.

A vos ſoins
Que ne devrai-je pas, Monſieur, & que j'admire
La grandeur de votre ame en cet événement !
Jamais elle n'a mieux paru qu'en ce moment.

Mon cœur en eſt touché plus que je ne puis dire.
Je penche, comme vous, à le croire innocent.
Si je m'abuſe, helas ! mon erreur m'eſt bien chere.

AMÉLIE.

Le voici qui s'avance.

D'OLBAN *à Cécile.*

Il faut vous retirer.
Je le pénétrerai ; mais il eſt néceſſaire
Que je lui parle ſeul.

CÉCILE.

Oui, nous allons rentrer.
Je me confie aux ſoins que vous voulez bien prendre.
Quel qu'en ſoit le ſuccès, revenez me l'apprendre.
Ce que vous aurez fait décidera mon ſort ;
Vous me rapporterez ou la vie ou la mort.

SCENE V.

M. D'OLBAN, ANDRÉ.

D'OLBAN.

APPROCHE, mon ami ; l'on dit qu'à la Rochelle
De Madame d'Orfeuil tu fus jadis l'amant.
Je ſuis inſtruit de tout.

ANDRÉ.

Eſt-ce ainſi que s'appelle

Celui qui de Cécile eſt le mari ?

D'OLBAN.

Comment ?

Ignorois-tu ſon nom ?

ANDRÉ.

Oui, j'ai ſu ſeulement
Qu'avec un homme riche elle s'étoit unie ;
C'eſt tout ce que j'appris en quittant ma patrie.
Eſt-elle heureuſe au moins ? L'eſt-elle ? Et ſon époux
Connoît-il bien le prix du tréſor qu'il poſſede ?

D'OLBAN.

Son époux ne vit plus.

ANDRÉ, *vivement.*

Il eſt mort, dites-vous ?

D'OLBAN.

Et dans de très-grands biens Cécile lui ſuccede ;
Il l'a faite héritiere.

ANDRÉ.

O Ciel ! qu'ai-je entendu !
De ce fatal hymen le nœud ſeroit rompu !
Cécile eſt libre !... Hélas ! malheureux, que t'importe ?
Quel délire inſenſé t'agite & te tranſporte ?
Oublîras-tu toujours ton état ?

D'OLBAN.

Mon ami,

Tu le peux oublier, si tu n'en es pas digne.
Du crime cependant tes chaînes sont le signe;
Et c'est par les forfaits que l'on arrive ici.
Qu'elle autre voie eût pu t'y conduire ?

ANDRÉ.

Les hommes
Sont-ils justes toujours ?

D'OLBAN.

Toujours ? Non, sur ma foi.
Ils ne sont que méchants dans le siecle où nous sommes.

ANDRÉ.

Eh bien ?

D'OLBAN.

En serois-tu victime, ainsi que moi ?

ANDRÉ.

Je suis innocent.

D'OLBAN.

Va, sans peine je le croi;
Et, si tu me dis vrai, tu ne m'étonnes gueres.
Oui, les honnêtes gens sont sans doute aux galeres,
Car ceux qui n'y sont pas... Mais revenons à toi.
Nous sommes donc tous deux compagnons d'infortune ?
Je viens d'avoir un sort presque pareil au tien;
Et contre les méchants notre cause est commune.
Acheve de m'instruire, & ne me cache rien;
Apprends-moi quel sujet...

ANDRÉ.

Monſieur, je dois le taire;
Et je mériterois en effet mon malheur,
Si je vous en oſois dévoiler le myſtere.
C'eſt un ſecret trop ſaint, il mourra dans mon cœur.
Ne le demandez plus : déjà tantôt Cécile
A fait pour l'arracher un effort inutile;
Jugez après cela ſi vous réuſſirez.
Ah! vous ne ſavez pas, jamais vous ne ſaurez
A quel point j'adorai cette femme accomplie,
Combien je l'aime encor. J'aurois donné ma vie
Pour qu'il me fût permis de contenter ſes vœux,
Et d'arrêter les pleurs qui couloient de ſes yeux.

D'OLBAN.

Écoute, je te vais cauſer de la ſurpriſe;
Mais le Ciel eſt témoin de ma ſincérité.
Je ſuis vrai, tu te peux fier à ma franchiſe.
Ne crois point que ce ſoit par curioſité
Que je te preſſe ainſi. Ma vue eſt différente.
Sache enfin mes motifs; j'aime auſſi ton amante.

ANDRÉ.

Vous l'aimez!

D'OLBAN

Et j'allois devenir ſon mari...

ANDRÉ.

Cécile!

D'OLBAN.

A m'épouſer elle avoit conſenti. . . .

ANDRÉ.

J'étois donc oublié !

D'OLBAN.

Lorſque la deſtinée
T'a fait trouver ici pour rompre un hyménée,
Dont, au fond de ſon cœur, Cécile gémiſſoit.
Ce n'eſt que mon malheur qui la déterminoit
A me donner la main.

ANDRÉ, *avec enthouſiaſme.*

Ah ! voilà bien ſon ame !
C'eſt ainſi qu'elle penſe, & je la reconnois.

D'OLBAN

Elle m'avoit caché ſes ſentiments ſecrets ;
Mais, dès que j'ai connu ſa douleur & ſa flamme,
J'ai renoncé moi-même à former des liens
Qui, terminant mes maux, auroient comblé les ſiens.
Je veux, ſi tu n'y mets un obſtacle invincible,
Vous rendre heureux tous deux.

ANDRÉ.

O Ciel ! eſt-il poſſible ?
Moi, Monſieur, je ſerois . . .

D'OLBAN.

Tu tiens entre tes mains

Le ſort de ton amante & tes propres deſtins,
S'il eſt vrai que tu ſois encore digne d'elle,
A la vertu toujours ſi tu reſtas fidele,
Explique tes malheurs, dis qui les a cauſés,
Parle, l'autel t'attend, & tes fers ſont briſés.

ANDRÉ, *avec transport.*

C'en eſt trop. Eh bien, non, je ne ſuis point coupable;
Apprenez tout. Ces fers n'ont rien que d'honorable,
Ces fers, qui devant vous paroiſſent m'avilir,
La vertu les avoue; &, loin de me flétrir,
Ce ſont... Ah! malheureux! tremble, que vas-tu faire?
Grand Dieu! qu'allois-je dire?... O mon pere! mon pere!

D'OLBAN.

Acheve. Qui t'arrête? Et pourquoi te troubler?
Quel eſt donc ce ſecret? Hâte-toi de parler.

ANDRÉ, *marchant d'un air égaré.*

Je ne me connois plus... Cécile... chere amante...
Mon pere!... Je frémis: mon trouble m'épouvante,
Le penchant, le devoir, la nature, l'amour
Combattent mon eſprit, l'entraînent tour-à-tour.

D'OLBAN.

Je ne t'abuſe point par un eſpoir frivole.

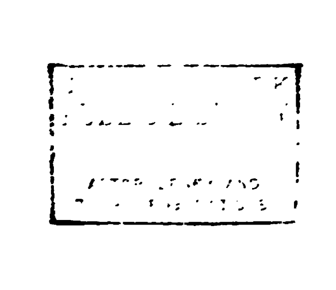
ANDRÉ.

Ah! qui l'emportera? Juſte Ciel! quel parti!...



Grand Dieu qu'allois-je dire ?... ô mon Pere ! mon Pere.

Act. IV



Je voudrois . . .

D'OLBAN.

Eh bien, quoi?

ANDRÉ.

Me voir anéanti.

D'OLBAN.

Mais je te l'ai promis, compte ſur ma parole.
Un mot va te tirer de cet état d'horreur,
Pour te faire paſſer au comble du bonheur.

ANDRÉ, *avec abattement.*

Non, non, je n'en dois plus attendre ſur la terre.
Tant de félicité n'eſt pas faite pour moi,
Et du ſort qui m'opprime il faut ſubir la loi.
Le Ciel veut qu'au tombeau j'emporte ma miſere.
A quelle épreuve, hélas! met-on ce triſte cœur!
Mais quoi! je pourrois être à celle que j'adore!
Je pourrois... Loin de moi cet eſpoir ſéducteur.
Ah! j'allois ſuccomber, & j'en rougis encore.

(*A d'Olban.*)

Monſieur, votre bonté redouble mon tourment;
Elle a mis ma vertu dans un péril bien grand.
Je fuis; de mon amour je crains la violence.
Daignez tous déſormais m'épargner ces combats.
De grace, laiſſez-moi du moins mon innocence,
Le ſeul bien qui me reſte, & le ſeul dont, hélas!
Il m'eſt encor permis de jouir ici-bas.

SCENE VI.

M. D'OLBAN *seul.*

CET homme eſt innocent, l'on ne peut s'y mé-
prendre.
Il a l'ame élevée autant que le cœur tendre ;
Sa conſcience eſt pure ; &, je n'en doute pas,
Il n'eſt qu'infortuné.

(*Il ſe promene en rêvant ſur le devant du théâtre.*)

SCENE VII.

M. D'OLBAN, LISIMON.

LISIMON *dans le fond.*

VOICI donc le rivage
Où mon fils eſt venu languir dans l'eſclavage !
Votre bras, ô mon Dieu ! l'aura-t-il ſoutenu
Au milieu des horreurs d'un deſtin ſi funeſte ?
Le reverrai-je ? ou bien, dans le ſéjour céleſte,
Lui payez-vous déjà le prix de ſa vertu ?

D'OLBAN *ſur le devant de la ſcene.*

Ce ſilence pourtant... ce ſilence m'étonne.

A quoi l'attribuer? Quels motifs si puissans...

LISIMON *avançant un peu.*

Comment m'y prendre? Ici je ne connois personne.
Qui daignera vers lui guider mes pas tremblans?

D'OLBAN.

Sûrement ce n'est pas le remords ni la honte
Qui le force au silence : il le garde à regret;
Et son pere est, je crois, mêlé dans ce secret.
Mais Cécile m'attend, allons lui rendre compte.
Que je la plains!

LISIMON *l'abordant.*

Je suis étranger dans ces lieux;
Monsieur, ayez pitié d'un vieillard malheureux!
C'est la nature, hélas! c'est l'amour paternelle,
Qui m'arrache au tombeau d'une épouse fidelle,
Et me fait de bien loin, par un dernier effort,
Malgré le poids des ans, chercher ce triste bord.
J'y viens d'un devoir saint remplir les loix séveres,
Mais ce devoir m'est cher. J'ai mon fils aux galères :
Je viens avec transport reprendre en ces momens
Des fers qu'il n'a pour moi portés que trop long-tems.

D'OLBAN.

A ta place, dis-tu, pour soulager tes peines,
Ses généreuses mains...

LISIMON.

Ses mains ont pris mes chaînes,
Et pour l'en dégager j'arrive maintenant.
Si j'arrive assez-tôt, je mourrai trop content.

D'OLBAN.

Et le nom de ce fils ?

LISIMON.

C'est André qu'il s'appelle.

D'OLBAN.

André ?

LISIMON.

M'en pourriez-vous donner quelque nouvelle ?
Seroit-il par hasard connu de vous ici ?

D'OLBAN *avec transport.*

André ! lui, c'est ton fils ? C'est ta chaîne qu'il porte ?
Oui, oui, je le connois... Tout cela se rapporte ;
J'avois bien présumé... Que mon cœur est ravi !
Allons, courons vers elle. Ah ! qu'elle aura de joie !...
Mais, non, il faut avant que je sois éclairci.
Viens, suis-moi, bon vieillard, c'est le Ciel qui t'envoie ;
Viens, tu m'apprendras tout ; tu t'es bien adressé,
Et je te servirai, j'y suis intéressé.

Quoi que le sort m'ait fait & me garde d'outrage,
Si leur félicité peut être mon ouvrage,
L'existence m'est chere, & j'en rends grace aux
Cieux :
Il n'est point de malheur pour qui fait des heureux.

Fin du quatrieme Acte.





ACTE V.

SCENE PREMIERE.

M. D'OLBAN, LE COMTE, LISIMON.

D'OLBAN *au Comte.*

Vous ne me croiriez pas, & vous auriez raiſon;
Je ferois comme vous. Une telle action
Eſt trop belle aujourd'hui pour être vraiſemblable.
Mais tenez, le voilà ce vieillard reſpectable;
Il le faut écouter lui-même.

LISIMON.

C'eſt toujours
Avec raviſſement que ma bouche répete
L'hiſtoire des malheurs répandus ſur mes jours.
Tout horribles qu'ils ſont, mon ame ſatisfaite
Trouve à les raconter une douceur ſecrete :
C'eſt faire en même tems l'éloge de mon fils,
Parler de ſes vertus, dignes d'un autre prix;
De ce que je lui dois rappeller la mémoire,
Et m'honorer moi-même en publiant ſa gloire.
(*Au Comte.*)
Peut-être que déjà d'André vous l'aurez ſu;

A sa conduite au moins on l'aura reconnu ;
Et je l'avoue aussi, nous sommes l'un & l'autre
D'une Religion que réprouve la vôtre.
Ne peut-on se tromper sans être criminel ?
Vertueux & soumis, si dans l'erreur nous sommes,
Nous osons espérer en la bonté du Ciel,
Et croyons mériter l'indulgence des hommes.

La Rochelle long-tems nous avoit dans son sein
Vu jouir d'un obscur & tranquille destin,
Quand, suivi de mon fils & de ma tendre épouse,
J'en sortis pour m'aller établir vers Toulouse.
J'y crus continuer, dans un repos heureux,
De vivre en ma croyance & d'instruire mes freres.
Mais l'heure étoit venue où les destins contraires
A des pleurs éternels devoient ouvrir mes yeux.
Dieu qui, jusques alors daignant m'être propice,
M'avoit paru couvrir d'une ombre protectrice,
Dieu s'éloigna de moi. Je me trouvai surpris,
Et l'on me condamna pour toujours aux galeres.

D'OLBAN *à Lisimon.*

Que diable allois-tu faire aussi dans ce pays ?

LE COMTE *à d'Olban.*

Il avoit tort ; tu sais les défenses séveres...

LISIMON.

On me traînoit déjà vers ce séjour affreux ;
J'y marchois, en poussant des sanglots douloureux.
Voici que tout-à-coup je vois sur mon passage

Mon fils, mon cher André précipiter ſes pas.
La nature éperdue enflammoit ſon viſage,
Rendoit ſes yeux ardens, exaltoit ſon courage :
Il jette un cri, s'élance, & me ſerre en ſes bras.
« Arrêtez (me dit-il), non, non vous n'irez pas ;
» Courez vers votre épouſe, hélas ! elle eſt mou-
» rante ;
» Courez rendre la vie à ma mere expirante,
» Et fuyez avec elle au milieu des déſerts.
» Vous êtes libre, allez, je viens prendre vos fers ».
Étonné, confondu, je reſpirois à peine ;
Je ne pouvois parler. Mon fils au même inſtant
Tombe aux pieds de celui qui conduiſoit la chaîne,
Le preſſe, le conjure, enfin l'attendriſſant,
Par ſes pleurs, par ſes cris obtient qu'en eſclavage
Il ſoit, au lieu de moi, conduit ſur ce rivage.

D'OLBAN *au Comte.*

Eh bien ? Qu'en penſes-tu, mon cher ? Tu ne dis rien ?

LE COMTE.

Ah ! je ſuis pénétré.

D'OLBAN.

Vraiment, je le crois bien.

LISIMON.

Tranſporté d'obtenir cette funeſte grace,
Fier de m'ôter mes fers, André prit donc ma place :

Et moi, je l'avoûrai, moins généreux que lui,
Je souffris, en pleurant, cet échange inoui;
Je cédai, dans l'espoir que peut-être à la vie
Je pourrois rappeller une épouse chérie.
Ma présence en effet, mon amour, mes secours
L'empêcherent alors de terminer ses jours:
Mais elle en a passé le reste dans les larmes,
Au sein de l'indigence, & parmi les alarmes.
Sans cesse nous pleurions notre malheureux fils.
Je voulois quelquefois, du milieu des Cévenes,
La quitter pour venir reprendre ici mes chaînes;
Elle me retenoit, en redoublant ses cris.
Enfin, le mois dernier, ses forces s'épuiserent;
En me nommant son fils je la vis expirer;
Et seul, sans nul secours, réduit à l'enterrer,
Je lui creusai sa fosse, & mes mains l'y placerent.
Hélas! en m'acquittant de ce lugubre emploi,
J'aurois dans le tombeau desiré de la suivre;
Mais un autre devoir aussi sacré pour moi
Me restoit à remplir & m'ordonnoit de vivre.
A ma place en ces lieux mon cher fils gémissoit,
Ma mort dans l'esclavage à jamais le laissoit;
Et j'ai voulu du moins terminer sa misere,
Avant d'aller enfin me rejoindre à sa mere.

LE COMTE *à d'Olban.*

Nous en savons assez.

D'OLBAN.

Oui, c'est à vous d'agir.

LE COMTE.

Comment ?

D'OLBAN.

N'êtes-vous pas l'ami des Commissaires ?

LE COMTE.

J'entends ; oui, je le suis. A des preuves si claires
S'ils résistoient, ma voix peut du moins les fléchir.
Ils voudront m'obliger.

D'OLBAN.

Tu te moques, je pense.
T'obliger ? Ce sont eux, je le dis hautement,
Qui te devront ici de la reconnoissance.
C'est rendre aux gens en place un service important,
Que de les aviser du bien qu'ils ont à faire.

LISIMON *regardant la galere.*

Sans doute la voilà cette triste galere !...
(*A d'Olban.*)
Ne tardons plus, Monsieur ; menez-moi vers mon fils ;
Que j'aille...

D'OLBAN.

Il n'est pas tems.

LISIMON.

Ah ! vous m'avez promis...

D'OLBAN.

Je te promets encor ; mais fais ce que j'exige.

Tu le verras bientôt ; j'ai mes raisons, te dis-je.
(*Au Comte.*)
Nous allons de vos soins attendre le succès.
(*Il sort & emmène Lisimon.*)

SCENE II.

LE COMTE *seul.*

J'ESPERE qu'il sera conforme à mes souhaits.
Il faut m'en assurer. A ses douleurs en proie,
Cécile en ce moment est digne de pitié ;
Mais ne hasardons point, par une fausse joie,
De lui rendre cruels les soins de l'amitié.
(*Il veut sortir, & il est rencontré par Cécile qui entre avec Amélie.*)

SCENE III.

LE COMTE, CÉCILE, AMÉLIE.

CÉCILE *au Comte.*

MONSIEUR, envoyez-moi ce malheureux ; qu'il vienne :
Je veux encor le voir.

LE COMTE.

Je vais vous obéir.

AMÉLIE.

O Dieu! dans ses douleurs daigne la secourir!

LE COMTE *vivement à Amélie.*

Madame, il le fera; que l'espoir vous soutienne.
Je ne m'explique point. Adieu, consolez-la;
Peut-être que bientôt son malheur finira.

SCENE IV.

CÉCILE, AMÉLIE.

(*Cécile plongée dans une profonde rêverie ne semble faire aucune attention à ce que dit le Comte; & Amélie au contraire en est transportée.*)

AMÉLIE.

AH! Madame, écoutez ce fortuné présage.
Ce n'est pas sans sujet qu'il nous tient ce langage;
Non: ils ont découvert quelque chose d'heureux.
Une secrette joie éclatoit dans ses yeux.....
Vous ne m'écoutez point? Immobile & glacée,
Sous le poids des douleurs vous semblez affaissée!
Le Comte me l'a dit, vos malheurs vont finir.

CÉCILE, *d'une voix foible, & sans changer d'attitude.*

Oui, sans doute, au tombeau.

AMÉLIE.

Vous me faites frémir.

CÉCILE.

Je le ſens, oui, je touche à la fin de ma vie.

AMÉLIE *lui prenant tendrement la main.*

Cruelle, ſongez-vous que c'eſt à votre amie,
A votre amie, à moi, que vous parlez ainſi?
Vous ne m'aimez donc plus?

CÉCILE.

O ma chere Amélie!
Pardonne au déſeſpoir, c'eſt lui qui parle ici.
Hélas! j'aurois au Ciel bien des graces à rendre,
Si mon cœur, qu'il forma trop ſenſible & trop tendre,
A ta douce amitié borné juſqu'à ce jour,
N'avoit jamais connu le poiſon de l'amour!
Sous l'excès de mes maux il faut que je ſuccombe;
Et pourtant je me trouble à l'aſpect de ma tombe;
Je ne puis ſans terreur ſonger à te quitter:
Car je n'ai que toi ſeule à regretter au monde.
Ah! du moins en mourant je ne te laiſſe pas
Dans un triſte abandon, ſans ſecours ici-bas.
J'avois déjà tantôt, en ma douleur profonde,
De d'Olban en ſecret aſſuré le deſtin;
Mais depuis que je crois approcher de ma fin,
J'ai diſpoſé de tout, & de mon héritage
Je viens entre vous deux d'ordonner le partage.

(Ici Amélie fond en larmes.)

Tu pleures!... je ne puis te blâmer de pleurer,
Tu n'as pas tort: tu perds une bien bonne amie,

(*La pressant tendrement contre son sein.*)

Et dont tu fus toujours bien tendrement chérie,
Tu ne l'oublîras pas, j'ose m'en assurer.

AMÉLIE *avec un transport de douleur.*

Vous déchirez mon cœur !

CÉCILE.

Écoute une priere
Qui t'est de ma tendresse une preuve derniere.
Tiens ma place, prends soin de cet infortuné ;
Je te le recommande. Hélas ! quoiqu'il soit né

(*Appercevant André.*)

Pour être . . . . . Dieu ! c'est lui ! défaillante, éperdue,
Ah ! je sens que je vais expirer à sa vue.

SCENE V.

CÉCILE, AMÉLIE, ANDRÉ.

(*Amélie pleure amérement ; André s'avance à pas lents ; Cécile baisse les yeux à son approche, & demeure quelque tems sans parler.*)

CÉCILE *à André.*

NE pense pas qu'ici, par un nouvel effort,
Je cherche à t'arracher le secret de ton sort.
Je sais trop que sur toi je n'ai plus de puissance.
Garde, garde à jamais ton barbare silence ;
Tu le veux, j'y consens. Près du terme fatal,

Sur le bord du cercueil tout devient presque égal.
Cependant je n'ai pu me refuser encore
Pour la derniere fois... dirai-je le plaisir
Ou l'horreur de te voir avant que de mourir?
Ah! tout me dit en vain qu'il faut que je t'abhorre:
Tu fis tous mes malheurs, tu m'arraches le jour,
Et tu ne peux, cruel, m'arracher mon amour!
Mon trépas rend enfin cet aveu pardonnable;
Il l'expira du moins: innocent ou coupable,

(*A Amélie.*)

Je meurs en t'adorant. Puissé-je.... Soutiens-moi.

AMÉLIE *la soutenant, & toute effrayée.*

Cécile!

CÉCILE *se laissant aller dans ses bras.*

Je succombe.

ANDRÉ *avec saisissement.*

Ah! qu'est-ce que je voi?

AMÉLIE *à André.*

Ton ouvrage, barbare! il faut bien qu'elle meure.
Regarde-la.

CÉCILE *à moitié évanouie dans les bras d'Amélie.*

Mon Dieu! hâte ma derniere heure!
Abrege mes douleurs!

ANDRÉ *courant à Cécile, prenant avec transport une de ses mains, & la collant à sa bouche.*

Non, vivez pour m'aimer!

Ma Cécile, vivez! vivez pour m'estimer!
J'en suis digne toujours. Voyez-moi...

CÉCILE *le regardant languissamment, sans retirer la main qu'il presse toujours contre ses levres.*

Que je vive?
Ah! tu ne le veux pas.

ANDRÉ.

O Ciel! tu m'y réduis!
Je n'y résiste plus, &, quoi qu'il en arrive,
Il faut parler.

CÉCILE.

Ingrat! nous qui n'avions jadis
Que les mêmes plaisirs, & que les mêmes peines!

ANDRÉ.

Eh bien, vous l'emportez. C'en est fait, je me rends;
Vous allez tout savoir.

CÉCILE *cessant de s'appuyer sur Amélie, & semblant reprendre des forces à ces mots.*

Tu ranimes mes sens:
Mais ne me donne pas des espérances vaines.
Mon ami, tes secrets, ne le sais-tu pas bien?
En entrant dans mon coeur, ne sortent pas du tien.
Poursuis donc, que crains-tu? Parle, je t'en conjure
Par tout ce qu'ont de saint l'amour & la nature;
Par ce feu, dont toujours je brûle malgré moi;
Par mes pleurs, qui jamais n'ont coulé que pour toi.

ANDRÉ.

Ils ne tariront pas. Non, femme infortunée ;
A des larmes de ſang vous êtes condamnée.
Vous pleurerez bien plus dès que j'aurai parlé ;
Quand ce ſecret fatal vous ſera révélé.
Quelle épreuve, grand Dieu ! pour le cœur d'une
amante !
Ah ! Cécile, tremblez ! ſongez bien que vos yeux
Vont me voir innocent, peut-être vertueux,
Et condamné pourtant à l'horreur accablante
De vivre & de mourir en ces indignes lieux.
Vous m'en pourrez tirer en rompant le ſilence ;
Mais ſi vous l'oſez faire, à vos pieds à l'inſtant
Je punirai ſur moi ma coupable imprudence,
Et mon ſang....

CÉCILE.

Je frémis, tout mon corps eſt tremblant ;
Acheve, ou je me meurs.

ANDRÉ.

Eh bien donc, c'eſt mon pere
Qui juſqu'à ce moment m'a contraint à me taire ;
C'eſt lui, s'il vit encore...



SCENE VI & derniere.

CÉCILE, AMÉLIE, ANDRÉ, LISIMON, M. d'OLBAN, LE COMTE.

LISIMON *s'élançant dans les bras de son fils.*

Oui, ton pere est vivant;
Mon cher fils... mais il va mourir en t'embrassant.

ANDRÉ.

Mon pere!

CÉCILE.

Lisimon!

ANDRÉ.

O Ciel! par quelle grace!...

CÉCILE *se jettant au cou de Lisimon.*

Voyez votre Cécile.

LISIMON *l'embrassant.*

Et toi, ma fille, aussi?

CÉCILE *avec vivacité.*

Il est donc innocent?

ANDRÉ.

Que mon cœur est saisi!
Ah! mon pere, est-ce vous, est-ce vous que j'embrasse?

Je

Je ne ſuis plus à plaindre. A préſent votre fils
De ce qu'il a ſouffert reçoit un digne prix.

CÉCILE.

C'eſt lui, c'eſt Liſimon ! ô rencontre imprévue !

(Elle prend une des mains du vieillard, & la baiſe avec des tranſports de tendreſſe.)

Jamais à ce bonheur me ſerois-je attendue ?
Mon reſpectable ami ! mon pere !

LISIMON *entre André & Cécile, & leur rendant tour-à-tour leurs careſſes.*

Mes enfans !
Je crois que je mourrai dans vos embraſſemens.
Ah ! mon cœur oppreſſé ne bat plus qu'avec peine.

(Il s'appuie ſur André.)

CÉCILE.

Grace au Ciel ! maintenant j'en ſuis enfin certaine ;
André n'eſt pas coupable. Oh ! non, il ne l'eſt pas.
Je n'en peux plus douter, puiſqu'il eſt dans vos bras.
C'eſt en vain que ſes fers...

LISIMON *avec enthouſiaſme.*

Reſpectez-les, ma fille.
L'or qui couvre le grand, & dont l'opulent brille,
Leur donne moins d'éclat, que ces fers glorieux
N'en répandent ici ſur ce fils généreux.
Ils ſont de ſa vertu le libre & cher partage ;
L'honneur de la nature, & l'effort du courage.

ANDRÉ *d'un air effrayé.*

Ah! de grace, arrêtez.

CÉCILE *à Lisimon.*

Quoi! ses fers...

LISIMON.

Sont les miens.

Il se chargea pour moi de ces honteux liens;
Mais je viens les reprendre.

CÉCILE *levant les bras avec un transport de joie qui la met toute hors d'elle-même.*

Ah! d'Olban! Amélie!

(Au Comte.)

Monsieur! entendez-vous? Entends-tu, mon amie?

ANDRÉ *à son pere.*

Ne perdez point de tems, & fuyez de ces lieux;
Fuyez, vous dis-je, allez, retournez vers ma mere.

LISIMON.

Hélas! elle n'est plus.

ANDRÉ.

Qu'entends-je, justes Cieux!

Ma mere!...

CÉCILE *avec saisissement.*

Elle est morte! elle, à qui je fus si chere!

LISIMON *à son fils.*

Ce n'étoit, tu le sais, que pour la secourir,

Qu'à te céder mes fers j'avois pu consentir.
Mais dès qu'elle a fini sa pénible carriere,
Privé du nom d'époux, je ne suis plus que pere.
Quitte envers elle, il faut m'acquitter envers toi,
Et j'aurai satisfait à tout ce que je doi.
(Il se tourne vers le Comte, & va se jetter à ses pieds.)
C'est de vous que dépend la grace que j'espere,
Je l'implore à vos pieds.

ANDRÉ *se précipitant aussi aux genoux du Comte.*

Ne le croyez pas, non.

LISIMON.

Monsieur, ayez pitié de mon affliction!
Entendez les sanglots d'un vieillard déplorable;
Regardez ces cheveux blanchis dans les douleurs,
Ce front ridé, flétri; voyez couler mes pleurs,
Et ne les voyez pas d'un œil impitoyable!
Ah! rendez-moi mes fers!

ANDRÉ.

Monsieur, je vous l'ai dit;
C'est l'amour paternelle, hélas! qui le conduit,
Qui le porte à venir, pour un enfant qu'il aime,
S'offrir à l'infortune, & s'accuser lui-même.
Mais ces fers sont à moi, le fardeau m'en est doux.
(Se tournant vers son pere, les mains jointes.)
Et vous, de grace encor, mon pere, éloignez-vous;
Souffrez...

LISIMON *embrassant de nouveau les genoux du Comte.*

(*A André.*) (*Au Comte.*)

Jamais. Monsieur, que ma douleur vous touche!
La pure vérité vous parle par ma bouche.
Ah! tant d'autres ici pleurent à vos genoux
Pour sortir d'esclavage, & voir finir leurs peines;
Moi, j'embrasse vos pieds pour obtenir des chaînes.

CÉCILE *se renversant dans les bras d'Amélie.*

Mon cœur se brise.

D'OLBAN.

O Dieu! vois ces nobles combats;
Baisse un moment ici tes regards sur la terre!
Ce spectacle en est digne.

LE COMTE *relevant & embrassant André & Lisimon.*

O vrai fils d'un tel pere!
Bon vieillard, mes amis, venez tous dans mes bras.
Ah! que vos cœurs sont grands, sont au-dessus des nôtres!
Vous étiez à mes pieds, c'est à moi d'être aux vôtres.
Mais, encore un moment, à nos yeux j'ai voulu
Vous laisser déployer toute votre vertu.
Elle honore la terre; & votre délivrance
Doit de tant d'héroïsme être la récompense.
Aussi j'en viens pour vous d'obtenir la faveur;
Sûr qu'elle aura l'aveu d'un Roi dont la clémence

O D[illegible] [illegible] ces nobles combats!
[illegible]
[illegible]

De la loi, quand il faut, tempere la rigueur.
Il prise la vertu, quelque part qu'elle brille;
Et demandant au Ciel d'éclairer vos esprits,
Il vous traite en enfans égarés, mais chéris;
Qu'il se plaît à compter toujours dans sa famille.

LISIMON.

Ah! pour l'aimer aussi nos cœurs vraiment françois
Bénissent son empire avec tous ses sujets.
Oui, si sur quelques points, où nous errons peut-être,
Une fausse raison nous sépara de vous,
Servir notre patrie, adorer notre maître,
Sont des sentimens saints qui nous rejoignent tous.

CÉCILE.

O jour! jour fortuné! quel retour favorable!
L'aurions-nous pu prévoir!

D'OLBAN *prenant André par la main, & le présentant à Cécile avec qui il l'unit.*

C'écile, c'est ma main
Qui doit vous présenter cet amant respectable:
Il est digne de vous, soyez unis enfin
(*A André.*)
André, reçois de moi cette femme adorable.
Quoiqu'on ne puisse trop admirer tes vertus,
Le prix qui les couronne est peut-être au-dessus.

ANDRÉ *voulant se jetter aux pieds de d'Olban qui l'en empêche.*

Moi, Monsieur, son époux?

CÉCILE *se penchant sur le bras de d'Olban, avec un transport de reconnoissance.*

Ah ! vous serez mon frere.
Soyez de la famille, & ne nous quittons plus.
(*A Lisimon.*)
Bénissez vos enfans.

LISIMON *bénissant André & Cécile.*

Puisse un himen prospere
Vous faire aimer toujours le tendre nom d'époux !
Puissiez vous, comme moi, dans des momens si doux,
Remercier le Ciel du bonheur d'être pere !

Fin du cinquieme & dernier Acte.

LE
PREMIER NAVIGATEUR,
PASTORALE-LYRIQUE,
EN TROIS ACTES,
AVEC UN PROLOGUE.

AVERTISSEMENT.

*La Pastorale qu'on imprime ici pour la premiere fois fut composée immédiatement après que l'*Honnête-Criminel *eut paru ; mais elle n'étoit d'abord qu'en deux Actes, & l'Auteur, dont c'est le second Ouvrage, l'avoit destinée à un autre Théâtre, sur lequel des raisons particulieres l'empêcherent de la laisser jouer en 1771. Dix ans ensuite, on lui demanda cette Piece pour l'Opéra, & ce fut alors qu'il la mit dans l'état où elle paroît aujourd'hui. Cependant elle n'a point encore été représentée ; on l'a remplacée à l'Académie Royale de Musique par un Ballet du même titre, & il se rencontre aussi dans les deux Ouvrages des situations semblables qui ne sont point dans le Poëme charmant de M.* Gessner ; *telle est celle qui termine le premier Acte de la Pastorale & le second Acte de la Pantomime. Les Lettres suivantes & la dernière Note qui les accompagne donneront les éclaircissemens qu'on pourroit desirer à cet égard.*

LETTRE

De M. AMELOT, Secrétaire d'État au Département de Paris, A M. DE QUINGEY, rélativement à l'Opéra du *Premier Navigateur.*

A Versailles, le 2 Août 1782.

Si j'ai différé de répondre, Monsieur, à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 3 Juillet dernier, c'est que j'ai cru devoir m'assurer auparavant si le sieur Philidor continuoit à s'occuper de la musique du Poëme du *Premier Navigateur*, ce sur quoi on m'avoit donné des inquiétudes : mais assuré qu'il y travailloit, & plein de confiance d'ailleurs en ses talens, je m'empresse à vous remercier du don que vous voulez bien faire de votre Ouvrage à l'Académie Royale de Musique, & que j'accepte pour elle avec reconnoissance, conformément à l'acte de cession que vous m'avez adressé, & dont je joins ici un double, c'est-à-dire, aux conditions que vous jouirez toute votre vie de vos entrées à l'amphithéâtre de l'Opéra, & aux autres conditions insérées dans l'acte. Quant aux 2160 livres (1) que vous avez

(1) Cette somme, jointe à celle de 840 livres avancées au compositeur, qui en avoit assigné le remboursement sur les représentations de son ouvrage, devoit servir à rendre

l'honnêteté de me laiffer le maître de vous faire payer, il me paroît très-jufte de vous les faire toucher. Mais comme la caiffe de l'Opéra n'eft rien moins que garnie dans ce moment-ci, vu les dépenfes énormes que néceffitent les pertes qu'a caufé l'incendie de l'ancienne Salle, je vous prie de trouver bon que je n'affigne le paiement defdites 2160 livres que fur les recettes de votre Ouvrage, dont je prévois avec confiance le fuccès. Vous voudrez bien faire infcrire ma préfente Lettre fur les Regiftres de l'Académie Royale de Mufique, pour que votre titre foit à jamais conftaté ; j'aurai foin d'y faire infcrire également votre acte de ceffion. Il me refte à vous féliciter, Monfieur, de votre nomination à la place d'*Infpecteur-général du Roi pour toutes les falines de Franche-Comté, de Lorraine & des Trois-Évêchés*, & de vous témoigner mes regrets de ce que vos nouvelles occupations ne vous permettront plus d'employer vos momens à des Ouvrages agréables, parmi lefquels j'aurois eu l'efpérance que vous en auriez deftiné quelques-uns à un Théâtre au fuccès duquel je dois m'intéreffer plus particuliérement, comme confié à mes foins. J'efpere que vous trouverez quelques inftans pour venir chez moi, & je vous y recevrai toujours avec un vrai plaifir.

Je fuis, &c.

à l'Auteur fes entrées à la Comédie Italienne, où il les avoit perdues, en lui retirant le *Premier Navigateur* pour le donner à l'Opéra.

EXTRAIT D'UNE AUTRE LETTRE

Du même au même.

A Verſailles, le 29 Août 1782.

QUANT à la miſe de l'Opéra dont vous avez bien voulu faire don à l'Académie Royale de Muſique, ſoyez bien perſuadé que je veillerai à ce qu'on ne néglige rien pour que cet Ouvrage ait tout le ſuccès qu'il mérite d'avoir. J'avois déjà fait connoître à M. Philidor que je deſirois vivement qu'il mît le Prologue en muſique, parce que j'en attendois de l'effet. D'après votre lettre, je l'ai fait preſſer de nouveau à ce ſujet, & il a promis d'y travailler & d'y donner tous ſes ſoins (2).

Je ſuis, &c.

(2) M. Philidor ayant achevé ſon travail à la fin de 1782, on répéta cet Ouvrage ſur le Théâtre de l'Opéra : il y en eut encore une ſeconde répétition dans l'été de 1784; mais la repréſentation en ayant été retardée par les circonſtances ou à deſſein, le compoſiteur des Ballets de ce Spectacle imagina d'y mettre en Pantomime le même ſujet, & il en fit le Ballet du *Premier Navigateur*, qui fut donné pour la premiere fois, avec une très-grande dépenſe, le mardi 26 Juillet 1785.

On ne peut s'empêcher de faire quelques réflexions ſur un procédé ſi étrange; mais on croit devoir ne les placer qu'à la ſuite de cette Paſtorale, afin que la lecture du Poëme précede & mette en état de mieux apprécier ce qui ſera dit à l'occaſion du Ballet qu'on lui a ſubſtitué.

ACTEURS DU PROLOGUE.

ÉOLE.

BORÉE ET LES AQUILONS.

LES ZÉPHIRS.

L'AMOUR.

NYMPHES, } formant la suite de l'Amour.
PLAISIRS, }

ACTEURS DU PROLOGUE.

ÉOLE.

BORÉE ET LES AQUILONS.

LES ZÉPHIRS.

L'AMOUR.

NYMPHES, } formant la suite de l'Amour.
PLAISIRS, }



H. Gravelot del. C. le Vasseur Sculp.

Le voila cet Etre charmant,
Cet Etre qui manquoit à mon bonheur ſuprême
Le miracle eſt tout fait ....

Melide Act. 1. Sc. 6.



PROLOGUE.



Le Théâtre représente le sommet d'une montagne escarpée. On voit dans le fond la caverne d'Éole, & de chaque côté différentes autres cavernes moins élevées, les unes ouvertes, d'autres fermées avec de gros quartiers de rochers. Des torrens se précipitent entre ces cavernes, & l'on apperçoit encore en différens endroits des rocs détachés. Tous ces objets sont éclairés par la Lune.

L'ouverture exprime le bruit sourd des vents renfermés & les soupirs d'Éole, qui interrompent de tems en tems le calme de la nuit, désigné par le chant des oiseaux nocturnes, & sur-tout par la voix plaintive du Rossignol.

SCENE PREMIERE.

ÉOLE *seul, assis sur un quartier de rocher.*

O des Nymphes la plus belle,
Qui de Vénus ornes la Cour,
En quels lieux la mere d'Amour

Aux recherches d'Éole, hélas! te cache-t-elle?

(Il se leve en soupirant.)

Doristhé! belle Doristhé!

(On entend un bruit sourd sortir des cavernes des vents.)

Mais du fond de ces enceintes
Les vents répondent à mes plaintes.
Doristhé! belle Doristhé!

(Le bruit des vents redouble.)

Dans ces cavernes obscures
J'entends redoubler leurs murmures.
Ah! ma foiblesse irrite leur fierté.
La douleur qui me déchire
En vains regrets doit-elle s'exhaler?
Non, non; quand Éole soupire,
Tout l'univers doit trembler.

AIR.

Sortez, fiers Aquilons, assemblez les orages;
Portez la foudre, les ravages,
Confondez les élémens:
Que de leur choc la nature frémisse,
Et que par-tout on gémisse
De mes tourmens.



SCENE II.

ÉOLE, BORÉE ET LES AQUILONS.

(Les quartiers de rochers, qui fermoient les cavernes, tombent avec fracas : Borée & les Aquilons en sortent avec impétuosité ; le Ciel s'obscurcit en même tems ; de gros nuages noirs descendent autour du Théâtre, & couvrent toute la montagne.)

CHŒUR DES AQUILONS.

DÉCHAÎNONS-NOUS, assemblons les orages ;
Troublons l'air, la terre & les flots :
Portons la foudre, les ravages,
Et ramenons le cahos.

(On danse.)

(Borée & les Aquilons, par des danses impétueuses & bruyantes, témoignent la joie qu'ils ont d'être déchaînés, & s'apprêtent à bouleverser l'univers. On entend tout-à-coup une symphonie douce & agréable. L'Amour descend du Ciel ; les nuages qui entouroient le Théâtre se dissipent, & laissent voir sur les pointes des rochers, entre les cavernes & les torrens, un grand nombre de Nymphes mêlées aux plaisirs. La Lune reparoît, & toute la Scene brille d'un nouvel éclat.)

ÉOLE.

Mais quels accords se font entendre?
Quel pouvoir vient suspendre
Nos transports furieux?

SCENE III.

ÉOLE, BORÉE ET LES AQUILONS, L'AMOUR, NYMPHES ET PLAISIRS.

(*Tandis que l'Amour descend de son char, les Nymphes & les Plaisirs chantent.*)

CHŒUR DES NYMPHES ET DES PLAISIRS.

C'EST l'Amour, c'est l'amour même;
Honorez ce Dieu suprême.

L'AMOUR *à Éole.*

Roi des airs, calme-toi, je viens combler tes vœux:
Mais pour quelques momens cede moi ton empire.
Fais moi suivre par le Zéphire,
Et renferme aujourd'hui tous les vents orageux.

ÉOLE.

Rentrez, fiers Aquilons, & reprenez vos chaînes;
L'Amour l'ordonne. A ses loix souveraines
Obéissez, soumettez-vous:
Venez, Zéphirs, accourez tous.

SCENE IV.

SCENE IV.

ÉOLE, L'AMOUR, LES NYMPHES ET LES PLAISIRS, LES ZÉPHIRS, DORISTHÉ *amenée par les Graces.*

(Borée & les Aquilons rentrent, en frémissant, dans leurs cavernes; les Zéphirs viennent les remplacer; & pendant ce tems-là, les Nymphes & les Plaisirs chantent, en avançant davantage sur la Scene.)

ÉOLE, LES NYMPHES ET LES PLAISIRS.

CHŒUR.

QUE le bruit en vole
Jusqu'au céleste séjour;
En cet heureux jour,
Le sceptre d'Éole
Passe dans les mains de l'Amour.

L'AMOUR *à Éole.*

Reçois, pour ce bienfait, l'objet de ta tendresse;
Qu'à l'instant Doristhé paroisse!
(Alors on voit Doristhé amenée par les trois Graces, & s'avançant d'un pas timide.)

AIR.

Venez, jeune beauté,
Le Dieu des vents vous adore.

Puissent ses feux s'accroître encore !
Charmante Doristhé !
Dans ses bras laissez vous conduire ;
Et que toujours constant
Le cœur de votre amant
Soit moins léger que son empire !
(*Il l'unit à Doristhé.*)

ÉOLE ET L'AMOUR.

Empressez-vous,
Fêtez-là tous ;
Des airs voici la Souveraine.

ÉOLE, LES NYMPHES, LES PLAISIRS. { Rendez votre / Rendons notre } hommage à Reine.

LES ZÉPHIRS, LES NYMPHES ET LES PLAISIRS. { Empressons-nous,
Fêtons-la tous.

ÉOLE ET L'AMOUR. { Chantez
TOUT LE CHŒUR. { Chantons } une Nymphe si belle.

TOUS ENSEMBLE. { Par une chaîne éternelle,
Dans ce grand jour,
Elle unit Éole & l'Amour.

(*On danse.*)

(*Il s'éleve dans le fond du Théâtre un trône porté sur des nuages brillans, surmonté d'un dais fait*

avec des fleurs & soutenu par des Zéphirs. Éole va s'y placer avec Doristhé & l'Amour.

Les Zéphirs, par une danse vive & gaie, vont d'abord tous ensemble rendre hommage à leur nouvelle Souveraine. Bientôt les Nymphes se mêlent avec eux, les Plaisirs s'y joignent aussi, & tous marquent leur union & leur joie.)

UNE NYMPHE.

AIR

Du Dieu des amans,
Et du Dieu des vents
L'empire se ressemble:
Qu'ils soient toujours unis ensemble
De l'Aquilon imitant les fureurs,
Tantôt l'amour tonne au sein des orages;
Tantôt dissipant les nuages,
Comme Zéphir, il vole sur les fleurs.

LE CHŒUR *avec les Nymphes.*

Du Dieu des amans,
Et du Dieu des vents
L'empire se ressemble.
Qu'ils soient toujours unis ensemble!

UN ZÉPHIR ET UNE NYMPHE.

DUO.

LA NYMPHE.

Quand les amans
Jurent d'être constans,

LE ZÉPHIR.

Lorsque les belles
Font vœu d'être fidelles,

ENSEMBLE.

Éole reçoit leurs sermens.
Souvent il partage
L'encens & l'hommage,

LA NYMPHE.

Que le Berger le plus épris,

LE ZÉPHIR.

Que la Nymphe la moins volage,

ENSEMBLE.

Offre au fils de Cypris.

AVEC TOUT LE CHŒUR.

Du Dieu des amans,
Et du Dieu des vents
L'empire se ressemble :
Qu'ils soient toujours unis ensemble !

(On danse.)

(Un Zéphir danse seul avec une Nymphe. Il en survient une seconde ; le Zéphir vole aussi-tôt après elle, & quitte la premiere qui s'efforce en vain de le retenir. Une troisieme nymphe arrive encore : le Zéphir quitte la seconde pour s'attacher à celle-ci ; & les deux premieres, après avoir tenté inutilement de le ramener à elles, se

retirent en courroux, & vont porter leurs plaintes à l'Amour.

Alors la troisieme Nymphe, qui a enlevé le Zéphir à ses deux autres compagnes, danse un moment seule avec lui, en lui donnant les plus grandes marques de tendresse & de constance, & se liant à son amant d'une guirlande de fleurs, qui semble devoir les unir pour toujours. Mais bientôt survient un autre Zéphir : la Nymphe rompt la guirlande qui l'attachoit au premier, & suit le second. Un troisieme arrive encore ; elle vole à la nouvelle chaîne qu'il lui présente, & se dérobe à tout ce que les deux autres peuvent faire pour la retenir.

En ce moment l'Amour montre aux deux premieres Nymphes, que le volage qui les a abandonnées tour-à-tour, a éprouvé le même sort, & que la troisieme Nymphe qu'il leur avoit préférée, vient aussi de quitter successivement deux Zéphirs. Alors les deux Nymphes se consolent, & retournant s'unir à la danse, tous ensemble font un pas de six, où ils se quittent & se reprennent avec une légéreté, une inconstance, & une satisfaction égales.)

L'AMOUR *aux Zéphirs, en descendant du trône d'Éole, & s'avançant sur la Scene.*

Un mortel, que ma flamme anime,
Sur une frêle écorce ose affronter les flots :
Des mers il va franchir l'abîme ;

D'une invisible main guidons-le sur les eaux.
Doux Zéphirs, suivez-moi ; l'aurore est prête à naître,
(*Aux Nymphes & aux Plaisirs.*)
Partons : & vous, chantez le jour qui va paroître.
C'est le jour, c'est l'heureux jour
Où doit triompher l'amour.

LES NYMPHES ET LES PLAISIRS.

CHŒUR.

Chantons tous, célébrons le jour qui va paroître.
C'est le jour, c'est l'heureux jour
Où doit triompher l'amour.

Fin du Prologue.

LE
PREMIER NAVIGATEUR,
PASTORALE.

ACTEURS DE LA PASTORALE.

AMINTAS.

PALÉMON, pere d'Amintas.

MÉLIDE.

SÉMIRE, mere de Mélide.

BERGERS ET BERGERES.

PATRES ET PASTOURELLES.

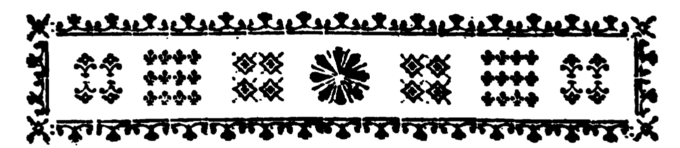
ZÉPHIRS, ſous la forme de Matelots.

(*Et à la derniere Scene de la Piece.*)

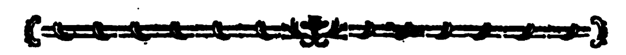
L'AMOUR & ſa ſuite.

VÉNUS & ſa ſuite.

PLAISIRS & NYMPHES, figurant, par ordre de l'Amour, les différens Peuples Navigateurs, & les progrès & les effets de la Navigation dans les ſiecles à-venir.



LE PREMIER NAVIGATEUR.



ACTE PREMIER.

Le Théâtre représente à gauche le temple de l'Amour, des cabanes à droite, & la mer dans le fond. Le jour est prêt à paroître, & pendant l'ouverture la scene s'éclaire par degrés.

SCENE PREMIERE.

AMINTAS *seul.*

(*Il entre par la gauche, & sort d'entre les roseaux qui bordent le Temple, entouré de la mer par trois côtés.*)

J'AI trouvé l'art de voguer sur es flots,
Et j'en vais faire un digne usage.

A travers l'abîme des eaux,
De cette Isle éloignée atteignons le rivage.
Un Dieu m'y montre une jeune beauté,
Qui m'appelle & gémit sur ce bord écarté.
Sans doute elle est le prix qu'il garde à mon courage.

AIR.

Toi qui m'as, sous des traits charmans,
Peint l'objet pour qui je soupire,
Puissant amour! à ton empire
Tu soumets tous les élémens:
Tes regards fécondent la terre,
Et ton souffle a peuplé les airs.
Qu'aujourd'hui ton bras tutélaire
Me fasse encor franchir les mers!

Non, ce n'est point un vain songe
Qui d'un agréable mensonge
M'offre le charme trompeur;
Je sens une céleste ardeur.
Vers cette rive lointaine
Le plus doux penchant m'entraîne:
Je veux au milieu des eaux
M'ouvrir des chemins nouveaux.

Mais puis-je, hélas! abandonner mon pere?
Ah! Dieux! s'il soupçonnoit ce projet téméraire:...

SCENE II.

AMINTAS, PALÉMON.

PALÉMON.

MON fils, réjouis-toi. Le sort, dans ce grand jour,
Te nomme pour offrir nos présens à l'Amour.
Quand la mer dans nos champs étendit ses ravages,
Il nous sauva de la fureur des flots.

AMINTAS.

De ce Dieu protecteur, qu'adorent nos rivages,
J'ose attendre un prodige & des bienfaits nouveaux.

PALÉMON.

AIR.

Parmi nos Bergeres
Tu peux faire un choix;
Toutes seront fieres
De te donner des loix.

Trouves-tu des charmes
Aux yeux de Philis,
Ou rends-tu les armes
A la jeune Cloris?

Parmi nos Bergeres
Tu peux faire un choix;
Toutes seront fieres
De te donner des loix.

Quel bonheur sera mon partage !
Cher Amintas, tes enfans
Ranimeront mes vieux ans;
Je m'en fais une douce image.
Sans cesse ils seront dans mes bras.
En nous voyant tu souriras;
Et moi, recevant leurs caresses,
De plaisir je pleurerai;
En leur prodiguant mes tendresses,
A tes yeux je rajeûnirai.

Parmi nos Bergeres
Tu peux faire un choix;
Toutes seront fieres
De te donner des loix.

AMINTAS.

A d'autres nœuds jadis me destina mon pere!
Mélide, m'a-t-on dit, devoit s'unir à moi.
Du jour de sa naissance on lui promit ma foi.

PALÉMON.

Vains projets, que des Dieux a détruit la colere!
Tu vois, dans le milieu des eaux
Et de nous pour jamais séparé par les flots,
Le côteau qu'habitoient & Mélide & sa mere.

AMINTAS.

Peut-être échappée au trépas
Mélide vit encor.

PALÉMON.

Et que t'importe, hélas!

AMINTAS *vivement.*

Elle vivra pour moi ; le Ciel me le préſage :
Écoutez, & d'un Dieu reconnoiſſez l'ouvrage.

AIR.

Je goûtois un ſommeil tranquille ;
J'ai cru voir Mélide en ſon iſle.
Sur la mer ſes yeux ſe fixoient ;
Quelquefois vers notre rivage
Ses bras d'albâtre s'étendoient ;
Puis ſous un épais feuillage,
A pas lents elle rentroit,
Et ſur ſon ſort y gémiſſoit.

Neptune alors, en ſes grottes profondes,
De mon audace a tremblé.
J'ai franchi l'abîme des ondes ;
Vers Mélide j'ai volé.
J'ai vu ſoudain tarir ſes larmes ;
Elle a brillé de nouveaux charmes ;
Son cœur s'eſt joint à mon cœur :
Et redoublant leur ramage,
Tous les oiſeaux du bocage
Ont célébré mon bonheur.

PALÉMON.

Ce n'eſt là qu'une vaine image,
Qu'ont produit au haſard les vapeurs du ſommeil.
N'as-tu pas vu, comme un léger nuage,
Ton bonheur diſparoître à l'inſtant du réveil ?

DUO.

AMINTAS.

Dès ce moment je brûle, je soupire :
Mélide est l'objet de mes voeux.

PALÉMON.

Fils insensé, rougis de ton délire ;
Que la raison t'ouvre les yeux.

ENSEMBLE,

AMINTAS. { Mélide est l'objet de mes voeux.
PALÉMON. { Que la raison t'ouvre les yeux.

PALÉMON.

Si Mélide voit la lumiere.....

AMINTAS.

C'est à moi qu'elle doit s'unir.

PALÉMON.

La mer t'oppose sa barriere.

AMINTAS.

L'Amour peut oser la franchir.

PALÉMON.

O Dieux ! quel projet téméraire !

ENSEMBLE.

PALÉMON.	AMINTAS.
	(*A part.*)
Ciel ! je frémis !	Je me trahis !
	(*A son pere.*)
Ah ! mon cher fils !	Non, votre fils
As-tu cessé d'aimer ton pere ?	N'a point cessé d'aimer son pere.

Ciel! je frémis!	Je vous chéris;
Fils insensé, rougis de ton délire;	Mais, malgré moi, je brûle, je soupire.
Que la raison t'ouvre les yeux;	Mélide est l'objet de mes vœux;
Porte ailleurs ton cœur & tes vœux.	Seule elle peut me rendre heureux.

PALÉMON.

Mais déjà des bergers le chant se fait entendre.
Pour les amener en ces lieux
A leur tête je vais me rendre.
Toi qui dois présenter nos offrandes aux Dieux,
Pour toi-même à l'Amour adresse une priere:
Qu'il t'embrâse d'autres feux,
Et que ta folle ardeur n'afflige plus ton pere!

(*Il sort.*)

SCENE III.

AMINTAS *seul.*

Eh bien, oui, sur mon sort l'Amour doit m'éclairer:
Lui-même dans son temple il saura m'inspirer.

(*On voit alors deux colombes qui, du faîte du Temple, prennent leur vol sur la mer, du côté de l'isle, & tiennent chacune un brin de myrthe dans leur bec.*)

Que vois-je?... deux oiseaux consacrés à sa mere.
Deux colombes, fendant les airs,

Volent vers cette isle ... Ah! sans-doute
C'est pour me tracer la route
Que je dois suivre sur les mers.

AIR.

Volez, couple fidele,
Volez vers cette belle;
De votre sort je suis jaloux.
Volez, allez lui dire
Que pour elle je soupire,
Que vers elle un charme m'attire,
Et que j'y vole après vous.

Oui, du pied des autels, par de secrets chemins,
Aux flots j'irai bientôt confier mes destins.

SCENE IV.

AMINTAS, PALÉMON, TROUPE DE BERGERS ET DE BERGERES, PATRES ET PASTOURELLES.

(*Des Bergers & des Bergeres, des Pâtres & des Pastourelles, couronnés de myrthe & parés de guirlandes de fleurs, entrent en dansant, tandis que d'autres, ayant Palémon à leur tête, chantent.*)

CHOEUR.

A l'Amour offrons nos hommages,
A son temple prosternons-nous:

C'est

C'eſt là que des flots en couroux
Jadis il borna les ravages ;
Du trépas il nous ſauva tous.

(On danſe.)

(Des Pâtres & des Paſtourelles vont couronner de myrthe Amintas, tandis qu'une Bergere lui donne une corbeille pleine de fleurs & de fruits, au milieu deſquels ſont deux tourterelles.)

LA BERGERE *à Amintas*.

AIR.

C'eſt à vous que les Cieux propices
De ce Temple ont permis l'accès ;
Offrez-y, ſous d'heureux auſpices,
Les dons qu'en vos mains je remets.
A l'Amour portez nos hommages,
Pour nous implorez ſes bienfaits :

(Une partie du chœur.

A l'Amour portez nos hommages,
Pour nous implorez ſes bienfaits :

LA BERGERE.

Qu'il ſoit le Dieu de ces rivages,
Et qu'il les protege à jamais !

(L'autre partie du chœur.)

Qu'il ſoit le Dieu de ces rivages,
Et qu'il les protege à jamais !

(Amintas entre dans le Temple, où tous les Bergers le conduiſent en chantant & en danſant.)

TOUT LE CHŒUR.

A l'Amour offrez nos hommages,
Pour nous implorez ses bienfaits :
Qu'il soit le Dieu de ces rivages,
Et qu'il les protege à jamais !

(*On danse.*)

SCENE V.

PALÉMON, BERGERS ET BERGERES, PATRES ET PASTOURELLES.

PALÉMON.

BERGERES & Bergers qui peuplez cette rive,
Prêtez à mes accents une oreille attentive.
Du désastre effrayant qu'ont éprouvé ces lieux
Je dois vous retracer le tableau douloureux.
Que ces tristes récits passent à nos neveux !
Bergeres & Bergers qui peuplez cette rive,
Prêtez à mes accents une oreille attentive.

AIR.

Tout dormoit, reposoit dans un calme profond.
Soudain éclate le tonnerre,
L'onde en mugissant lui répond.
L'on sent trembler la terre,
Et la nature entiere
Semble prête, en ce moment,
A retomber dans le néant.

L'aurore enfin, à travers des nuages,
Vient de la nuit éclairer les ravages.
De nos hameaux nous ſortons en tremblant.
Déſaſtre affreux! nuit déplorable!
Nous cherchons nos vallons; les vallons ne ſont plus!
Et ſous les flots nos champs ſont diſparus.
Déſaſtre affreux! nuit déplorable!
La mer arrête ici nos pas,
Et nous préſente, hélas!
Sa barriere redoutable.
Nous voyons les monſtres des eaux
Nager où paiſſoient nos troupeaux.

LE CHŒUR.

A l'Amour offrons nos hommages,
A ſon temple proſternons-nous.
C'eſt là que de l'onde en couroux
Jadis il borna les ravages;
Du trépas il nous ſauva tous.

(*On danſe.*)

(*Ici un ballet d'action doit repréſenter, par divers tableaux, l'effroi des habitans pendant le tremblement de terre que Palémon vient de retracer, & leur reconnoiſſance envers l'Amour, dont le temple, autour duquel ils ſe réfugierent, arrêta les ravages de la mer & parut les ſauver tous* (1).

(1) Le programme de ce Ballet, ainſi que de ceux du Prologue & du dernier Acte, fut donné il y a pluſieurs

SCENE VI.

LES PRÉCÉDENS, AMINTAS *sur la mer.*

UN BERGER *accourant.*

ACCOUREZ, suspendez vos jeux;
D'un prodige effrayant la mer frappe nos yeux.
(*On voit alors Amintas voguant sur la mer, dans un tronc d'arbre qu'il conduit avec des rames. Il sort de derriere le Temple, & traverse la mer dans le fond, de gauche à droite.*)

TOUS LES BERGERS.

CHŒUR.

O mortel téméraire!
O prodiges nouveaux!
Amintas marche sur les eaux!

PALÉMON *courant tout éperdu vers le rivage.*

Amintas! Ciel! mon fils! ah! trop malheureux pere!
Il va périr!

AMINTAS *sur la mer.*

Non, non dissipez votre effroi:
L'Amour m'inspire & me guide;

années, & dut être communiqué, lors des répétitions de cet Ouvrage en 1782 & 1784, au compositeur des Ballets de l'Opéra, où il est resté joint au manuscrit.

Ce Dieu veillera ſur moi.
Vers ces bords éloignez je vais chercher Mélide.
Mais j'en jure par elle, avant la fin du jour,
De votre fils vous verrez le retour.
L'onde m'entraîne ; amis, prenez ſoin de mon pere
(*Il traverſe le Théâtre de gauche à droite.*)

PALÉMON.

(*Il eſt au milieu d'une troupe de Bergers qui le ſoutiennent ; il ſuit ſon fils le long du rivage, tend les bras vers lui, & le rappelle.*)

PALÉMON AVEC TOUT LE CHŒUR.

LES BERGERS ET LES PATRES. } Où vas tu, téméraire ?

LES BERGERES ET LES PASTOURELLES. } Reviens, reviens, cher Amintas !

LES BERGERS ET LES PATRES. } Vois ton pere ; il te tend les bras.

TOUS ENSEMBLE. } Reviens, tu vas périr, hélas !
Et tu lui donnes le trépas.

Fin du premier Acte.

ACTE II.

Le Théâtre représente l'isle habitée par Mélide. On voit la mer dans le fond ; à gauche, des arbres dont les branches forment des berceaux ; & à droite, des fleurs, des plantes de différentes especes, un grand rosier qui s'avance un peu sur la scene, & un lit de gazon sur le devant. Derriere les fleurs & les plantes s'élevent des rochers escarpés, d'où tombent en cascades les eaux de plusieurs fontaines.

SCENE PREMIERE.

MÉLIDE *endormie*, SÉMIRE.

(*Mélide dort sur le lit de gazon qui est à droite. Sémire taille les arbres qui sont devant sa cabane. Après avoir émondé quelques branches, elle s'arrête tout-à-coup, s'appuie tristement contre le tronc d'un arbre, laisse tomber sa serpe, & se couvre le visage : ensuite, avançant quelques pas, elle fixe douloureusement sa fille.*)

SÉMIRE.

Tu dors, chere Mélide, & tes jours sont paisibles !..
Elle naquit, hélas !

Parmi nos désastres horribles,
Et ne les connoît pas!
Oui, dans cette isle solitaire,
Elle ignore encore à présent
Qu'il soit d'autres humains, qu'elle ait eu même un pere,
Et que le monde soit plus grand.

A I R.

Tes appas, fille infortunée,
Ne feront point le bonheur d'un époux,
Et jamais pour toi l'hymenée
N'amenera des jours plus doux.
Non, le trépas ici
Fermera ta paupiere,
Sans qu'au doux nom de mere
Ton cœur ait tressailli.

Écho de ces déserts, crystal de ces fontaines,
Et toi, triste élément, qui causas nos malheurs,
Arbres, rochers, oiseaux, seuls témoins de mes peines,
Ah! cachez-lui toujours son destin & mes pleurs!
(*Elle sort.*)



SCENE II.

MÉLIDE *endormie*, AMINTAS.

(Dès que Sémire est sortie, on entend une symphonie douce, & l'on voit Amintas voguer sur la mer dans un tronc d'arbre qu'il conduit avec des rames. Après avoir abordé du côté droit, il tire sur le sable & y attache son canot, qui reste à moitié caché par les branchages de divers arbustes ; puis il entre sur la Scene, & s'arrête un moment dans le fond.)

AMINTAS.

ME voici donc sur ce rivage !
Les Zéphirs ont semblé seconder mon courage ...
Mais puis-je m'applaudir de ce triste succès ?
(Il avance sur la Scene.)
Mon pere !.., Ah ! le remords ... Que vois-je ? O
Ciel ! c'est elle !
Dieux ! je m'en étois fait une image infidelle.
Mon cœur, qui se plaisoit à me peindre ses traits,
Me la peignoit encor moins belle.
(Il s'approche du lit de verdure où Mélide est endormie, & il la contemple.)

AIR.

Tu ne sais pas, beauté charmante,

Quels périls j'ai bravés pour toi,
Sur une écorce flottante
J'ai franchi la mer écumante,
Pour venir te dire, aime moi,
Aime moi, Bergere, aime moi.

(*Il met un genou en terre, pour la considérer de plus près.*)

Avant que l'aurore s'éveille,
En fermant ses tendres boutons
La rose ainsi fraîche & vermeille
Se penche à l'ombre des buissons.

Tu ne sais pas, &c.

(*Il prend une main de Mélide, & la baise. Mélide fait un mouvement, & Amintas se leve avec précipitation.*)

Elle s'éveille ! . . . ô Ciel! que mon ame est émue !
Mais mon aspect la pourroit effrayer.
Parmi ces joncs ; auprès de ce rosier,
En ce premier moment cachons-nous à sa vue,

(*Il va se cacher derriere le grand rosier, qui est à droite du Théâtre, près du lit de gazon où Mélide est couchée.*)



SCENE III.

MÉLIDE *s'éveillant.*

O ma mere ! est-ce toi ? ... Ma mere ! ... tous mes
sens
Sont troublés ... à présent inquiete ... abattue ...

SCENE IV.

MÉLIDE, SÉMIRE.

SÉMIRE.

MA fille, que veux-tu ? J'accours à tes accents.
Tes yeux du doux sommeil ne goûtent plus les
charmes ?

MÉLIDE *se levant & soupirant.*

Hélas ! ils sont ouverts pour répandre des larmes.

DUO.

SÉMIRE.

Quoi ? ton fidele mouton
Dans les flots est-il tombé ?

MÉLIDE.

Non.

SÉMIRE.

Quelque abeille sur ce gazon
Vient-elle de te piquer ?

MÉLIDE.

Non.

SÉMIRE.

Eh bien ? Eh bien ? quelle infortune
Vient donc de t'arriver ?

MÉLIDE.

Aucune.

SÉMIRE.

Qui peut égarer ta raiſon ?

MÉLIDE.

Hélas !

SÉMIRE.

De tes ennuis chaſſe le noir poiſon.
Vois ce charmant ſéjour & l'éclat dont il brille,
Ces côteaux, ce bocage.

MÉLIDE.

Ah ! ma mere !

SÉMIRE.

Ah ! ma fille !
D'où vient ce changement dans ton cœur affligé ?

ENSEMBLE.

SÉMIRE. Tout ce qui t'environne ici n'a point changé.
MÉLIDE. Tout ce qui m'environne à mes yeux eſt changé.

SÉMIRE.

AIR.

Toujours des fleurs que tu cultives
Ces lieux riants sont embellis ;
Les arbres plantés sur ces rives
T'offrent leur ombrage & leurs fruits.
Tu vois tes brebis caressantes
Autour de toi paître & bondir,
Et les abeilles diligentes
Donner leur miel pour te nourrir.
La nature ici bienfaisante
Songe sans cesse à ton bonheur :
Pourquoi donc n'es-tu pas contente,
Et que manque-t-il à ton cœur ?

MÉLIDE *soupirant & s'affligeant davantage.*

Ce qu'il lui manque ? ... Ah ! Dieux !

SÉMIRE.

Ta douleur les outrage.
Que voulois-tu pour toi qu'ils fissent davantage ?

MÉLIDE.

AIR.

Pardon, maman, maman, pardon.
Les caresses d'un mouton,
Une abeille, un arbre, une rose
Me semblent bien peu de chose.
Pardon, maman, maman, pardon.

Le bruit du ruisseau qui serpente,
La voix du rossignol qui chante,
Ces oiseaux en se becquetant,
Et ce feuillage en s'agitant,
Tout à présent
Semble me dire,
Soupire, soupire;
Et je répete en soupirant,
Pardon, maman, &c.

SÉMIRE.

Dans de vagues desirs tes esprits égarés
Ne s'élancent ainsi que vers une chimere.

MÉLIDE.

Non, non, par la nature entiere
Ces desirs me sont inspirés.

AIR

De mes moutons le nombre augmente:
L'agneau suit la brebis bêlante.
Autour des fleurs de ce séjour
Mille fleurs naissent chaque jour:
Le liere croit au pied du liere;
De jeunes pins s'élevent sous les vieux.
Ah! dis-moi donc, dis-moi, ma mere,
Pourquoi toujours ne restons-nous que deux?
J'ai vu les vives hirondelles
S'unir en agitant leurs aîles:
Leurs becs après forment des nids,

Il vient des œufs, puis des petits :
Bientôt une plume légere
Les a couverts ; ils s'envolent joyeux.
Ah ! dis-moi donc, dis-moi, ma mere,
Pourquoi toujours ne restons-nous que deux ?

SÉMIRE.

Telle est la volonté des Cieux.
Sans murmurer mets-y ton espérance.

MÉLIDE.

Dis-moi du moins comment ces Dieux
M'ont d'abord donné l'existence.

SÉMIRE.

(*A part.*)
Qu'oses-tu demander ?... Ciel ! en quel embarras...

MÉLIDE.

Ma mere, par pitié, ne me refuse pas.
J'ai grandi par dégrés ; tes yeux m'ont dû voir naître ;
Dis-moi quand, où, comment les Dieux m'ont donné l'être.

SÉMIRE *avec embarras.*

Venant de les prier un jour...

MÉLIDE.

Eh bien !... un jour...

SÉMIRE.

Leur bonté t'accorda soudain à mon amour.

MÉLIDE.

Oui, oui;
Mon oreille est charmée
De m'entendre nommer ainsi.

AMINTAS *lui prenant la main.*

Quoi! ta flamme égale la mienne?
Mes transports heureux feroient ton bonheur?

MÉLIDE.

Oui, ma main tremble dans la tienne,
Le feu de tes yeux passe dans mon cœur.

ENSEMBLE.

MÉLIDE.	AMINTAS.
De mon sort cet instant décide,	Vers toi l'Amour fut mon guide,
Je me donne à toi pour jamais.	Il met le comble à ses bienfaits.
Reçois le cœur de ta Mélide,	Reçois mon cœur, chere Mélide,
Reçois ce tendre dépôt.	Reçois ce tendre dépôt.
Ah! que n'ai-je prié plutôt!	Ah! que n'ai-je vogué plutôt!



S

M:

MES vœux f

joie . . .

Quel prodige !

Le vo:

Cet être qu'at'

Ap

C'

Ç

MÉLI'

AMIN



AMINTAS.

Oui, Palemon est mon pere.

... erre tendrement Amintas dans ses bras.)

TRIO.

MÉLIDE ET SÉMIRE.

... Ma fille,

rendons grace aux Dieux!

... Ma mere,

Ils ont eu pitié de nos larmes.

... DE, SÉMIRE ET AMINTAS.

Pour me

faire un sort plein de charmes,

Pour lui

Ils l'ont porté jusqu'en ces lieux.

... Ah! que mon sort auroit de charmes;

... Si mon pere étoit en ces lieux!

MÉLIDE *à Amintas.*

Viens voir mes moutons, ma prairie;

Nos fleurs, nos fruits, tout est à toi.

ENSEMBLE.

... MIRE. Daigne contenter mon envie;

... Ah! de ton pere parle moi.

... NTAS. O jour le plus beau de ma vie!

... O jour le plus cruel pour moi!

... LIDE à ... Tu vas ici passer ta vie;

... Tu seras toujours avec moi.

SCENE VII.

MÉLIDE, AMINTAS, SÉMIRE.

SÉMIRE.

CIEL ! quel objet !

MÉLIDE *courant à Sémire.*

Ah ! ma mere !
Viens voir l'effet de ma priere.
Voilà ce qu'à mes vœux ont accordé les Dieux.

SÉMIRE.

O Toi, dont la présence étonne ici mes yeux,
Quel Dieu, quel pouvoir suprême
Jusques à nous en ce séjour
Ta pu transporter ?

AMINTAS.

C'est l'Amour.
Oui, c'est lui, c'est lui-même
Qui m'embrâsa d'un feu divin,
Et va changer votre destin.
Je viens chercher, sur ce bord solitaire,
La beauté dont jadis on me promit la main.

SÉMIRE.

Qu'entends-je ? Amintas ?

AMINTAS.

Oui, Palémon est mon pere.

(*Sémire serre tendrement Amintas dans ses bras.*)

TRIO.

MÉLIDE ET SÉMIRE.

SÉMIRE. Ma fille,
MÉLIDE. Ma mere,
rendons grace aux Dieux!
Ils ont eu pitié de nos larmes.

MÉLIDE, SÉMIRE ET AMINTAS.

MÉLIDE ET SÉMIRE *à Amintas.*
Pour me
Pour lui
faire un sort plein de charmes,
Ils t'ont porté jusqu'en ces lieux.

AMINTAS *à part.*
Ah! que mon sort auroit de charmes;
Si mon pere étoit en ces lieux!

MÉLIDE *à Amintas.*

Viens voir mes moutons, ma prairie;
Nos fleurs, nos fruits, tout est à toi.

ENSEMBLE.

SÉMIRE *à Amintas.*
Daigne contenter mon envie;
Ah! de ton pere parle moi.

AMINTAS *à part.*
O jour le plus beau de ma vie!
O jour le plus cruel pour moi!

MÉLIDE *à Amintas.*
Tu vas ici passer ta vie;
Tu seras toujours avec moi.

… aux !

I…
L…

MÉLIDE,
SÉLIANE,
…
I…
P…
à Aminte. Pou…
Ils t…
Vous…
AMINTAS Pour…
à part. Ah ! …
Si mo…



AIR.

De l'arbre ces fruits détachés
Bientôt se fanent & périssent.
Vois comme déja languissent
Ces lys de leur tige arrachés :
Ils languissent, ils se flétrissent.
Ainsi mon sort est déterminé
De vivre unie à ce que j'aime ;
Si l'on m'en séparoit jamais,
On me verroit périr de même.

AMINTAS.

ns si touchans, cette naïve ardeur
ent ton amant & lui percent le cœur.

MELIDE.

Qui peut t'affliger ?

MELIDE.

Ah ! pardonne ;

Je reviendrai.

MELIDE *en tressaillant.*

Comment ?

AMINTAS.

devoir rigoureux m'y force en ce moment ;
Mais....

MELIDE.

Parle, achève, je frissonne.

L[illegible]

Moi, la laisser seule en ces lieux !
L'abandonner à ses regrets !
Non, cher objet que j'adore,
Non, je te le jure encore,
Je ne te quitterai jamais.
Que dis-tu, fils rebelle ?
Ton pere gémit, il t'appelle,
Et loin de lui tu resterois ?

AIR.

Ah ! pardonne, amante trop chere !
Pardonne & ne t'afflige pas :
Avant de t'aimer j'eus un pere,
Et je revole dans ses bras.
Ah ! pardonne, amante trop chere !

SCENE II.

AMINTAS, MÉLIDE.

(*Mélide vient en courant. Elle tient une corbeille pleine de fruits, & dont les bords sont entrelacés avec des lys.*)

MÉLIDE.

POURQUOI, cher Amintas, es-tu parti sans moi ?
Regarde les beaux fruits que j'ai cueillis pour toi.
Mais qu'il me tardoit de te suivre !
Quand je ne te vois plus, je crois cesser de vivre.

AIR.

De l'arbre ces fruits détachés
Bientôt se fanent & périssent.
Vois comme déjà languissent
Ces lys de leur tige arrachés :
Ils languissent, ils se flétrissent.
Ainsi mon sort est désormais
De vivre unie à ce que j'aime ;
Si l'on m'en séparoit jamais,
On me verroit périr de même.

AMINTAS.

Ces accens si touchans, cette naïve ardeur
Transportent ton amant & lui percent le cœur.

MÉLIDE.

Qui peut t'affliger ?

MELIDE.

Ah ! pardonne ;
Je reviendrai.

MÉLIDE *en tressaillant.*

Comment ?

AMINTAS.

Un devoir rigoureux m'y force en ce moment ;
Mais....

MELIDE.

Parle, achève, je frissonne.

AMINTAS

(*Mé*
pl
ces .



Po

Armez-vous pour le punir !
Que soudain l'orage
Souleve les flots,
Et qu'au sein des eaux
Son juste naufrage . . .
Je ne puis achever, hélas !
Non, grands Dieux ! ne m'exaucez pas !
Non, que l'onde moins cruelle
Repousse ici l'infidele,
Et le rejette dans mes bras !

Oui, si dans cet arbre funeste
Il ose rentrer & me fuir,
Dieux des mers, Dieux que j'atteste,
Daignez ainsi l'en punir !

SCENE IV.

MÉLIDE, SÉMIRE, AMINTAS.

SÉMIRE *à Mélide.*

SECHE tes pleurs, il doit retourner vers son pere ;
Mais, ma fille, l'on peut le suivre sur les flots.

MÉLIDE *vivement.*

Oui, je braverai tout & les vents & les eaux.
(*A Amintas.*)
Conduis-nous l'une & l'autre avec toi. Viens, ma mere.

AMINTAS *avec effort.*

Il faut m'en retourner.

MÉLIDE.

Toi? me quitter? partir?

ENSEMBLE.

MÉLIDE. { Cruel, tu veux me fuir?
Tu veux donc me faire mourir?

AMINTAS. { Hélas! il faut la fuir!
Sa douleur me fera mourir!

AMINTAS.

Grands Dieux! que résoudre? que faire?
Pour calmer sa douleur courons chercher sa mere.

(*Il sort.*)

SCENE III.

MÉLIDE *seule, regardant sortir Amintas.*

Et que me dira-t-elle?... Hélas! ne sais-je pas
Que je mourrai, si tu t'en vas?

(*Elle marche sur le rivage avec agitation, puis s'arrête tout-à-coup en fixant le bateau d'Amintas.*)

AIR.

Ah! si dans cet arbre funeste
Il ose rentrer & me fuir,
Dieux des mers, Dieux que j'atteste,

Armez-vous pour le punir !
Que soudain l'orage
Soulève les flots,
Et qu'au sein des eaux
Son juste naufrage.....
Je ne puis achever, hélas !
Non, grands Dieux ! ne m'exaucez pas !
Non, que l'onde moins cruelle
Repousse ici l'infidèle,
Et le rejette dans mes bras !
Oui, si dans cet abîme funeste
Il vit encore & me fuir,
Dieux des mers, Dieux que j'atteste,
Daignez ainsi l'en punir !

SCENE IV.

MILIDE, SIMORE, AMINTAS.

SIMORE *à Milide.*

Sèche tes pleurs, il doit retourner vers son père ;
Mais, ma fille, l'on peut le suivre sur les flots.

MILIDE *vivement.*

Oui, je braverai tout & les vents & les eaux.
(*à Amintas.*)
Conduis-nous l'une & l'autre avec toi. Viens, ma mere.

AMINTAS *tristement.*

Cet arbre ne pourroit nous contenir.

MÉLIDE.

O Dieux !

AMINTAS.

Je ne puis emmener que l'une de vous deux.

SÉMIRE *lui donnant la main de Mélide.*

Eh bien, pars avec ton épouse ;
La voilà ; rends ses jours heureux.
Ma fille, de ton sort je ne suis point jalouse,
Suis ton cher Amintas, & reçois mes adieux.

TRIO.

MÉLIDE *serrant sa mere dans ses bras.*

Moi, que je t'abandonne ?

SÉMIRE.

Oui, ma fille, je te l'ordonne.

MÉLIDE *s'attachant à sa mere.*

Non, ma mere, non jamais.

SÉMIRE.

Dans ses bras je te remets.

AMINTAS *à part, en les regardant.*

Dieux, comme elle aime sa mere !
Et moi, j'oublîrois mon pere !

TOUS ENSEMBLE.

MÉLIDE à *Sémire.* { Non, ma mere, non jamais,
Je ne te quitterai jamais.

SÉMIRE *à Mélide.* { Dans ſes bras je te remets,
Qu'il te chériſſe à jamais.

AMINTAS *à part.* { Dieux! comme elle aime ſa mere!
Et moi, j'oublîrois mon pere!

SÉMIRE.

Partez ſans moi, partez tous deux.

MÉLIDE *ſe jettant aux genoux de ſa mere.*

A tes genoux ta fille tombe.

AMINTAS *à part.*

Pour moi quel exemple, grands Dieux!

SÉMIRE.

Mon époux eſt mort en ces lieux;
Je reſterai près de ſa tombe.

TOUS EMSEMBLE.

SÉMIRE *relevant ſa fille.* { Elle doit nous réunir,
Et c'eſt là que je veux mourir.

MÉLIDE *à ſa mere.* { Rien ne peut nous déſunir;
Avec toi j'aime mieux mourir.

AMINTAS *à part.* { Ah! mon pere! moi, te trahir!
Qu'à préſent j'aurois à rougir!

(*A la fin de ce trio, l'on voit ſur la mer une chaloupe qui arrive à pleine voile. Quatre Zé-*

phirs, ſous la forme de matelots, la conduiſent. Elle aborde au rivage, & Palémon y deſcend avec eux.)

AMINTAS *regardant ſur le rivage.*

Mais Dieux ! quel nouveau prodige !...
Puis-je en croire mes yeux ? N'eſt-ce point un preſtige ?
Quoi ! mon pere ?

(Il court vers Palémon.)

MÉLIDE ET SÉMIRE.

Ah! le Ciel ſe déclare pour nous !

SCENE V.

MÉLIDE, SÉMIRE, AMINTAS, PALÉMON, QUATRE ZÉPHIRS *ſous la forme de matelots.*

AMINTAS *ſerrant ſon pere dans ſes bras.*

Mon pere !

PALÉMON.

(Tendrement à ſon fils.) *(A Sémire qui court à lui.)*
Tu me fuis !... C'eſt vous, chere Sémire ?

AMINTAS *montrant Mélide à Palémon.*

Voyez ſa fille.

PALÉMON *embraſſant Mélide & Sémire.*

Un Dieu nous réunit donc tous!

(Il unit les deux amans.)

(*A Mélide.*) (*A Amintas.*)
Sois ma fille. Sois ſon époux.

TOUS ENSEMBLE.

MÉLIDE, SÉMIRE, PALÉMON. } A mon bonheur
AMINTAS. } A mes tranſports
mon cœur ne peut ſuffire !

SÉMIRE *à Palémon.*

Vous auſſi ſur ces bords? Par quel miracle heureux,
Avec ces inconnus....

PALÉMON.

C'eſt l'ouvrage des Dieux.

QUINQUE.

TOUS ENSEMBLE.

LES ZÉPHIRS *ſous la forme de Matelots.* } Chantez vos
MÉLIDE, SÉMIRE, AMINTAS. } Chantons nos
l'Amour & deſtins ;

LES ZÉPHIRS. } Chantez
MÉLIDE, SÉMIRE, AMINTAS, PALÉMON. } Chantons
l'art de voguer ſur l'onde ;

Par lui tous les peuples du monde
Aujourd'hui deviennent voiſins.

AMINTAS *à Mélide.*

Des flots j'ai franchi la barriere,
Pour unir ton ſort au mien.

MÉLIDE *à Amintas.*

Sur cette rive ſolitaire,
Mon cœur attendoit le tien.

PALÉMON ET SÉMIRE.

Quel bonheur après tant d'allarmes !

AMINTAS *à Palémon.*

Ah ! mon pere ! pardonne moi ;
Je t'ai quitté, je te revoi.

PALÉMON *ſerrant ſon fils contre ſon ſein.*

Ces momens en ont plus de charmes ;
Dans tes bras laiſſe m'en jouir.

TOUS ENSEMBLE.

PALÉMON.	Ah ! mon fils,	confondons nos larmes ;
AMINTAS.	Mon pere,	
SÉMIRE.	Ma fille,	
MÉLIDE.	Ma mere,	

Ce ſont les larmes du plaiſir.

CHŒUR.

LES ZÉPHIRS.	Chantez	l'Amour &	vos destins.
MÉLIDE, SÉMIRE, AMINTAS. PALÉMON.	Chantons		nos

LES ZÉPHIRS. Chantez
l'art de voguer ſur l'onde :
MÉLIDE, SÉMIRE, AMINTAS, PALÉMON. Chantons
Par lui tous les peuples du monde
Aujourd'hui deviennent voiſins.

SCENE VI & derniere.

MÉLIDE, SÉMIRE, AMINTAS, PALÉMON, L'AMOUR *& ſa ſuite*, VÉNUS *& ſa ſuite*, TROUPE DE ZÉPHIRS, *les uns ſous la forme de Matelots, les autres ſous leur forme ordinaire ; puis les* BERGERS *& les* BERGERES, *les* PATRES, *les* PASTOURELLES *de l'autre rive, & les différens peuples navigateurs, tant anciens que modernes, repréſentés par les Plaiſirs, qui en prennent là forme.*

(On entend une ſymphonie brillante.)

AMINTAS.

MAIS de quels ſons brillans nos rives retentiſſent !
Tout change, ces lieux s'embelliſſent. *
Vénus s'avance ſur les flots.
L'amour paroît ; les Nymphes de Paphos,
Les Zéphirs, tous les Dieux ici ſe réuniſſent.

* (*Le Théâtre change. On voit, à gauche ſur le*

rivage, le temple de Vénus, qui présente obliquement sa face dans l'angle du fond. Les portes du temple sont ouvertes, & laissent appercevoir une partie de l'intérieur. On y monte par plusieurs degrés, au haut desquels est le trône de la Déesse, placé sur le parvis, sous un dais soutenu par quatre colombes & surmonté d'une couronne de myrthes & de roses. Depuis le temple jusqu'au devant du théâtre, c'est-à-dire, sur tout le côté gauche, regne un péristile magnifique.

Du côté droit est un petit côteau couvert de bosquets délicieux, plantés de myrthes & de rosiers, & destinés aux amans heureux. Le côteau s'éleve davantage à l'angle du fond, sur le rivage, & y forme une terrasse où l'on voit un phare très-élevé, au haut duquel deux amours entrelacent leurs flambeaux, dont la flamme, apperçue de loin, doit guider ceux qui viennent dans l'isle.

Vénus, ayant son fils auprès d'elle, s'avance sur les flots dans sa conque entourée de tous les Zéphirs, & descend sur le rivage. En même tems le péristile de son temple se remplit de toutes les Nymphes de sa Cour, tandis que les Plaisirs & les Nymphes de la suite de l'Amour paroissent de l'autre côté. Ce Dieu conduit sa mere à son trône; elle s'y assied; les trois Graces sont à ses pieds.

pieds. Palémon, Sémire, Mélide & Amintas se retirent du côté droit, vers le devant de la scene, & l'Amour vient à eux.)

L'AMOUR, *à Mélide.*

Ma main, tendre Mélide, a fini vos douleurs :
J'ai conduit Amintas pour essuyer vos pleurs.
Votre isle à Vénus devient chere ;
Ma mere y vient fixer sa cour,
Et sous le nom de Cythere,
Rendra célèbre ce séjour.
Vous, du temple de la Déesse
Soyez, jeune beauté, la premiere Prêtresse :

(Il la conduit à Vénus, qui la reçoit avec bonté & la fait asseoir seule au-dessous des Graces : puis l'Amour revient vers Amintas.)

Et toi, qui de Neptune as ravi le trident ;
Glorieux inventeur de cet art effrayant,
Que sans cesse étendront l'audace & le génie ;
De ta découverte hardie
Vois, dans tout l'avenir, le triomphe éclatant.

(Alors on voit la mer se couvrir des vaisseaux des plus célèbres peuples navigateurs, tant anciens que modernes, tels que les Phéniciens, les Egyptiens, les Carthaginois, les Anglois, les Espagnols, les Portugais, & les François. Ces vaisseaux sont tous de différentes formes, depuis la

ſimple barque & les galeres anciennes, juſqu'aux grands vaiſſeaux modernes, pour marquer les divers progrès de l'art de la navigation. Tous ceux qui rempliſſent ces navires, débarquent ſur le rivage. Les Bergers & les Bergeres, les Pâtres & les Paſtourelles de l'autre rive viennent auſſi dans l'iſle, ſur des barques ornées de guirlandes de fleurs, & pendant ce tems-là les Nymphes, les Plaiſirs & les Zéphirs chantent.)

TOUT LE CHŒUR.

Venez, Peuples de la terre,
Couvrez la mér de vos vaiſſeaux.

LES NYMPHES.

Mais du Démon de la guerre
N'y portez pas les noirs flambeaux.

LES PLAISIRS ET LES ZÉPHIRS.

Couvrez les mers de vos vaiſſeaux.

LES NYMPHES.

C'eſt pour voguer à Cythere
Que le Dieu des eaux
Vous permet de franchir les flots.

TOUS ENSEMBLE.

C'eſt pour voguer à Cythere
Que le Dieu des eaux

Ceux qui ſont dans l'iſle.	Vous	permet de franchir les flots.
Ceux qui débarquent des navires.	Nous	

(*On danſe.*)

(*Commence alors un ballet figuré, dans lequel les habitans des divers pays commerçans, tant anciens que modernes, échangent mutuellement les productions & les richeſſes de leurs contrées. Les Matelots & les Nymphes, ſe mêlant avec eux, les uniſſent tous enſemble avec des liens d'or & de ſoie, & les menent ainſi offrir chacun leurs dons au premier Navigateur aſſis à côté de Mélide; mais Amintas les fait préſenter à ſon amante, qui les dépoſe aux pieds de Vénus & de l'Amour.*)

UNE NYMPHE.

AIR.

Ici des myrthes de Cythere
Ce jour vit naître le premier.
Qu'au tendre amour toute la terre
Conſacre avec nous le roſier.
Au cri des humains l'Amour vole,
Quand les autres Dieux ſemblent ſourds;
  C'eſt le Dieu qui nous conſole,
Et qu'il faut implorer toujours.

TOUT LE CHŒUR.

Venez, peuples de la terre,
Voguez tous, voguez à Cythere;
Venez en ce charmant séjour

Une partie du chœur. Voix de femmes.	Cueillir les myrthes	de l'Amour.
L'autre partie du chœur. Voix d'hommes.	Cueillir les roses	

(On danse.)

(Les Bergers & les Bergeres, les Pâtres & les Pastourelles viennent offrir des roses à l'Amour; puis ils forment entre eux des danses agréables & champêtres, dans lesquelles ils se couronnent mutuellement & s'enchaînent avec ces fleurs. Un divertissement général termine la piece.)

Fin du troisieme & dernier Acte.



DISSERTATION

SUR LES BALLETS-PANTOMIMES,

Et particuliérement sur celui du Premier Navigateur.

LA nature, en nous donnant des ſentiments & des ſenſations, nous a en même tems accordé deux moyens de les manifeſter au-déhors ; ce ſont la voix, & le geſte, auquel doit ſe rapporter le jeu des traits du viſage : mais elle a voulu qu'ils concouruſſent ordinairement enſemble, qu'ils s'aidaſſent & s'accompagnaſſent mutuellement pour rendre cette expreſſion auſſi complette, auſſi énergique & auſſi parfaite qu'elle peut l'être. Ces deux manières de s'exprimer ont bientôt, en ſe modifiant, produit le Chant & la Danſe. Quand les hommes ont parlé, ils n'ont pas tardé à chanter ; & dès qu'ils ont chanté, ils ont danſé : car, par la force d'une analogie ſecrette & bien conſtante dans toute l'eſpece humaine, les ſons cadencés de la voix ou des inſtruments agiſſent tellement ſur notre corps, qu'il éprouve auſſi-tôt une tendance naturelle à prendre des mouvements meſurés qui leur correſpondent.

La Danſe eſt compoſée de geſtes, de pas, d'attitudes ; & le Ballet eſt une ſuite de Danſes variées

& de différentes especes. Or, cette suite de Danses peut n'indiquer qu'un sentiment général qui anime tous les personnages dansants ; elle peut aussi représenter une action particuliere dont ils veulent retracer l'image, ou qui est supposée se passer actuellement entre eux. De-là naissent deux genres de Ballets, le *Ballet simple* & le *Ballet pantomime* ou *d'action*. Celui-ci, d'après ce qu'on vient de dire, se divise encore en deux especes ; mais la dernière n'est venue que de la corruption de l'autre, & n'auroit jamais dû paroître au Théâtre, puisqu'elle n'a point de modele dans la nature.

C'est dans le premier de ces genres que la Danse, se rapprochant le plus de son origine, conserve la seule expression qui lui soit vraiment naturelle, l'expression simple & vague d'un sentiment unique. On a toujours dansé aux fêtes, aux mariages, au retour d'un Roi chéri, d'un Général victorieux, en un mot, pour se réjouir d'un événement heureux ; &, dans toutes ces occasions, la Danse n'a été & n'est encore qu'un signe général de l'allégresse publique ou domestique.

Les Peuples ont aussi, dans tous les tems, témoigné de la même maniere leur reconnoissance & leur respect envers la Divinité, & ont mêlé des Danses à leurs cérémonies religieuses. Les Juifs, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Chrétiens, tous ont eu leurs *Danses sacrées* ; & au dernier siècle on

danſoit encore dans quelques-unes de nos égliſes. Il eſt donc évident que la Danſe eſt deſtinée & qu'elle a toujours été le plus univerſellement employée pour exprimer, non pas une action, mais le ſentiment général qui anime une multitude d'hommes raſſemblés dans des circonſtances ſolemnelles, quel que ſoit d'ailleurs l'objet qui les réuniſſe; car l'on a danſé même autour des tombeaux, & les anciens avoient la *Danſe des funérailles*. On penſe bien que les mouvements, les pas, les figures n'y étoient pas les mêmes que dans la *Danſe de l'Hymen;* que celle-ci ne reſſembloit point à la *Danſe ſacrée*, & que chacune avoit ſon caractere particulier & convenable au ſujet.

Si le *Ballet ſimple* eſt le plus vrai, le plus conforme à la nature, celui qu'on voit le plus ſouvent ſur la ſcene, & qui ſe lie le mieux à l'action dramatique, il exige auſſi le plus grand art dans la compoſition pour en écarter la monotonie. Il faut, autant qu'il eſt poſſible, que toutes les Danſes y préſentent ſucceſſivement des tableaux agréables, qui ſe rapportent au ſujet principal & qui conſervent à chaque *entrée* le caractere général du Ballet, avec une expreſſion particuliere & toujours variée. C'eſt là que le compoſiteur a beſoin de joindre à la profonde connoiſſance du cœur humain une imagination brillante & féconde; c'eſt là qu'il doit déployer toutes les reſſources du génie, & que, trouvant plus de difficultés à vaincre, il peut montrer la ſupé-

riorité de son talent bien mieux que dans les *Ballets d'action*. Le sujet, quel qu'il soit, le guide, le soutient dans ceux-ci; mais dans celui-là tout est de son invention, & il devient vraiment créateur. Voilà pourquoi la plupart des *Ballets simples* sont monotones & insignifiants, tandis qu'au contraire on voit réussir presque tous les *Ballets-pantomimes*.

Les hommes durent pendant long-tems se borner à la *Danse simple;* mais ensuite, non contents d'exprimer ainsi, dans leurs fêtes civiles ou religieuses, le sentiment commun dont ils étoient affectés, ils imaginèrent d'y retracer de la même façon les événements qu'ils célébroient, & qui en faisoient l'objet. C'étoit un moyen ingénieux de couper l'uniformité des Danses simples, d'y jetter une variété piquante, & d'augmenter l'intérêt des solemnités dont l'on étoit occupé. Dans l'Égypte, après la consécration du bœuf Apis, les Prêtres de Memphis, en le conduisant dans le temple avec toute la pompe imaginable, figuroient par leurs Danses toute la vie d'Osiris, depuis sa naissance jusqu'à son apothéose. Chez les Grecs, on représentoit de même, tous les ans, dans les *Fêtes hyménées*, l'événement mémorable qui avoit engagé les Athéniens à faire du jeune Hymen le Dieu du mariage. Quand Thésée, à son retour de Crète, voulut célébrer sa victoire, il exécuta avec la jeunesse de Délos une Danse composée par lui-même, dans laquelle les diverses figures retra-

çoient ſon combat avec le Minotaure, ſon triomphe, les détours du labyrinthe, & les évolutions qu'il avoit faites pour en ſortir. Telle eſt l'origine de la *Danſe composée* ou du *Ballet-pantomime*, qui, porté ſur la ſcene, ne pouvoit manquer d'y produire un grand effet.

Ce dernier genre de Ballets eſt le plus théâtral de tous, puiſqu'il repréſente une action. Si elle eſt une, que les différentes parties en ſoient liées avec art, qu'elles tendent au même but & forment un tout intéreſſant & agréable, le *Ballet-pantomine* eſt bien fait. Mais ce n'eſt pas aſſez pour qu'il ſoit bon, il faut encore qu'il ſoit placé; car, quoiqu'il doive y régner unité d'action, cette action n'eſt cependant que ſecondaire, & fait partie d'une autre avec laquelle ſeule elle peut former un tout raiſonnable. Ce n'eſt point un ouvrage complet en ſoi, c'eſt l'acceſſoire d'un ouvrage principal; c'eſt un effet qui doit reſter dépendant de la cauſe dont il eſt émané, & qu'on ne peut iſoler ſans en faire auſſi-tôt une compoſition monſtrueuſe, que réprouve le bon goût & que la raiſon déſavoue. Puiſque le geſte ne nous a été donné avec la parole que pour nous aider à mieux exprimer ce que nous ſentons, il ſuppoſe donc toujours un ſentiment antérieur; & lorſqu'au Théâtre on danſe, on geſticule ſans parler, cette pantomime a beſoin d'être motivée; il faut qu'elle paroiſſe liée à ce qui s'eſt dit, à ce qui s'eſt fait

précédemment, sans quoi l'on auroit droit de demander à l'Acteur d'où vient que, pour se faire entendre, il se prive volontairement de la plus expressive de ses facultés.

Un Roi de Pont, assistant dans Rome à l'une de ces sortes de Pantomimes, demanda ensuite à Néron de lui donner l'Acteur qui venoit de la représenter avec une grande vérité. *Ne soyez point étonné de ma priere*, dit-il à l'Empereur, *j'ai pour voisins des barbares, dont personne n'entend la langue, & qui n'ont jamais pu apprendre la mienne. Les gestes de cet homme leur feront comprendre mes volontés.* On rapporte ce trait, afin de montrer combien l'expression du Danseur avoit été parfaite; & moi, j'y vois la critique la plus fine & la plus juste de ce genre de Spectacle. Pour ne pas le trouver aussi contraire à la nature qu'à la raison, c'est-à-dire, complettement absurde, il faut supposer, ou que les Acteurs sont muets, ou qu'ils n'ont pas la même langue que les Spectateurs, ou enfin qu'on leur a ôté la liberté de s'exprimer par la voix. Aussi quelques Auteurs ont prétendu que Denis le tyran ayant défendu aux Syracusains de se parler, ceux-ci inventerent l'art des gestes pour se faire entendre, & que de-là naquit la Pantomime. Elle est sans doute beaucoup plus ancienne, mais il est certain que celles que nous voyons à nos petits Spectacles, n'ont pas eu d'autre origine. C'est parce que l'Opéra leur

avoit défendu de chanter, qu'ils se réduisirent forcément à ne faire que les gestes, pendant que l'orchestre jouoit des airs analogues à l'action qu'ils représentoient. N'est-il donc pas bien étonnant que l'Académie Royale de Musique, qui possede exclusivement la plénitude du pouvoir de parler en chantant, se prive volontairement de cette faculté, pour adopter sur son théâtre un mauvais genre qui n'eût peut-être jamais existé aux Boulevards, si elle eût voulu leur permettre de joindre l'expression du chant à celle de la symphonie & du geste.

Je sais bien que, toutes bizarres qu'elles sont, ces sortes de représentations muettes ont un grand attrait. Elles n'avoient j'amais été employées que comme accessoires sur le théâtre des Grecs, de ce peuple qui avoit un goût si pur dans les arts, & qui mettoit tant de délicatesse dans ses plaisirs. Ce fut à Rome, sous l'empire d'Auguste, que les *Ballets d'action* commencerent à former seuls un spectacle particulier, & qu'on se mit à y danser la Comédie & la Tragédie. Cette nouvelle espece de Pieces eut un succès prodigieux; & les Romains prirent aussitôt pour elles une passion qui alla jusqu'à la fureur, s'accrut de siecle en siecle, & ne finit qu'avec leur Empire.

Il est vrai que l'art de la Pantomime fut alors porté à un degré de perfection qui doit nous paroître incroyable. Athénée raconte qu'un nommé

Memphir exprimoit par ſa danſe toute la doctrine de Pithagore & la rendoit avec plus d'élégance, de force & d'énergie que n'auroit pu faire le Philoſophe le plus éloquent. Ce qu'il y a de plus certain encore, c'eſt que les Pantomimes n'auroient pas tourné tant de têtes, s'ils ne ſe fuſſent jamais exercés que ſur de ſemblables ſujets. D'autres Écrivains atteſtent que ces mêmes Acteurs faiſoient, par le ſeul geſte, entendre tous les mots, non-ſeulement dans le ſens naturel, mais au ſens figuré. Cela ne pouvoit s'opérer que par le moyen d'un grand nombre de ſignes convenus. Il falloit donc, pour les comprendre, que les Spectateurs fiſſent un cours d'étude à cet égard, & c'étoit auſſi la ſcience univerſellement à la mode. Tout le monde alloit prendre des leçons des Pantomimes, & chacun apprenoit à le devenir ſoi-même. Or, que M. l'Abbé *de l'Épée* ait inventé chez nous une méthode d'inſtruire parfaitement les ſourds & les muets; qu'il ſoit parvenu à leur faire entendre, à les mettre en état d'exprimer par le geſte ſeul, les idées les plus abſtraites; c'eſt ſans doute une très-belle choſe. Il répare le tort de la nature envers ces infortunés, & leur rend un ſens & une faculté dont elle les a totalement privés. Mais qu'une multitude de gens qui voient & qui entendent, mais que tout un peuple aille aux écoles pour apprendre à ſe paſſer de deux facultés précieuſes qui ne leur manquent pas, c'eſt aſſuré-

ment une des plus ſingulieres extravagances de l'eſprit humain.

Cette folie du moins n'étoit que ridicule; elle ne tarda pas à en produire une autre qui avoit de la cruauté. L'on s'aviſa de mutiler les enfants qu'on deſtinoit à l'état de Pantomime; & pour les rendre plus propres à exceller dans l'art de ne s'exprimer que par geſte, on les ſoumit ſouvent à la même opération, qu'on pratique encore aujourd'hui dans quelques parties de l'Italie ſur ceux auxquels on veut procurer une belle voix. Cependant on doit croire que cette barbarie ne s'exerçoit que ſur quelques individus, & que tous les gens de ce métier n'étoient point traités ſi déſavorablement. Les femmes avoient pour eux une paſſion effrénée; ils ſouillerent le lit de pluſieurs Empereurs; en un mot, les Pantomimes porterent chez les Romains la corruption des mœurs au degré le plus affreux, & furent une des cauſes de la deſtruction de cet Empire.

Tel devoit être à la longue l'effet d'un genre de Spectacle où, l'eſprit reſtant dans un repos preſque abſolu, les ſens ſont continuellement émus, & reçoivent ſans ceſſe par les yeux, des impreſſions d'autant plus vives & plus à craindre, que rien d'ailleurs ne les affoiblit ni ne les modere. Ce que je vais dire paroîtra d'abord un paradoxe, & n'eſt pourtant qu'une vérité démontrée. Une Piece de Théâtre, faite ſur le plan le plus libre, & jouée

avec des paroles analogues au sujet, sera moins dangereuse encore pour les mœurs, que si des danseurs habiles, en supprimant absolument le discours, ne la représentoient que par leurs pas, leurs attitudes & leurs gestes. Dans le premier cas, les graces du style, les finesses du langage, la délicatesse des sentiments ou des tournures, l'art de voiler à demi la volupté pour la rendre plus piquante, toutes ces différentes beautés de la composition occupent la pensée du spectateur, partagent son attention, & font une espece de diversion à l'effet même du fond de la piece. Mais si vous en supprimez toutes ces parties pour ne conserver que celle du geste, dès-lors tout ce qui appartient à l'esprit se trouve retranché de l'action théâtrale, à laquelle vous ne laissez que l'expression la plus grossiere, c'est-à-dire, celle du corps.

Réduit à ce moyen unique pour agir sur vous, l'Acteur doit nécessairement lui donner toute l'étendue & l'énergie possibles. Ce n'est point, quoiqu'on en ait dit, par des pas, des gestes & des attitudes qu'il présentera à votre esprit les maximes sublimes de la morale; ce n'est point en dansant qu'il vous donnera des leçons d'héroïsme, des préceptes de vertu; & ne pouvant parler à votre ame qu'en portant l'agitation & le trouble dans vos sens, il ne vous transmettra que les impressions les plus faciles & les plus promptes à se communiquer par cette voie.

La musique, dont ces Pantomimes sont toujours accompagnées, en accroît encore prodigieusement l'effet. Elle entretient les facultés de l'entendement dans un grand vague d'idées molles & confuses ; elle ébranle en même tems toutes les fibres du corps, & ne le rend que plus disposé à correspondre en secret, à s'identifier en quelque sorte avec tous les mouvements qu'il voit sur la scene. Les sens, contractants ainsi l'habitude d'être continuellement émus sans le secours de l'esprit, s'accoutument insensiblement à s'en passer tout-à-fait. A mesure qu'ils perdent de leur délicatesse, leur goût s'augmente pour ces émotions grossieres, & ils en desirent, ils en demandent tous les jours de plus fortes. Bientôt l'homme privé, pour ainsi dire, de la plus précieuse moitié de son être, n'existe uniquement que dans ses sens, n'est plus agité que par les passions qui en dérivent ; mais l'envie de s'instruire, l'amour de la gloire, l'enthousiasme de la liberté, toutes ces passions nobles, qui appartiennent à l'ame, deviennent absolument étrangeres à la sienne, & sa prédilection pour des plaisirs auxquels l'esprit a cessé d'avoir part, doit l'entraîner enfin dans tous les excès de la dissolution la plus effrénée & la plus honteuse.

Si les Pantomimes sont infiniment dangereuses pour les mœurs, qu'elles ne peuvent avec le tems manquer de corrompre au dernier point, elles n'ont pas des effets moins à redouter pour le Théâtre,

& c'eſt encore ce que nous prouve l'exemple des Romains. A l'époque où s'éleverent chez eux ces ſortes de Spectacles, l'Art dramatique y tomba; & ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que ſa décadence arriva dans le ſiecle où fleurirent le plus les Beaux Arts. On ne doit pas s'en étonner. Quand le talent des geſtes eſt tout au Théâtre, le génie ne doit pas ſonger à y porter le fruit de ſes penſées; & dès que l'ame des ſpectateurs ne demande rien de plus que ce que peuvent lui dire les jambes & les bras d'un Danſeur, ils ôtent néceſſairement le courage & l'envie de cultiver pour eux le plus difficile des Arts de l'eſprit.

Pourquoi donc établir aujourd'hui ſur notre ſcene lyrique un genre de repréſentations ſi funeſte? Les Pantomimes ne nous empêcheront plus ſans doute d'avoir un Théâtre; il eſt formé depuis long-tems, & de ce côté-là nous l'emportons ſur tous les Peuples anciens & modernes: mais elles en précipiteront la chûte, qui ne paroît déjà que trop prochaine; & après avoir détruit tous les autres Spectacles, elles finiront par détruire l'Opéra lui-même. On y danſe déjà fréquemment pluſieurs pieces priſes à la Comédie Italienne. Le Ballet de *la Chercheuſe d'Eſprit* n'eſt autre choſe que le joli Ouvrage de M. Favart, dont les ſpectateurs chantent tout bas les paroles, tandis que l'orcheſtre joue les airs, & que les danſeurs font les geſtes. Les Pantomimes de

Ninette

Ninette à la Cour, du *Coq du Village* font également les Comédies mêmes réduites à l'expression muette. Le Ballet de *la Rosiere* s'éloigne davantage de son original, mais c'est toujours le même sujet & le même fond. On a pareillement ôté la voix au *Déserteur*, qui n'attend qu'une occasion favorable pour entrer en danse, & l'on continuera, si rien ne s'y oppose, à faire successivement une semblable opération aux autres pieces du Théâtre Italien, parce qu'elles s'y prêtent avec beaucoup de facilité. Toutes sont mêlées d'un grand nombre de morceaux de musique; leur étendue est souvent bornée à un acte, & n'en excede jamais trois : on n'a conséquemment ni la peine de les resserrer, ni l'embarras de chercher des airs analogues aux situations principales.

Il faut plus d'art, d'imagination & de travail pour dégrader le Théâtre des Corneille, des Racine & des Moliere : mais il s'est rencontré, il y a vingt ans, un homme d'un assez grand talent pour l'entreprendre & l'exécuter. Nous vîmes alors tout Paris courir en foule au Ballet de *Médée & Jason*, qu'on ne donna cependant que comme accessoire, en le liant à une piece lyrique : celui des *Danaïdes* a fourni des idées heureuses à l'Auteur qui en a fait un Opéra. C'est en partie d'après le Ballet d'*Iphigénie en Aulide* qu'a été tracé, m'a-t-on dit, le plan de celle que M. Gluck a mise en chant. Enfin, M. Noverre a composé beaucoup d'autres Panto-

mimes de la même espece, qui toutes ont été applaudies avec transport dans les pays étrangers; & si cet homme, justement célèbre, s'étoit trouvé maître des Ballets de notre Opéra, il est vraisemblable qu'à présent, au lieu de n'y danser encore que les Comédies à vaudevilles ou à ariettes du Spectacle Italien, on y danseroit déjà les plus belles Tragédies de la scene françoise.

Que résultera-t-il de pareilles métamorphoses? Quel doit être l'effet d'une mutilation si générale & si étrange? Le voici. Ces sortes de Pantomimes, nobles ou bouffones, comiques ou tragiques, du moment qu'elles seront exécutées par de bons Danseurs, étoufferont toujours à la longue les Drames mêmes dont elles ne sont pourtant qu'un simulacre muet. Qu'on donne en même tems à deux Théâtres voisins les Ballets & les Pieces de *Médée*, d'*Iphigénie*, de *la Chercheuse d'Esprit*, de *Ninette à la Cour*, de *la Rosiere*, &c. vous verrez abandonner les Comédies pour courir aux Pantomimes: la supériorité des enchantements sera du côté de la Médée dansante, & les Iphigénies auront beau parler ou chanter, elles seront enfin toutes deux sacrifiées par le Public à celle qui ne lui fera que des pas, des gestes & des mines.

D'après une telle certitude, également fondée sur l'exemple & sur la raison, on devroit penser que l'Opéra ne souffrira pas du moins qu'on y mutile aussi ses propres Pieces; mais elles commencent à

n'être pas plus épargnées que celles des autres Spectacles. M. M** avoit, il y a trois ans, composé pour celui-ci un petit acte intitulé *l'Amour enchaîné par Diane*. Les rôles appris, l'ouvrage répété, l'Auteur fut fort étonné, trois semaines ensuite, de le voir transformé en un *Ballet d'action*, représentant exactement le même sujet; après quoi le Comité de l'Académie Royale de Musique décida qu'on ne donneroit plus d'actes séparés sur son Théâtre, ce qui avoit le double avantage d'en exclure totalement la Piece dont l'on venoit de faire ce Ballet, & d'y rendre désormais ces Pantomimes nécessaires, parce que plusieurs des Opéras actuels ne peuvent remplir seuls la durée ordinaire du Spectacle.

Le Ballet de *l'Amour enchaîné par Diane* avoit peu réussi; le Compositeur qui l'avoit fait se flatta d'être plus heureux, en s'emparant d'un Ouvrage plus considérable, & celui du *Premier Navigateur*, qu'il venoit de voir répéter dans le milieu de l'année 1784, lui parut propre à remplir ses espérances. Comme les arrangements pris pour les Spectacles de Fontainebleau avoient fait renvoyer à un autre tems la représentation de cette Piece, le Maître des Ballets profita de l'intervalle pour la mettre en Pantomime. Il s'en occupa dans le silence, fit faire avec le même secret toutes les décorations, & ce fut seulement par les répétitions que le Public apprit qu'on alloit donner dans huit jours le Ballet du

Premier Navigateur. M. Philidor, qui avoit fait la musique d'un Opéra pareil, écrivit aussi-tôt pour se plaindre d'une entreprise si extraordinaire, & pour s'opposer à ce qu'elle eût son effet. Sa réclamation fut vaine. On parvint même à le calmer, en l'assurant que, si les grandes dépenses faites pour ce Ballet ne permettoient plus d'y renoncer, sa Piece n'en seroit pas moins jouée; on lui dit qu'elle étoit déjà comptée pour son troisieme Opéra, & on lui accorda tout de suite la pension de mille livres qu'il n'étoit dans le cas d'obtenir qu'après la représentation de cet Ouvrage. D'ailleurs il travailloit alors à *Thémistocle*, & on lui persuada encore de faire passer cette Tragédie avant sa Pastorale. Cependant le Ballet du *Premier Navigateur* fut donné avec grand succès le 26 Juillet 1785, & dès-lors, comme on le pense bien, il n'a plus été question de représenter la Piece dont on l'avoit tiré.

Outré d'une injustice si criante, & perdant à la fin tout espoir de la voir réparer, M. Philidor avoit, il y a quelques mois, consenti qu'on jouât son Ouvrage sur le Théâtre des Petits Comédiens du Palais-Royal. Mais l'Académie Royale de Musique, qui aimoit mieux danser que chanter le *Premier Navigateur*, n'auroit pourtant pas permis que même des enfants le chantassent tel qu'il étoit: on l'avoit donc mis en un acte en prose, & l'on s'étoit contenté d'y conserver dans leur entier les paroles

d'une douzaine des plus beaux morceaux de musique ; encore ces morceaux n'auroient - ils pu être chantés que par des Acteurs cachés dans les coulisses, tandis que d'autres auroient simplement fait les gestes sur la scene. On avouera que c'étoit devenir, en trop de manieres, la proie des Pantomimes, & que, depuis l'*Opéra* jusqu'aux *Bamboches*, tout se seroit réuni pour faire éprouver à ce malheureux *Navigateur* le sort d'Orphée mutilé & déchiré par les barbares de Thrace. Aussi n'ai-je pas cru devoir le souffrir encore, & instruit à tems de ce qui se préparoit à cet égard, j'ai, le 18 Décembre 1786, interposé l'autorité du Magistrat de la Police pour en arrêter l'exécution.

Voilà les injustices, les plagiats, les abus que produit déjà chez nous l'introduction d'un genre de Spectacle mauvais en soi, contraire au bon goût, plus funeste aux bonnes mœurs, pernicieux à tous les Théâtres, & qui, si l'on n'y prend garde, détruira celui même où on veut l'établir aujourd'hui. Après y avoir mis en danse des Opéras non encore joués, & qu'on empêche ensuite de l'être, on y arrangera d'une façon semblable ceux qui ont déjà été représentés. Pour faire des Pantomimes du *Devin de Village*, d'*Atys*, d'*Iphigénie en Aulide*, &c. &c., que faut-il ? Rien absolument que d'en supprimer la partie du chant, & il n'est aucun Ouvrage lyrique, dont, avec quelques retranchements, on ne

puisse faire ainsi un *Ballet d'action*. Que l'on essaie ; qu'on accoutume quelque tems le Public à ces sortes de représentations ; bientôt il n'en voudra plus d'autres, & l'on se trouvera forcé de suivre son goût : car, pour les Spectacles sur-tout, c'est dans ses commencements qu'on doit arrêter le mal. C'en est un grand sans-doute d'avoir permis, il y a vingt ans, l'établissement des Théâtres du boulevard ; peut-être y auroit-il déjà quelque inconvénient à les abattre.

Le Gouvernenement s'occupe de l'administration de l'Opéra, objet vraiment important dans une ville telle que Paris, & il vient d'y établir des écoles de déclamation & de chant. Il ne faut donc pas y tolérer en même tems un genre de représentation qui tend à dégoûter du chant comme de la déclamation, & qui enseigne à se passer tout-à-fait de l'usage de la voix.

Il est vrai que, par le premier article d'un réglement du 13 Janvier dernier, le Roi *enjoint au Directeur & au Comité de l'Académie Royale de Musique, de ne recevoir à l'avenir, & de n'établir sur le Théâtre de ladite Académie, aucun Opéra en trois actes & plus, à moins qu'il n'ait l'étendue convenable pour remplir seul la durée ordinaire du Spectacle*. On ne pourra plus, je l'avoue, donner de *Ballets d'action* avec de tels Ouvrages ; mais il en existe déjà un grand nombre d'autres qui durent à peine deux heures, &

ce sont précisément ceux du goût moderne, ceux qui plaisent davantage, & qu'on revoit le plus souvent. L'on sera donc toujours dans le cas d'y joindre les Pantomimes anciennes & d'en composer de nouvelles, si le Ministere ne les proscrit pas expressément, en les faisant remplacer par les petits actes qu'elles ont seules bannis du Théâtre. Il est au moins indispensable d'ordonner qu'elles seront, aussi bien que les Poëmes mêmes, comprises dans la disposition de l'article suivant du réglement que je viens de citer.

Ce second article *défend au Directeur & au Comité de ladite Académie, d'agréer & accepter à l'avenir, comme Opéra nouveau, aucun Poëme lyrique qui puisse être réclamé en tout ou en partie par un autre Théâtre, soit pour le fond de l'intrigue, soit pour des scenes entieres, ou pour des imitations serviles de pieces déjà connues & jouées.* Mais il ne doit pas être plus permis de prendre un Ouvrage pour le mettre en danse, que pour le mettre en chant. Ce premier larcin doit même être interdit avec d'autant plus de sévérité, qu'il est infiniment plus facile & plus dangereux. Il ne faut ni beaucoup de soins ni un grand effort de tête, pour supprimer les paroles d'une piece, & la réduire à la simple Pantomime. Mais on ne peut transporter à l'Opéra un Ouvrage de la scene Françoise, sans le refondre presque en entier, afin de lui donner les formes lyriques; ce qui exige toujours

plus de travail, & souvent un véritable talent.

Ce sont pourtant, je suis obligé d'en convenir ; ce sont ces mêmes pieces, empruntées d'un autre Spectacle, qui ont amené à leur suite, & devoient donner lieu d'établir celles qu'on ne fait que danser à l'Académie Royale de Musique. Tous les bons Ouvrages d'un Théâtre de déclamation sont tracés sur un plan sévere ; & rejettant de vains accessoires dont ils n'ont pas besoin, c'est le fond du sujet, la force de l'intrigue, l'énergie & le développement des caracteres, l'intérêt des situations, la profondeur, l'éclat ou la finesse des pensées, la vérité des sentiments, le mouvement des passions, & les charmes du style qui font le mérite réel & tout le prix de ces grandes compositions dramatiques. Quand on les transforme en Opéra, elles perdent nécessairement la plupart de ces beautés, mais elles conservent à peu près la marche primitive de la piece originale. Or, cette marche ne conduit guere à des fêtes ni à des divertissements, & voilà pourquoi il y en a ordinairement si peu dans les Tragédies chantées, qui sont prises des Tragédies déclamées.

Cependant la danse, sur-tout au point de perfection où elle est à présent chez nous, fait une partie très-intéressante de notre scene lyrique. Le Maître des Ballets voyant donc qu'on y donnoit des Opéras sans Ballets, travailla de son côté à y faire

des Ballets ſans Opera. Enſuite, l'effet réagiſſant ſur ſa cauſe, ces Ballets donnés ſéparément devinrent bientôt eux-mêmes une raiſon pour qu'en écrivant les Poëmes, on s'occupât peu d'y placer des divertiſſements. Ceux-ci ne pouvoient plus être traités avec le même intérêt ni le même ſoin de la part du Compoſiteur. S'il lui venoit une idée heureuſe, s'il imaginoit un tableau agréable, il les réſervoit de préférence pour ſes *Ballets d'action*, ou tout paroiſſoit n'appartenir qu'à lui ſeul, & dont le ſuccès étoit toujours aſſuré.

Comment des Pantomimes, exécutées à l'Opéra par des Danſeurs du talent le plus rare, auroient-elles manqué d'y réuſſir ? Elles plaiſent conſtamment depuis vingt ans, même aux petits Spectacles, où elles ne ſont jouées que par des enfants. Je l'ai dit & je le répete, ces ſortes de repréſentations muettes ont un charme bien ſéduiſant. Il eſt tel que la plupart des défauts de la compoſition diſparoiſſent alors aux yeux du ſpectateur qui n'a plus que des ſens; & c'eſt pour en donner un exemple frappant, que je vais faire l'examen critique du Ballet intitulé, *le Premier Navigateur*, ou *le Pouvoir de l'Amour*.

Obſervons d'abord que, de quelque genre que ſoit un Ouvrage de Théâtre, un double titre n'autoriſe jamais à y mettre une double action. Elle doit être une, & ici il y en a deux qui ſe ſuccedent, ſans que l'une puiſſe même être la ſuite naturelle

de l'autre, ni avoir avec elle aucune liaiſon néceſſaire ou vraiſemblable. Pour le démontrer, il ſuffit d'expoſer la marche de cette Pantomime.

Dans le premier acte, cinq Bergers ſe diſputent la main de Mélide, qui n'aime que Daphnis dont elle eſt adorée. Celui-ci l'obtient ſur ſes rivaux qu'il a vaincus à la lutte & à la danſe; les deux amants ſont mariés ſolemnellement au ſecond acte. On commence enſuite à danſer pour célébrer leur hyménée, & juſques-là il n'eſt pas plus queſtion de navigation que de *Navigateur*; juſques-là rien n'indique le ſujet, rien ne l'annonce, rien n'a la moindre relation au premier titre de la piece; tout ſe rapporte au ſecond, & montre ſeulement *le pouvoir de l'Amour.* Ce pouvoir, il eſt vrai, ſe manifeſte d'une maniere bien éclatante, ſoit en faiſant, par une palpitation de cœur, reconnoître à Mélide la guirlande de Daphnis, ſoit en opérant le prodige plus grand encore de marier enſemble deux jeunes gens dont les feux mutuels ne paroiſſent point traverſés. On ne voit pas pourquoi la Bergere auroit été obligée d'épouſer le meilleur lutteur, ou le plus habile danſeur, ſi elle ne l'eût pas aimé: mais enfin, c'eſt ſon amant qui triomphe, & dès que leur union a été conſacrée par les Prêtres, la Piece eſt finie. Voilà une action complette qui a eu ſon expoſition, ſon petit nœud, ſon dénouement; & ſi, après la danſe qui ſuit le mariage, on eût baiſſé la toile,

les ſpectateurs s'en ſeroient allés ſans attendre rien de plus, & ſans pouvoir même ſoupçonner que le Ballet ne fût pas terminé.

Cependant ſurvient tout-à-coup un tremblement de terre, & c'eſt ce qui lie uniquement les deux parties de la Pantomime. On ſent par-là combien elles ſont incohérentes : car, dans la nature, on n'a pas ſu juſqu'ici prévoir les tremblements de terre ; on ne peut donc pas les préparer au Théâtre, ni fonder ſur ce moyen la derniere moitié d'une repréſentation dramatique.

La terre a tremblé, la mer a ſéparé du continent la pointe de la preſqu'iſle où venoient de s'unir les deux amants, & Mélide ayant quitté, l'on ne ſait comment, ſa mere & ſon époux, ſe trouve ſeule dans la partie entiérement environnée par les flots. Voilà une autre piece qui commence, voilà une ſituation qui produit un grand intérêt. Daphnis & Sémire, reſtés ſur l'autre rive, y ſont dans le déſeſpoir ; cela eſt naturel : mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt de voir, dès le premier moment, la mere conſoler ſon gendre, elle dont la douleur, avec un caractere différent, ne doit pas être moins vive ni moins accablante. Auſſi l'officieuſe Sémire eſt-elle mal payée d'un ſoin qu'elle devoit alors ſe trouver incapable de prendre, & repouſſée durement par Daphnis qui en paroît fâché enſuite ; elle s'évanouit & on l'emporte.

Daphnis demeure ſeul; Morphée l'endort; & pendant ſon ſommeil, l'Amour lui fait voir ſon épouſe gémiſſante au haut d'un rocher battu par les flots, & *une barque galante remplie de petits Amours*, tout prêts à le conduire vers elle. Le Berger ſe réveille, trouve au bord de la mer la barque qu'il a vue en ſonge, & lit encore ſur la voile ces mêmes mots: *Sois aſſez hardi pour t'expoſer ſur l'élément qui te ſépare de tout ce qui t'eſt cher; l'Amour te guidera.*

Comme le prodige étoit évident, il n'étoit pas beſoin de beaucoup de *hardieſſe* pour ſe confier à la chaloupe merveilleuſe; auſſi notre amant ne balance pas: il ſe diſpoſe à y entrer, quand *Sémire vient à lui. Étonnée de ſon projet, elle cherche à l'en détourner; & ne pouvant y réuſſir, elle appelle ſes amis*, (1) pour qu'ils joignent leurs repréſentations aux ſiennes.

---

(1) Voyez page 17 du Programme imprimé.

Il n'y a rien de ſemblable dans le *Premier Navigateur* de M. Geſsner, & cette ſituation eſt priſe en entier des ſeconde & ſixieme Scenes du premier Acte de la Paſtorale, pages 139 & 148. Palémon y tâche de détourner ſon fils de l'idée réellement téméraire d'aller, à travers les flots, ſur la foi d'un ſonge, chercher une infortunée qui pouvoit ne plus exiſter depuis long-tems; & quand il le voit voguant ſur l'abîme des mers, dans un ſimple tronc d'arbre groſſiérement creuſé, qu'il conduit avec deux morceaux de bois, il eſt ſaiſi d'un juſte effroi, & le rappelle par ſes cris. Tout le monde à ſa place en auroit fait autant. Mais dans le Ballet on a ſupprimé ce vieux pere, qui en effet n'y auroit pas

Certainement cette femme ne croyoit pas aux miracles, & il falloit qu'ainsi que toute sa société ; elle fût vraiment très - incrédule pour douter de celui - ci. Une nacelle si jolie qui ne pouvoit se trouver là que par un coup du Ciel, l'inscription qui étoit des plus claires, tout pouvoit la rassurer sur le dessein de Daphnis ; elle devoit au contraire l'applaudir, l'encourager, s'offrir, s'il le falloit, à l'accompagner sur les flots. Mais, en esprit fort, elle ne se fie point à toutes ces apparences surnaturelles, & se montrant supérieure aux foiblesses de l'amour maternel, elle ne veut prudemment ni s'exposer ni que personne s'expose au moindre danger, pour chercher une fille que son cœur a d'abord paru chérir avec tant de tendresse.

Par bonheur pour la pauvre Mélide, la belle-mere, même avec *ses amis*, avoit peu de crédit sur l'esprit du gendre. Il s'élance dans la barque qui part aussi-tôt ; & sans faire autre chose que de se tenir bien droit, appuyé contre le mât, il arrive mira-

---

trop bien figuré, & l'on a donné à la mere de Mélide les mêmes sentiments pour le jeune homme, la même ardeur à le dissuader d'une entreprise visiblement conduite & protégée par les Dieux, la même frayeur & le même désespoir quand il s'embarque pour aller lui chercher sa fille. Dès-lors la situation, les sentiments, le caractere, tout a perdu son intérêt & sa vérité ; tout est devenu faux, ridicule, choquant pour la raison & répugnant à la nature.

culeusement dans l'isle où sa femme se désoloit. Les deux époux, en se revoyant, s'abandonnent à tous les transports de l'amour & de la joie. Bientôt un autre sentiment les remplace dans le cœur de Mélide. Cette aimable Bergere, meilleure fille que Sémire n'a paru bonne mere, veut aller la rejoindre, & prend elle-même la résolution de s'embarquer. *Mais au moment où elle approche du rivage, l'isle disparoît ; le Théâtre représente un Temple de Vénus, dont les murs sont baignés par la mer. L'Amour & toute sa Cour, accompagnés de Sémire*, (qui a eu plus de foi qu'auparavant,) *& des habitants du hameau, montent des barques ornées de guirlandes de fleurs. Vénus descend dans un char brillant ; Sémire embrasse ses enfants ; ils se prosternent tous aux pieds de la Déesse, qui nomme ce séjour enchanté, l'isle de Cythere. Les deux amants sont choisis par cette Divinité pour desservir son Temple. Des Faunes, des Bacchantes*, (qui certainement n'avoient rien à faire là,) *se mêlent aux jeux, & une fête générale termine le Ballet* (2).

---

(2) Voyez les pages 21, 22 & 23 du Programme imprimé, & confrontez-les avec ce qu'on lit ci-dessus, pages 176 & suiv. Voyez aussi la fin de l'Ouvrage de M. Gesner, qui est différente, & dont n'a pu conséquemment être tirée la derniere scene du Ballet, absolument conforme à celle qui termine la Pastorale. Mais le Poëme allemand eut-il fourni tout ce qui se trouve dans la Pantomime, on n'en auroit pas été plus autorisé à la faire, lorsque depuis long-

Telle eſt la marche de cette ſeconde action qui commence au milieu de la Pantomime, & qui ſeule ſe rapporte au ſujet annoncé par le titre; encore ne le remplit-elle en aucune façon. Par *le premier Navigateur*, on a toujours entendu celui qui a inventé l'art de la navigation. Ici Daphnis n'invente rien, ne fait rien, ne ſe mêle de rien, & il ne mérite pas plus le nom de *Premier Navigateur*, que ce lapin tapi dans le creux d'un arbre flottant ſur la mer, & qui, ſelon M. Geſſner, donna à l'amant de Mélide l'idée d'employer le même moyen pour traverſer les flots. Cette remarque eſt ſi vraie que, ſans preſque rien changer à la Pantomime, *le Premier Navigateur* pourroit, avec autant de raiſon, s'appeller *le Premier Aëronaute*. Il ſuffiroit pour cela qu'au lieu de la barque enchantée dans laquelle l'Amour le conduit par eau, ce Dieu lui voulut envoyer un char qui le tranſportât à travers les airs.

Le Ballet du *Premier Navigateur* eſt donc diſpoſé de maniere que la premiere partie de la piece n'a nul rapport à la navigation, & que, dans la derniere moitié, il n'y a point encore de *Premier Navigateur*.

---

tems il y avoit déjà au même Théâtre un Opéra compoſé ſur le même ſujet, un Opéra agréé par le Miniſtre, répété deux fois, & tout prêt à être repréſenté. Ce procédé ne peut ſe juſtifier, & il eſt bien moins excuſable encore dans un homme qui lui-même eſt membre du Comité d'adminiſtration à l'Académie Royale de Muſique.

Étoit-ce la peine, pour faire un pareil Ouvrage, de s'emparer de celui d'un autre, d'accumuler à cet effet les torts & les injustices, de désoler un Compositeur célèbre, & de lui ravir le fruit de son travail ? Je veux croire qu'on donnera enfin l'Opéra mis en musique par M. Philidor : mais alors le sujet aura perdu l'agrément de la nouveauté ; les situations déjà connues ne pourront plus produire le même effet ; en un mot, la Pastorale, avec une marche simple & un intérêt doux, luttera désavantageusement contre le fracas de la Pantomime qui l'aura précédée, & dans laquelle une multitude de tableaux, entassés les uns sur les autres, se succedent aussi rapidement que dans une lanterne magique.

Cependant cette composition, toute défectueuse qu'elle est à tant d'égards, n'a pas moins eu, & ne devoit pas moins avoir un succès éclatant. Les spectateurs l'ont applaudie avec transport ; quelques Journalistes continuent encore à la louer avec excès. Faut-il s'étonner que le maître des Ballets de l'Académie Royale de Musique ne résiste point à une semblable séduction ; & qu'il laisse égarer son talent dans un mauvais genre, pour lequel il prend les pieces des autres Spectacles, & jusqu'à celles du Théâtre même auquel il est attaché ? Il est en état, sans doute, de faire beaucoup mieux ; il pouvoit montrer infiniment plus d'imagination & de génie, en dessinant avec soin les Ballets de l'Opéra du *Premier Navigateur* :

gateur : Ballets *d'action*, que le ſujet a natui "e-ment amenés ; l'un devant figurer l'effroi des habitants d'un hameau, lors d'un tremblement de terre ; & leur reconnoiſſance envers le Dieu qui les a ſauvés ; l'autre repréſentant les effets & les progrès de l'Art de la navigation chez les différens peuples du monde. Voilà des compoſitions dignes d'un grand talent, & qui feront véritablement honneur à celui qui ſaura les bien exécuter.

L'amour des arts, l'intérêt du goût, & la crainte de la chûte de nos principaux Théâtres, m'ont dicté toutes ces obſervations ſur une matiere qui paroît à préſent avoir quelque importance. Mais je n'en attache perſonnellement aucune aux objets qui ſemblent me concerner moi même dans ce qu'on vient de lire. J'étois à cet égard reſté depuis cinq ans dans le plus profond ſilence, & je ne le romps aujourd'hui, que parce que j'y ſuis forcé par un beſoin impérieux. La lettre ſuivante en va faire connoître la nature. C'eſt dans de pareilles circonſtances que tous les Citoyens regardent autour d'eux pour examiner leurs reſſources, & que, chacun faiſant l'inventaire de ſes propriétés, on ſeroit coupable de négliger des recouvrements, dont la pourſuite s'ennoblit & la valeur s'augmente par l'uſage auquel ils ſont publiquement deſtinés.

25 *Février* 1787.

SOUSCRIPTION pour l'établissement des quatre nouveaux Hôpitaux qu'on va bâtir,

OU

*LETTRE adressée sur cet objet aux Auteurs du Journal de Paris, le 27 Janvier 1787 *.*

C'EST, Messieurs, à l'aspect de l'humanité souffrante, c'est à la voix d'un Roi bienfaisant qui invite les cœurs sensibles à se joindre à lui pour la

* Ils n'ont pas voulu imprimer cette Lettre, ce qui m'oblige à la publier ici; & cinq jours après l'avoir reçue, cinq jours après y avoir lu ma réclamation contre le plagiat en faveur duquel on empêche de jouer l'Opéra, dont la représentation doit me faire payer trois mille livres que j'abandonne aux pauvres, ces Messieurs ont affecté de répéter, (le 2 Février, page 147,) que *le charmant Ballet du Premier Navigateur fait autant d'honneur au Compositeur qu'aux sujets qui l'exécutent.* J'ai compris alors que l'empire de ce Compositeur passe les limites de ses planches, & s'étend jusqu'aux feuilles qui volent chaque matin dans la Capitale. On s'appercevra du moins qu'il n'assujettit pas toutes les plumes, & j'ai pris aussi-tôt la mienne pour écrire la Dissertation qu'on vient de lire. L'on peut, en certaines occasions, souffrir patiemment l'injustice, sans même paroître y songer; mais, quel qu'en soit l'objet, c'est toujours une lâcheté de ne la pas attaquer de front, du moment qu'on la voit soutenue & protégée.

foulager plus promptement, que l'homme riche doit fentir tout le prix de fes richeffes, & qu'elles peuvent être enviées par celui qui ne l'eft pas. Je me trouve dans cette derniere fituation; mais des regrets ftériles valent moins pour le pauvre que les plus légers fecours, & la nature de ceux qu'il m'eft poffible de lui offrir en ce moment, me force, Meffieurs, d'en prendre l'engagement dans votre journal : car, defirant de contribuer, autant qu'il dépend de moi, à l'établiffement des quatre nouveaux hôpitaux qu'on va bâtir à Paris, je ne peux cependant foufcrire pour aucune fomme déterminée. Si les perfonnes dont le concours m'eft indifpenfable veulent bien me feconder, ma contribution s'élévera certainement à *douze mille livres*; elle feroit néceffairement beaucoup moindre dans le cas où, contre toute apparence, on arrêteroit l'effet de mes intentions, en rendant nulle une partie des moyens qui me font propres, & que je veux confacrer au foulagement de mes femblables.

Je fis, il y a dix-fept ans, *les Deux Avares* (1); & chaque fois qu'on les joue à la Comédie Italienne, j'ai une part dans la recette. Cette part a été de 2749 liv. 14 fols pour les fix dernieres années; elle m'avoit rapporté 2794 liv. 2 fols pendant les fix années antérieures, & je n'en ai rien touché de-

(1) Voyez la Piece imprimée ci-après.

puis le mois de Septembre 1785. Or, c'eſt à compter de cette époque, juſqu'à celle de la clôture des Spectacles à Pâques 1793, que j'abandonne tout ce qui me reviendra dans les repréſentations de ma piece, & je m'oblige à en verſer le montant dans la caiſſe du tréſorier de la ville. Le produit de ma part d'Auteur, pendant ces ſept années & demie, ne peut pas reſter au-deſſous de 3000 liv., ſi on le calcule ſeulement ſur ce qu'il a été dans l'eſpace des ſix dernieres années ; mais les Comédiens ſeront les maîtres de le rendre plus conſidérable, en donnant les *Deux Avares* un peu plus ſouvent, & en les joignant quelquefois à des nouveautés accréditées (2). . . .
. . . .

Lorſqu'on repréſentera le *Premier Navigateur*, je dois toucher *mille écus*; mais j'en change la deſtination contre une autre bien préférable, & je m'engage à porter auſſi cet argent au Tréſor de la Ville, pour qu'il ſoit employé de la même maniere que celui de ma part dans le produit des *Deux Avares*. . . . .

Enfin, Meſſieurs, je puis céder un autre Ouvrage qui depuis vingt ans a le bonheur de jouir d'un

(2) Ce qu'on retranche dans cet endroit & plus bas encore, contenoit en abrégé les détails qu'on a vus précédemment au ſujet du *Premier Navigateur*, pages 121, 122, 123, 195 & *ſuiv*.

fuccès géneral fur tous les Théâtres, & qu'on joue fréquemment fur celui de la ville de Verfailles, où la Reine a daigné plufieurs fois l'honorer de fa préfence & de fes larmes : c'eft l'*Honnête-Criminel.* Il ne pouvoit pas recevoir d'approbation plus augufte; auffi les Comédiens François defirent-ils à préfent de le repréfenter, & je me félicite qu'ils ne l'aient pas fait plutôt. Ce retard m'a laiffé le pouvoir heureux de doubler le montant des deux objets dont je viens déjà de faire l'abandon. En conféquence, dès que cette piece fera donnée à Paris, tout ce que fes repréfentations pourront me rapporter, je me foumets pareillement à le verfer, jufqu'à la valeur de *fix mille livres* dans la caiffe du Tréforier de la Ville; & cette fomme fera encore appliquée au même ufage que le produit des *Deux Avares* & du *Premier Navigateur.*

Voilà, Meffieurs, les uniques moyens que j'aie de fournir quelques pierres à la conftruction des édifices de charité, qu'un Roi compatiffant veut élever, & pour lefquels il demande le fecours de toutes les ames qui ne font pas étrangeres aux fentiments de pitié & de bienfaifance. Vous voyez que ces moyens ne peuvent être efficaces fans le concours des trois différents Spectacles auxquels appartiennent les trois pieces de Théâtre que je vous ai nommées. Mais on ne me le refufera pas fans doute, & je ferai même, pour l'obtenir, toutes les démarches

que je croirai convenables. Le but qu'elles auront pouvoit ſeul, dans mon état actuel, me déterminer à les entreprendre ; il doit empêcher qu'elles ne ſoient infructueuſes, & il en rendra le ſuccès infiniment cher à mon cœur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LES DEUX AVARES,

COMÉDIE

EN DEUX ACTES EN PROSE,

MÊLÉE D'ARIETTES;

Représentée pour la premiere & la seconde fois à Fontainebleau, devant SA MAJESTÉ, le 27 Octobre & le 7 Novembre 1770;

Et pour la premiere fois, à la Comédie Italienne, le 6 Décembre de la même année.



A MADAME LA DUCHESSE DE VILLEROI.

MADAME,

Les bontés dont vous avez honoré mon premier Ouvrage, vous donnoient toute sorte de droits sur le second; & si j'ose vous faire hommage des Deux Avares, *c'est afin de publier les obligations que vous a eu mon* Honnête-Criminel. *Cette Piece a d'abord paru sur votre Théâtre, d'où elle a passé heureusement sur les Théâtres publics d'Allemagne, d'Italie & de plusieurs Provinces de France. Vous vous êtes vivement intéressée en faveur de l'homme vertueux qui en est le héros; & j'ai*

eu la satisfaction de n'avoir point excité pour lui une admiration stérile. J'ai fait connoître ses malheurs; vous les avez terminés. J'ai célébré son dévouement généreux; vous lui en avez obtenu la récompense. Aussi, MADAME, vous doit-il beaucoup plus qu'à moi.

La reconnoissance vient de l'appeller à Paris. Pourquoi faut-il que ce soit dans un tems où l'amitié vous en tient éloignée? Je ne puis, MADAME, vous exprimer la joie que j'éprouvai hier, en embrassant M. Fabre. Jugez du plaisir que vous auriez ressenti vous-même à sa vue. C'eût été le juste salaire de la protection généreuse que vous lui avez accordée: & le Ciel n'a point attaché de prix plus doux aux actions d'humanité & de bienfaisance.

On aime toujours ceux qu'on combla de bienfaits;
Et l'on se plait à voir les heureux qu'on a faits.

Je suis, avec un profond respect, &c.

Paris, le 16 Décembre 1770.



PRÉFACE.

LES *Deux Avares* ſont un véritable *Opéra bouffon.* Je n'ai pas prétendu faire autre choſe; & je leur aurois même donné ce nom, ſi, chez nous, le Miſantrope & Pourceaugnac ne portoient également le titre de Comédie. Après cette déclaration, je me crois diſpenſé de répondre à toutes les critiques de ceux qui ont la bonté de diſſerter ſérieuſement ſur une bagatelle, que je ne crois digne, ni de l'honneur d'être attaquée, ni de la peine d'être défendue. Si cette Piece ne reſſemble à aucune autre, ſi l'on y trouve du mouvement, des ſituations, quelques tableaux plaiſants, qu'elle ait donné lieu à de la charmante muſique, & que l'on y rie, j'ai rempli l'objet que je me ſuis propoſé en l'écrivant.

[illegible] EURS.

[illegible]

[illegible] Niece de [illegible]

[illegible] de Martin.

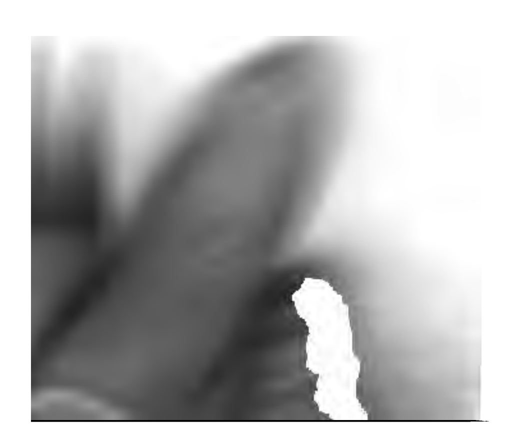
[illegible] Servante de [illegible]

[illegible]

[illegible] second familier.

[illegible] autres familiers.

[illegible] Smyrne, dans une place publique.



Description du lieu de la Scene.

LE Théâtre repréſente une place publique.

La maiſon de Gripon eſt à droite, ſur le devant. Elle a ùne petite porte donnant ſur la place, & une fenêtre au-deſſus de la porte.

Près de cette maiſon, s'éleve une pyramide quarrée, qui avance un peu ſur la ſcene & préſente obliquement ſa face à la vue des ſpectateurs. Elle tient à la maiſon de Gripon par un mur de jardin, derriere lequel on apperçoit le ſommet de quelques arbres; & de l'autre côté, elle touche à d'autres édifices qui s'étendent juſqu'à la rue du fond.

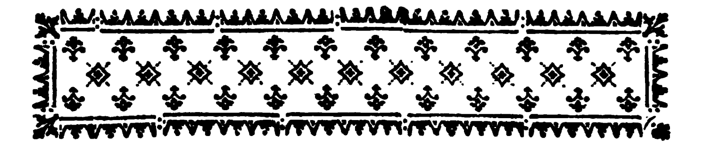
A gauche, & vis-à-vis la maiſon de Gripon, l'on voit le derriere de la maiſon de Martin, avec deux fenêtres; l'une garnie de barreaux de fer, au rez-de-chauſſée; & l'autre, ſans barreaux, au premier étage. Cette maiſon eſt ſuivie de pluſieurs autres, qui forment enſemble tout le côté gauche de la ſcene.

Le fond préſente la mer dans l'éloignement, avec une grille qui ferme le port, & joint, du côté droit, une maiſon dont le premier étage a une grande fenêtre très-enfoncée.

Sur le devant du Théâtre, à gauche, près de la

maiſon de Martin, eſt un puits élevé de deux pieds & demi hors de terre, & ſurmonté de trois barres de fer qui ſe joignent en ceintre, & ſoutiennent une poulie.

Il n'y a que deux rues qui aboutiſſent à la place, l'une à droite, & l'autre à gauche, dans le fond ; & l'on voit, à l'entrée de chaque rue, une des nouvelles lanternes à réverbere, qui répandent une grande clarté ſur la ſcene.



LES DEUX AVARES.



ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

JÉROME, *à la fenêtre du premier étage de la maison de Martin ; puis* HENRIETTE & MADELON, *se mettant à la fenêtre de la maison de Gripon.*

JÉRÔME, *ouvrant sa fenêtre, & toussant plusieurs fois.*

HEM ! hem ! hem ! . . . . . Elle ne m'entend pas. Chantons.

ARIETTE.

Du rossignol, pendant la nuit,
La voix réjouit sa compagne :
L'amour, que la gêne accompagne,
A parler dans l'ombre est réduit.

RÉCITATIF.

Écoutons.... Je n'entends rien.... Non.
Elle n'ouvre point sa fenêtre.
Henriette n'ose y paroître.
Ah! Gripon, son oncle Gripon
Est sans doute dans la maison.
Écoutons... non... voyons encor...
Essayons de chanter plus fort.
(*Il recommence à chanter plus fort.*)
Du rossignol, pendant la nuit,
La voix réjouit sa compagne:

HENRIETTE, *se mettant à la fenêtre avec Madelon, & chantant d'une voix plus basse.*

L'amour, que la gêne accompagne,
Met l'absence & l'ombre à profit.

JÉRÔME.

Henriette. Il n'y est donc pas?

HENRIETTE.

Non, Jérôme. Et le vôtre?

JÉRÔME.

Non plus. Il vient de sortir. Descendons dans la place.

MADELON.

Chut. Chut. Voici quelqu'un. Monsieur Jérôme, c'est votre oncle Martin.

JÉRÔME, *refermant sa fenêtre.*

Retirons-nous: laissons-le passer.

MADELON.

MADELON.

Paix. Le voici.

(*Elle ne referme sa fenêtre qu'à moitié; & elle y reste avec Henriette pour voir quand Martin s'en ira.*)

SCENE II.

MARTIN, *dans la place*, HENRIETTE & MADELON, *regardant tour-à-tour à leur fenêtre, qui n'est qu'entr'ouverte.*

MARTIN, *arrivant par la gauche.*

LE diable emporte les nouvelles lanternes, & ceux qui les ont apportées de Paris à Smyrne! .... Je ne quittai autrefois la France que pour pouvoir m'enrichir plus paisiblement chez les Turcs..... Il semble que la police diabolique de ce pays-là me poursuive dans celui-ci.... On voit clair comme en plein midi. Il vaudroit presque autant qu'il n'y eût pas de nuit... Ce sont d'ailleurs les janissaires qui font à présent la garde. Tout cela est embarrassant... Par bonheur, il est déjà tard, & ce quartier-ci n'est pas fréquenté. J'espere que je pourrai faire mon coup... Ouais! qu'est-ce qui vient là?

SCENE III.

[illegible] GRIPON, dans la place; HENRIETTE [illegible] MADELON, à la fenêtre.

MADELON, appercevant Gripon.

[illegible] voici Gripon. Allons, Mademoi-[illegible]

[illegible] toutes deux, & ferment tout-à-fait [illegible]

[illegible] sur la droite, venant rapidement à [illegible] gros paquet de clefs, & ouvrant [illegible]

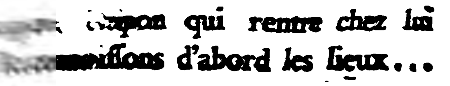
[illegible] bonheur pour moi que ce jeune homme [illegible] qu'il ait si besoin d'argent! Certai-[illegible] -là va me porter un grand profit.

(Il entre chez lui.)

SCENE IV.

[illegible] dans la place; puis JÉROME [illegible] paroissant à la fenêtre.

MARTIN.



[illegible] Gripon qui rentre chez lui [illegible] noissons d'abord les lieux...

C'est donc là-dessous, c'est dans cette pyramide qu'on l'a enterré avec son or, ses diamants! ..... O Martin, Martin, quel coup pour toi! Je vais enfin être assez riche, & je n'aurai plus besoin de prêter de l'argent. Cela donne trop d'inquiétudes.

ARIETTE.

Sans cesse auprès de mon trésor,
Je veux toujours dans ma cassette,
Toujours, toujours garder mon or.
Je le garderai,
Je le compterai,
Je l'admirerai,
Je le baiserai;
D'une félicité parfaite
Enfin je jouirai.
Mahomet, en son paradis,
Pour les Turcs met des houris:
Il ne sera pas mon prophète.
De beaux sequins valent bien mieux
Qu'un œil noir, que de beaux yeux.
Il ne sera pas mon prophète.
Des sequins bien sonnants,
Des ducats trébuchants,
Un tas tout d'argent,
M'animeront plus aisément:
Fait croire à l'inconnu
Sans cesse auprès de mon trésor, &c.

JÉRÔME, *entr'ouvrant la fenêtre, & la refermant tout de suite.*

Le bourreau! il ne s'en ira pas!

MARTIN.

droit
pré-
bien

avoir

VOI
selle,
(Elles
leur
GRI &
sa
sa
Ç
per
ne

GRIPON.

..:ne négociant, le fils de ce François qui .e mourir .... Il joue avec des marchands 's. Il a tout perdu; il est sur le champ de ba- Je lui porte du secours, deux cents ducats.

MARTIN.

à quel intérêt?

GRIPON.

'ı! une misere : à deux pour cent.

MARTIN.

Vous êtes donc fou? A deux pour cent!

GRIPON.

Oui; mais... c'est par heure.

MADELON, *entr'ouvrant sa fenêtre, & la refermant aussi-tôt.*

Bon! Ne voilà-t-il pas que l'autre l'a arrêté!

MARTIN.

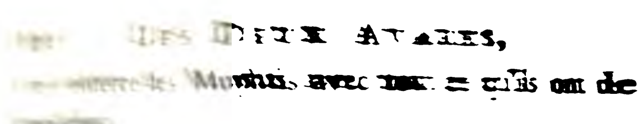
Compere : j'ai à vous proposer quelque chose .i vaut bien mieux. C'est sous cette pyramide, ans un caveau, qu'on a enterré hier le Muphti.

GRIPON.

Eh bien! Dieu puisse avoir son ame!

MARTIN

Et nous, son argent! car vous saurez qu'à Smyrne



[illegible] Mouftis, avec [illegible] qu'ils ont de [illegible]

[illegible] tombeau

[illegible] à faire !

MARTIN.

Cependant, comme [illegible]

MARTIN.

[illegible]

Que vous en semble ?

[illegible]

Prendre ainsi cet or, ces bijoux?

GRIPON.

Prendre ainsi cet or, ces bijoux!

MARTIN.

De moitié nous ferons ensemble.

GRIPON.

N'est-ce pas pécher, croyez-vous?

MARTIN.

De moitié nous ferons ensemble.

ENSEMBLE.

GRIPON. { De moitié ferons-nous ensemble?
MARTIN. { De moitié nous ferons ensemble.

TOUS LES DEUX.

De moitié nous ferons ensemble.

GRIPON.

Vraiment, si c'étoit un Chrétien....

MARTIN.

Un Chrétien, compere? Fort bien.

GRIPON.

Un Chrétien!

MARTIN.

Fort bien.

Mais un Turc!

GRIPON.

Un Turc!

on enterre les Muphtis avec tout ce qu'ils ont de précieux.

GRIPON.

Passe au moins pour cela. On n'a pas tant de regret de mourir.

MARTIN.

Assurément, cela console.

GRIPON.

Vous dites donc qu'on l'a mis dans ce tombeau avec toutes ses richesses? Oh! le bon coup à faire!

JÉRÔME, *entr'ouvrant sa fenêtre, puis la refermant.*

Je crois qu'ils coucheront là.

MARTIN.

Cependant, compere, j'ai quelques scrupules.

DUO.

Prendre ainsi cet or, ces bijoux!

GRIPON.

De moitié serons-nous ensemble?

MARTIN.

N'est-ce pas pécher, croyez-vous?

GRIPON.

Si c'est pécher?

MARTIN.

Que vous en semble?

En conscience pouvons-nous

Prendre ainſi cet or, ces bijoux ?

GRIPON.

Prendre ainſi cet or, ces bijoux !

MARTIN.

De moitié nous ferons enſemble.

GRIPON.

N'eſt-ce pas pécher, croyez-vous ?

MARTIN.

De moitié nous ferons enſemble.

ENSEMBLE.

GRIPON. { De moitié ferons-nous enſemble ?
MARTIN. { De moitié nous ferons enſemble.

TOUS LES DEUX.

De moitié nous ferons enſemble.

GRIPON.

Vraiment, ſi c'étoit un Chrétien....

MARTIN.

Un Chrétien, compere ? Fort bien.

GRIPON.

Un Chrétien !

MARTIN.

Fort bien.

Mais un Turc !

GRIPON.

Un Turc !

MARTIN.

Un Muphti !

GRIPON.

Un Muphti !

MARTIN

Qui du vin étoit l'ennemi.....

ENSEMBLE.

Prenons, prenons tout ce qu'il a:
Il n'est point de mal à cela.

GRIPON.

C'est du bien perdu pour tout le monde; n'est-il pas plus convenable que nous en profitions ? Nous le ferons valoir.

MARTIN.

Assurément. Emprunter de l'argent aux morts, ce n'est pas voler les vivants.

JÉRÔME, *se remontrant à la fenêtre, & la refermant vîte.*

La peste soit de l'homme! Je crois qu'il m'a vu.

GRIPON.

Ne viens-je pas d'appercevoir quelqu'un à cette fenêtre ?

MARTIN.

C'est peut-être mon neveu qui la fermoit avant de se coucher. Au reste, j'en serai bientôt débar-

cassé tout-à-fait. Je travaille à le faire enfermer.

GRIPON.

Tant mieux. Il est amoureux de ma niece. Nous devons, tous deux, empêcher que cela n'ait des suites. Ils ne seroient pas plutôt mariés, qu'ils nous demanderoient compte de leur bien.

MARTIN.

Sans doute, & qu'ils voudroient avoir le nôtre; car voilà comme ils sont tous.

ARIETTE.

Nieces, neveux, race haïssable,
Cousins, parens, allez au diable.
O les maudites gens !
Au diable soient tous les parens !
Voyez une chatte,
La patte en l'air & l'œil ardent,
Guetter la souris qui gratte,
Elle la guette doucement;
Elle la guette
Doucement, tout doucement;
Et, pour croquer la pauvre bête,
D'avance elle aiguise ses dents.
Ainsi les parens
Ne guettent que le moment
De sauter sur notre argent.
Nieces, neveux, race haïssable,
Cousins, parens, allez au diable.
O les maudites gens !
Au diable soient tous les parens !

ENSEMBLE.

Ah! que mon ame est satisfaite!
Je te voi;
Je suis donc auprès de toi!

HENRIETTE.

Combien, hélas! ma tendresse
Desiroit ce doux moment!

JÉRÔME.

Contre mon sein je te presse,
Quel bonheur pour ton amant!
Vois mes transports.

HENRIETTE.

Je les partage.

JÉRÔME.

Ta voix m'enflâme.

HENRIETTE.

Amour m'engage.

ENSEMBLE.

Je vis pour toi, je suis ton bien:
Mon cœur vole au-devant du tien.

HENRIETTE, *montrant sa porte ouverte, & riant.*

Mon oncle a bien fermé la porte!
Dans sa poche il en tient la clé.

JÉRÔME, *riant aussi, & montrant les barreaux qu'il a ôtés.*

Le mien aussi, le mien l'emporte;
Et, chez nous, tout est grillé.

SCENE VI.

JÉROME, HENRIETTE, MADELON.

(Dès que les deux Avares sont sortis, Henriette se met à sa fenêtre avec Madelon; puis elles s'en retirent ensemble en donnant des signes de joie, & descendent dans la place. Pendant ce tems-là, Jérôme ôte deux barreaux de la fenêtre qui est au rez-de-chaussée de la maison de Martin; il saute dans la rue, & court vers Henriette qui sort de l'autre côté. Madelon la suit, va au fond du théâtre, pour voir si les Avares sont bien éloignés: & elle ne s'approche des deux amants qu'à la fin de leur duo.)

DUO.

JÉRÔME & HENRIETTE.

Les voilà partis!
Nos vœux sont remplis.
Ah! quelle félicité!
Nous sommes en liberté.

HENRIETTE.

Cher Jérôme!

JÉRÔME.

Chere Henriette!

ENSEMBLE.

Ah ! que mon ame eſt ſatisfaite !
Je te voi ;
Je ſuis donc auprès de toi !

HENRIETTE.

Combien, hélas ! ma tendreſſe
Deſiroit ce doux moment !

JÉRÔME.

Contre mon ſein je te preſſe,
Quel bonheur pour ton amant !
Vois mes tranſports.

HENRIETTE.

Je les partage.

JÉRÔME.

Ta voix m'enflâme.

HENRIETTE.

Amour m'engage.

ENSEMBLE.

Je vis pour toi, je ſuis ton bien :
Mon cœur vole au-devant du tien.

HENRIETTE, *montrant ſa porte ouverte, & riant.*

Mon oncle a bien fermé la porte !
Dans ſa poche il en tient la clé.

JÉRÔME, *riant auſſi, & montrant les barreaux qu'il a ôtés.*

Le mien auſſi, le mien l'emporte ;
Et, chez nous, tout eſt grillé.

il viendra, & comptez sur moi : je saurai ne pas le laisser échapper.

(*Elle retourne au fond du théâtre.*)

HENRIETTE.

Ah ! ma bonne !... Ah, mon cher Jérôme !... qu'ils jouissent de notre bien ; mais qu'ils nous laissent du moins la jouissance de notre coeur !

JÉRÔME.

Tour à tour la douleur & la colere me transportent. Je gémis de la contrainte où nous sommes ; je maudis leur avarice. Oui, je les hais, je les déteste. Et toi, ma chere Henriette ?

HENRIETTE.

Moi ?

ARIETTE.

Plus de dépit, plus de tristesse,
Dès que je puis voler vers toi ;
De Gripon je plains la foiblesse,
Et je charme quand je te voi.
Plus de dépit, plus de tristesse,
Dès que je puis voler vers toi.
Il se croit riche : ô le pauvre homme !
L'or & l'argent font tout son bien.
Moi, j'ai le coeur de Jérôme ;
Mon trésor vaut mieux que le sien.

Plus de dépit, &c.

C'est moi que regarde à présent le soin de votre bonheur. Quand votre mere quitta la France pour venir à Smyrne avec son mari & vos oncles, je l'y suivis par attachement pour vous. Elle vous a recommandée à moi en mourant : car vous n'aviez déjà plus de pere ; & je veux, en dépit des deux Avares, faire réussir un mariage qu'elle même avoit projetté.

JÉRÔME.

Mais, quand ce moment arrivera-t-il ? Depuis le tems que nous l'attendons, que tu nous vois dans l'esclavage !

MADELON.

S'il n'étoit question que de vous en délivrer tous deux, il y a long-tems que nous serions en France. J'ai écrit à votre tante, & elle est prête à vous recevoir.

JÉRÔME.

Eh bien, que n'allons-nous ? pourquoi différer ?

MADELON, *à Jérôme.*

Pourquoi ? Et ne nous faut-il pas de l'argent ? Laisserai-je tout le bien d'Henriette, tous les effets de sa mere entre les mains de Gripon ? Comment pourrions-nous l'en retirer ensuite ? Non, mes enfants, il ne faut partir d'ici qu'avec armes & bagages. J'épie l'instant favorable ; il viendra peut-être ;

il viendra, & comptez sur moi : je saurai ne pas le laisser échapper.

(*Elle retourne au fond du théâtre.*)

HENRIETTE.

Ah! ma bonne!... Ah, mon cher Jérôme!... qu'ils jouissent de notre bien; mais qu'ils nous laissent du moins la jouissance de notre cœur!

JÉRÔME.

Tour à tour la douleur & la colere me transportent. Je gémis de la contrainte où nous sommes; je maudis leur avarice. Oui, je les hais, je les déteste. Et toi, ma chere Henriette?

HENRIETTE.

Moi?

ARIETTE.

Plus de dépit, plus de tristesse,
Dès que je puis voler vers toi;
De Gripon je plains la foiblesse,
Et je chante quand je te voi.
Plus de dépit, plus de tristesse,
Dès que je puis voler vers toi.
Il se croit riche : ô le pauvre homme!
L'or & l'argent font tout son bien.
Moi, j'ai le cœur de Jérôme;
Mon trésor vaut mieux que le sien.

Plus de dépit, &c.

MADELON, *revenant avec précipitation.*

Rentrez : rentrez vite. Voici Gripon qui revient.

HENRIETTE.

Ciel ! mon oncle ! Je n'en puis plus de frayeur.

(*Henriette rentre avec Madelon, & referme la porte après elle.*)

JÉRÔME, *rentrant aussi par sa fenêtre, & remettant ensuite les barreaux qu'il avoit ôtés.*

Gripon ! Gripon ! Ah ! le maudit vieillard !

SCENE VII.

GRIPON, *puis* MADELON ; JÉROME, *à sa fenêtre.*

GRIPON, *entrant par la droite, marchant lentement, la tête baissée, & comptant par ses doigts.*

DEUX cents ducats, à deux pour cent par heure.. quatre ducats valent . . . . . onze, vingt-deux, quarante-quatre . . . . Or, ajoutant toujours l'intérêt de l'intérêt. . . . . . (*Il tire son Barême de sa poche, le feuillete, & le regarde attentivement.*) c'est pour la seconde heure . . . . . quatre-vingt-huit livres . . . . dix-sept sols . . . . sept deniers . . . . Pour la troisieme . . . . Pour la . . . . la . . . . . la . . . . . pour la vingt-quatrieme,

vingt-quatrieme, c'eſt d'intérêt ſeul treize cent vingt-ſix livres.... neuf ſols..... cinq deniers.... Ainſi, le ſecond jour, à midi, il me devra déjà quatre mille.... ſix cents.... cinquante-trois livres..... huit deniers; & qu'il tarde encore deux ſemaines ſeulement à me les rendre, ſon magaſin, ſes vaiſſeaux, toute la ſucceſſion du pere eſt à moi...... Oh! oui. C'eſt de l'argent bien placé.

(*Il remet ſon Barême dans ſa poche, en tire ſon paquet de clefs, ouvre ſa porte & y laiſſe ſes clefs.*)

Madelon, Madelon.

MADELON, *ſe mettant à la fenêtre.*

Monſieur?

GRIPON.

Deſcends-moi ici mon ſouper.

MADELON.

Eſt-ce votre ſouper de tous les jours?

GRIPON.

Oui. Apporte auſſi ce petit reſte de vin de Chypre.

(*Madelon ſe retire de la fenêtre, & Gripon ſe promene dans la place.*)

J'ai déjà fait une aſſez bonne affaire pour ne pas m'épargner une goutte de vin.

JÉRÔME, *ouvrant doucement ſa fenêtre.*

Qu'eſt-ce qu'il marmote là? Écoutons.

GRIPON, *se promenant sous la fenêtre de Jérôme.*

On a raison de dire qu'un bonheur ne va jamais seul. Je vais faire encore un bon coup avec le compere Martin .... Et lui : lui ; il va avoir aussi deux aventures heureuses : enlever ce trésor, & faire enfermer son neveu.

JÉRÔME, *tressaillant à la fenêtre.*

Comment ! me faire enfermer ?

GRIPON.

Tout-à-la fois un trésor de plus, & un neveu de moins... ce sont deux trésors que cela.

JÉRÔME, *se retirant de la fenêtre.*

M'enfermer ! Ah, nous verrons ! J'y mettrai bon ordre.

MADELON, *apportant un morceau de pain, une bouteille & une tasse.*

Tenez, Monsieur.

(*Elle lui donne le morceau de pain & la tasse.*)

GRIPON, *mangeant son pain, & faisant remplir sa tasse.*

Que fait Henriette ?

MADELON.

Elle vous attendoit : nous n'avons pas encore soupé.

GRIFON.

Eh bien, allez vous coucher. (*Il boit.*)
(*A part.*)
L'aubaine sera bonne. Un Muphti!

MADELON.

Vous ne rentrez donc pas encore?

GRIFON.

(*A part, en se promenant.*)
Non......... Ce n'est pas un gueux, qu'un Muphti.

MADELON.

Faudra-t-il vous attendre, ou laisserai-je la lampe allumée?

GRIFON, *se faisant verser à boire.*

Non, soufflez-la. Je ne rentrerai pas cette nuit.
(*A part.*)
Le trésor d'un Muphti! cela doit être considérable.
(*Il boit, & tend de nouveau sa tasse.*)

MADELON, *le regardant sans verser.*

Mais, Monsieur....... c'est du vin aujourd'hui.

GRIFON.

(*A part.*)
Ah! je n'y songeois pas...... Nous trouverons des richesses.....

(*Il rend sa tasse & le reste de son pain à Madelon.*)

Serrez cela pour demain.

(*A part.*)

Je crois déjà me voir au milieu de ces monceaux d'or, de ces tas de diamants, de bijoux. Ah ! courons, courons vîte.

(*Il sort précipitamment par la gauche, & oublie ses clefs à la porte.*)

SCENE VIII.

MADELON, *seule.*

QUOI ! le voilà parti ; & il a oublié !... Non, par ma foi, je ne me trompe pas...

(*Elle court à la porte, pose en dedans ce qu'elle tient, puis prend le paquet de clefs.*)

Monsieur Jérôme ! Mademoiselle Henriette !

(*Ils se mettent tous deux à la fenêtre, puis s'en retirent pour descendre.*)

Revenez. Descendez vite.

(*Elle examine les clefs.*)

Il faut qu'il lui trotte dans la cervelle quelque idée bien lucrative, pour lui avoir donné une telle distraction. Voilà la clef de sa chambre.... Celle-

ci, c'est la clef de la porte de fer de son petit cabinet. Cette autre m'a bien la mine... Oui, je la reconnois.

SCENE IX.

MADELON, HENRIETTE, JÉROME.

MADELON.

ARRIVEZ, mes enfants; arrivez : bonne nouvelle. Je crois que nous touchons au moment desiré. Gripon vient d'oublier les clefs à la porte : je les tiens, les voilà ; voilà celle de l'armoire où sont tous les bijoux de votre mere. J'y cours. Votre oncle a dit qu'il resteroit toute la nuit dehors, mais il ne faut pas s'y fier. Pour plus de sûreté, restez-là mes enfants, faites bien le guet. Je rentre, & je ne reviendrai pas les mains vuides.

(*Elle rentre.*)

SCENE X.

HENRIETTE, JÉROME.

JÉRÔME.

AH ! ma chere Henriette, ma chere amie, il étoit tems. Sais-tu que mon oncle a le projet de

me faire enfermer ? Je ne suis pourtant pas fou, à moins que ce ne soit d'amour pour toi. Mais il sera bien habile s'il m'attrape. Enfin, tout va changer. Nous allons donc partir.

DUO.

HENRIETTE & JÉRÔME.

La douce espérance
Nous offre un destin enchanteur.
Nous allons en France
Jouir du vrai bonheur.

HENRIETTE.

Oui, l'amour nous appelle.

JÉRÔME.

Pour nous que d'heureux jours !

HENRIETTE.

Me feras-tu fidelle ?

JÉRÔME.

Je t'aimerai toujours.

ENSEMBLE.

Oui, l'amour nous appelle.

HENRIETTE.

Suivons sa voix,

JÉRÔME.

Ses douces loix.

HENRIETTE.

Que notre ardeur,

JÉRÔME.

Que mon bonheur,

ENSEMBLE.

A chaque instant se renouvelle!

HENRIETTE.

Mais écoutons, ne vient-on pas?
J'entends quelqu'un là bas.

JÉRÔME.

Approchons-nous, je verrai bien.
Calme-toi, ce n'est rien.
Bientôt un doux asyle
T'assure un sort tranquille.

HENRIETTE.

La douce espérance
Nous offre un destin enchanteur.

ENSEMBLE.

Nous allons en France
Jouir du vrai bonheur.



SCENE XI.

HENRIETTE, JÉROME, MADELON.

(*Madelon entre, portant d'une main un panier à anse, à moitié rempli de différents effets, & tenant de l'autre main son tablier, dans lequel sont encore plusieurs cartons, des bourses, un écrin, &c.*)

MADELON.

JE les ai trouvés, je les ai trouvés. Allons, mes enfants, réjouissez-vous. Sauvons-nous.

HENRIETTE.

Mais, n'y a-t-il rien là qui soit à mon oncle? Souviens-toi que je ne veux pas...

MADELON.

N'ayez point d'inquiétude : c'est votre bien. Tous ces effets vous appartiennent. — Ah! j'ai encore oublié.... Tenez, prenez ce panier; gardez bien tout cela. Je suis à vous dans l'instant.

(*Elle donne à Henriette tout ce qu'elle avoit apporté, & rentre dans la maison de Gripon.*)



SCENE XII.

JÉROME, HENRIETTE.

HENRIETTE.

AH, que de richesses!... Viens t'asseoir ici; arrangeons tout. Dépêchons-nous.

(*Ils vont tous deux s'asseoir sur le bord du puits, posent le panier entr'eux, & arrangent dedans tous les effets qu'Henriette a encore dans son tablier.*)

JÉRÔME.

Il faut mettre d'abord ce grand carton au fond du panier. Tiens, de ce côté-là.

HENRIETTE, *entr'ouvrant le carton.*

Laisse-moi voir d'abord ce que c'est. Des dentelles!

JÉRÔME.

Mets ce petit coffre dans le coin. Voilà la place de l'écrin.

HENRIETTE, *ouvrant l'écrin.*

Ah! Jérôme! les beaux diamants! Regarde ces bracelets, ces boucles d'oreilles.

JÉRÔME.

Combien j'aurai de joie à t'en voir parée! Mais hâtons-nous. Allons, recouvre à présent le panier.

HENRIETTE.

Voilà qui est fait. Tout est attaché, bien enveloppé.

(*Henriette & Jérôme restent quelques moments à contempler, en silence & avec complaisance, le panier qu'ils tiennent chacun d'une main.*)

JÉRÔME, *fixant Henriette.*

Que je te trouve belle!... M'aimes-tu autant que je t'aime?

HENRIETTE, *regardant tendrement Jérôme.*

Tu n'as pas besoin que je te réponde.

JÉRÔME.

J'ai un plaisir à te regarder!... Tiens, quand tes yeux sont comme cela fixés sur les miens.... si tu savois ce qui se passe dans mon cœur.... J'éprouve des transports....

(*Il se leve avec transport, pour embrasser Henriette.*)

Ah, ma chere Henriette! embrasse-moi; embrasse-moi; que nous allons être heureux!

HENRIETTE, *levant le bras pour repousser Jérôme, & lâchant le panier qui tombe dans le puits.*

Mais, veux-tu bien?... Ah, Ciel! voilà le panier dans le puits!

SCENE XIII.

HENRIETTE, JÉROME, MADELON.

JÉRÔME.

DANS le puits !

MADELON, *arrivant en même-tems avec un petit carton sous son bras, & deux voiles à la main.*

Le panier est dans le puits ? ...

HENRIETTE.

Ah, Dieu ! quel étourdi ! ... Voyez donc, avec ses folies, ses extravagances ! ... Voilà toujours...

JÉRÔME, *à Henriette.*

Je croyois que tu le tenois. — C'est dans ma joie, dans mon transport ...

MADELON, *avec dépit & fureur.*

Oui, sa joie, son transport ... Ah ! les maudites gens que les amants ! Et puis, intéressez-vous pour eux ! Nous voilà bien avancés à présent. Comment partir ? Que faire ? Que devenir ? Ah ! que je suis malheureuse !

JÉRÔME.

Eh bien, quoi ? faut-il tant crier ? Pourquoi vous

désespérer toutes deux ? Je vais descendre dans le puits.

MADELON.

Assurément, Monsieur l'amoureux, vous y descendrez.

HENRIETTE, *à Jérôme.*

Y penses-tu ? Descendre dans ce puits ? Non ; je ne le veux pas.

MADELON.

Et que craignez-vous ? Il n'est pas bien profond, il n'y a même plus d'eau depuis quelques jours ; & Gripon ne rentrera que demain.

JÉRÔME.

Mais il n'y a point de corde.

MADELON.

Courons chercher la corde & le seau qui sont au puits de notre maison. Aussi bien voici l'heure du guet, je crois qu'il va passer. Rentrons.

JÉRÔME.

Oui, je vous promets que rien ne sera perdu. Je vais venir retirer toutes ces richesses, & nous nous sauverons en France.

(*Ils rentrent dans la maison de Gripon.*)

SCENE XIV.

MARTIN, *portant deux marteaux & une lanterne.*

(*Il s'arrête à l'entrée de la rue qui est à gauche, puis se retourne en faisant signe à Gripon, qui le suit, de ne pas avancer.*)

N'AVANCEZ pas, compere. Paix. J'entends, je vois le guet qui vient par l'autre rue. Retournons sur nos pas. Il est encore de trop bonne heure. Il faut attendre que la nuit soit plus avancée.

SCENE XV.

ALI, MUSTAPHA, OSMAN & *sept autres* JANISSAIRES.

(*Ils entrent tous par la droite, précédés par Ali, & marchant trois à trois.*)

TOUS LES JANNISSAIRES.

CHŒUR.

LA garde passe. Il est minuit.
Qu'on se retire, & plus de bruit.
La garde passe, & la voici.
Rentrez en diligence ;

Obéissez, faites silence;
C'est la loi du Cadi.

Qu'on se retire, & plus de bruit.
La garde passe. Il est minuit.
Plus de bruit, plus de bruit.
Que tout se taise ici.
Rentrez chez vous en diligence;
Obéissez, faites silence.
C'est la loi du Cadi.

ALI, *s'arrêtant avec sa troupe au milieu du théâtre.*

Voyez comme tout est tranquille, depuis que ce sont nous qui faisons la garde. Partageons-nous à présent. Osman, je te charge de finir la retraite. Traverse le quartier des Grecs; passe devant la grande mosquée; fais le tour du port, & reviens ici par la rue des Juifs. Allez avec lui, vous autres. Nous nous rassemblerons ensuite dans cette même place, & nous y resterons tous jusqu'au jour. Vous, suivez-moi. Retournons sans bruit sur nos pas. L'on m'a dit qu'il y avoit là-bas un cabaret, où, malgré la loi du Prophete, on vendoit du vin aux Musulmans. Il faut y faire une visite; &, s'il est bon, le confisquer à notre profit. Oh! il faut maintenir l'ordre & la police.

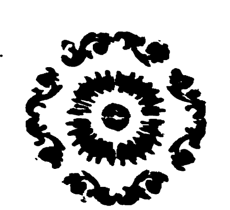
(Alors Osman sort par la gauche, à la tête de quatre janissaires; & Ali, avec les autres, s'en retourne par la droite.)

TOUS LES JANNISSAIRES, *en s'en allant.*

CHŒUR.

La garde passe. Il est minuit.
Qu'on se retire, & plus de bruit.
La garde passe, & la voici.
Rentrez en diligence ;
Obéissez, faites silence ;
C'est la loi du Cadi.
Qu'on se retire, & plus de bruit.
La garde passe. Il est minuit.
Plus de bruit, plus de bruit.
Que tout se taise ici.
Rentrez chez vous en diligence ;
Obéissez, faites silence ;
C'est la loi du Cadi.

Fin du premier Acte.





ACTE II.

SCENE PREMIERE.

JÉROME, HENRIETTE, MADELON.

(*Jérôme porte la corde du puits, Madelon tient le seau, Henriette les suit; & tandis que son amant monte sur le bord du puits, passe la corde dans la poulie, & s'occupe, ainsi que Madelon, à y attacher le seau, elle chante l'air suivant.*)

HENRIETTE.

FUYONS ce triste rivage.
La contrainte, l'esclavage
Flétrit l'amour & la beauté;
Point de plaisir sans liberté.

Paris en est le doux asyle.
Au sein de cette aimable ville
Les belles n'ont que de beaux jours.
Sans cesse de nouvelles fêtes
En France éveillent les amours;
Et l'art d'y garder ses conquêtes,
N'est que l'art de plaire toujours.

Fuyons ce triste rivage, &c.

JÉRÔME,

JÉRÔME, *venant vers Henriette.*

Oui, ma chere Henriette; rien ne peut plus nous arrêter. Un vaisseau met demain à la voile. J'en connois le Capitaine, & il va nous recevoir sur son bord.

MADELON, *à Jérôme.*

Voilà qui est arrangé. Tout est prêt.

JÉRÔME.

Allons. Je vais descendre.

HENRIETTE.

Mais, au moins, n'y a-t-il pas de danger?

MADELON.

Non, vous dis-je. Ce puits est à sec. Il n'y a point d'eau à présent

(*Jérôme s'assied sur le bord du puits, met ses pieds dans le seau, & Henriette & Madelon prennent la corde pour le descendre.*)

TRIO.

HENRIETTE.

Tiens la corde, prends bien garde.
Je tremble, cher amant.

JÉRÔME.

L'Amour me prend
Sous sa sauve-garde.
Descendez-moi, ne craignez rien.

HENRIETTE.

Pends la corde; tiens-la bien.

TOUS ENSEMBLE.

HENRIETTE.	La tiens-tu bien ?
JÉRÔME.	Je la tiens bien.
MADELON.	Il la tient bien.

MADELON, *lâchant la corde.*

Hardiment; de l'assurance.

HENRIETTE.

Doucement; de la prudence.
Te tiens-tu bien ?

MADELON.

Il se tient bien.

HENRIETTE & MADELON.

HENRIETTE.	Je ne le vois plus, hélas !
MADELON.	Tant mieux, tant mieux; ne craignez pas.

MADELON, *à Henriette.*

Mais quel est votre effroi ?

HENRIETTE, *à Jérôme.*

Ah ! prends bien garde à toi !

JÉRÔME, *au fond du puits.*

Ne sois plus inquiette,
Ma chere Henriette.

MADELON, *à Jérôme, en comptant sur ses doigts.*

Notre panier.

JÉRÔME.

Bon.

MADELON.

Un gros paquet.

JÉRÔME.

Bon.

MADELON.

Un manteau.

JÉRÔME.

Bon.

MADELON.

Le grand carreau.
Chemises, deux.
Mouchoirs, trois.

JÉRÔME.

Voilà le panier.

MADELON, *écrivant sur la liste.*

Bon.

JÉRÔME.

Voilà le paquet.

MADELON.

Bon.

JÉRÔME.

Le manteau.

MADELON.

Bon.

JÉRÔME.

Le grand carton.
J'ai tout, ma foi.
Remontez-moi.

HENRIETTE.

Prends la corde ; prends bien garde.
Je tremble, cher amant.

JÉRÔME.

L'Amour me prend
Sous sa sauve-garde.
Remontez-moi : ne craignez rien.

HENRIETTE.

Tiens la corde ; tiens-la bien.

TOUS ENSEMBLE.

HENRIETTE. La tiens-tu bien ?
JÉRÔME. Je la tiens bien.
MADELON. Il la tient bien.

MADELON, *commençant à tirer la corde avec Henriette, pour remonter Jérôme.*

Hardiment ; de l'assurance.

HENRIETTE.

Doucement ; de la prudence.
Te tiens-tu bien ?

MADELON.

Il se tient bien.

HENRIETTE, *regardant vers la rue qui est à gauche.*

Ah ! qu'est-ce que je voi ?

MADELON.

Vos oncles, je croi.

HENRIETTE & MADELON.

Ce sont eux; je les voi.

JÉRÔME.

Remontez-moi.

HENRIETTE.

Ah! Jérôme! quel parti?
Voici nos oncles; les voici.

JÉRÔME.

Remontez-moi: remontez-moi.

HENRIETTE.

Ils sont tout près. Tais-toi, tais-toi.

MADELON, *lâchant doucement la corde avec Henriette.*

Quel embarras! Prenons la fuite.

HENRIETTE.

Ils sont tout près. Sauvons-nous vîte.

HENRIETTE & MADELON.

HENRIETTE, *à Jérôme.* On reviendra. Tais-toi, tais-toi.
MADELON, *à Henriette.* Rentrons, rentrons; je meurs d'effroi.

(Elles se sauvent & rentrent dans la maison, dont elles ferment la porte après elles.)

JÉRÔME.

Remontez-moi.

MARTIN, *paroissant à l'entrée de la rue à gauche, & & se retournant, parce qu'il croit qu'on lui parle.*

Hin ?

JÉRÔME.

Remontez-moi.

SCENE II.

MARTIN, GRIPON, JÉROME *dans le puits; &, par intervalles,* HENRIETTE *se montrant à la fenêtre. Les* JANISSAIRES, *sans être vus.*

(*Martin & Gripon arrivent par la gauche : Martin entre le premier, portant deux marteaux avec une lanterne; & Gripon le suit, portant une échelle avec deux pinces.*)

GRIPON, *à l'entrée de la rue.*

QUE dites-vous, compere ?

MARTIN, *avançant dans la place.*

Moi, je ne dis rien. Je croyois que c'étoit vous qui aviez parlé.

GRIPON.

Non. — Cette échelle pese en diable; & je suis ereinté.

(Il pose l'échelle contre le mur de la maison qui est dans le fond, vis-à-vis la fenêtre ; puis vient vers Martin & jette ses deux pinces sur les marteaux, près du puits.)

MARTIN, *ayant posé ses marteaux près du puits.*

Ce n'est rien que cela ; &, comme on dit, l'argent ne vient pas en dormant. Voyons d'abord comment nous nous y prendrons.

(Il examine la pyramide avec sa lanterne.)

GRIPON, *l'examinant avec lui.*

C'est une seule pierre qui occupe toute cette face. Il sera plus aisé...

MARTIN.

Prenez le marteau, & sondez un peu.

GRIPON, *ramassant un marteau, & frappant de place en place, tandis que Martin met l'oreille contre la pierre.*

Eh bien ? Cela résonne-t-il ? Oui.

MARTIN.

Assurément, cela sonne creux. Voici l'entrée. Il faut faire sauter cette pierre-là.

(Il pose sa lanterne près de la pyramide, & va avec Gripon chercher l'autre marteau & les deux pinces.)

GRIPON.

Il faut pourtant avouer que ces Turcs ont bien de l'esprit, d'avoir imaginé de se faire enterrer ainsi avec toutes leurs richesses !

MARTIN.

Oui ; cette mode-là vaut mieux que celle de leurs habits ; qui sont d'une longueur, qui mangent une étoffe.... On en feroit quatre dans un. Aussi je n'ai jamais voulu me vêtir à leur maniere.

GRIPON.

Ni moi non plus. Pour avoir du profit, il faut s'habiller à la Françoise, & se faire enterrer à la Turque.

(Ils se placent aux deux côtés de la pyramide, & frappent alternativement sur les joints de la grande pierre de face, dont ils font tomber le mortier.)

DUO.

MARTIN & GRIPON.

Frappons, frappons à grands coups :
Tout sommeille autour de nous.
Le mortier tombe à terre.
Je vois le joint de la pierre.
Allons, compere ; allons, compere :
Tous les trésors sont à nous.

Frappons, frappons à grands coups :
Tout sommeille autour de nous.

GRIPON.

L'ouvrage est en bon train.

MARTIN.

L'ouvrage est en bon train.

GRIPON.

Nous ôterons la pierre.

MARTIN & GRIPON.

Elle s'ébranle enfin.

GRIPON.

Courage, compere.

MARTIN.

Courage, compere.

MARTIN & GRIPON.

Courage, compere.

MARTIN.

Prenez la pince, apportez-la.

GRIPON, *donnant une pince à Martin, gardant l'autre, & la mettant dans le joint de la pierre.*

Voilà la pince, la voilà.
Elle remue.

MARTIN, *enfonçant la pince de son côté.*

Elle viendra.

MARTIN & GRIPON.

Elle remue. Elle viendra.
Courage, compere.
Courage, compere.

MARTIN.

Pouſſez la pince ; enfoncez-la.

GRIPON.

Voilà la pince, la voilà.
Elle remue.

MARTIN.

Elle viendra.

MARTIN & GRIPON.

Soutenez bien ; elle viendra.

GRIPON, *ſe reculant tant qu'il peut.*

La voilà ; la voilà.

MARTIN.

Garre aux jambes.

GRIPON, *ſe ſauvant.*

La voilà.

(*La pierre tombe avec bruit, & laiſſe voir l'entrée d'un caveau, fermé par une herſe de fer, contenue dans une couliſſe taillée dans la pierre.*)

MARTIN & GRIPON, *s'embraſſant ſur le devant du théâtre.*

Ah ! compere ! embraſſons-nous.
Tout le tréſor eſt à nous.
Un tréſor ! entendez-vous ?
Nous l'avons ; il eſt à nous.

MARTIN, *revenant vers l'ouverture du caveau.*

Ah! ma foi ; nous voici bien avancés ! encore une grille ! Voyons donc.

(*Il prend la lanterne pour examiner mieux.*)

GRIPON.

Il faut qu'il y ait bien des richesses dans ce caveau, pour en avoir fermé l'entrée avec tant de soin.

MARTIN.

Nous en viendrons à bout. Voilà une coulisse, c'est une herse ; sûrement elle se leve. Tenez ; que j'essaie.

(*Il donne sa lanterne à Gripon, & essaie de lever la herse.*)

GRIPON.

Eh bien? cela va-t-il?

MARTIN.

Non ; je ne suis pas assez fort. Venez m'aider.

(*Gripon pose sa lanterne, va aider à Martin, & ils commencent en effet à lever tous deux la herse ; mais c'est lentement & avec beaucoup de peine.*)

GRIPON.

Allons ; fort, de votre côté. Nous l'aurons.

MARTIN.

Je la souleve déjà un peu.

GRIPON.

Bon : la voici. Levons tout-à-fait.

CHŒUR DES JANISSAIRES.

(Ils sont supposés boire aux environs, du côté droit, & ils chantent à pleine voix, sans être vus.)

Ah ! qu'il est bon ! qu'il est divin !
Vive le vin ! vive le vin !

(Gripon & Martin laissent tomber la herse déjà levée à moitié, & se sauvent avec frayeur à l'autre côté du théâtre, où ils s'arrêtent pour écouter.)

MARTIN.

Sauvons-nous. Voici quelqu'un.

GRIPON, *tout tremblant.*

Ah ! compere ! allons-nous-en.

MARTIN.

Non : paix. C'est quelque ivrogne qui passe. . . . . Approchons-nous pour mieux écouter.

(Ils avancent quelques pas, & s'enfuient de nouveau, dès que les Janissaires recommencent à chanter.)

CHŒUR DES JANISSAIRES.

Ah ! qu'il est bon ! qu'il est divin !
Vive le vin ! vive le vin !

GRIPON.

Sauvons-nous, croyez-moi. Nous serons pris.

ALI, *sans être vu.*

Compagnons, voici bientôt l'heure de recommencer notre ronde. Allons, plus que cette bouteille, & nous emporterons les autres.

GRIPON.

N'entendez-vous pas ?

MARTIN.

C'est, vous dis-je, une bande d'ivrognes. De quoi avez-vous peur ? — On n'entend plus rien. Les voilà passés ; retournons.

GRIPON, *revenant avec Martin.*

Il est vrai.... La besogne est si avancée!... Ce seroit grand dommage de ne pas achever.

(*Ils se remettent à lever la herse.*)

MARTIN.

Allons, compere ; cela va. Elle est assez haute. Il faut mettre quelque chose dessous.

GRIPON.

Tenez bien ; j'y vais mettre une pince.

(*Il met une pince debout, dans la coulisse, sous la herse.*)

Lâchez à présent. Elle ne tombera pas.

MARTIN, *lâchant la herse qui se trouve soutenue, & prenant la lanterne pour regarder en dedans du caveau.*

A merveille! Voyons à présent s'il est bien pro-

fond. — Ah ! il n'y aura pas besoin d'échelle : voilà un petit escalier.

GRIPON.

Tant mieux. Eh bien, descendez. Vous avez la lanterne.

MARTIN, *lui tendant la lanterne.*

Oh ! compere, prenez-là, & descendez vous-même.

GRIPON, *se reculant.*

Non, par ma foi ! j'ai trop peur.

MARTIN.

Ce n'est pas que je sois absolument poltron. Mais pourquoi moi, plutôt que vous ?

GRIPON.

Pourquoi ?... C'est... c'est parce que...

(*D'un ton plus ferme.*)

Voyons pourtant ; que j'examine si...

(*Il prend la lanterne, met un pied dans le caveau, puis s'en retire avec effroi, & se sauve tout tremblant à l'autre côté du théâtre.*)

Non ; c'est inutile : je ne puis y descendre. Je serois mort avant d'être au bas de l'escalier.

MARTIN, *allant lui prendre la lanterne.*

Donne, donne-moi cela, poltron que tu es ! Je

vais y aller, moi. Mais je t'avertis au moins que j'aurai la plus grosse part.

GRIPON.

Descendez toujours, compere : nous verrons cela après.

MARTIN, *entrant dans le caveau.*

Je commence pourtant à trembler aussi. —Mais toutes les richesses que je vais trouver.... Cette idée me rassure. Descendons. (*Il descend.*)

HENRIETTE, *ouvrant sa fenêtre, & la refermant tout de suite.*

Le pauvre Jérôme ! — Ah ! les voilà encore.

GRIPON, *venant au milieu du théâtre.*

ARIETTE.

Saute, Gripon, réjouis-toi ;
Quelle nuit ! quel moment pour moi !
Dans la volupté mon cœur nage.
Je vois déjà tout ce trésor,
Ces diamants, ces monceaux d'or,
Et je dis : voilà mon partage !
Saute, Gripon, réjouis-toi ;
Quelle nuit ! quel moment pour moi !

(*Il revient vers le bord du caveau.*)

Eh bien, compere ? Avez-vous déjà beaucoup de choses ? Jettez-moi ce que vous trouvez.

MARTIN, *du fond du caveau.*

Je ne vois rien. Voilà ſeulement un manteau de Turc.

(*Il jette dehors un manteau groteſque & bizarre.*)

GRIPON, *prenant le manteau & l'examinant.*

Que diable me jette-t-il là? Ne voilà-t-il pas une belle guenille?

(*Il ſe rapproche du trou.*)

L'or, les diamants, voilà ce qu'il faut prendre.

MARTIN, *jettant un bonnet de Muphti.*

Tenez; voilà encore un bonnet de Muphti.

GRIPON, *prenant le bonnet.*

Muphti toi-même! Mais, voyez un peu, quel tréſor!

(*Il jette le bonnet avec colere, ſe rapproche du trou, & crie de toute ſa force.*)

Y penſez-vous? Encore une fois, l'or, les bijoux, les diamants!

MARTIN.

Il n'y en a point. Il n'y a plus rien.

GRIPON.

C'eſt que vous voulez tout garder. Ce ſont là de vos tours; & je me doutois bien...

MARTIN.

Mais venez y voir vous-même. Je vous jure, compere...

GRIPON,

GRIPON, *furieux.*

Tais-toi, vilain fripon.

MARTIN.

Comment? maudit usurier!

GRIPON.

Il te convient bien, malheureux renégat! Tu n'en es pas quitte, & je te....

MARTIN.

Je remonte, impertinent marand; je remonte, & je vais t'assommer.

(*On commence à voir dans le caveau la lumière de la lanterne; &, un moment après, Martin paroît.*)

GRIPON, *tirant la pince qui soutenoit la herse, & enfermant Martin.*

Je me moque de toi. Tiens, reste là, chien d'avare, maudit avare! creve dans ce caveau.

MARTIN, *arrivant derriere la grille, & se trouvant enfermé.*

Ah, malheureux! Je suis enfermé! Veux-tu bien, coquin? ....

(*Il essaie de lever la herse.*)

HENRIETTE, *ouvrant sa fenêtre, puis la refermant.*

Ils ne s'en vont pas!... Hélas! Jerôme va donc mourir dans ce puits!

GRIPON, *se promenant à grands pas, d'un air furieux, tandis que Martin fait des efforts inutiles pour lever la herse.*

Me tromper! me voler ainsi! me faire exposer à être pendu... & pour... & pour.... Cela n'en valoit-il pas bien la peine?

(*Il remue avec son pied le manteau & le bonnet du Muphti, les prend ensuite dans ses mains, & jette tout dans le puits, en jurant entre ses dents, tandis que se fait la ritournelle du duo suivant.*)

DUO.

MARTIN, *derriere la grille.*

Mon cher Monsieur Gripon!
Compere, ouvrez-moi donc!

GRIPON.

Non, non, maître fripon:
Il n'est plus de compere.

MARTIN.

Écoutez ma priere,
Mon cher Monsieur Gripon!

GRIPON.

Non, non, maître fripon.

MARTIN.

Ouvrez-moi donc, hélas!

GRIPON.

Non, non, tu n'en sortiras pas.

MARTIN.

Monsieur Gripon !

GRIPON.

Maitre fripon !

ENSEMBLE.

MARTIN. { Monsieur Gripon !
Compere, ouvrez-moi donc !
GRIPON. { Maitre fripon !
Non, non, tu n'en sortiras pas.

MARTIN.

Ouvrez-moi donc, hélas !

ALI, *sans être vu.*

Qui va là ? Qui va là ?

MARTIN & GRIPON.

C'est le guet ; le voilà.

MARTIN.

Ah ! je me désespere !
C'est le guet, mon compere !

GRIPON, *montrant sa maison.*

Moi, je ne le crains guere.
Non, non, maitre fripon.

MARTIN.

Mon cher Monsieur Gripon !

LES JANISSAIRES, *sans être vus.*

Qui va là Qui va là ?

MARTIN.

Compere, ouvrez-moi donc !

LES JANISSAIRES, *sans être vus.*

Qui va là ? Qui va là ?

MARTIN.

Mon cher Monsieur Gripon !

GRIPON, *allant vers sa porte.*

Non, non, maître fripon.
Il n'est plus de compere.

MARTIN.

Monsieur Gripon !
Ouvrez-moi donc, compere !

ENSEMBLE.

GRIPON, *devant sa porte.*	Tu n'en sortiras pas.
MARTIN.	Ouvrez-moi donc, hélas !

MARTIN, *frappant contre sa grille.*

Malheureux ! veux-tu bien venir ?

GRIPON, *à sa porte, cherchant ses clefs, & ne les trouvant pas.*

Ah, Ciel ! mes clefs ! je ne les ai pas ! Qu'en ai-je fait ? Et voici qu'on vient.

(*On entend le bruit que font les Janissaires, & Gripon court avec effroi sur la scene.*)

MARTIN, *frappant toujours à sa grille.*

Je te jure que je vais crier. Je dirai tout.

GRIPON, *venant à Martin.*

Garde-t'en bien, compere ! Nous serions pendus tous deux. Cache ta lanterne ; cache-toi. Je t'ouvrirai après.

MARTIN.

Mais, au moins, tu me promets...

GRIPON, *regardant vers la rue qui est à droite.*

Oui, oui. Mais mes clefs ! .... On vient. Voilà les Janissaires. Sauvons-nous par l'autre rue.

(*Il court pour se sauver par la rue qui est à gauche ; mais appercevant encore des Janissaires, il revient plus effrayé que jamais.*)

En voilà encore. Ils se sont partagés. Je suis pris de tous les côtés. Montons vîte à cette échelle ; c'est ma derniere ressource. Je me tapirai dans l'enfoncement de cette fenêtre. Peut-être ils ne me verront pas.

(*Il monte précipitamment à l'échelle, & reste debout sur la fenêtre du fond.*

Martin, de son côté, redescend dans le caveau, & s'y cache ; mais l'on en voit toujours sortir une foible lueur, qui est celle de la lanterne.)



SCENE III.

GRIPON *sur la fenêtre*, MARTIN *dans le caveau*, JÉROME *dans le puits*, ALI, MUSTAPHA, OSMAN, & *sept autres* JANISSAIRES.

(Ali, avec Mustapha & trois autres Janissaires, entre par la droite, en chantant. Ils sont tous à moitié ivres, & tiennent chacun deux bouteilles. En même tems Osman, avec sa troupe, revenant de faire sa ronde, entre par la gauche & s'arrête d'abord avec surprise, en voyant la joie & l'ivresse de ses camarades : mais dès qu'il leur a entendu chanter vive le vin! *il accourt avec ses Janissaires ; chacun d'eux prend aux autres une bouteille, & ils boivent à longs traits pendant l'ariette d'Ali.)*

ALI ET SES JANISSAIRES.

CHŒUR.

Ah ! qu'il est bon ! qu'il est divin !
Vive le vin ! vive le vin !

ALI.

ARIETTE.

Ma foi, que Mahomet en gronde;
De ses menaces je me ris.

A tous les prophetes du monde
Je préfere ce vin exquis.
L'Alcoran n'est qu'un grimoire;
Je n'y crois plus, & je veux boire.
A la santé des Houris;
A la santé des Muphtis.
(*Il boit.*)

TOUS LES JANISSAIRES, *après avoir bu.*

CHŒUR.

Ah! qu'il est bon! qu'il est divin!
Vive le vin! vive le vin!
(*Ils boivent encore.*)

(*Osman & ses quatre compagnons vont s'asseoir dans le fond du théâtre, auprès de l'échelle, & là ils continuent à boire ensemble. Un des Janissaires de la suite d'Ali se met à genoux, & s'accoude sur le bord du puits: deux autres s'asseyent près de lui, & Ali reste avec Mustapha au milieu de la scene.*)

ALI.

Cependant il me brûle; ce diable de vin m'a mis le feu dans le corps.

MUSTAPHA.

Et à moi aussi. Mais voici un puits. Tirons de l'eau: cela nous désaltérera.

ALI, *allant au puits avec Mustapha.*

C'est bien dit. Tiens, Mustapha, la corde est déjà dedans. Tirons ensemble.

(Ils jettent tous deux les bouteilles qu'ils tenoient encore, prennent la corde & commencent à tirer le seau, tandis que le Janissaire qui est à genoux, les coudes sur le bord du puits, & le visage en l'air, regarde tourner la poulie.)

MUSTAPHA, *regardant vers la pyramide.*

Mais... mais... ne vois-je pas une lueur sortir de cette pyramide? Je crois qu'on a fait un trou.

ALI, *tirant lentement la corde avec Mustapha.*

Cette eau-là pese en diable.

MUSTAPHA, *regardant toujours vers la pyramide.*

Mais regarde donc là-bas. Je vois...

ALI.

Tirons, tirons toujours: tu te moques de nous avec tes visions. C'est parce qu'on a enterré là un Muphti. N'as-tu pas peur qu'il ne revienne te manger? *(Il tire la corde, en regardant, avec Mustapha & les autres, vers la pyramide.)*

Eh bien! voyez-vous quelque chose? Pour moi, je verrois le diable, que je m'en soucierois comme de...



SCENE IV.

LES PRÉCÉDENS, JÉROME.

(Jérôme paroît avec le panier à son bras, le bonnet de Muphti en tête, & le manteau Turc sur les épaules. Dès qu'il a la tête hors du puits, dont Ali & Mustapha le tirent, en regardant vers la pyramide, il saisit de la main gauche une des barres de fer qui s'élevent en ceintre, & de la main droite il donne un grand soufflet au Janissaire qui, toujours accoudé sur le puits, regardoit aussi vers la pyramide. Celui-ci tombe sur ses deux camarades; Ali & Mustapha lâchent la corde, en jettant un grand cri, & se sauvent, tandis que les trois autres, s'agitants & se poussants mutuellement, tâchent de se relever pour les suivre.)

JÉRÔME, *d'une voix terrible.*

Me voici, marauds, me voici.

GRIPON, & *tous les Janissaires.*

C'est le diable! c'est le diable!

ALI, *courant d'un air égaré.*

Vin maudit! Mahomet nous punit.

OSMAN & LES JANISSAIRES, *assis près de l'échelle, dans le fond.*

C'est le diable ! Sauvons-nous vîte.

(*En se relevant, ils s'embarrassent dans l'échelle, la font tomber, & se sauvent tous par la gauche, en recommençant à crier encore plus fort.*)

C'est le diable ! Il nous poursuit. C'est le diable !

SCENE V & derniere.

JÉROME, *hors du puits*; GRIPON, *sur la fenêtre*; MARTIN, *derriere la grille du caveau*; HENRIETTE, MADELON.

JÉRÔME, *sautant hors du puits.*

VOILA des droles à qui je viens de faire une belle peur.

GRIPON, *tremblant sur la fenêtre.*

Ah, je vais tomber de frayeur. Quelle figure !

JÉRÔME, *allant frapper à la porte de Gripon.*

Henriette, Madelon, venez, c'est moi, c'est moi.

(*Il revient au milieu du théâtre, examine attentivement son panier, & marque sa joie, en voyant que rien ne s'est perdu.*)

MADELON, *dans la maison, sans ouvrir la fenêtre.*

C'est la voix de Jérôme. Mademoiselle, courons vîte.

GRIPON, *sur la fenêtre.*

Henriette! Est-ce qu'il la connoît? Mais, tâchons de descendre. Ah, Ciel! l'échelle! l'échelle! ils l'ont fait tomber! & le Cadi va venir.

HENRIETTE, *sortant avec précipitation.*

Est-ce donc toi, mon cher Jér... Ah! ah! ah!
(*Appercevant alors Jérôme, qui a encore le bonnet & le manteau de Muphti, elle en est effrayée, & s'enfuit en jettant de grands cris.*)

MADELON, *aussi effrayée qu'Henriette, & s'enfuyant avec elle.*

Ah! ah! ah!

JÉRÔME, *courant après Henriette & Madelon, & les arrêtant comme elles sont prêtes à rentrer dans la maison.*

Arrêtez, arrêtez donc; ne criez pas. De quoi avez-vous peur? Regardez. C'est Jérôme.
(*Il ôte son bonnet; & Henriette, encore toute effrayée, ainsi que Madelon, le regarde quelques moments, sans pouvoir parler.*)

GRIPON, *sur la fenêtre.*

Comment! c'est Jérôme!

MARTIN, *reparoissant derriere la grille du caveau.*

C'est mon neveu ! Il pourra m'aider à sortir d'ici.

(*Madelon, revenue de son effroi, court prendre le panier que tient Jérôme, & marque sa joie en le regardant.*)

HENRIETTE, *à Jérôme.*

Ah ! quelle frayeur tu m'as causée ! Comme te voilà fait ! Par quelle aventure, de quelle maniere es-tu sorti de ce puits ?

JÉRÔME, *ôtant son manteau.*

Je ne sais qui est-ce qui s'est avisé d'y jetter ces habits : je te conterai tout. Mais ne perdons point de tems. Partons.

QUINQUE.

MARTIN.

Viens, Jérôme.

GRIPON.

Viens, Henriette.

JÉRÔME, HENRIETTE & MADELON.

Sauvons-nous. Ciel ! quel effroi !

MARTIN & GRIPON.

Où courez-vous ? Arrête, arrête.
Restez donc, & délivrez moi.

JÉRÔME, HENRIETTE & MADELON.

Sauvons-nous. Ciel ! quel effroi !


H. Gravelot inv. De Longueil Sculp.

Remettez-vous, ne craignez pas
Voyez ici, regardez la
LES DEUX AVARES.
Je me vois pris, ah! quel martire!
Act. II. Sc. 7.

MARTIN.

Mon cher neveu !

GRIPON.

Ma chere niece !

HENRIETTE, *tremblante dans les bras de Jérôme.*

Je cede à l'effroi qui m'oppresse.

JÉRÔME, *soutenant Henriette.*

Fuyons le danger qui nous presse.

MADELON, *appercevant Martin & Gripon, & se mettant à rire de toute sa force.*

Comment retenir ses éclats !
(*A Henriette & à Jérôme.*)
Remettez-vous, ne craignez pas.
Voyez ici ;
Hi ! hi ! hi ! hi !
Regardez-là ;
Ha ! ha ! ha ! ha !

MARTIN & GRIPON.

Je me vois pris. Ah ! quel martyre !

MADELON.

Les voilà pris, il faut en rire.

MARTIN & GRIPON.

Hélas ! hélas !
Ne nous abandonnez pas !

HENRIETTE.

Cher Jérôme, ils sont en danger.

JÉRÔME.

Oui, leurs jours sont en danger.

ENSEMBLE.

Courons, courons les dégager.

MADELON, *les retenant.*

Arrêtez,
Écoutez.
Le moment eſt propice;
Il faut qu'on le ſaiſiſſe.
(*Aux Avares.*)
Vous, à leur mariage
Conſentez;
Ou l'un & l'autre en cage
Vous reſtez.

MARTIN & GRIPON.

Oui, oui, nous y conſentons.

MADELON.

Et vous rendrez leur héritage?

MARTIN & GRIPON.

Oui, oui, nous le rendrons.

MADELON.

Vous promettez?

MARTIN & GRIPON.

Nous promettons.

MADELON.

Vous le jurez?

MARTIN & GRIPON.

Nous le jurons.

(*Jérôme releve l'échelle, & la met devant la fenêtre ſur*

laquelle est Gripon. Celui-ci descend, & Henriette tient le pied de l'échelle, tandis que Jérôme & Madelon vont lever la grille du caveau pour en faire sortir Martin.)

GRIPON, *embrassant Henriette.*

Ah ! ma niece !
De quel danger je suis sorti !

MARTIN, *embrassant Jérôme.*

Embrasse-moi, mon cher ami.

HENRIETTE & JÉRÔME.

Mais vous tiendrez votre promesse ?

MARTIN & GRIPON.

Oui, nous tiendrons notre promesse.

HENRIETTE, JÉRÔME & MADELON.

O nuit prospere ! ô doux transport !

MARTIN & GRIPON.

Hélas ! compere, hélas ! quel sort !

ENSEMBLE.

MARTIN & GRIPON.	Le voilà donc, ce beau trésor !
JÉRÔME & HENRIETTE, *en se tenant la main.*	Oui, le voilà, mon vrai trésor.

VAUDEVILLE.

MARTIN.

De tous nos projets,
Il ne nous reste que la peine.

GRIPON.

Pour moi, si jamais
Je me retrouve à telle aubaine !...

MARTIN.

Ah ! j'y renonce de bon cœur.

GRIPON.

J'en suis encor transi de peur.

MARTIN.

Nous le voyons ; qui trop desire,
De tout son bien
Souvent ne garde rien.

GRIPON.

Cette leçon doit nous suffire.
Il est pour nous
Un bien plus doux,
Dont nous sommes jaloux.
(*Au Public.*)
Oui, Messieurs, ce trésor si rare,
C'est lorsque vous applaudissez ;
De ce bien chacun est avare,
Et ne dit jamais *c'est assez*.

TOUS ENSEMBLE.

Oui, Messieurs, &c

Fin du second & dernier Acte.

DE



DE L'INSENSIBILITÉ *.

L'INDIFFÉRENCE eſt à l'ame ce que la tranquillité eſt au corps, & la léthargie eſt au corps ce que l'*inſenſibilité* eſt à l'ame. Ces dernieres modifications ſont l'une & l'autre l'excès des deux premieres, & par conſéquent également vicieuſes.

L'indifférence chaſſe du cœur les mouvements impétueux, les deſirs fantaſques, les inclinations aveugles : l'*inſenſibilité* en ferme l'entrée à la tendre amitié, à la noble reconnoiſſance, à tous les ſentiments les plus doux & les plus légitimes. Celle-là, détruiſant les paſſions de l'homme, ou plutôt naiſſant de leur non-exiſtence, fait que la raiſon ſans rivales exerce plus librement ſon empire ; celle-ci, détruiſant l'homme lui-même, en fait un être ſauvage & iſolé, qui a rompu la plupart des liens qui l'attachoient au reſte de l'univers. Par la premiere enfin, l'ame tranquille & calme reſſemble à un lac dont les eaux ſans pente, ſans courant, à l'abri de l'action des vents, & n'ayant d'elles-mêmes aucun mouvement particulier, ne prennent

* Cet article & celui des *Salines de Franche Comté* ont été faits en 1761, & imprimés dans l'Encyclopédie.

que celui que la rame du batelier leur imprime ; & rendue léthargique par la seconde, elle est semblable à ces mers glaciales qu'un froid excessif engourdit jusques dans le fond de leurs abîmes, & dont il a tellement durci la surface, que les impressions de tous les objets qui la frappent, y meurent sans pouvoir passer plus avant, & même sans y avoir causé le moindre ébranlement, ni l'altération la plus légere.

L'indifférence fait des sages, l'*insensibilité* fait des monstres ; elle ne peut point occuper tout entier le cœur de l'homme, puisqu'il est essentiel à un être animé d'avoir du sentiment ; mais elle peut en saisir quelques endroits, & ce sont ordinairement ceux qui regardent la société : car pour ce qui nous touche personnellement, nous conservons toujours notre sensibilité ; & même elle s'augmente de tout ce que perd celle que nous devrions avoir pour les autres. C'est une vérité dont les grands se chargent souvent de nous instruire. Quelque vent contraire vient-il les assaillir dans la région des tempêtes où les place leur élévation, alors nous voyons communément couler avec abondance les larmes de ces demi-Dieux, qui semblent avoir des yeux d'airain, quand ils regardent les malheurs de ceux que la fortune fit leurs inférieurs, la nature leurs égaux, & la vertu peut-être leurs supérieurs.

L'on croit assez généralement que Zénon & les

Stoïciens ses disciples faisoient profession de l'*insensibilité* ; & j'avoue que c'est ce qu'on doit penser, en supposant qu'ils raisonnoient conséquemment ; mais ce seroit leur faire trop d'honneur, sur-tout en ce point là. Ils disoient que la douleur n'est point un mal : ce qui semble annoncer qu'ils avoient trouvé quelques moyens pour y être *insensibles*, ou du moins qu'ils s'en vantoient ; mais point du tout ; jouants sur l'équivoque des termes, comme le leur reproche Cicéron dans sa deuxieme tusculane, & recourants à ces vaines subtilités, qui ne sont pas encore bannies aujourd'hui des écoles, voici comment ils prouvoient leur principe : rien n'est un mal que ce qui déshonore, que ce qui est un crime ; or, la douleur n'est pas un crime ; *ergo*, la douleur n'est pas un mal. Cependant, ajoutoient-ils, elle est à rejetter, parce que c'est une chose triste, dure, fâcheuse, contre nature, difficile à supporter ; amas de paroles, qui signifie précisément la même chose que ce que nous entendons par le mal, lorsqu'il est appliqué à la douleur. L'on voit clairement par-là que, rejettant le nom, ils convenoient du sens que l'on y attache, & ne se vantoient point d'être *insensibles*. Lorsque Possidonius entretenant Pompée s'écrioit, dans des moments où la douleur le tourmentoit avec plus de force : *non, douleur, tu as beau faire, quelque importune que tu sois, jamais je n'avouerai que tu sois un mal ;* sans doute qu'il

prétendoit dire, non qu'il ne souffroit pas, mais que ce qu'il souffroit n'étoit point un mal : misérable puérilité qui étoit un foible lénitif à sa douleur, quoiqu'elle servît d'aliment à son orgueil !

L'excès de la douleur produit quelquefois l'*insensibilité*, sur-tout dans les premiers moments. Le cœur trop vivement frappé, est étourdi de la grandeur de ses blessures ; il demeure d'abord sans mouvement, &, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le sentiment se trouve noyé pendant quelque *tems dans* le déluge de maux dont l'ame est inondée. Mais le plus souvent, l'espece d'*insensibilité* que quelques personnes font paroître au milieu des souffrances les plus grandes, n'est simplement qu'extérieure. Le préjugé, la coutume, l'orgueil ou la crainte de la honte empêchent la douleur d'éclater au dehors, & la renferment toute entiere dans le cœur. Nous voyons, par l'histoire, qu'à *Lacédémone les enfants fouettés* aux pieds des Autels jusqu'à effusion de sang, & même quelquefois jusqu'à la mort, ne laissoient pas échapper le moindre gémissement. Il ne faut pas croire que ces efforts fussent réservés à la constance des Spartiates. Les Barbares & les Sauvages, avec lesquels ce peuple si vanté avoit plus d'un trait de ressemblance, ont souvent montré une pareille force, ou, pour mieux dire, une semblable *insensibilité* apparente. Aujourd'hui dans le pays des Iroquois, la gloire des femmes est d'accoucher sans se plaindre ;

& c'est une très-grosse injure parmi elles que de dire, *tu as crié, quand tu étois en travail d'enfant* : tant ont de force le préjugé & la coutume ! Je crois que cet usage ne sera pas aisément transplanté en Europe ; &, quelque passion que les femmes en France aient pour les nouvelles modes, je doute que celle de mettre au monde les enfants sans crier, ait jamais cours parmi elles.





SUR LES SALINES DE FRANCHE-COMTÉ.

CES Salines sont au nombre de deux (1) dont l'abondance des sources, la qualité des eaux, & le produit en sel sont fort différens. La *saline de Montmorot*, inférieure en tout à celle de *Salins*, n'a sur elle que l'avantage de l'avoir précédée. Mais détruite par le feu, ou abandonnée pour quelque autre raison, elle a été oubliée pendant plusieurs siecles; & c'est seulement vers le milieu de celui-ci que l'on a pensé à la relever. Au contraire depuis plus de douze cents ans que la *Saline de Salins* subsiste, elle a toujours été entretenue avec un soin particulier, & a paru mériter l'attention de tous les Souverains à qui elle a appartenu. Elle est beaucoup plus considérable que l'autre, & c'est par elle que nous commencerons cet article.

DE LA SALINE DE SALINS (2).

ELLE est divisée en deux parties que l'on distin-

(1) La nouvelle *Saline de Chaux* n'existoit point alors, & elle n'a été construite qu'en 1775. Voyez, pour ce qui la concerne, le Supplément à cet article.

(2) La ferme générale sous-traitant depuis long-tems la

gue par *grande* & *petite Saline*. Il y a une voûte souterraine de deux cents six pieds de longueur, sept pieds cinq pouces de haut, & cinq pieds de largeur, qui donne communication de l'une à l'autre; en sorte qu'elles ne sont ensemble qu'une seule & même manufacture. Elle est située au centre de Salins, dans une gorge fort étroite. Le rempart la sépare de la riviere de Furieuse, & elle est fermée par un mur du côté de la ville, à qui elle a donné la naissance & le nom; car Salins a commencé par quelques habitations construites pour les Ouvriers qui travailloient a la formation du sel.

Saline de Salins, il y a deux régies dans cette Saline : celle de l'Entrepreneur, dont nous indiquerons les employés dans la suite de ces notes; & celle de la ferme générale, dont nous allons d'abord donner une idée, parce qu'elle n'a point de rapport à toutes les manœuvres que nous détaillerons, & qui regardent l'Entrepreneur.

La régie de la ferme générale consiste à veiller à l'exécution du traité fait avec l'Entrepreneur, à recevoir de lui les sels formés, en faire faire les livraisons, percevoir le prix des *sels d'ordinaire* & *Rozieres*, *des Salaigres*, *Bez* & *Poussets*, & de payer les dépenses assignées sur le produit.

Ses employés sont *un Receveur-général-Inspecteur*; *un Contrôleur des Salines*, *un Contrôleur à l'emplissage des bosses*, *un Contrôleur au pesage*, *un Contrôleur-géometre*, *deux Contrôleurs aux passavants*, *huit Guettes* faisant les fonctions de Portiers, & chargés de fouiller les ouvriers & ouvrieres qui sortent des *Salines*, *deux gardes* attachés à la *Saline*.

T iv

Les eaux précieuses de cette *Saline* en avoient fait un domaine d'un grand revenu, & ce fut un de ceux que Saint-Sigismond, Roi de Bourgogne, donna au commencement du sixieme siecle, pour doter le Monastere d'Agaune. Ce Monastere posséda dès-lors Salins en toute propriété jusqu'en 943, que Meinier, Abbé d'Agaune, le donna en fief à Albéric, Comte de Bourgogne & de Mâcon. Nous ne trouvons rien qui nous apprenne si l'établissement de cette Saline est beaucoup antérieur au sixieme siecle. Strabon assure qu'on faisoit grand cas à Rome des chairs salées dans le pays des Séquanois; mais ce passage ne peut pas s'appliquer à la Saline de Salins, plutôt qu'à celle de Lons-le-Saunier, qui est sûrement plus ancienne, & à laquelle, par cette raison, il semble mieux convenir.

La *grande Saline* occupe un terrein irrégulier qui a cent quarante-trois toises dans sa plus grande longueur du nord au midi, & cinquante toises dans sa plus grande largeur du levant au couchant. La *petite Saline* placée au nord de la *grande*, & dans la même position, a quarante toises de longueur & vingt-cinq de largeur.

Cette derniere renferme un puits appellé *puits à muire*; il est à soixante six pieds de profondeur, depuis la voûte supérieure jusqu'au fond du récipient qui reçoit les eaux salées, & il a trente pieds de largeur de toutes faces, présentant la forme d'un

carré. L'on y defcend par un efcalier, & l'on trouve au fond deux belles fources falées (3), dont le produit, en vingt-quatre heures, eft de cent foixante muids, mefure de Paris, d'une eau claire, tranfparente & à dix-fept degrés. Un tuyau de bois la conduit dans le récipient des eaux falées, qui, à cinq pieds de diftance & conftruit en pierre, contient quarante-fept muids. A côté de ce récipient, il en eft un autre de la contenance de foixante-un muids, dans lequel fe raffemblent les eaux de quatre fources (4) une fois plus abondantes que les deux premieres, mais qui, étant feulement à cinq degrés, font pour cela nommées *petites-eaux*; on en éleve une partie pour des ufages qui feront expliqués dans la fuite.

En terme de *faline*, l'on entend par *degrés* la quantité de livres de fel renfermée dans cent livres d'eau;

---

(3) Il y en a même trois: 1°. *La bonne fource* à dix-fept degrés; 2°. *le furcroît* à dix-huit degrés deux tiers; 3°. *le vieux puifoir*; mais cette derniere fource n'a que deux tiers de degrés. Auffi ne la réunit-on avec les deux premieres, que lorfque l'on fait l'épreuve juridique des eaux. C'eft un ancien ufage qui n'en eft pas plus raifonnable pour cela. Dès que l'épreuve eft finie, on renvoie le *vieux puifoir* dans le puits des *petites-eaux*.

(4) La premiere eft *le vieux puifoir*, dont on a parlé dans la note précédente: la feconde s'appelle *le durillon*; les autres font fans nom, & auffi foibles en falure.

c'eſt-à-dire, que cent livres peſant d'eau des deux premieres ſources, qui ſont à dix-ſept *degrés*, rendront après l'évaporation, dix-ſept livres de ſel ; & par la même raiſon, cent livres des quatre dernieres ſources ou *petites-eaux* à cinq *degrés*, n'en rendront que cinq livres. La pinte de Paris des eaux à dix-ſept *degrés*, contenant quarante-huit pouces cubes, peſe trente-cinq onces un quart ; & celle des eaux à cinq *degrés*, peſe trente-deux onces cinq huitiemes.

On connoît le *degré* des eaux, en réduiſant à ſiccité, par le moyen du feu, une quantité d'eau d'un poids connu, & celui du ſel formé donne le *degré*. Sur cette opération, on a établi une *éprouvette* qui démontre d'abord la quantité de ſel contenu dans cent livres peſant d'eau. Cette *éprouvette* eſt un cylindre d'étain, d'argent, &c. que l'on introduit perpendiculairement dans un tube de même matiere, rempli de l'eau qu'on veut éprouver. Au haut du cylindre ſont gravées des lignes circulaires diſtantes l'une de l'autre, dans les proportions déterminées par l'épreuve du feu : ce cylindre ſe ſoutenant plus ou moins dans l'eau, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins ſalée & par conſéquent plus ou moins forte, en déſigne les *degrés* par le nombre des lignes qui s'apperçoivent au-deſſus du niveau de l'eau. Il ne faut pas que l'*éprouvette* ſoit en bois, parce que le ſel s'y imbibant, donneroit enſuite à l'eau un degré

de ſalure qu'elle n'auroit pas : d'ailleurs, le bois ſe gonflant ou ſe reſſerrant, ſuivant la ſéchereſſe ou l'humidité de l'air, mettroit toujours un obſtacle à la juſteſſe de l'opération. L'étain paroît préférable à l'argent, parce qu'il ne ſe charge pas de vert-de-gris; & l'on doit toujours avoir ſoin de laver *l'éprouvette* avec de l'eau douce, après qu'on s'en eſt ſervi, autrement elle ceſſe d'être juſte.

Nous obſerverons ici qu'il n'y a que les matieres *ſalines* qui marquent à l'éprouvette; parce que le ſel ſeul, pouvant ſe placer dans les petits interſtices qui ſont entre les globules de l'eau, la rend plus forte, plus difficile à céder, & s'y inſinue même juſqu'à une quantité aſſez conſidérable, ſans la faire augmenter de volume; mais l'on auroit beau charger une eau douce de boue & d'autres parties étrangeres, ſi on la met enſuite à l'éprouvette, le cylindre reſtera à la marque de l'eau douce, ſans indiquer le moindre degré de ſalure.

Il y avoit autrefois une *ancienne éprouvette* en uſage à Salins, dont le degré étoit d'un tiers plus foible que celui de la nouvelle dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'indiquer une livre de ſel renfermée dans cent livres d'eau, il n'en indiquoit que les deux tiers d'une livre; c'eſt à quoi il faut faire attention, quand on lit quelques mémoires ou procès-verbaux ſur cette Saline, & les Officiers qui font tous les mois la viſite des ſources

pour en constater les degrés, les comptent encore aujourd'hui suivant l'ancien usage.

La *grande Saline* renferme deux puits, dans lesquels il se trouve beaucoup de sources salées & douces. Le premier est appellé *puits d'Amont*, & le second, *puits à Gray*; & quoique l'un & l'autre soient désignés par le nom de *puits*, ils n'en ont point la forme. Ce sont de grandes & spacieuses voûtes souterraines, bien travaillées & construites solidement. Elles commencent au *puits d'Amont*; on y descend par un escalier en forme de rampe, composé de soixante-une marches. On arrive sur un plancher de vingt-un pieds de long, sur quinze pieds de large, sous lequel se trouve un grand nombre de sources de différents produits. Elles sont toutes séparées, non point par des peaux de bœufs, comme on le lit dans le *Dictionnaire du Commerce*, mais avec de la terre glaise préparée & battue, que l'on nomme *conroi* (5), & couvertes par des trapes que l'on leve au besoin.

---

(5) Il y a deux préposés pourvus d'office par le Roi, pour veiller à l'entretien du *conroi*, qui sépare les sources salées & douces, & conduit leurs eaux dans les bassins qui leur sont destinés. Ces préposés sont aussi chargés d'accompagner les Officiers des Salines, lorsque ceux-ci vont faire l'épreuve juridique des sources, d'y suivre le *Moutier* de garde dans sa visite hebdomadaire, & d'y conduire les étrangers. On les nomme *Conducteurs conroyeurs des sources*; l'un est pour la *grande*, & l'autre pour la *petite Saline*.

Il y a ſept de ces ſources (6), qui, par de très-petites rigoles faites avec le conroi dont on vient de parler, ſont amenées dans deux récipients ménagés dans un baſſin de bois attenant au plancher; & de la contenance de trente-ſept muids deux quarris cinquante-huit pintes, meſure de Salins (7). Elles fourniſſent par demi-heure dix-ſept quarris, douze pintes d'une eau à dix degrés. Les autres, à l'exception de deux nommées *les changeantes*, n'étant qu'à

---

(6) Les cinq premieres ſources, formées de différents filets, ſe réuniſſent dans le plus grand des deux récipients, & y coulent ſous des dénominations que nous allons rapporter.

La premiere, dite *les trois anciennes*, eſt à onze degrés de ſalure.

La ſeconde s'appelle *le corps de plomb*; elle eſt au même degré que *les trois anciennes*.

La troiſieme, ou *la petite roue*, eſt à douze degrés.

La quatrieme eſt nommée *la nouvelle ſource*; ſes eaux ſont à quatre degrés trois quarts.

La cinquieme, dite *la troiſieme changeante*, eſt à quatre degrés & demi.

(7) La pinte de Salins contient 64 pouces cubes, & il faut 240 pintes pour le muid, 60 pintes pour le *quarri*.

La pinte de Paris ne contient que 48 pouces cubes, & il faut 288 pintes pour le muid.

La différence du muid de Salins eſt donc de 1536 pouces cubes, dont il eſt plus grand que le muid de Paris, ou de 32 pintes, meſure de Paris, qui ne valent que 24 pintes, meſure de Salins.

un, deux degrés, ou même la plupart totalement douces, elles sont rassemblées dans un récipient voisin, de même nature que le premier & de la contenance de quinze muids, mesure de Salins.

Les deux sources dites *premiere & seconde changeantes*, parce qu'elles ont souvent varié, ainsi que la *troisieme Changeante*, sont à deux degrés deux tiers; & fournissent par demi-heure un quart cinquante pintes. Un chéneau de bois les amene dans le récipient des eaux salées, d'où elles sont élevées séparément (8) pour des usages dont nous parlerons dans la suite.

La voûte en cet endroit a trente-neuf pieds de haut, à compter depuis le fond des récipients jusques sous la clef des arcades, & quarante-quatre pieds de largeur; le tout à une seule arcade & sans piliers. Elle est construite ainsi dans la longueur de cent soixante-dix-huit pieds; de-là, elle n'a plus que dix-sept pieds de haut sous clef, sur vingt de large,

(8) Quoique ces eaux soient élevées séparément, on les réunit aussi avec les premieres, lorsque l'on fait la reconnoissance juridique des sources. C'est à-peu-près comme si une femme, toutes les fois qu'elle visiteroit ses diamans, y mêloit des cailloux qui leur ôteroient de leur éclat & de leur prix, & qu'elle ne feroit entrer dans son écrin que les jours où elle en voudroit examiner la richesse. L'exemple d'une grand'mere imbécille feroit-il suffisant pour autoriser une conduite aussi ridicule?

& cent quarante-huit de longueur ; cette partie sert à communiquer aux sources dites *le puits à gray*. En cet endroit, la voûte a quarante-six pieds de large, sur trente-quatre de hauteur, & cent soixante seize de longueur. L'on trouve à l'extrêmité un plancher de treize pieds de large sur la longueur de vingt-cinq, sous lequel sont sept petites sources salées à treize degrés, couvertes par des trapes, comme au *puits d'amont*, & conduites par des rigoles de terre glaise dans un petit bassin de réunion, où tombe encore un filet d'eau au même degré, dont l'on ignore la source. De ce bassin, où elles prennent le nom de *grand-coffre*, elles sont envoyées par des tuyaux de bois de dix-huit toises de longueur au récipient des eaux salées, contenant vingt-huit muids. A dix-huit pouces du fond de ce récipient, il sort encore une source nommée *la chevre* ; elle est à dix degrés, & se mêle avec les autres. Leur produit total donne dans vingt-quatre heures cent quarante-cinq muids, à douze degrés deux tiers.

L'on doit observer que dans le nombre des sept premieres sources, il y en a une d'un produit peu considérable, qui tarit dans les tems de grande pluie ; & ne reparoît que dans les tems de sécheresse. Autour du plancher qui les couvre, il se trouve encore huit ou dix petites sources presque douces, qui, réunies par un chéneau, vont tomber ensemble

dans leur récipient, contenant soixante-dix-huit muids.

Toutes les sources salées des trois puits fournissent, en vingt-quatre heures, cinq cent vingt-sept muids, dont le mélange dans la cuve du *tripot* est ordinairement à quatorze degrés. Elles sont mesurées le premier de chaque mois en présence des Officiers de la jurisdiction des Salines, & des préposés des Fermiers. Les quantités de muids rapportées ci-dessus ont été calculées, de même que le degré des eaux, sur le produit total de plusieurs années dont on a tiré le commun. Ces sources augmentent ou diminuent proportionnellement au plus ou moins de pluie qui tombe; & l'on a remarqué que les années qui étoient abondantes en neige étoient celles où les sources produisoient d'avantage. En général, plus le produit des sources augmente, & plus elles sont salées; elles paroissent toutes venir du couchant, & passer sous la montagne sur laquelle est bâti le fort *Saint-André*.

Les eaux salées & douces des deux Salines sont élevées (9) avec des pompes aspirantes, au moyen d'une machine hydraulique établie à chaque puits.

(9) Quatre Charpentiers attachés aux Salines, sont chargés de l'entretien des rouages & des ouvrages qui sont au compte de l'Entrepreneur.

L'entretien des bâtiments & toutes les grosses réparations sont au compte du Roi.

Les eaux ſalées ſont conduites par différens chéneaux dans le grand récipient appellé *tripot* : c'eſt une vaſte cuve toute en pierres de taille, aſphaltée, & garnie en dehors de terre glaiſe bien battue ; elle contient cinq mille cinq cents ſoixante-huit muids, meſure de Paris. De là ces eaux ſont encore élevées avec des pompes, & diſtribuées par pluſieurs chéneaux dans les *nauds* ou réſervoirs, établis près des chaudieres où elles ſont bouillies ; on les y fait couler par le moyen d'une échenée que l'on retire enſuite lorſque la chaudiere eſt remplie. Les pompes qui élevent les eaux douces ou peu ſalées, & qui les jettent dans le canal dit de *Cicon*, jouent par les mêmes rouages qui font mouvoir celle des eaux ſalées.

Le canal de *Cicon* qui reçoit toutes les ſources douces de la grande Saline, ainſi que les eaux qui ont ſervi aux machines hydrauliques, commence à l'extrêmité de la voûte du *puits d'amont*. A cet endroit élevé de dix pieds au-deſſus du niveau des ſources ſalées, on en voit une d'eau douce, abondante, claire & bonne à boire. De là le canal continue juſqu'à l'autre extrêmité de la voûte, dite le *puits à gray*, où il reçoit encore les eaux qui ont fait mouvoir la machine hydraulique conſtruite pour les pompes de la cuve du *tripot* ; alors il eſt fait en voûte, & paſſe ſous la ville de Salins, à vingt-cinq pieds de profondeur. Il a trois cents trente-deux

toises de longueur, quatre pieds de large, sur six de hauteur commune, à compter depuis l'extrémité de la voûte du *puits à gray*, jusqu'à l'endroit où il jette ses eaux dans la riviere de *Furieuse*.

Les eaux douces ou peu salées du *puits à muire* à la petite Saline, ainsi que celles qui font mouvoir les machines hydrauliques pour les pompes qui les élevent, sont aussi reçues dans un canal de cinquante-trois toises de longueur, du même nom & de la même construction que celui de la grande Saline auquel il se réunit.

Les voûtes souterraines qui renferment les sources des *puits d'amont* & *à gray*, regnent sous le pavé de la *grande Saline*, du nord au midi; leur longueur totale est de cinq cents deux pieds. On en attribue la construction aux Seigneurs de la maison de Salins, qui commencerent à régner vers l'an 941, en la personne d'Albéric de Narbonne, Comte de Mâcon & de Bourgogne, Sire de Salins.

Nous avons dit que toutes les eaux salées de la *grande* & de la *petite Saline* se rassembloient dans la cuve du *tripot*, d'où elles étoient distribuées dans les réservoirs établis près des chaudieres.

Ces *chaudieres* ou *poëles*, toutes désignées par un nom particulier (10), sont au nombre de neuf avec

(10) Les chaudieres de la grande Saline, sont *beauregard*, *chatelain*, *comtesse*, *glapin*, *grand-bief*, *martinet* & *petit-bief*. Celles qui sont à la *petite Saline* s'appellent, l'une *chaudiere du creux*, & l'autre *chaudiere de poupet*.

chacune un *poëlon* qui les joint par derriere; il y en a deux à la *petite Saline*, & sept à la *grande*. Chaque chaudiere avec son *poëlon* a un emplacement séparé, & un réservoir ou *naud*, fait de madriers de sapins, pour y déposer les eaux nécessaires aux *cuites*. Cet emplacement s'appelle *berne* (11); il a soixante-quatre pieds de long, sur trente-huit de large.

Toutes les *poëles* sont de figure ovale, & les *poëlons* de celle d'un carré long plus étroit dans le bout opposé à celui qui touche la chaudiere. Les dimensions communes d'une poële sont de vingt-sept pieds deux pouces de longueur, vingt-deux pieds huit pouces de largeur, & un pied cinq pouces de profondeur; elle contient quatre-vingt-dix muids d'eau: celles du poëlon sont de dix-huit pieds de long, dix pieds six pouces de large, & un pied trois pouces de profondeur; il contient trente muids. L'un & l'autre sont composés de platines (12) de fer cousues ensemble avec de gros clous rivés, & sont suspendus sur un fourneau, la poële par cent trente-cinq barres de fer de quatre pieds de longueur, & le poëlon par vingt autres barres longues de six pieds.

---

(11) Chaque berne est distinguée par le nom de la chaudiere qu'elle renferme.

(12) Les platines du fond s'appellent *tables*; celles des bords *versats*, dont le haut est terminé par des cercles de fer nommés *bandes de toises*.

Les poëles sont composées de 350 tables, de 100 versats, de 135 chaînes & de 7500 clous.

Ces barres, appellées *chaînes*, font rivées par-deſſous la chaudiere, & accrochées dans le deſſus à des anneaux de fer tenants à des pieces de bois de ſapin (13), qui traverſent la largeur de la poële, & ſont appuyées ſur deux groſſes poutres que ſoutiennent quatre dés de maçonnerie, appellés *piles*, qui s'élevent de trois à quatre pieds aux angles des murs du fourneau.

Le *fourneau* eſt creuſé dans le terrein, en même longueur & en même largeur que la poële & le poëlon. Le devant, fermé par un mur, forme une ouverture ou gorge de quatre pieds ſix pouces de hauteur, ſur quinze à ſeize pouces de largeur. C'eſt par là que l'on jette le bois ſur une grille de dix pieds de long & de quatre pieds de large, placée à ſix pieds de diſtance de la gorge du fourneau, ſous le milieu de la poële dont elle eſt éloignée de quatre pieds ſix pouces. Cette grille eſt compoſée de gros barreaux de fonte, diſtants de trois pouces les uns des autres, pour que la braiſe puiſſe tomber dans un fondrier de trois pieds ſix pouces de profondeur, & de quatre pieds de largeur, creuſé depuis l'extrêmité de la grille juſqu'à l'ouverture de la gorge à laquelle il vient aboutir pour faciliter le tirage

(13) Le nom de ces pieces de bois eſt *traverſiers*. Elles ſont au nombre de 22, diſtantes de dix pouces l'une de l'autre, & ayant chacune 9 à 10 pouces d'équariſſage. Les deux poutres ſur leſquelles elles ſont appuyées, s'appellent *pannes* ou *peſnes*.

des braises. Depuis les bords du fondrier le terrein s'éleve en talu jusqu'aux côtés de la poële (14), de façon qu'il n'en est plus qu'à huit pouces de distance; il s'éleve de même depuis le bout de la grille jusqu'à l'extrêmité du poëlon, dont alors il ne se trouve plus éloigné que de dix à onze pouces. Le fourneau est fermé tout au tour avec de la terre (15), à l'exception de quatre soupiraux de quinze pouces de largeur, que l'on ouvre & ferme selon les besoins.

L'activité du feu se trouve dans le centre de la poële: l'air fait couler la flamme sous le poëlon (16); & la fumée s'échappe derriere par une ouverture de six à sept pieds de largeur, sur dix à onze pouces de hauteur.

La formation du sel se fait dans trois, quatre & quelquefois cinq *bernes* à la fois. Il faut dix-sept à dix-huit heures pour une *cuite* (17); en sorte que

(14) Les murs des côtés de la poële se nomment *macelles*.

(15) Cette partie qui touche les bords de la poële s'appelle *rond*.

(16) Les poëlons ne sont pas anciens. Il n'y a pas trente ans qu'ils sont en usage dans la Saline de Salins. C'est M. Dupin, Fermier-général, qui les y a introduits. Il en résulte une épargne en bois considérable & relative à la quantité d'eau que l'on bouillit au poëlon, sans augmenter sensiblement le feu de la poële.

(17) Autrefois la *cuite* ne duroit que douze heures; mais le sel en étoit moins pur & moins beau, l'eau n'ayant pas

les seize cuites consécutives, qu'on appelle une *remandure*, emportent onze ou douze jours & autant de nuits d'un travail non interrompu à la même poële. On fait dans le même tems seize cuites au poëlon, & le sel s'y trouve ordinairement formé trois ou quatre heures avant celui de la poële (18). La raison de cette différence est que l'on ne remplit jamais le poëlon, déjà beaucoup plus petit, afin que l'évaporation s'y faisant plus vîte, on puisse y remettre de l'eau pour la cuite suivante, pendant qu'il y a encore du feu sous la chaudiere.

Avant de commencer une *remandure*, on prépare la chaudiere, 1°. en *bridant les chaînes*, ou barres de fer qui tiennent la poële & le poëlon, c'est-à-dire en les assujettissant toutes à porter également;

---

le tems de *scheloter* assez, ni le sel celui de se former. Aussi étoit-il sans consistance, & comme de la poussiere.

(18) Les *fevres* ou *maréchaux* chargés de l'entretien des poëles, car on n'en fait jamais de neuves à Salins, étoient autrefois pourvus de leur office par le Roi, ce qui les mettoit à l'abri de la révocation & étoit contre le bien du service. On a supprimé ces charges, & les maréchaux sont à présent aux gages de l'Entrepreneur, qui, avec des appointements fixes, leur accorde encore onze deniers par charge de toutes especes de sel formé, afin de les intéresser par-là à apporter tous leurs soins à l'entretien des chaudieres, & à prévenir les *coulées*.

Les maréchaux des Salines sont à présent au nombre de neuf; il y a quatre maîtres & cinq compagnons.

2°. en nattant avec de la filasse les joints & les fissures qui auroient échappé à la vigilance des maréchaux ; 3°. en enduisant la surface de la poële & du poëlon, avec de la chaux vive, délayée fort claire dans de l'eau extrêmement salée, appellée *muire-cuite*, parce qu'elle provient de l'égoût du sel en grain : ces trois opérations s'appellent *faire la remandure*. Ensuite & immédiatement avant de commencer la premiere cuite, on allume un petit feu sous la poële pour faire sécher lentement la chaux, & on l'arrose avec cette même *muire cuite* ; ce qui s'appelle *essaler*, pour que le tout forme un mastic capable de boucher exactement les fissures, & d'empêcher la poële de couler (19).

(19) La vivacité du feu que l'on fait au fourneau, se portant contre le fond de la poële, la tourmente, la bossue, & quelquefois en perce les tables ou les disjoint. Alors la *muire*, c'est-à-dire, l'eau salée, passant par ces ouvertures, tombe dans le fourneau ; c'est ce que l'on nomme *coulée*. Pour y rémédier, un ouvrier monte sur les traverses de la poële, rompt avec un outil tranchant, à l'endroit qu'on lui indique, l'*équille* qui couvre la place où la chaudiere est percée, & y jette de la chaux vive détrempée. C'est pendant le tems des *coulées* que se forment les *salaigres*. La chaleur du fourneau saisissant vivement l'eau qui s'échappe, en attache le sel au fond de la poële, ou, lorsque la coulée est longue & considérable, il forme des especes de stalactites qui pesent jusqu'à trente ou quarante livres ; on ne peut les détacher qu'à la fin de la remandure, quand le fourneau est réfroidi. Les

Le travail d'une cuite est divisé en quatre opérations, connues sous les noms d'*ébergémuire*, *les premieres heures*, *les secondes heures*, & le *mettre-prou*. On entend par le terme d'*ébergémuire*, l'opération de faire couler dans la poële les eaux de son réservoir ; elle dure quatre heures pendant lesquelles on fait du feu sous la chaudiere, en l'augmentant à proportion qu'elle se remplit. Lorsqu'elle est pleine, le service des *premieres heures* commence ; il dure

---

petits morceaux de *salaigres*, qui se trouvent dans les cendres des *ouvroirs* ou des fourneaux, se nomment *bez*. Il n'y a de différence que dans la grosseur.

Il sembleroit aux Chimistes que ces matieres, exposées quelquefois pendant dix ou douze jours à une chaleur violente & continuelle, ne peuvent point conserver de salure, parce que l'acide marin, emporté par l'activité du feu, doit se dissiper entiérement, & laisser à nu la base alkaline dans laquelle il étoit engagé. Cependant les *salaigres* contiennent encore beaucoup de parties salines ; les pigeons en sont très-friands, & les personnes qui ont des colombiers recherchent, avec empressement, cette espece de pétrification.

Les soins que l'on apporte aujourd'hui aux poëles de Salins, empêchant presque entiérement les *coulées*, & par conséquent la formation des *salaigres*, les faïanciers qui en faisoient grand usage pour leur fabrication, prennent, pour y suppléer, des *équilles* des poëles. Ils les achetent à un prix plus bas, quoiqu'elles renferment beaucoup plus de sel. On vendoit les *salaigres* 15 livres le quintal, ce qui étoit plus cher que le sel, & les *équilles* leur sont données pour 10 livres.

quatre heures, & l'on fait alors un feu violent pour faire bouillir l'eau, de façon cependant qu'elle ne s'échappe point par-dessus les bords. Le service des *secondes heures* dure aussi quatre heures : il consiste à entretenir un feu modéré, & à le diminuer peu-à-peu, afin que le sel, qui commence alors à se déclarer, puisse se configurer plus favorablement. Le *mettre-prou*, derniere opération de la cuite, dure cinq heures, pendant lesquelles l'ouvrier jette peu de bois, seulement pour entretenir le feu, jusqu'à ce que le sel soit entiérement formé, & qu'il ne reste que très-peu d'eau dans la poële.

Alors l'on ne jette plus de bois : quatre femmes, nommées *tiraris de sel*, le tirent avec des rables de fer aux bords de la chaudiere, & d'autres ouvriers, appellés *aides*, l'enlevent dans des *gruaux* (20) de

(20) Le portage des sels enlevés de la chaudiere, se fait dans des seaux, dits *gruaux*, de la contenance d'environ 30 livres. Les *aides*, qui en sont chargés, ont chacun 13 sols 4 den. par remandure de la *grande Saline*, & 1 livre 2 sols 2 den. deux tiers pour la *petite Saline*.

Le *moutier* de service compte les *gruaux* de sel sortis de la chaudiere, sur le pied de 10 pour 11, qui sont effectivement portés dans les magasins. Le onzieme est retenu pour remplacer les déchets.

Il y a huit *moutiers*, six à la grande Saline, & deux à la petite. Leurs fonctions sont de veiller sur toutes les parties du service de la formation des sels, suivre les opérations des cuites, la fabrication des pains, avoir l'œil sur

bois, & le portent, partie dans les magasins du sel en grain, & partie dans l'*ouvroir*, dont nous parlerons plus bas, pour y être formé en pains. Lorsque tout le sel est enlevé, on remplit la poële pour une seconde cuite, & ainsi des autres.

Quatre ouvriers & deux femmes sont attachés au service de chaque berne : les ouvriers, que l'on nomme *ouvriers de berne* (21), travaillent ensemble à préparer la chaudiere, ce que l'on appelle *faire la remandure*. Ensuite ils se relevent pour le travail de la cuite ; en sorte que chacun d'eux faisant une de ces quatre opérations, se trouve avoir fait quatre cuites à la fin de la remandure.

Les deux femmes s'appellent aussi *femmes de berne* ; l'une, dite *tirari de feu*, est occupée à tirer quatre fois par cuite les braises qui tombent de la grille dans le fondrier. Elle emploie à cet usage une espece de pêle à feu, longue de vingt pouces, large de quatorze, & dont les bords dans le fond ont un pied d'élévation : cette pêle est attachée à une grande perche de bois ; on l'appelle *épit*. L'autre femme, dite *éteignari*, éteint la braise avec de l'eau, à me-

l'entretien des rouages, enfin, sur tout ce qui a rapport au bien du service.

Ils se relevent à la grande Saline par garde de trois à trois alternativement, pendant vingt-quatre heures, tant de jour que de nuit.

(21) Il y a trente-six ouvriers & dix-huit femmes de berne.

ſure que la premiere l'a tirée. Toutes les deux ſont encore chargées de tirer le ſel aux bords du poëlon, lorſqu'il y eſt formé : *les tiraris de ſel*, dont on a parlé, ne ſont que pour la chaudiere.

Les ſeize cuites conſécutives, qui compoſent une remandure, produiſent communément douze cents quintaux de ſel, & conſomment environ quatre-vingt-dix *cordes* de bois. Une *corde* a huit pieds de couche ſur quatre pieds de hauteur, & la bûche a trois pieds & demi de longueur. On fait année commune, dans les Salines de Salins, cent trente-deux remandures, qui produiſent environ cent cinquante-huit mille quintaux de ſel blanc comme la neige, & agréable au goût, pour la formation deſquels on conſomme près de onze mille huit cents cordes de bois (22).

(22) L'Entrepreneur, avec qui la ferme générale ſous-traite pour la formation des ſels & toutes les opérations qui y ſont relatives juſqu'à leur délivrance, eſt tenu, tant par ſon traité (voyez celui de 1756, avec Jean-Louis Soyer), que par les Arrêts des 24 Mars 1744 & 30 Mars 1756, de réduire la conſommation des bois néceſſaires pour la cuite des ſels, à la quantité de 15,784 cordes, & de former par an 150,773 quintaux 40 livres, ou 111,684 *charges* en toute eſpece de ſels ; les *charges* évaluées ſur le pied de 135 liv. Le prix lui en eſt payé à raiſon de 2 liv. 6 ſols pour les ſels en grains, & de 2 liv. 15 ſols pour les ſels en pains. S'il excede la quantité de bois qui lui eſt accordée, il le paie à raiſon de 24 livres la corde ; & ſi la conſommation

Après que la remandure eſt finie, on enleve le peu d'eau qui reſte dans la poële (23), & l'on trouve au fond une croûte blanchâtre, appellée *équille*, ayant depuis un juſqu'à trois pouces d'épaiſſeur, & ſi dure qu'on ne peut la détacher qu'avec des marteaux pointus. Elle eſt formée du premier ſel qui, ſe précipitant au fond de la poële, s'y attache & s'y durcit par la violente chaleur qu'il y éprouve. La pureté de l'eau ſalée à Salins fait que l'*équille* n'y renferme pas beaucoup de matieres étrangeres; elles ſont preſques toutes enlevées par les baſſins que l'on met dans la poële, pour que l'ébullition de l'eau les y faſſe dépoſer, & il s'y en mêle fort peu avec l'*équille*, dont dix-huit livres en rendent dix-ſept d'un ſel très-bon & très-pur. On la briſe ſous une meule; enſuite elle eſt fondue, dans de grands baſſins de bois, avec les petites eaux du *puits à muire* qui ſe chargent des parties de ſel qu'elle contient. On

---

eſt moindre, la ferme générale lui donne 3 liv. par corde de bois épargné.

Les bois que l'on amene dans la Saline, pour la cuite des muires, y ſont entaſſés en piles fort élevées, parce que l'emplacement eſt étroit. Ces piles ſe nomment *châles*, ceux qui les élevent *enchaleurs*, & leur manœuvre *enchalage*.

(23) Cette eau, qui eſt le réſidu de 16 cuites, s'appelle *eau-mere*; elle eſt très-ſalée, mais chargée de parties graſſes & huileuſes. On la mêle avec des eaux foibles pour les fortifier.

met assez d'*équilles* pour que les eaux puissent acquérir quatorze dégrés de salure, & alors elles sont aussi envoyées à la cuve du *tripot*.

Le sel en grains, que l'on doit délivrer en cette nature, est porté de la chaudiere dans les magasins nommés *étuailles de sel trié*. Il y en a neuf (24) dans la grande saline pour contenir ces sels, & leur faire acquérir le dépôt de six semaines convenu par les traités avec les Suisses, auxquels ils sont destinés. Le tems du dépôt se compte du jour où l'*étuaille* est remplie. Ces neuf magasins peuvent contenir ensemble cinquante-un mille quintaux. Il n'y en a point à la petite Saline, où tout le sel en grains est ensuite formé en pains.

De ces neuf magasins, il y en a huit qui ont de grandes cuves au-dessous; l'une est construite en pierre, & les autres en bois; elles reçoivent l'égoût du sel en grains. La plus petite de ces cuves contient deux cents quatre-vingt-cinq muids, & la plus grande mille sept cents muids. La neuvieme étuaille

(24) Les neuf étuailles des sels en grains ont chacune un nom particulier; *étuaille de Me François*, *Pierre vers Comtesse*, *Pierre vers Glapin*, *les Allemands vers Comtesse*, *les Allemands vers Glapin*, *Beauregard*, *Rosiere*, *la Poterne* & *les Biefs*.

Elles ont chacune deux serrures à clefs différentes, dont l'une est entre les mains du Contrôleur à l'emplissage des bosses, l'autre entre celles des Moutiers.

n'a, au lieu de cuve, qu'un chéneau qui conduit son égoût au *tripot*. C'est cet égoût des sels que l'on nomme *muire cuite*; elle est ordinairement à trente degrés (25). On la conduit dans une cuve particuculiere, où l'on amene aussi de petites eaux à cinq dégrés du *puits à muire*, ainsi que les *changeantes* du *puits d'amont*, jusqu'à ce que le mêlange total ne soit plus qu'à quatorze degrés; alors l'on envoie encore ces eaux dans la cuve du *tripot*.

Le sel en grains que l'on destine à être formé en pains, est porté, au sortir de la chaudiere, dans une grande salle appellée *Ouvroir*. Chaque *berne* a le sien; l'*ouvroir* a environ soixante pieds de long sur trente de large : dans un coin de chacun sont établies de longues tables de bois, élevées à hauteur d'appui, dont une partie en plan incliné s'appelle *fille*, & sert à déposer les sels en grains que l'on apporte de la poële; l'autre partie, nommée *massou*, est faite avec des madriers, creusés d'environ six pouces & destinés pour y fabriquer les pains. Un petit bassin reçoit les *muires* qui s'égouttent du sel déposé sur la *fille*; il y est attenant, & on l'appelle l'*auge du massou*. Cette *muire* sert pour pétrir le sel dans le *massou*, & aider ses parties à se serrer plus aisément.

(25) L'eau ne peut jamais avoir plus de 33 degrés de salure; lorsqu'on l'a portée à ce point, elle est saturée, & ne fond plus le sel qu'on lui présente.

Quatre femmes (26) chargées de former & de sécher les pains de sel, ont chacune, à cet égard, leur travail particulier. La premiere se nomme *mettari*, parce qu'elle remplit l'écuelle ou le moule dans lequel elle forme le pain avec le sel qu'elle a pêtri.

La seconde est appellée *fassari* : c'est elle qui donne la derniere forme au pain en passant les mains par dessus pour l'unir & ôter le sel qui excede l'écuelle ; ensuite elle la renverse dans une autre plus grande appellée *siche*, qui est remplie de sel épuré, elle détache le pain du moule, & le porte sur le sel en grains qui est uni sur la *sille*.

C'est-là que les deux autres femmes nommées *sécharis*, viennent le prendre chacune à leur tour, & le font sécher sur la braise (27), qui est allumée

(26) Ces femmes ont, pour les quatre, 8 liv. 10 sols de fixe par remandure, & 10 livres 6 sols 8 deniers par 400 charges de sel de toute espece ; ce qui fait pour chaque ouvriere 2 deniers $\frac{17}{64}$, par 75 pains de sel qu'elles forment.

Ces femmes, dites *femmes d'ouvroirs*, sont au nombre de 40, dont 28 à la *grande Saline* & 12 à la *petite*.

(27) Lorsque les braises, qui ont servi au desséchement des pains de sel, sont consumées, on en lessive les cendres pour en extraire les parties salines que les pains de sel y ont laissées. Cette opération a un inconvénient ; c'est que, si l'on retire le sel marin, on extrait en même tems le sel de cendre qui l'altere : on emploie à cet usage les *petites eaux* du *puits à muire*.

au milieu de l'*ouvroir* & répandue dans toute ſa longueur.

Six rangs de pains de ſel arrangés les uns à côté des autres, forment ce que l'on appelle *un feu*. Il faut ordinairement dix heures pour faire ſécher un de ces *feux*. C'eſt à cet uſage que l'on emploie les braiſes tirées des fourneaux des *bernes*; mais elles ne ſuffiſent pas, & l'on eſt encore obligé d'en acheter (28).

Après que les pains ſont ſéchés, les *ſécharis* les enlevent de deſſus les braiſes, & les empilent de chaque côté de l'*ouvroir* : enſuite vient un ouvrier qui les range dans une eſpece de panier, de la largeur du pain, & aſſez haut pour pouvoir en contenir douze l'un ſur l'autre ; il eſt conſtruit avec deux baguettes courbées & entrelacées de filets d'écorce de tilleul. Cette opération s'appelle *embenater*;

(28) Avant d'employer les petites braiſes au deſſéchement des ſels en pains, on les met ſur un crible de fer, pour en ſéparer la pouſſiere & toutes les parties trop menues ; c'eſt cette criblure que l'on nomme *chanci.*

On en diſtingue de deux eſpeces dans la Saline de Salins ; le *chanci noir* eſt la criblure des braiſes qui ſont amenées aux Salines, & le *chanci blanc* eſt la criblure de celles que l'on tire des fourneaux des bernes. Cette ſeconde eſpece eſt beaucoup plus eſtimée & plus recherchée que la premiere : l'une & l'autre ſe donnent en forme de gratification ; la délivrance s'en fait dans des *béſives* de bois.

nater; celui qui la fait, *benatier* (29); le panier, *benaton*, & quand il est rempli de douze pains de sel, *benate*, dont quatre font une *charge*. Lorsque ces sels sont embenatés, on les porte au-dessus de l'*ouvroir*, dans le magasin appellé *étuaille de sel en pains*.

Tous les sels formés dans les Salines de Salins se délivrent tant aux Cantons Suisses, qu'aux habitans de la Province de Franche-Comté. Ceux-ci n'ont que du sel en pains; & le sel en grains, appellé *sel trié* est uniquement destiné pour les Suisses.

Il y a d'anciens traités entre le Roi & les Cantons catholiques du Corps Helvétique, pour une fourniture au volume de huit mille deux cents cinquante *bosses* de sel en grains. La *bosse* (30) est un tonneau de sapin, qui a des mesures fixes & déter-

---

(29) Le *benatier* est encore chargé de prendre les *benates* de sel sur la place, à mesure que les *poulins* les y apportent, & de les arranger sur les voitures des *saulniers*, après avoir vérifié le compte des charges, des benates & des pains délivrés pour chacune.

(30) Il y a deux especes de *bosses*, les *longues* & les *courtes*; la dimension des premieres est fixée à un pied six pouces huit lignes de diametre des fonds mesurés intérieurement à l'endroit des *sables* ou traverses, six pieds deux pouces six lignes de circonférence extérieure du ventre, & trois pieds neuf pouces huit lignes de hauteur dans œuvre entre les deux fonds.

Les *bosses courtes* doivent avoir un pied neuf pouces de diametre de fond, six pieds huit pouces de circonférence;

[illegible]

[illegible] pour [illegible] livrée [illegible] fournis aux [illegible] du [illegible] soixante-dix [illegible]

[illegible] à la fa- [illegible] dans l'intérieur [illegible] fonds & [illegible]

[illegible] Ury, Schwitz, Underval [illegible] de sel 20 l. [illegible]

[illegible], a encore 1500 [illegible] liv. [illegible] sols 8 den. la bosse.

[illegible] liv. [illegible] sol 8 den.

[illegible] de Berne, sur lequel on passe, & qui pour [illegible] bosses de sel, les paie néan- [illegible] plus cher ; il en donne 28 liv. 5 sols.

[illegible] les 4500 charges de sel en pains qui sont fournies [illegible] Fribourg, ce canton le paie à raison de 6 livres

bosses, forment la quantité de quarante-six mille deux cents quintaux.

---

vrées les jours indiqués pour les chargements aux Communautés, qui les voiturent d'entrepôt en entrepôt jusqu'à Grandson & Yverdun.

Lorsqu'elles y sont arrivées, elles doivent encore y rester trois semaines en dépôt; on les mesure de nouveau, & l'Entrepreneur des voitures, à qui le Fermier passe pour déchet 9 pour 100 en dedans, c'est-à-dire, qu'il lui en livre 100 pour 91 qu'il lui compte, est tenu de les remplir de façon qu'il n'en vienne pas de plaintes.

Il y a deux salles pour le *remplissage des bosses*; l'une appellée *la grande salle*, en contient environ 600 longues & 400 courtes; la seconde, dite *salle de l'ancienne forge*, contient 400 bosses longues & 300 courtes.

Chaque salle a pour le *pesage des bosses* deux balances; dont l'une se meut par un balancier, & l'autre par un cric: elle a aussi deux portes opposées pour la commodité des voitures qui, entrant par l'une, afin de charger les bosses, sortent par l'autre: chaque porte a deux serrures à clefs différentes, qui sont, comme celles des *étuailles*, partagées entre le Contrôleur & le Moutier.

On appelle *pousset*, le sel qui se répand sur le plancher pendant le remplissage des bosses, & qui, foulé aux pieds par les ouvriers & les voituriers, ressemble à un sable noir rempli d'ordures. Les habitants de la campagne le mêlent avec la nourriture de leurs bestiaux, & ils l'achetent 10 l. 10 sols le quintal: on en donne aussi, par gratification, aux voituriers qui, les premiers, fraient les chemins fermés par l'abondance des neiges, & à ceux qui perdent des bœufs en voiturant les bosses.

Ces sels sont fournis par préférence, & rendus aux frais du Roi dans les magasins de Grandson & d'Yverdun en Suisse, où ils sont livrés à chaque canton à un prix fort au-dessous de ce qu'il en coûte pour la formation, & pour la voiture (31).

On fournit de plus quatre mille cinq cens soixante-dix quintaux de sel en huit cents seize bosses, pour le remplissage & pour les déchets que l'on suppose arriver dans la route : cette quantité est délivrée gratis ; ainsi le total des sels en grains fournis aux Cantons catholiques, en exécution des traités du Roi, est de cinquante mille sept cents soixante-dix quintaux.

Quatorze ouvriers, nommés *bossiers*, travaillent à la fabrication des bosses dans un attelier qui est dans l'intérieur de la Saline, & où on leur amene les douves, fonds & cercles nécessaires.

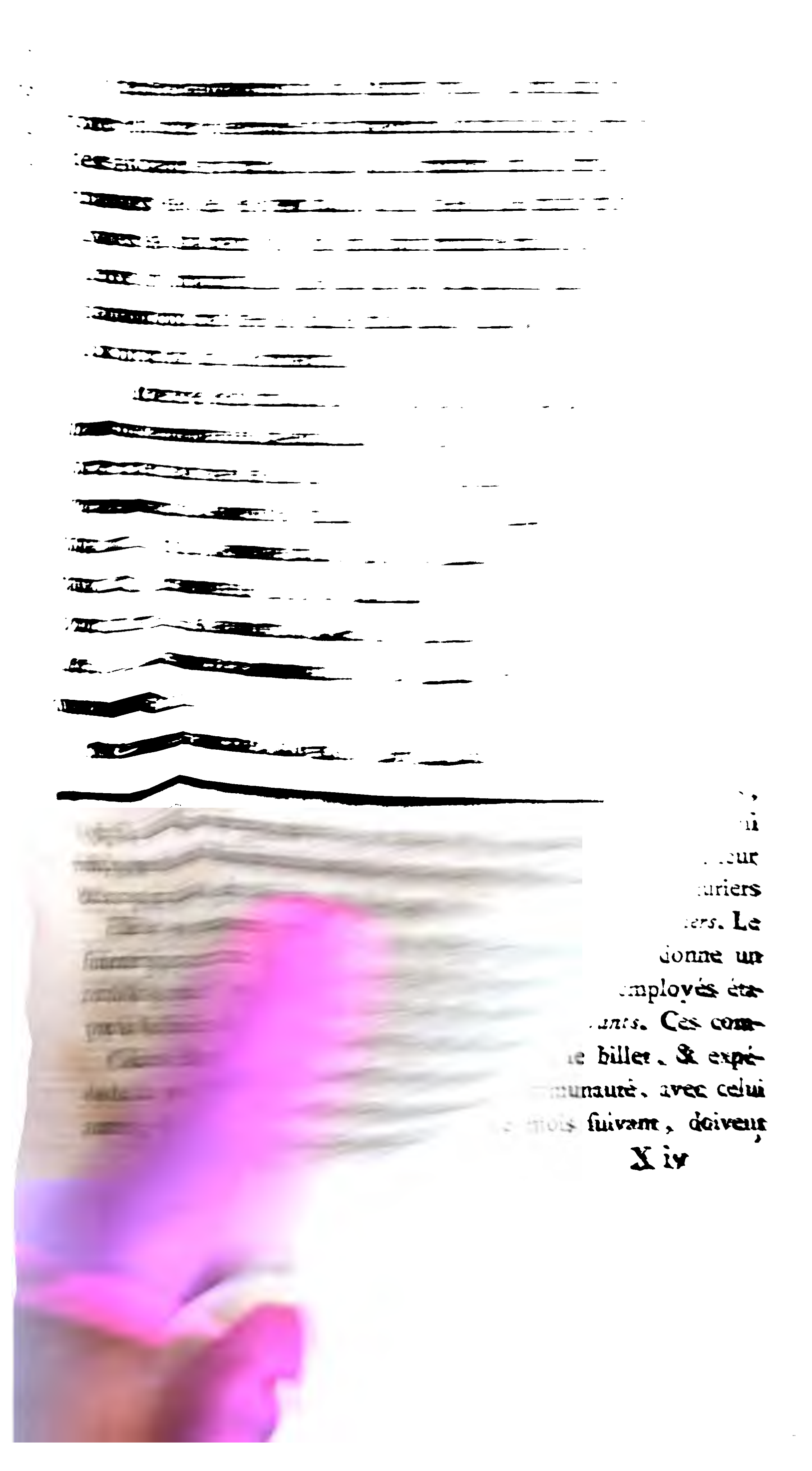
(31) Les cantons de Lucerne, Ury, Schwitz, Underval le haut & le bas, & de Zug, paient la bosse de sel 20 l. 16 sols 4 deniers.

Fribourg, qui, outre son sel en pains, a encore 1500 bosses de sel trié, le paie 23 liv. 6 sols 8 den. la bosse.

Soleure n'en donne que 22 liv. 1 sol 8 den.

Et le canton de Berne, sur lequel on passe, & qui pour raison de ses péages a 700 bosses de sel, les paie néanmoins beaucoup plus cher ; il en donne 28 liv. 5 sols.

Pour les 4300 charges de sel en pains qui sont fournies de plus à Fribourg, ce canton le paie à raison de 6 livres la charge.



i
eur
uriers
ers. Le
donne un
employés éta-
ants. Ces com-
e billet, & expé-
munauté, avec celui
mois suivant, doivent
X iv

en pains aux habitants de la Province de Franche-Comté, & cela eſt vrai, à l'exception des cent ſoixante quatre quintaux de ſel en grains, diſtribués par gratification, tant aux principaux Officiers de la Province & de la ville de Salins, qu'aux Officiers & employés des Salines.

Avant l'établiſſement de la Saline de Montmorot, celle de Salins fourniſſoit toute la Province; mais aujourd'hui (en 1761,) elle ne délivre plus, année commune, que ſoixante-ſept mille quintaux de ſel formé en pains.

Il y a neuf eſpeces de ſel en pains, & on les diſtingue par des marques particulieres à chacune, par leur groſſeur & par leur poids. Tous les pains ſont de forme ronde, le deſſous eſt à-peu-près convexe, & le deſſus contient les marques diſtinctives. Les moules de chacune de ces eſpeces ſont étalonnés ſur des matrices qui *reſtent* au *greffe* des Salines, & dont les originaux ſont à la Chambre des Comptes de Dole.

La délivrance de ces ſels eſt faite, une partie par *charge*; la *charge* eſt compoſée de quatre *benates*, & la *benate* de douze pains; & l'autre partie en gros pains de douze & de dix-huit livres. La deſtination & les prix en ſont différents.

Des neuf eſpeces de ſel rapportées ci-deſſus, les trois premieres, appellées *ſel d'ordinaire* (33), ſont

(33) Les trois eſpeces de *ſel d'ordinaire* étant deſtinées à

accordées aux villes & communautés qui les font lever (34) chaque mois dans les Salines. La quan-

---

la fourniture de la Franche-Comté, comme il ne subsistoit anciennement dans cette Province que trois Bailliages, celui d'Amont, celui d'Aval & celui de Dole, toutes les Villes & Communautés ont été employées dans les rôles sous ces trois divisions, ainsi que les especes de sel qui leur sont affectées.

Le *gros sel ordinaire* se délivre aux Bailliages d'Amont & de Dole.

Le *petit ordinaire* au Bailliage d'Aval.

Et le sel *de porte* à quelques Communautés du voisinage de Salins, probablement pour les attacher au service des Salines.

Quoique ces Bailliages aient été supprimés par la création de quatorze nouveaux Bailliages, on n'a apporté aucun changement dans l'attribution des sels aux Villes & Communautés, qui, pour cette délivrance, sont toujours réputées appartenir aux anciens Bailliages dont elles faisoient partie.

(34) C'est dans les dix premiers jours de chaque mois, que les Communautés affectées à la Saline de Salins, ainsi que les magasineurs, y envoient lever, les premieres, leur *sel d'ordinaire*, & les seconds, le sel *roziere*. Les voituriers qui viennent chercher ces sels, se nomment *saulniers*. Le Receveur, après avoir vu leur procuration, leur donne un billet de délivrance, qu'ils vont porter à des employés établis sous le nom de *Contrôleurs aux passavants*. Ces commis, au nombre de deux, enregistrent le billet, & expédient ensuite au nom de chaque Communauté, avec celui du saulnier, les *passavants* qui, le mois suivant, doivent

X iv

tité de ce sel fut fixée en 1657 ; mais étant devenue insuffisante par l'accroissement des habitants, on y a suppléé par une quatrieme espece dite *sel roziere* ou d'*extraordinaire*. Il en est formé différents magasins où chaque particulier va, suivant ses besoins, en acheter au prix fixé par un tarif.

La cinquieme espece de sel en pains est appellée *sel de Fribourg*. (Voyez ci-dessus, page 325.)

Les quatre dernieres, dont deux sont en gros pains, appellés pour cela *gros salés*, se délivrent sous

---

être rapportés avec la décharge des Échevins & des Curés des lieux.

Les *passavants* sont donc des especes de sauf-conduits qui empêchent que ceux qui en sont munis, ne soient arrêtés par les gardes.

Les *saulniers* paient 13 deniers pour le chargement de chaque charge de sel levée à la *grande Saline*, & 8 deniers seulement pour celui qu'ils levent à la *petite*. La ferme abandonne ce droit aux *poulins*, qui portent les sels au-devant de la Saline sur la place où l'on charge les voitures.

Le *poulin*, auquel les *saulniers* donnent leurs billets de délivrance, les remet, à mesure qu'il délivre la quantité de sel énoncée, au *guette* qui, à la porte de la Saline, compte sur un chapelet les charges que l'on en sort, & vérifie si elles cadrent avec l'énoncé du billet.

On oblige les saulniers d'amener à Salins douze mesures de bled, en venant lever leur sel, faute de quoi il leur est refusé. Cette loi a été faite anciennement pour prévenir les disettes auxquelles on croyoit alors que la Ville seroit exposée sans cela.

le titre de *sel de redevance :* 1°. pour anciennes fondations faites en faveur des Églises, Communautés religieuses & Hôpitaux de la Province ; 2°. pour une partie des francs-salés des anciens & des nouveaux Officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes, des Chancelleries, & d'autres Officiers de la Province ; on appelle *franc-salé* le droit qu'ils ont de lever, les uns gratis, les autres à un prix très-modique, le sel qui leur est fixé ; 3°. pour le rachat du *droit de muire* que différents particuliers avoient sur les Salines.

Ce droit étoit fort ancien ; il venoit de ce que divers particuliers, au tems que les Salines appartenoient aux Seigneurs de Salins, s'étoient associés pour travailler aux voûtes qui renferment les sources. Pendant ce travail, ils avoient aussi découvert d'autres sources salées, & ils en avoient séparé quelques-unes qui se mêloient avec les douces. Ce fut pour les récompenser que le Prince leur accorda annuellement une certaine quantité d'eau salée qui se trouva divisée en quatre cents dix-neuf parts, lorsque les Rois d'Espagne prirent possession de la Franche-Comté. Ces parts étoient appellées *quartiers*, & chaque *quartier* étoit de trente seaux d'eau salée.

Les Rois d'Espagne devenus maîtres des Salines formerent le dessein de réunir ces *quartiers* à leur Domaine. Ils n'y trouverent de difficultés que de

la part des gens d'églife qui en poffédoient la plus grande partie, vraifemblablement enfuite de dons qu'on leur avoit faits. L'affaire fut portée à Rome, où elle ne fut cependant pas décidée à l'avantage des eccléfiaftiques : leurs portions furent eftimées, & l'on en créa des rentes & *redevances en fel*, comme l'on avoit fait pour l'achat des droits des autres particuliers qui s'étoient prêtés de bonne grace à cet arrangement. Ce font ces rentes & redevances qu'on appelle *rachat du droit de muire*.

Tous les bois (35) qui fe trouvent dans les qua-

---

(35) L'Entrepreneur des Salines a, pour la partie des bois, grand nombre d'employés, dont voici les noms & les fonctions.

Deux *vifiteurs des bois taillis*, chargés de fuivre l'exploitation des forêts appartenantes, tant au Roi qu'aux communautés.

Trois *taxeurs*, dont deux à la Saline & un au chantier de la Ville. Ils font établis à l'entrée des deux Salines pour taxer aux voituriers le montant de leurs voitures : fi le voiturier eft mécontent, il fait mouler fon bois.

Deux *Buraliftes* ; ils retirent des mains des voituriers les billets des taxeurs, & leur en donnent d'autres, fur lefquels ils vont fe faire payer du prix de leur voiture chez le *payeur des bois*.

Un *garde-vifiteur* ; il eft chargé de faire des vifites dans les maifons des villages, autour des forêts & des routes, d'empêcher le vol des bois, & de remplacer au befoin les vifiteurs & les taxeurs.

tre lieues autour de la ville de Salins ont été *affectés* pour la fourniture des Salines, par un Réglement du Conseil, du premier Avril 1727. Les forêts comprises dans ces quatre lieues, que l'on nomme l'*arrondissement des Salines* (36), forment ensemble un total de quarante-cinq mille trois cents quarante arpens, dont environ les deux tiers sont au Roi, & le reste appartient tant aux Communautés qu'aux particuliers, qui ne sont pas les maîtres d'en disposer, & auxquels on n'accorde que le bois nécessaire à leurs usages; on leur paie le surplus à un prix fixé par le Roi.

Trois *commis aux entrepôts;* ils font les fonctions de buralistes & de taxeurs pour les bois qui arrivent à leurs entrepôts.

. Cinq *commis tailleurs des futaies sapins;* ils sont préposés à l'exploitation des futaies & des bois taillis sous-futaies, font façonner les douves & bois de construction, réduire ce qui n'y est pas propre en bois de corde, & les délivrent aux voituriers.

(36) Par Arrêt du 4 Août 1750, les bois situés dans les deux lieues excédentes les quatre premieres, furent encore mis sous la jurisdiction de la *Réformation*, & affectés, en cas de besoin, au service des Salines.

Mais on n'a pas encore fait usage de cette *nouvelle affectation*, à cause des différents ordres que le Ministre a donnés pour y surseoir; il y a même apparence que l'on pourra s'en passer toujours, si l'on continue à bien administrer les bois compris dans les quatre premieres lieues de l'arrondissement.

Le Roi a créé, par Arrêt du 18 Janvier 1724, un Commissaire-général pour l'administration & la police des bois, ainsi que pour les chemins & rivieres de l'arrondissement. Cette administration est établie sous le nom de *Réformation des Salines*; elle connoît tant au civil qu'au criminel de toute matiere concernant la police & l'exploitation des forêts.

La *Réformation* est composée d'un Commissaire général, d'un Subdélégué, d'un Lieutenant, d'un Procureur du Roi, d'un Substitut du Procureur du Roi, de deux Gardes-marteaux, d'un Ingénieur & Directeur des ouvrages, d'un Receveur des épices & amendes, de deux Arpenteurs, d'un Garde-général Collecteur des amendes, de deux Gardes-généraux, & de trente-huit autres Gardes particuliers.

Il y a encore dans cette Saline un autre Jurisdiction à laquelle la maîtrise des Eaux & Forets de Salins a été réunie en 1692. Elle connoît tant au civil qu'au criminel, & sauf l'appel à la Chambre des Comptes de Dole, de tout ce qui concerne les Gabelles, conformément aux Édits de 1703 & 1705; elle est en même-tems établie pour faire la visite des sources, & connoître de la police intérieure des Salines. Cette Jurisdiction a pour chef un Juge-Visiteur des Salines & Maître-particulier des Eaux & Forêts; ses autres Officiers sont les mêmes qu'à la Réformation.

Le revenu annuel des Salines de Salins peut être évalué, tous frais faits, aux environs de ſept cents mille livres, dont quatre cents cinquante mille viennent de la Suiſſe. Il étoit plus conſidérable avant que la moitié de la Franche-Comté ſe fournît en ſel de Montmorot.

DE LA SALINE DE MONTMOROT.

CETTE Saline, remarquable par ſes bâtiments de *graduation*, eſt ſituée à huit lieues Sud-Oueſt de Salins, dans une petite plaine, entre la ville de Lons-le-Saunier, & le village dont elle porte le nom.

Il y a déjà eu autrefois à Lons-le-Saunier des Salines qui ont long-tems été les ſeules de la Franche-Comté. On prétend qu'elles exiſtoient avant la venue des Romains dans les Gaules. La ville étoit connue ſous le nom latin *Loedo*, tiré du grec, qui veut dire *flux* & *reflux*. D'anciens mémoires aſſurent qu'on en obſervoit un dans les eaux ſalées du puits de Lons-le-Saunier, & que c'eſt de-là que cette ville a pris ſon nom; d'autres ſoutiennent que le mot de *Lons*, ſon ancienne dénomination françoiſe, à laquelle on a ajouté *le Saunier*, depuis trois ſiecles ſeulement, ſignifioit un *vaiſſeau* de vingt-quatre muids qui recevoit les eaux ſalées, & duquel elles couloient dans les chaudieres: mais l'une de ces opinions n'eſt pas plus certaine que l'autre, & elles

pourroient bien n'être toutes les deux que le fruit [illegible] Imagination échauffée de quelques etymologistes [illegible] les travaux que l'on a faits dans le puits [illegible] pour l'établissement de la [illegible], on n'y a point remarqué [illegible] d'ailleurs le mot de Lons [illegible] de *Lons*, & [illegible] une etymologie [illegible]

[illegible] dans les salines de Lons- [illegible] & l'époque [illegible] inconnues [illegible] en [illegible], [illegible] ravages, [illegible] & l'on peut conjecturer [illegible] par le feu.

[illegible] une requête [illegible] des finances du *Roi* [illegible] Salines avoient [illegible] de Salins ne plus [illegible] sur ces der- [illegible] par mois [illegible] de Bourgogne & Charles V [illegible] jusqu'aux guerres [illegible] & elle de- [illegible] qu'elle de- [illegible] droit a été réuni en

argent, & c'eſt pour l'acquitter que le Roi lui accorde encore à préſent mille livres par année ſur les Salines de Salins.

Cependant, quoique la chûte de celles de Lons-le-Saunier ſoit fixée dans l'acte que nous venons de citer à l'année 1290, il eſt conſtant qu'elle eſt poſtérieure à cette époque. Philippe de Vienne, en 1294, légua par ſon teſtament à Alaïs ſa fille, abbeſſe de l'abbaye de Lons-le-Saunier, dix-huit *montées de muire* à prendre au *puits de Lons-le-Saunier*, pour elle & pour les abbeſſes qui lui ſuccéderoient.

C'eſt au commencement du quatorzieme ſiecle qu'on peut vraiſemblablement rapporter la deſtruction de ces Salines, & l'on ne trouve point de titre plus moderne qui en faſſe mention.

Quoi qu'il en ſoit, il paroît certain que les eaux qu'on y bouilliſſoit étoient meilleures que celles dont la nouvelle Saline fait uſage. Si elles n'euſſent été qu'à deux, ſept & neuf degrés, comme on les voit aujourd'hui, il eût fallu une dépenſe trop conſidérable pour en tirer le ſel; les bâtiments de *graduation* n'étoient pas connus alors. Quand ces anciennes Salines furent abandonnées, on tâcha d'en perdre les ſources en les noyant dans les eaux douces; l'on n'a pu enſuite les en ſéparer entiérement; & c'eſt à ce mélange encore ſubſiſtant, que nous devons attribuer la foibleſſe des eaux que Montmorot emploie à préſent.

Ce n'eſt qu'en 1744 que cette nouvelle Saline a été établie avec des bâtiments de *graduation*, dont les trois aîles forment un demi-cercle, qu'elle ferme en partie par le devant. Les puits dont elle tire ſes eaux ſalées, ſont ſitués à différentes diſtances hors de ſon enceinte, ainſi que les bâtiments de *graduation.* Ce ſont de véritables puits, dont les ſources jailliſſent preſque toutes du fond. Ils n'ont rien de curieux, & ne méritent pas que l'on en donne ici ſa deſcription. Ils ſont, comme à Salins, au nombre de trois.

Le *puits de Lons-le-Saunier*, ainſi nommé parce qu'il ſe trouve dans cette ville, fournit dans vingt-quatre heures depuis quatorze cents juſqu'à dix-ſept cents muids d'eau ſeulement à deux degrés. Elle eſt un peu chaude, & le thermometre plongé dans ce puits monte de quatre degrés. Les eaux élevées par des pompes ſont conduites dans des canaux ſouterrains, à la diſtance d'un quart de lieue, juſqu'à *l'aîle de graduation*, dite *de Lons-le-Saunier.*

Le *puits Cornoz* eſt éloigné de trente-quatre toiſes de l'aîle de graduation, à laquelle il donne ſon nom, & où ſes eaux vont ſe rendre. Il forme deux puits placés l'un à côté de l'autre, dans une même enceinte, pour recevoir deux différentes ſources : l'une, à ſept degrés, donne environ deux cents muids d'eau par vingt-quatre heures ; & l'autre, à trois degrés, n'en fournit que douze.

Le

Le *puits de l'étang du Saloir* renferme plusieurs sources salées, qui, par des canaux souterrains, sont conduites à une demi-lieue dans *le bâtiment de graduation*, dit *du puits Cornoz*. La principale, à neuf degrés, tombe dans le puits, où elle se rend par un petit canal taillé dans le roc, & elle fournit cinquante-trois muids d'eau par vingt-quatre heures. Différentes autres sources, à trois & quatre degrés, sortent du fond de ce même puits, & forment un mélange d'eaux de six à sept degrés, dont le produit varie depuis soixante-trois jusqu'à soixante-treize muids par ving-quatre heures.

On voyoit autrefois dans le même endroit un étang qui y avoit été formé pour submerger les sources salées, & c'est de là que ce puits a pris le nom de *l'étang du Saloir*. Il fut creusé en 1733 de cinquante-sept pieds quatre pouces, profondeur à laquelle on trouva le rocher d'où sortoit la principale source salée ; & dès ce tems, on établit là une Saline, qui fournissoit environ dix mille quintaux de sel. Mais elle fut supprimée, quand l'on construisit celle de Montmorot, où furent amenées les eaux du puits *de l'étang du Saloir*.

Ce puits, le plus important des trois par le degré de salure où sont ses eaux, fut mal construit dans les commencements. Il est tout entouré d'eaux douces, qu'on n'en détourna pas avec assez de soin ; ensorte qu'elles y pénétrerent, & affoiblirent de

beaucoup les ſources ſalées. On leur a depuis creuſé un puiſard où elles vont ſe rendre près du puits à muire, & d'où elles ſont élevées par des pompes. Mais cet ouvrage néceſſaire n'a pas rendu aux ſources leur même degré, qui, en 1734, étoit à onze, & ſe trouve réduit à huit ou à neuf, encore n'eſt-on pas aſſuré qu'elles reſtent long-tems dans le même état; elles varient beaucoup. La principale ſource, qui étoit entiérement perchée dans le roc, eſt deſcendue en partie, & pouſſe plus de ſa moitié par le fond du puits. Plus bas eſt une ſource d'eau douce fort abondante, que l'on force à remonter ſur elle-même pour la conduire au puiſard. Il eſt fort à craindre que les ſources ſalées ne continuent à deſcendre, & que, s'enfonçant davantage, elles ne ſe perdent entiérement dans les eaux douces. Il faudroit donc chercher à parer cet accident, qui ébranleroit la Saline, & faire de nouvelles fouilles, pour tâcher de découvrir de nouvelles *ſources.*

Les *bâtiments de graduation* ont été inventés pour épargner la grande quantité de bois que l'on conſommeroit, en faiſant entiérement évaporer par le feu les eaux à un foible degré de ſalure; car ſur cent livres d'eau, il y en aura quatre-vingt-dix-huit à évaporer, ſi elles ne contiennent que deux livres de ſel. Si au contraire elles en renferment ſeize, il n'y aura que quatre-vingt-quatre livres d'eau à évaporer: par conſéquent dans ce dernier cas, on brû-

sera un septieme de bois de moins que dans le premier, pour avoir sept fois plus de sel.

Ainsi, supposons qu'il faille trois pieds cubes de bois pour évaporer un muid d'eau, on ne brûlera que deux cents cinquante-deux pieds de bois pour avoir seize muids de sel, si on se sert d'une eau à seize degrés. Si au contraire elle n'est qu'à deux seulement, pour avoir la même quantité de sel, il faudra brûler deux mille trois cents cinquante-deux pieds de bois. La raison en est sensible. Dans le premier cas, cent muids d'eau contenant seize muids de sel, il n'en reste que quatre-vingt-quatre à évaporer; mais dans le second, il faut huit cents muids d'eau pour en avoir seize de sel, & l'on a par conséquent sept cents quatre-vingt-quatre muids à évaporer. Voilà donc sept cents muids de plus, pour lesquels il faut consommer deux mille cent pieds de bois, que l'on eût épargnés dans la totalité, en se servant d'une eau à seize degrés.

Ce léger calcul suffit pour démontrer que, si l'on bouillissoit des eaux à deux, trois & quatre degrés, la dépense en bois excéderoit de beaucoup la valeur du sel que l'on retireroit; mais on a trouvé le moyen de les employer avantageusement, en les faisant passer par des *bâtiments de graduation*, ainsi nommés, parce que les eaux s'y *graduent*, c'est-à-dire, y acquierent de nouveaux *degrés* de salure, à mesure que l'air, emportant leurs parties douces, qui

ſont les plus légeres, les fait diminuer en volume.

Les *bâtiments de graduation* de la Saline de Montmorot ſont diviſés en trois *aîles*, ou corps ſéparés, étendus ſur quatre niveaux, & placés à différentes expoſitions.

L'aîle de Lons-le-Saunier, alignée de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, a cent quarante-ſept *fermes*, ou mille ſept cents ſoixante-quatre pieds de longueur. Elle ne reçoit uniquement que les eaux à deux degrés, provenantes du *puits de Lons-le-Saunier.* On appelle *ferme* une étendue de douze pieds renfermée entre deux piliers.

L'aîle du puits Cornoz, alignée du ſud au nord, contient ſoixante-dix-huit fermes, ou neuf cents trente-ſix pieds. Elle reçoit les eaux des deux puits *Cornoz* & de l'*étang du Saloir.*

L'aîle de Montmorot, alignée du ſud-ſud-oueſt au nord-nord-eſt, a ſur deux différents niveaux cent ſoixante-deux fermes, ou mille neuf cents quarante-quatre pieds. Plus baſſe que les deux autres aîles, elle reçoit leurs eaux, déjà graduées en partie, & acheve de leur faire acquérir le dernier degré de ſalure qu'elles doivent avoir, pour être de là renvoyées aux *beſſoirs* ou baſſins conſtruits près des poëles.

Ces trois *aîles* ont enſemble quatre mille ſix cents quarante-quatre pieds de longueur, ſur la hauteur commune de vingt-cinq pieds, & communiquent

l'une à l'autre par des canaux de bois, qui conduisent les eaux à proportion des besoins & de la graduation plus ou moins favorable.

Sous toute la longueur de chaque bâtiment, regne un bassin ou réservoir construit en madriers de sapin joints & serrés avec soin, pour recevoir & retenir les eaux salées. Il est posé horisontalement sur des piliers de pierre, & a vingt-quatre pieds de largeur dans œuvre, sur un pied six pouces de profondeur. Les trois contiennent ensemble dix-sept mille six cents quatre-vingt-huit muids d'eau.

Au-dessus & dans le milieu des bassins sont élevées deux masses paralleles d'épines, distantes de trois pieds l'une de l'autre; elles ont chacune quatre pieds neuf pouces de largeur dans le bas, & trois pieds trois pouces dans le haut, & forment une ligne de vingt-deux pieds & demi de hauteur, sur la même longueur que les bassins.

L'on a placé au sommet de chaque colonne d'épines des chéneaux de dix pouces de profondeur sur un pied de largeur. Ils sont percés des deux côtés de trois en trois pieds, & distribuent par des robinets les eaux qui coulent dans d'autres petits chéneaux, creusés de six lignes, longs de trois pieds, sur deux à trois pouces de large, & crénelés par les bords. C'est par ces petites entailles que ceux-ci partagent les eaux qu'ils reçoivent, & les étendent goutte à goutte sur toutes les surfaces d'épines, dont les

pointes les subdivisent encore & les atténuent à l'infini.

Au milieu de ces deux rangs de chéneaux, & sur le vuide qui se trouve entre les deux masses d'épines, est un plancher pour faire le service de la *graduation*, ouvrir & fermer les robinets, suivant le vent plus ou moins fort & le côté d'où il vient. Tout l'édifice est surmonté d'un couvert, pour empêcher les eaux pluviales de se mêler avec les salées.

Cinq roues de vingt-huit pieds de diametre, que fait mouvoir successivement la petite riviere de Valiere, portent à leur axe des manivelles de fonte qui, en tournant, tirent & poussent des balanciers dont le mouvement, prolongé jusques dans les bâtiments, y fait jouer quarante pompes. Elles sont dressées dans les bassins, d'où elles élevent les eaux salées dans les chéneaux *graduans*, & leur en fournissent à proportion de ce qu'ils en distribuent sur les épines.

L'art de *graduer* consiste donc à étendre les surfaces des eaux, & à les exposer à l'action de l'air, pour les faire tomber en pluie à travers une longue masse d'épines. Par-là les parties les plus légeres, qui sont les douces, se volatilisent & se dissipent, tandis que les autres, plus pesantes par le sel qu'elles contiennent, se précipitent dans le bassin, d'où elles sont remontées pour être de nouveau exposées à

l'air, jusqu'à ce qu'elles aient acquis le *degré* de salure qu'on se propose. Celui auquel on les bouillit communément à Montmorot, est de douze à treize; lorsqu'on leur en fait acquérir davantage, elles n'ont pas le tems de se dégager entiérement des parties étrangeres, grasses & terreuses, qui doivent tomber au fond de la poële avant que le sel se déclare.

Il entre ordinairement par jour aux bâtiments de graduation douze cents muids d'eau, & il s'en évapore neuf cents; ce qui feroit par cent pieds de bâtiments, une évaporation d'environ dix-huit muids d'eau. On a tiré ce jour commun sur l'année entiere de 1759.

Il faut observer qu'il y a des tems, tels que ceux des fortes gelées, où l'on ne gradue point du tout, parce que l'eau, se gélant dans les pompes & sur les épines, feroit briser toute la machine; mais la violence même du froid qui empêche l'évaporation des eaux, y supplée en les graduant par congélation. On perd alors en entier les eaux foibles du *puits de Lons-le-Saunier*, & l'on remplit les bassins avec celles des *puits Cornoz* & de *l'étang du Saloir*, qui sont à six & à neuf dégrés. Il n'y a que le flegme, ou les parties douces qu'elles contiennent, qui se gelent. Quand elles le sont, on casse la glace, & l'on renvoie aux bessoirs ou réservoirs établis près des poëles, l'eau salée qui, dans les grands froids, acquiert ainsi par sa seule congélation jusqu'à quatre

& cinq degrés de plus. Mais le degré n'est pas égal dans tous les bassins : il est toujours relatif à la quantité de parties douces contenues dans l'eau, & qui sont les seules susceptibles de gelée ; ensorte que l'on acquiert quelquefois du degré sur les eaux foiblement salées, tandis qu'on n'en acquiert point de sensible sur celles qui le sont beaucoup.

Les tems les plus favorables pour la *graduation*, sont les tems secs avec un air modéré. Les grands vents perdent beaucoup d'eau, ils la jettent hors des bâtiments, & emportent à la fois les parties salées & les douces. Lorsque l'air est très-humide, & pendant les brouillards fort épais, l'eau, loin d'acquérir de nouveaux degrés, perd quelquefois un peu de ceux qu'elle avoit déjà : elle se gradue, mais foiblement, par les tems presque calmes. L'air, comme un corps spongieux, passant sur les surfaces de l'eau, s'imbibe & se charge de leurs parties les plus légeres. Aussi les grandes chaleurs ne produisent-elles pas la graduation la plus avantageuse, parce que l'air, se trouvant alors condensé par les exhalaisons de la terre, perd de sa porosité & conséquemment de son effet.

Nous pensons qu'il y auroit un moyen de tirer encore un plus grand avantage des différentes températures de l'air, dont dépend absolument la graduation. Il faudroit construire un bâtiment à trois rangs paralleles d'épines, où les vents les plus vio-

lents gradueroient toutes les eaux ſans les perdre. S'ils emportoient celles de la premiere & de la ſeconde ligne, ils les laiſſeroient tomber à la troiſieme, qui, achevant de rompre leur impétuoſité déjà affoiblie, ne leur laiſſeroit plus jetter au-dehors que les parties de l'eau les plus légeres. Un ſecond bâtiment à deux rangs d'épines ſerviroit pour les tems où l'air eſt médiocrement agité. Enfin, il y en auroit un troiſieme à un ſeul rang; & c'eſt ſur celui-ci que l'on gradueroit les eaux, lorſque l'air preſque tranquille, ne pouvant agir qu'à travers une ſeule maſſe d'épines, perdroit entiérement ſa force s'il en rencontroit une ſeconde, & y laiſſeroit retomber les parties douces qu'il auroit emportées de la premiere.

Les eaux, en coulant ſur les épines, y laiſſent une matiere terreuſe, ſans ſalure & ſans goût, qui s'y durcit tellement au bout de ſept à huit ans, que l'air n'y pouvant plus paſſer, on eſt obligé de les renouveller. Les épines de leur côté rendent l'eau graiſſeuſe, & lui donnent une couleur rouſſe. C'eſt pour cette raiſon que dans les Salines où il y a des bâtiments de graduation, le ſel n'eſt jamais ſi blanc que lorſqu'on bouillit les eaux telles qu'elles ſortent de leurs ſources.

Les eaux graduées au degré qu'on ſe propoſe, ou auquel on peut les amener, ſont conduites par des tuyaux de ſapin dans deux réſervoirs placés derriere les bernes & de-là ſont diſtribuées aux

poëles qui y correſpondent. Ces baſſins, que l'on nomme *beſſoirs*, forment un carré long de quarante-quatre pieds, ſur dix de large & cinq de profondeur ; ils contiennent chacun deux cents ſoixante-deux muids d'eau.

Il y a ſix poëles à Montmorot, dont chacune forme auſſi un carré long de vingt-ſix pieds, ſur vingt-deux de largeur & dix-huit pouces de profondeur, & contient environ cent muids d'eau. C'eſt dans les angles, où l'eau ne bouillit jamais, que le *ſchelot* s'amaſſe en plus grande quantité. La premiere poële eſt la ſeule qui ait derriere elle un poëlon ; encore le ſel que l'on y forme eſt-il ſi brun & ſi chargé de parties étrangeres, que l'on eſt ordinairement obligé de le refondre.

La *cuite* ne ſe diviſe dans cette Saline qu'en deux opérations, *le ſalinage* & *le ſoccage*.

On entend par *ſalinage* tout le tems qui eſt employé à faire réduire l'eau ſalée, juſqu'à ce que le ſel commence à ſe déclarer à ſa ſurface. Il s'opere toujours par un feu vif, & dure plus ou moins ; ce qui va de ſeize à vingt-quatre heures, ſuivant le degré de ſalure qu'ont les eaux. C'eſt pendant ce tems que l'eau jette une écume qu'il faut enlever avec ſoin ; & que le *ſchelot*, c'eſt-à-dire, les matieres terreuſes & autres parties étrangeres renfermées dans les eaux, s'en dégage & ſe précipite au fond de la poële ; mais il faut pour cela

une forte ébullition : aussi dans les poëlons, où l'eau ne bouillit pas, l'on ne tire jamais de *schelot*. Il reste mêlé avec le sel, qui pour cette raison est plus brun, plus pesant & bien moins pur que celui formé dans les poëles. On y amasse toujours la quantité de seize pouces de *muire brisante*, c'est-à-dire, d'eau dont le sel commence à paroître ; ce qui oblige de remplir la poële à plusieurs reprises, à mesure que l'ébullition a diminué le volume d'eau salée que l'on y avoit mise.

Le *schelot* que l'on tire des poëles dans de petits bassins, nommés *augelots*, que l'on met sur les bords & où il va se précipiter, parce que l'eau y est plus tranquille, sert à former à Montmorot les sels purgatifs d'*Epsom* & de *Glauber*, & la *potasse* qui sert à la fusion des matieres dans les verreries.

Le *soccage* comprend tout le tems que le sel reste à se former. Il commence dès que l'eau, qui bouillit dans la poële, est parvenue à vingt-quatre ou vingt-cinq degrés. C'est alors de la *muire brisante*, au-dessus de laquelle nagent de petites lames de sel ; qui, s'accrochant les unes aux autres en forme cubique, s'entraînent mutuellement au fond de la poële. Plus le feu est lent pendant le *soccage*, & plus le grain du sel est gros. Sa qualité en est meilleure aussi, parce-qu'il se dégage plus exactement des graisses & des autres vices que l'eau renferme encore. Cette seconde & derniere opération dure seize heures pour

les sels destinés à être mis en pains, vingt heures pour les sels en grains ordinaires, & soixante-dix heures pour ceux à gros grains. Ces trois différentes especes de sel sont les seules que l'on forme à Montmorot.

Lorsque le sel est formé, il reste encore au fond de la poële des eaux qui n'ont pas été réduites, & que l'on nomme *eaux meres*. Elles sont ameres, pleines de graisse, de bitume, & fort chargées de sel d'Epsom & de Glauber. Elles sont très-difficiles à réduire, & il faut avoir grand soin de ne pas mettre la poële à siccité, pour qu'elles ne communiquent pas au sel les vices qu'elles contiennent. Elles en ont plus ou moins, suivant que les eaux salées dont on se sert sont plus ou moins pures. Le sel, au sortir de la poële, est imbibé de ces eaux qu'il faut laisser égoûter. Lorsqu'elles sont sorties des sels, elles prennent le nom d'*eaux grasses*; mais leur nature est toujours à-peu-près la même que celles des *eaux meres*. L'une & l'autre sont très-vicieuses à Montmorot, & il seroit à desirer qu'on n'en fît aucun usage.

Neuf cuites font une *remandure*, qui dure plus ou moins, selon l'espece de sel qu'on veut former.

L'on fait par année à cette Saline environ soixante mille quintaux de sel, dont la moitié est délivrée en grains à différents Cantons Suisses, suivant des traités particuliers faits avec la ferme générale, & l'au-

tre moitié, formée en pains, eſt vendue à différents bailliages de la Province. Mais comme Salins fournit de plus aux Suiſſes les trente-huit mille quintaux que Montmorot donne pour lui à la province, il s'enſuit toujours que cette derniere Saline fait entrer en France environ trois cents cinquante mille livres par année.

Le ſel que Montmorot délivre à la province étoit ſéché ſur les braiſes, ainſi qu'on le pratique à Salins ; mais il ſe trouvoit toujours une odeur fort déſagréable dans la partie inférieure des pains, qui, brûlée d'ailleurs par l'activité du feu, avoit la dureté du gyps, beaucoup d'amertume, & fort peu de ſalure. Ces défauts exciterent des réclamations de la part de la Franche-Comté, & donnerent lieu à pluſieurs remontrances de ſon parlement. Le Roi en conſéquence envoya dans la province, en 1760, un Commiſſaire pour examiner ſi les plaintes étoient fondées, & pour faire l'analyſe des ſels de Montmorot.

On n'a trouvé dans les eaux de cette Saline aucune matiere pernicieuſe ; les ſels en grains que l'on en tire ſont très-bons, & les défauts, dont l'on ſe plaignoit juſtement dans les ſels en pains, ne provenoient que du vice de leur formation.

Les eaux graſſes à Montmorot contiennent beaucoup de ſels d'Epſom & de Glauber, ſont ameres & chargées de graiſſe & de bitume. Cependant l'on

s'en fervoit pour pétrir les fels deftinés à être mis en pains. Quand l'on porte les pains de fel fur les braifes, on les y pofe fur le côté ; enforte que les eaux graffes dont ils étoient imprégnés, defcendant de la partie fupérieure à la partie baffe qui touche le brafier, s'y trouvoient faifies par la violence de la chaleur. Là les graiffes dont elles font chargées fe brûloient, & par leur combuftion donnoient une odeur infupportable d'urine de chat à cette partie toujours pleine de taches & de trous, à caufe des vuides qu'elles y laiffoient & des charbons qu'elles y formoient. Le fel d'Epfom s'y defféchoit auffi ; &, au lieu de s'égoûter dans les cendres avec l'eau qui l'entraînoit, il reftoit adhérent au bas du pain, où il formoit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des efpeces de grumeaux jaunâtres & d'une grande amertume.

L'on a effayé de former à Montmorot les pains de fel avec de l'eau douce, & alors ils ont été beaucoup moins défectueux que quand ils étoient pétris avec de l'eau graffe ; mais tant qu'ils ont été féchés fur les braifes, on leur a toujours trouvé un peu de l'odeur dont nous avons parlé, & l'on n'eft parvenu à les en garantir entierement, que par le moyen des *étuves* faites pour leur defféchement. C'eft un canal où l'on conduit la chaleur de la poële, à côté de laquelle il eft conftruit. Il eft couvert de plaques de fer qui s'échauffent par ce courant de

feu, & sur lesquelles on met les pains de sel, après y avoir étendu une légere couche de cendres, pour que le sel ne touche pas le fer.

Il y a présentement à Montmorot deux *étuves*, divisées chacune en deux corps, & qui séchent ensemble cent charges de sel. Les pains formés, non plus avec l'eau grasse, mais avec l'eau qui sort des bâtiments de graduation, & séchés doucement par la chaleur modérée des *étuves*, sont très-beaux, & n'ont ni odeur ni amertume; mais ils ne souffrent pas si bien le transport, & tombent plutôt en déliquescence. Les plaintes de la province ont cessé; & le sel en pains de Montmorot n'est plus actuellement fort inférieur à celui que Salins fournit. Il est beaucoup moins pénétrant; & en général les fromages salés avec le sel de Montmorot, ne sont pas sitôt faits, & ont besoin de plus de tems pour prendre le sel, que ceux que l'on sale avec celui de Salins. Au reste cette différence n'en apporte aucune dans leur qualité qui est également bonne. Mais le préjugé contraire est tellement universel, qu'il auroit fallu peut-être le respecter, parce que les fromages sont une branche considérable du commerce de cette Province.

SUPPLÉMENT
A L'ARTICLE DES SALINES
DE FRANCHE-COMTÉ.

Depuis vingt-six ans qu'est imprimé* l'article qu'on vient de lire, il s'est fait des changements très-considérables dans les Salines de Franche-Comté. Le régime n'en est plus le même à beaucoup d'égards; elles ont été dirigées suivant d'autres principes; la manipulation intérieure a reçu des formes différentes; d'anciens usages ont été remplacés par des méthodes nouvelles; une troisieme manufacture de sel a été ajoutée aux deux qui existoient déjà, & les a effacées par sa magnificence, sans en augmenter le produit; les rapports extérieurs, la masse des forêts affectées à la cuite des eaux salées & les limites de l'arrondissement des Salines ont également changé; le Roi, dès la seconde année de son regne, a donné une marque précieuse de sa bienfaisance & de sa justice aux particuliers de ces divers arrondissements, en leur rendant le droit de disposer librement des bois qu'ils y possédoient; l'intérêt personnel de quelques hommes s'est soulevé contre ce

* Dans l'Encyclopédie.

bienfait,

bienfait public, & a voulu empêcher qu'il ne fût durable. Les abus se sont multipliés à l'excès dans l'administration des forêts du Souverain ; ils n'ont pas été moins grands dans celles des communautés qui étoient restées soumises à l'*affectation ;* & bientôt les unes & les autres ont paru insuffisantes pour fournir à la consommation des Salines. Alors on a demandé de remettre les particuliers propriétaires de bois, sous le joug dont ils venoient à peine d'être délivrés. La sagesse du Gouvernement, au lieu de révoquer un acte d'équité, s'est appliquée à bien connoître les abus (1) par lesquels on s'efforçoit de rendre cette révocation nécessaire. Enfin, les Salines n'ont point été comprises dans le dernier bail de la ferme générale, & sont présentement régies pour le

(1) L'*Inspecteur-général*, nommé par arrêt du Conseil du mois de Mai 1782, avoit le premier découvert & dénoncé cette multitude d'abus, en assurant que leur suppression, indispensable à la conservation des Salines, pourroit suffire seule pour rendre inutile la *réaffectation* demandée. Ils ont tous été constatés ensuite par les procès-verbaux d'un Commissaire extraordinaire, envoyé sur les lieux en 1783. A son retour, l'objet a paru si important qu'une Commission particuliere du Conseil a encore été chargée de revoir le tout. Elle en a fait, pendant six mois, l'examen le plus approfondi ; elle l'a même rendu contradictoire, & il en est résulté de nouvelles lumieres sur la multiplicité des abus introduits dans les Salines, & sur la nécessité d'y remédier efficacement, par les moyens que l'*Inspecteur-général* avoit d'abord proposés.

compte du Roi. Nous ne pouvons qu'indiquer ici tous ces différents objets, dont le développement exigeroit des détails d'une trop grande étendue, & nous allons seulement donner encore une courte description du nouvel établissement qui vient d'être fait dans la même Province, relativement à la fabrication des sels.

DE LA SALINE DE CHAUX.

ON a dit précédemment (2) que la Saline de *Salins* avoit plusieurs sources abondantes, dont les eaux, d'un foible degré & pour cela nommées *petites-eaux*, étoient jettées à la riviere. L'Entrepreneur de la formation des sels voyant qu'on avoit en 1744 construit la Saline de *Montmorot*, pour y employer des eaux plus foibles encore, mais qu'on cuisoit avec avantage en les faisant passer sur des bâtiments de *graduation*, proposa, quelques années après, d'en construire de pareils à un quart de lieue de Salins. Toutes les *petites-eaux* y auroient été envoyées pour se *graduer*, & seroient ensuite revenues à la Saline, afin d'y être bouillies avec les autres. Ce projet étoit simple, & n'eût gueres coûté que deux cents mille livres : mais il ne fut point agréé, sans doute à cause de la nouvelle consommation de bois qui devoit en résulter, & il a donné l'idée de celui qu'on a exécuté depuis.

C'est à quatre lieues de Salins qu'on a élevé en

(2) Voyez pages 297, 301, 302, 305 & 306.

1775 une belle Saline, près de la forêt de *Chaux* qui lui a donné son nom & lui fournit ses bois. Les *petites-eaux*, dont nous venons de parler, y arrivent par une *conduite* souterreine, composée de deux files de tuyaux (3), ayant chacune douze mille trente-trois toises de longueur. Ces eaux sont d'abord reçues dans un bâtiment de graduation long de quinze cents pieds, & y acquierent onze ou douze degrés de salure; après quoi, on les envoie à la Saline, où l'ébullition doit extraire le sel qu'elles contiennent.

Cette manufacture, peu éloignée du bâtiment de graduation, s'annonce par une porte décorée de six colonnes & formant en pierres brutes une espece de grotte, au bout de laquelle on passe encore au milieu de deux autres rangs de colonnes, dont les intervalles laissent voir, à droite & à gauche, le logement du portier & la salle des Employés. De chaque côté de cette porte, qui fait seule un édifice isolé, sont plusieurs corps de logis, également sépa-

(3) Ces tuyaux étoient d'abord en arbres de sapin, forés & emboîtés les uns dans les autres; mais ils ont, pendant plusieurs années, laissé perdre une si énorme quantité d'eaux salées, qu'après les avoir relevés, rajustés, remplacés par d'autres de même bois, & toujours avec aussi peu de succès, on a enfin été obligé de leur en substituer de fonte, dans la plus grande partie de la *conduite*. Il est nécessaire qu'une des deux files qui la composent soit toute entiere en tuyaux de cette espece.

rés les uns des autres. Ils renferment l'attelier des maréchaux, celui des tonneliers, les logements des ſaulniers ou des voituriers, celui des commis & des ouvriers. Ces différents bâtiments forment un demi-cercle, & les murs en ſont ornés par des ſculptures repréſentant des urnes penchées, qui paroiſſent verſer de l'eau. L'évaſement de la partie ſupérieure de pluſieurs de ces urnes, ſert de fenêtre aux chambres qui ſont derriere. L'un de ces édifices a un foyer commun placé entre quatre colonnes, & deſtiné à chauffer pendant l'hiver les voituriers, les ouvriers & leur famille.

En face de la porte de la Saline, ſe préſente le *bâtiment de la Direction*, avec ſix belles colonnes formées de pierres alternativement rondes & carrées. Il eſt au milieu de deux autres corps de bâtiments, conſtruits ſur la même ligne, & dans leſquels ſe trouvent les *bernes*, le magaſin des ſels & celui des *baſſes*, également décorés de quelques colonnes d'une moindre proportion. C'eſt derriere cette partie de la manufacture que l'on empile le bois néceſſaire à ſa conſommation. Par ce moyen, rien n'encombre la vaſte enceinte autour de laquelle ſont élevés les édifices que nous venons de décrire. Un mur de clôture enferme le tout, & l'œil en embraſſe aiſément la ſymmétrie & les diverſes décorations, qui auroient été plus complettes encore, ſi une raiſon d'économie n'avoit pas empêché d'exécuter les deux

dômes dont la porte d'entrée & le bâtiment de la *Direction* devoient être couronnés.

Cette Saline a six *bernes*. Les *poëles* ont chacune un *poëlon*, & sont carrées, comme à Montmorot. On les remplit de même à plusieurs reprises, pendant chaque *cuite*; ce qui s'appelle *donner deux*, ou quelquefois trois *chaudes* à la poële. La *cuite* est de quarante-huit heures, & ne se divise pareillement qu'en deux opérations d'une égale durée; le *salinage* & le *soccage*. Le sel, ainsi obtenu par une lente évaporation, est plus *vol*, c'est-à-dire, que le grain en est plus gros: aussi ne le forme-t-on pas en pains, & il est entiérement destiné pour la Suisse. Plus beau que celui de Montmorot, il est moins blanc qu'à la Saline de Salins, quoiqu'il provienne des mêmes sources. C'est que les eaux salées contractent toujours une qualité graisseuse, en passant dans les bâtiments de graduation; mais celles de Salins n'y déposent point de *schelot*, tandis qu'à Montmorot les épines en sont totalement couvertes au bout de sept ou huit ans.

La *Saline de Chaux* a seulement commencé à fabriquer du sel en 1779, & sa formation annuelle n'est encore que d'environ trente-cinq mille quintaux; mais elle pourra être portée jusqu'à quarante mille. C'est un tiers de moins que la quantité sur laquelle on avoit compté, lorsqu'on a bâti à si grands frais cette superbe manufacture. On y brûle trois pieds

de bois par quintal de sel : sa consommation n'ira donc pas à quatre mille cordes chaque année. Le Roi a destiné pour cet objet sa *forêt de Chaux*, qui, distraite de la jurisdiction de la maîtrise des eaux & forêts de Dole, a dès-lors été administrée en *Réformation*, c'est-à-dire, de la même maniere & selon les mêmes principes que les bois *affectés* aux Salines de Salins & de Montmorot. Cette forêt immense contient vingt-huit mille quatre cents vingt & un arpents ; & indépendamment des besoins de la Saline *de Chaux* (4), elle fournit encore le chauffage de la ville de Dole, celui de trente-trois villages, & alimente plusieurs forges considérables.

---

(4) On y envoie aussi une partie des *bonnes eaux* de la Saline de Salins ; ce qui, diminuant la formation de celle-ci, l'a mise en état de se passer des bois des particuliers. Delà est venue la *désaffectation* prononcée en 1776, & que des erreurs graves, jointes à une infinité d'abus plus graves encore, ont tenté de faire annuller en 1783. Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans des détails qu'il seroit peut-être important de publier. Le même ordre de choses peut être ramené quelque jour par le retour des mêmes circonstances. La liberté des propriétés d'un grand nombre de citoyens s'y trouve intéressée : la bonté du Roi ne l'est pas moins à faire assurer à ses sujets le bienfait précieux dont ils lui sont redevables ; & le Gouvernement aime à voir, sur-tout en ce moment, lever le voile qui couvroit les diverses branches de l'Administration publique ; persuadé que, pour les diriger, les redresser ou les rendre plus fécondes, le grand jour de la vérité n'est pas moins nécessaire que la main habile & juste d'un grand Administrateur.



PIECES FUGITIVES.



AU ROI DE DANEMARCK,

A qui l'Auteur avoit eu l'honneur d'être présenté avec plusieurs autres gens de Lettres, que ce Prince avoit demandé à voir pendant son séjour à Paris.

PRINCE qui, de Minerve alliant les présens
A ceux que verse Hébé sur notre heureux printems,
Es couronné de fleurs par la jeune Déesse,
Et te nourris des fruits qu'a mûri la sagesse;
Les disciples du Dieu qui préside aux beaux arts
De t'approcher enfin ont eu le privilege;
Et malgré les plaisirs, dont la foule t'assiege,
Ils ont aussi de toi reçu quelques regards.
Sans doute ici long-tems rappellant ta présence,
Notre Peuple & nos Grands te loûront à la fois,
Vanteront ta bonté, ta noble bienfaisance,
Aimeront à parler de ton séjour en France.
Oui, de la Renommée ils ont bien les cents voix:
Mais, mieux partagés qu'eux, Prince, dans leur
retraite
Les gens de Lettres seuls possedent sa trompette,

Et ce n'eſt qu'elle enfin qui, loin dans l'avenir
Portant les noms fameux que l'univers répete,
De la poſtérité ſache ſe faire ouir.
Nous allons donc pour toi l'y faire retentir;
Et les enfants divers des filles de Mémoire
Dans d'immortels écrits conſacrant tes vertus,
A nos derniers neveux parleront de ta gloire,
Lorſque Peuples & Grands, à la poudre rendus,
Dormiront dans la tombe & ne parleront plus.

AU MÊME,

En lui envoyant l'Honnête-Criminel.

PRINCE qui ſur les pas de Pierre;
Non de celui qui tient les clefs du Paradis,
Mais du Héros fameux que Pétersbourg révere;
Pour mieux régir le tien viens voir d'autres pays;
L'autre jour à ta ſuite une foule empreſſée,
Parmi les Grands qui t'eſcortoient,
Les Cordons bleus qui t'entouroient,
Pour ne pas ſe méprendre étoit embarraſſée.
On vit alors voltiger près de toi
Du malheureux Sirven l'ombre reconnoiſſante;
Qui, leur montrant les dons de ta main bienfaiſante,
Crioit à tous, voilà le Roi.
Oui, Prince, cette auguſte marque,

Mieux que tous ses Cordons, fait connoître un
Monarque.
S'il est fêté par tout, il est sûr que le cœur
Aux honneurs qu'on lui rend met un prix bien flatteur;
Et, comme à toi, généreux & sensible,
L'incognito lui devient impossible.
Permets donc que du Pinde un timide habitant,
A sa façon aussi curieux de te plaire,
De l'amour filial t'offre un tableau touchant.
Parcours cette esquisse légere:
Ce qu'elle t'apprendra n'est pas indifférent.
En voyant à quel point on peut aimer un pere,
Tu verras justement combien
La France aime son maître, & ton Peuple le sien.

A Mademoiselle **, *en lui envoyant mes Ouvrages.*

DAIGNEZ, belle Sophie, agréer un hommage
Que tout doit à vos yeux, & que mon tendre cœur
Leur offre moins encor qu'à l'aimable candeur,
Aux naïves vertus qui sont votre partage.
De mes heureux écrits le sort me rend jaloux;
Ils vont être en vos mains, & je suis loin de vous.
Ah! puissent-ils du moins vous dire à chaque page
Que pour moi le succès, le prix le plus flatteur
Seroit qu'en les lisant, l'estime de l'ouvrage
Pût vous faire passer à l'amour de l'Auteur!

D'autres cherchent l'éclat : moi, j'aspire au bonheur ;
Et, sans trop du Public desirer le suffrage,
J'écris par le besoin de répandre au-dehors
La sensibilité dont mon ame est remplie.
Jugez avec quel feu, quels vifs & doux transports
Elle s'épancheroit dans le sein d'une amie,
D'une amante adorée, en qui je trouverois
Les charmes ingénus, les graces de Sophie,
Et qui voudroit m'aimer, comme je l'aimerois.

Si vous vous offensez de cet aveu sincere,
D'un Poëte il sera le simple compliment,
Par ma muse rimé pour un objet charmant ;
N'y voyez que des vers : mais s'il pouvoit vous plaire,
Le Poëte à l'instant ici disparoîtroit,
Et l'amant pour toujours à vos pieds resteroit.

SUR le mariage de M. DAINVAUX *qui, quelques jours après avoir été nommé Contrôleur-général des Finances, épousa Mademoiselle* DE FOURQUEUX, *sœur de Madame* de Trudaine.

CHEZ les Vénitiens l'homme en froc, en rabat
Est exclus par la loi des affaires d'État.
Ils ont cru sagement qu'un être solitaire,
Un mortel isolé qui n'est époux ni pere,
Seroit peu patriote, & jamais ne pourroit

A l'ordre ſocial prendre autant d'intérêt
Que l'homme qui, docile au vœu de la nature,
Étend ſon exiſtence à la race future,
Et dont le ſort ici, par les plus forts liens,
Tient au ſort général des autres citoyens.
Ainſi Dainvaux, ceſſant d'être célibataire,
Commence à notre gré ſon nouveau miniſtere.
Pouvoit-il à la France en faire concevoir
Un préſage plus doux, un plus flatteur eſpoir
Qu'en appellant d'abord Trudaine ſon beau-frere ?

COUPLETS A Mad^e ***.

On m'avoit peint les vertus d'Aſpaſie ;
Mes yeux l'ont vue, elle a ſu me charmer :
D'un feu ſecret mon ame s'eſt remplie,
L'Amour m'a dit, voici l'inſtant d'aimer.

Oui, ſans le cœur de ma belle Aſpaſie,
Je ſens pour moi qu'il n'eſt plus de beaux jours :
A ſes genoux je veux paſſer ma vie ;
Pour l'adorer mes ans feront trop courts.

De tant d'attraits brille mon Aſpaſie
Que ſans eſprit elle pourroit charmer ;
De tant d'eſprit les Dieux l'ont enrichie
Que ſans attraits elle eût ſu m'enflammer.

Qu'on me reçoive au temple de Mémoire,

Avec le mien j'y graverai ſon nom ;
Et ſi j'obtiens les lauriers de la gloire ;
Sa belle main les ceindra ſur mon front.

Je veux qu'on diſe, il aimoit Aſpaſie,
Et pour lui plaire il voulut s'illuſtrer :
Sa tendre amante échauffoit ſon génie,
Et dans ſes bras il alloit reſpirer.

Chante ces vers, ô ma belle Aſpaſie ;
Puiſſe un baiſer m'en payer la façon !
Mais, en chantant, ſonge bien, je te prie,
Que mon amour n'eſt pas une chanſon.

A Mad[e] ***, *ſur le ſort des Poëtes.*

D'Apollon le ſéjour divin,
Ce Parnaſſe que trop on vante,
Eſt un pays aſſez mal ſain.
Sa température brûlante,
L'air ſec, les travaux meurtriers
Et la ſulphureuſe atmoſphere
Y font croître pour l'ordinaire
Les cyprès au pied des lauriers.
Preſque toujours la face blême,
L'air pâle, le corps décharné,
La Cour de l'amant de Daphné
Paroît d'une maigreur extrême ;

Et quiconque de l'Hélicon
Visite les doctes retraites,
Ne voit guere au sacré vallon
Que des ombres & des squelettes.
Les infirmités, les douleurs
Sont des fruits du sol poétique :
Vivre souffrant, mourir éthique,
C'est le sort commun des rimeurs.
Hélas! avec bien de la peine,
Pour une fumée incertaine
Que souvent ils n'obtiennent pas,
Ils viennent aux eaux d'Hipocrene
Boire l'absinthe & le trépas.
Le Dieu des vers est mauvais pere,
Tous ses enfants semblent maudits;
Tandis que l'on voit à Cythere
Les Amours gras & bien nourris.
Aussi, chere & tendre Eucharis,
Les neuf sœurs vont être confuses;
Mais devant elles je le dis,
Et vos beaux yeux servent d'excuses
A ce blasphême envers Phébus,
Il vaut mieux encenser Vénus,
Que d'être allaité par les Muses.

A Mlle DE C**, *épousant à l'âge de treize ans* M. le Marquis DE D***, *qui en avoit cinquante.*

JEUNE Cloris, un nouvel hémisphere
A vos beaux yeux commence à se montrer,
Et l'heureux Dieu, qui se dit votre frere,
De son flambeau va bientôt l'éclairer.
Mais sa brillante & trompeuse lumiere,
Pour vous guider, ne vous suffiroit pas :
L'Amour lui-même a besoin de lisiere,
Et, s'il va seul, fait souvent des faux pas.
Ce foible enfant, que le monde a pour pere,
De la nature a reçu son hochet ;
Mais sur sa tête étourdie & légere,
C'est la raison qui doit mettre un bourlet.
D'un jeune fou l'ivresse pétillante
Donne, en courant, un éclair de plaisir ;
Puis de ses sens la fougue impatiente
Le fait errer de desir en desir.
Par lui bientôt son épouse trahie,
Veuve à quinze ans d'un libertin qui vit,
Rappelle en vain l'inconstant qui la fuit ;
Et, toute en pleurs, au matin de sa vie,
Sur ses beaux jours voit arriver la nuit.
C'est qu'en himen, d'un passager délire
Les courts transports ne font pas le bonheur.

Ce rare fruit, qu'à cueillir on aspire,
Trompe souvent une imprudente ardeur;
Il faut au sol, pour le pouvoir produire,
Moins de surface & plus de profondeur.
Sans le connoître, on le poursuit sans cesse;
Pour le trouver, on s'agite, on s'empresse;
Chacun y touche, & nul ne le saisit:
Des passions le souffle le flétrit,
Et pour les mains de la seule sagesse
L'expérience & l'âge le mûrit.
Vous cependant, malgré votre jeunesse,
Belle Cloris, vous allez en jouir,
Et D*** l'acquit pour vous l'offrir.
Les doux baisers de Vertomne & de Flore
Rendront jaloux le volage Zéphir.
Titon vieillit dans les bras de l'Aurore;
A vos genoux on l'eût vu rajeûnir.
De son époux l'amante de Céphale
Ne put jamais faire qu'une cigale;
Et vous saurez, par un destin plus beau,
Rendre le vôtre ou pigeon ou moineau.

MADRIGAL.

N'ESPÉRONS plus qu'Églé relâche
Les cœurs que l'ingrate nous prit;
Elle est Vénus quand elle rit,
Et Pallas quand elle se fâche.

*A Madame ***, qui avoit invité l'Auteur à venir la voir à sa campagne.*

Dès que [illegible] la froidure
Et [illegible] l'univers,
Le [illegible] couronné de verdure,
Le Printems viendra dans les airs,
Sur un char fait de fleurs nouvelles,
Poussé par les doux zephirs
Et [illegible] par les hirondelles,
[illegible] de tous les plaisirs;
Quand les campagnes à la vue
Se [illegible] de s'embellir;
Que les [illegible] à la venue
[illegible] de tendre desir;
Que [illegible] à [illegible]
[illegible] refleurira,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] chantera;
[illegible]
[illegible]
Que [illegible] paissant l'herbette,
[illegible] bondira;
Quelque [illegible] & la houlette
[illegible]

Ou

Ou, près de son berger seulette,
En rougissant l'écoutera ;
Qu'au village, au son des musettes,
Les jours de fête on dansera,
Et que Flore vous fixera
Dans vos verdoyantes retraites ;
Alors, en ce séjour charmant,
J'irai vous demander un gîte,
Et, conduit par l'attachement,
Y présenter au vrai mérite
Les hommages du sentiment.
J'y porterai tout uniment
Ma lorgnette, ma bonhomie,
Un esprit commun, sans apprêts,
Une ame sensible à l'excès,
Qui tour-à-tour fait de ma vie
Le charme & le tourment secrets ;
Des manieres point élégantes,
Un langage peu séducteur,
Des mœurs peut-être assez liantes,
De mauvais yeux, un meilleur cœur,
Le goût des arts, sans leur manie,
De tems en tems de la gaîté,
Par fois de la mélancolie,
Toujours de la simplicité,
Quelques grains de philosophie,
Et beaucoup de timidité.

Si chez vous d'un tel cénobite
On s'accommode avec bonté,
Belle Aglaé, de mon côté
Je fais vœu d'être votre hermite.
Là, des médecins échappé,
Et dans un loisir occupé,
Loin des cagots, pieux bélitres,
Qui sots, épais, durs & méchants,
Joignent à l'écaille des huîtres
La langue & le dard des serpens;
Loin de l'élégante ineptie
Des Petits-maîtres de nos jours;
De la grave pédanterie
Des savants qui le sont toujours;
De la vaine coquetterie
Au regard tendre, au cœur glacé;
De la gênante pruderie
Serrant la levre, & l'air pincé;
Loin enfin, loin des minuties,
Des caquets, des tracasseries,
Fléaux de la société;
Près de vous, dans mon hermitage,
Détrompé de la vanité,
Des faux biens d'un monde volage,
Fuyant les profanes humains,
En moine, en philosophe, en sage,
Je coulerai des jours sereins,
Comme le rat dans un fromage.

Votre fourire gracieux,
Votre voix douce, vos beaux yeux,
Pour échauffer ma foible veine,
Vaudront fans doute beaucoup mieux
Que les froides eaux d'Hipocrene.
Avant d'aller dans vos jardins,
Au bruit d'une onde claire & pure
Et par l'afpect de la nature
M'exciter aux tranfports divins
D'un fécond & docte délire,
Je commencerai le matin
Par venir accorder ma lire
Aux fons de votre clavecin.
Tantôt, écoutant les ramages
Du peuple aîlé de vos bocages,
Je pourrai, fur un banc voifin,
Rimer un léger vaudeville
Que vous chanterez au deffert,
Ou quelque ariette facile
Qu'on gardera pour un concert.
Tantôt, jettant le luth champêtre,
D'un bras plus nerveux & plus fier,
J'effaîrai, trop hardi peut-être,
De chauffer le cothurne altier;
Et mettant un pied fur la fcene
J'oferai, quoique des derniers,
Glaner aux champs de Melpomene,

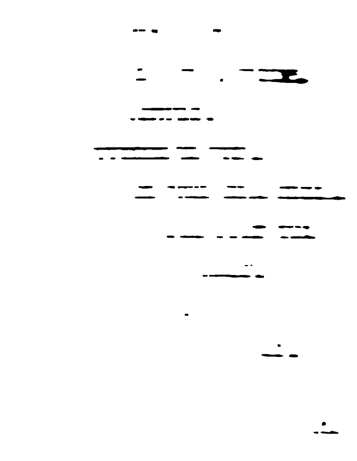
Où Voltaire & ses devanciers
Moissonnerent tant de lauriers.
Le soir, je saurai sans emphase,
Las de galoper dans les Cieux,
Quitter la selle de Pégase
Pour entrer dans le char des Jeux.
D'autres fois seul, suivant vos traces,
J'irai, de plaisirs ennuïé,
Réciter sur un marche-pié,
Devant la chapelle des Graces,
Le bréviaire de l'amitié.
Enfin, je me fais une fête
De vous voir cent fois dans le jour,
Pour eux toujours martel en tête,
Baiser les fruits de votre amour.
Oh! combien elles me sont cheres
Ces mœurs, ces vertus roturieres;
Trésors si prisés de nos peres,
Et que le bel air à présent
Veut reléguer dans les chaumieres!
N'importe; bravez constamment
Le bel air, les belles manieres,
Et dans des caresses vulgaires
Épanchant un cœur vraiment grand,
Acquérez le double présent
Que vous firent les Cieux prosperes;
Car ce n'est pas l'enfantement,
C'est l'amour seul qui fait les meres.

LA NUIT.

L'œil brillant du soleil rend Vénus plus sévere,
Et par son vif éclat il gêne ses faveurs;
Mais dès qu'il quitte l'hémisphere,
Elle quitte aussi ses rigueurs.
Dans l'ombre de la nuit la volupté s'épure,
Et le plaisir s'éveille à la suite du jour:
Le silence de la nature
Prête encor de la force à la voix de l'Amour.

A. M. le Comte DE C**, *qui parloit toujours de son grand âge.*

De la date de ta naissance
T'occuperas-tu donc toujours?
Ah! jouis de ton existence,
Et n'en suppute pas les jours.
Cher Comte, la philosophie
Sait briser l'horloge du tems;
Anacréon, pendant cent ans,
Sur le cadran de la folie
Compta gaîment tous ses instans.
Va, laisse-là ton baptistaire
Et ton almanach ennuyeux:





... saint transport suivant la violence,
... le temple, au jour solemnel,
... voyons aussi renverser quelque autel,
... croyez-moi, celui de l'inconstance.

Fin du premier Volume.

[redacted]

[redacted]







